

CANDIDATURE

Pays d'Art et d'Histoire

Serre-Ponçon
Guillestrois-Queyras





ÉDITO

CANDIDATURE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le rapprochement entre les Communautés de Communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras était naturel pour porter en commun la candidature au label Pays d'art et d'histoire du territoire.

Les actions de préfiguration et les liens que nous tissons depuis près de trois ans sont bénéfiques et porteurs.

Le fruit de cette démarche collective, que nous avons appelée « esprit PAH », offre un écrin à tous nos patrimoines, y compris les moins visibles ou tangibles, aux côtés des fleurons patrimoniaux que sont l'archevêché d'Embrun, la place forte de Mont-Dauphin, Saint-Véran et les ouvrages de Serre-Ponçon.

L'ensemble fait sens et révèle un fil conducteur du territoire comme haut-lieu de nature et de culture alpines.

À travers les différents champs couverts par le label (patrimoine, architecture, urbanisme, paysage) et dans le cadre de la Convention des dix ans, le projet Pays d'art et d'histoire est aussi une porte d'entrée pour contribuer à la mise en œuvre de la transition écologique dans nos hautes-vallées. Le défi est important pour construire de nouveaux équilibres entre environnement biodiversité, vie locale bien être et économie de montagne.

Chantal EYMÉOUD,
Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon



Notre territoire, qui se caractérise par la beauté exceptionnelle de ses paysages, est couvert par deux Parcs, le Parc national des Écrins et le Parc naturel régional du Queyras ainsi que de nombreux sites et espaces naturels, dont la réserve internationale « Man and Biosphère » du Mont Viso.

Pour autant, ce territoire est habité et riche en emplois. Il apparaît comme le « triangle d'or » des métiers du BTP et de la construction bois au cœur du département des Hautes-Alpes. Cet atout est à encourager depuis la formation, en passant par la qualification des entreprises (« Bois des Alpes », par exemple) jusqu'à la sensibilisation et valorisation autour des projets et réalisations exemplaires.

Le service Pays d'art et d'histoire par les différentes médiations et visites guidées proposées (visite de chantier, rencontres, actions éducatives, etc. peut apporter cette animation et ce maillage dans les communes.

La coopération, y compris transfrontalière, ancrée historiquement depuis la création de la *République des Escartons* en 1343, est le second atout du territoire. C'est dans cet esprit de co-construction que nous souhaitons mettre en œuvre le projet Pays d'art et d'histoire.

Dominique MOULIN,
Président de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras





SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

1 – LE PÉRIMÈTRE

1.1 Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras,
un grand territoire au cœur des Hautes-Alpes

2 – PORTRAIT DE TERRITOIRE

2.1 Démographie
2.2 Économie

3 – UNE ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE ALPINE SPÉCIFIQUE

3.1 Une zone de contact géologique unique
3.2 Le steppique durancien queyrassin

4 – LE TERRITOIRE, HAUT-LIEU DE LA CULTURE ALPINE

4.1 Préhistoire et protohistoire, jade et bronze alpins
4.2 La romanisation des Alpes
4.3 Un Moyen Âge rayonnant
4.4 Vauban dans les Alpes
4.5 Gens de l'Alpe
4.6 Serre-Ponçon, le chantier du siècle

VIVRE LA CULTURE

1 – COMPÉTENCE ET POLITIQUE CULTURELLE

1.1 Des intercommunalités culturelles
1.2 Une politique d'excellence culturelle

2 – LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

2.1 Les musées
2.2 Mont-Dauphin, monument national et patrimoine mondial
2.3 La lecture publique

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 6 | 2.4 Les archives | 49 |
| 7 | 2.5 Les arts vivants | 51 |
| | 3 – LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES | 57 |
| 7 | 3.1 Des écoles de musique et d'art dynamiques et innovantes | 57 |
| | 4 – UNE POLITIQUE PATRIMONIALE ACTIVE | 58 |
| 8 | 4.1 Les actions de connaissance | 58 |
| 8 | 4.2 Les actions de protection et de sauvegarde | 62 |
| 17 | 4.3 Les campagnes de restauration | 65 |
| | 4.4 Les actions de valorisation | 66 |
| | 5 – LA VITALITÉ DU TISSU ASSOCIATIF | 69 |
| | LES PATRIMOINES | 72 |
| | 1 – LE PATRIMOINE NATUREL : LES PAYSAGES | 73 |
| | 1.1 Un territoire à haute qualité paysagère | 73 |
| | 1.2 La composition du paysage | 74 |
| | 1.3 Un patrimoine paysager entre structure paysagère affirmée et mosaïque remarquable | 75 |
| | 1.4 Paysage et matériaux | 76 |
| 40 | 2 – LE PATRIMOINE CULTUREL | 78 |
| 41 | 2.1 Le patrimoine enfoui | 78 |
| 41 | 2.2 Le patrimoine religieux | 82 |
| 41 | 2.3 Le patrimoine fortifié | 93 |
| 42 | 2.4 Le patrimoine vernaculaire | 99 |
| 42 | 2.5 Le patrimoine du XX ^e siècle | 103 |
| 45 | 2.6 Le patrimoine mobilier et artistique | 113 |
| 47 | | |

| | | | |
|---|------------|--|------------|
| 3 – PATRIMOINE HISTORIQUE ET PATRIMOINE IMMATÉRIEL | 121 | 3 – LES ENJEUX DU LABEL | 170 |
| 3.1 Un patrimoine historique alpin | 121 | 3.1 Qu'est-ce que le label va apporter au territoire ? | 170 |
| 3.2 Un haut-lieu de l'instruction | 122 | 3.2 Ce que le Pays d'art et d'histoire peut apporter au réseau | 178 |
| LE CADRE DE VIE | 132 | 4 – LA PHILOSOPHIE DU PROJET | 180 |
| 1 – LES ESPACES NATURELS | 133 | 4.1 D'une pluralité assumée à la coopération renforcée | 180 |
| 1.1 Les outils de protection : une terre de nature | 133 | 4.2 Les partis pris du projet | 181 |
| 1.2 Les actions de connaissance : une terre de sciences | 136 | 5 – UNE STRATÉGIE EN CINQ AXES | |
| 1.3 Vers une politique paysagère ? | 138 | POUR LES 10 ANS DE LA CONVENTION | 182 |
| 2 – URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 139 | 5.1 Les objectifs stratégiques | 182 |
| 2.1 Le développement urbain : implantations, formes et évolutions | 139 | 5.2 Cinq axes opérationnels | 182 |
| 2.2 Les outils de protection, de gestion et de planification | 143 | 6 – LES MOYENS | 195 |
| 3 – LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE | 152 | 6.1 Le programme d'activité 2025-2027 | 195 |
| 4 – LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE | 154 | 6.2. Le service Pays d'art et d'histoire | 196 |
| 4.1 Vers un métabolisme territorial ? | 154 | 7 – LE FONCTIONNEMENT | 196 |
| 4.2 La mobilité | 157 | 7.1 Le financement | 197 |
| 4.3 Le vivre ensemble | 158 | ANNEXES | 198 |
| LE PROJET DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE | 160 | | |
| 1 – LA GENÈSE DU PROJET | 161 | | |
| 1.1 Contexte et opportunité | 161 | | |
| 1.2 Historique et genèse de la candidature Pays d'art et d'histoire | 162 | | |
| 2 – MÉTHODOLOGIE | 164 | | |
| 2.1 D'un label à l'autre, une démarche menée en interne | 164 | | |
| 2.2 Une démarche collaborative | 164 | | |
| 2.3 Le schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines | 165 | | |

A golden ratio graphic consisting of a large golden rectangle with a golden spiral and a smaller golden rectangle nested inside it, all in a golden color. The graphic is positioned on the left side of the page, partially overlapping the white background and the golden rectangle.

Carte d'identité

DU TERRITOIRE

1 – LE PÉRIMÈTRE

1.1 Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras, un grand territoire au cœur des Hautes-Alpes

Le territoire se positionne dans les Alpes du sud, au nord-est de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Au cœur du département des Hautes-Alpes il forme un ensemble cohérent composé :

- ▶ Du massif du Queyras au pied du Mont Viso,
- ▶ Du bassin versant Guil/Durance,
- ▶ De la confluence que constitue le Guillestrois
- ▶ Et de la Haute Durance (haut Embrunais, Embrunais, Savinois) jusqu'à Chorges et au lac de Serre-Ponçon.

Il correspond au périmètre des Communautés de Communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras qui regroupent trente-deux communes, réparties sur les deux intercommunalités :

Communautés de Communes de Serre-Ponçon (CCSP), 17 communes : Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crévoux, Crots, Embrun, Le Sauze-du-Lac, Les Orres, Pontis¹, Prunières, Puy-Sanières, Puy-Saint-Eusèbe, Réallon, Saint-Apollinaire, Saint-André d'Embrun, Saint-Sauveur, Savines-le-Lac.

Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ), 15 communes : Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château Ville-Vieille, Eygliers, Guillestre,

¹. Seule la commune de Pontis est située sur le département des Alpes de Haute-Provence.

Molines-en-Queyras, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Saint-Clément-sur-Durance, Saint-Crépin, Saint-Véran, Vars.

Il est desservi par :

- ▶ Les lignes ferroviaires Marseille/Briançon, Paris/Briançon, ou encore depuis Valence ou Grenoble, et les gares SNCF de Chorges, Embrun et Mont-Dauphin-Guillestre
- ▶ Le réseau de bus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ligne Zou !

▶ Les nationales N94 (Gap-Briançon), N85 (route Napoléon depuis Grenoble) et la départementale D 942 (La Saulce-Tallard)

▶ L'autoroute A51 en provenance de Marseille s'arrête à Tallard.

▼ Abriès-Ristolas, vue sur le Mont Viso





Le territoire constitue un périmètre cohérent et fonctionnel au centre des Hautes-Alpes. Il se distingue par

- Sa cohésion le long de l'axe structurant de la Durance, véritable colonne vertébrale des Hautes-Alpes (RN94, voie ferrée, lac de Serre-Ponçon).
- Sa position à la fois interne de cœur névralgique (Alpes internes, noyau historique, château d'eau de la Provence) et transfrontalière de carrefour stratégique (ouverture à l'international et à l'Italie par le col Agnel)
- Sa situation de bassin de vie dynamique riche d'atouts complémentaires, irrigué par de nombreux échanges socio-économiques et une culture de la coopération.

Ce territoire recoupe la totalité du périmètre du Parc naturel régional du Queyras (PNRQ) et une partie du Parc national des Écrins (PNE) avec neuf communes signataires de la charte dont deux situées en zone cœur du PNE.

Il marie le caractère de hautes terres et d'une topographie alpestre au relief marqué à celle d'une destination nautique avec le grand lac de Serre-Ponçon, parmi les plus grands lacs artificiels d'Europe.

Cette particularité constitue un atout du territoire qui se caractérise par une complémentarité de services et d'activités et de nombreux liens socio-économiques, et ce depuis toujours.

Quels sont les composants démographiques et socio-économiques du territoire ?

2 – PORTRAIT DE TERRITOIRE

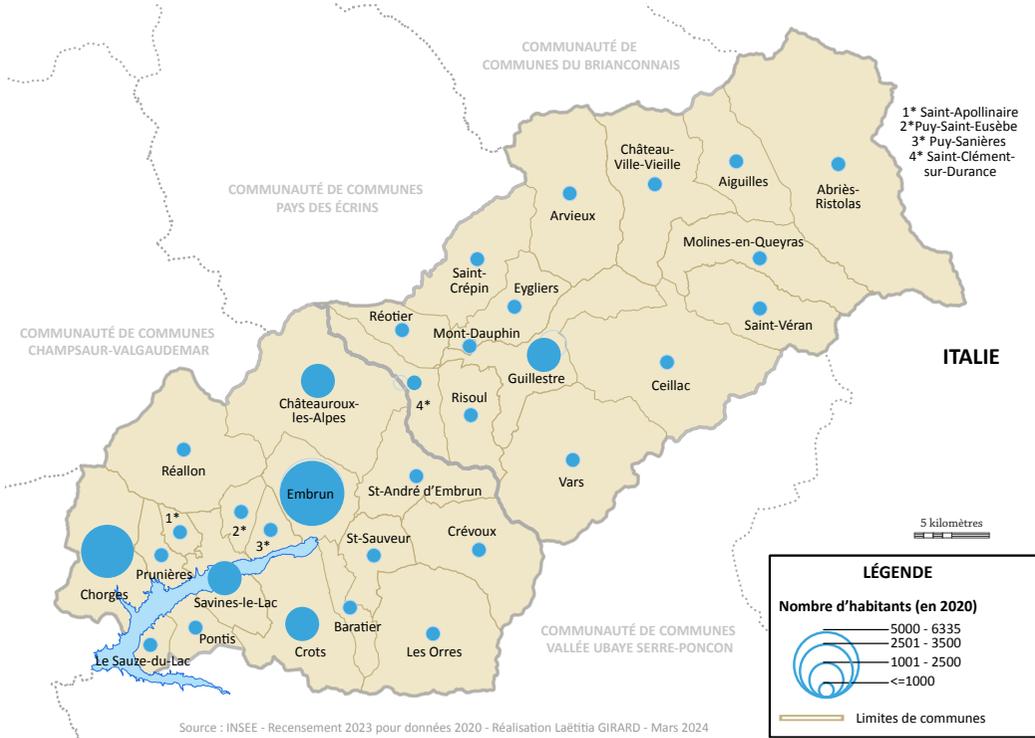
2.1 Démographie

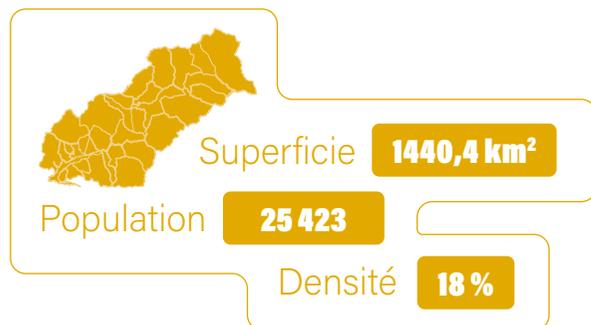
UN TERRITOIRE DE MONTAGNE PEU DENSÉMENT PEUPLÉ

Le territoire couvre une superficie globale de 1440.4 km² sur 5548.7 km² pour les Hautes-Alpes (soit près de 26% du territoire haut-alpin).

Au 1^{er} janvier 2024 (population légale issue du recensement 2021) il compte 25 423 habitants et près de 50 000 habitants et résidents secondaires (46 597). Soit de 18% à 33% de la population départementale selon que l'on compte la population avec ou sans les résidents secondaires.

- ◀ Saint-André d'Embrun, vue plongeante sur la Durance depuis le mont Oreil
- ▼ Carte de la répartition de la population par commune en 2021





Le territoire présente une densité moyenne de 18 % (nombre d'habitants par km²). Soit une densité inférieure au département (25.5%), déjà très peu densément peuplé (département de montagne), au regard de la densité de peuplement de la Région PACA (162.4%) et de la France en général (106.2%).

Un écart naturel existe entre la partie la plus montagneuse du territoire, le massif du Queyras et le bassin de Serre-Ponçon : en 2021, la densité du Guillestrois-Queyras est ainsi de 9.6% contre 26.5% pour Serre-Ponçon.

UN TERRITOIRE QUI GLOBALEMENT GAGNE DES HABITANTS

D'après les dernières données INSEE disponibles (recensement de 2021 et populations légales en vigueur sur la période 2015-2021), tous les départements de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont gagné des habitants entre 2015 et 2021, à l'exception des Hautes-Alpes qui reste stable.

Les Hautes-Alpes est ainsi le quatrième département le moins peuplé de France.

À l'échelle départementale, l'écart est important entre le sud du département et l'aire gapençaise qui progresse et l'extrême nord (Briançonnais) qui régresse.

Le territoire, lui, montre un réel dynamisme malgré l'écart entre les communes de montagne et les communes du lac :

► **Serre-Ponçon est la seule Communauté de Communes des Hautes-Alpes en hausse** (aux côtés du Val d'Avance) avec + 0.8% par an.

- Embrun parmi les villes principales, accélère (+3.7%) là où Gap enregistre -0.7% et Briançon -14.6%
- On observe un « effet lac » dans les communes qui ont les pieds dans l'eau ou sont en balcon du lac de Serre-Ponçon.

► **Le Guillestrois-Queyras se maintient car le Guillestrois est parvenu à inverser la courbe.**

► Le Guillestrois progresse en moyenne de +0.4% par an (+142 habitants par an) quand il perdait sur la période précédente (2010-2015) 0.1% par an.



▲ Embrun, marché sur la place Barthelon

► Le Queyras continue à perdre des habitants. Saint-Véran enregistre la plus forte baisse avec -5.5% sur la période soit 69 habitants en moins. Seule Abriès-Ristolas gagne 3 habitants (+0.1%).

| COMMUNE | % ÉVOLUTION POPULATION ENTRE 2015 ET 2021 |
|------------------------|---|
| Saint-Appolinaire | +45% record des Hautes-Alpes sur la période |
| Baratier | +13% |
| Crots et Saint-Sauveur | +11% |
| Chorges | +9% |
| Embrun | +3.7% |
| Mont-Dauphin | +2.7% |
| Saint-Clément | +1.7% |
| Réotier | +1.5% |
| Abriès-Ristolas | +0.1% |
| Gap | -0.7 % |
| Château-Ville-Vieille | -1.6% |
| Aiguilles | -2% |
| Saint-Véran | -5.5% |
| Briançon | -14.6% |



La dynamique du Guillestrois illustre qu'il n'y a pas de fatalité (Vars en 2021 est la commune du Guillestrois qui a le plus progressé). En janvier 2024, le maire de Saint-Véran déclarait ainsi faire du redressement démographique de la commune la priorité de sa mandature en travaillant sur l'accès au logement (création de trois nouveaux logements communaux en 2024-2025) et la revitalisation sociale (acquisition par la commune d'une maison et création d'un tiers-lieu).

« Je ressens un frémissement à Saint-Véran, une dynamique nouvelle, il y a trois commerces qui se sont créés, une reprise. Il faut transformer l'essai. » Mathieu Antoine (04/01/2024, Dauphiné Libéré)

Ces chiffres, la croissance de Serre-Ponçon, doivent être interprétés avec vigilance. Comme partout en France, la natalité est en baisse. Ici le solde naturel est négatif : seul le solde migratoire positif (c'est le cas de la ville d'Embrun) porte la croissance démographique.

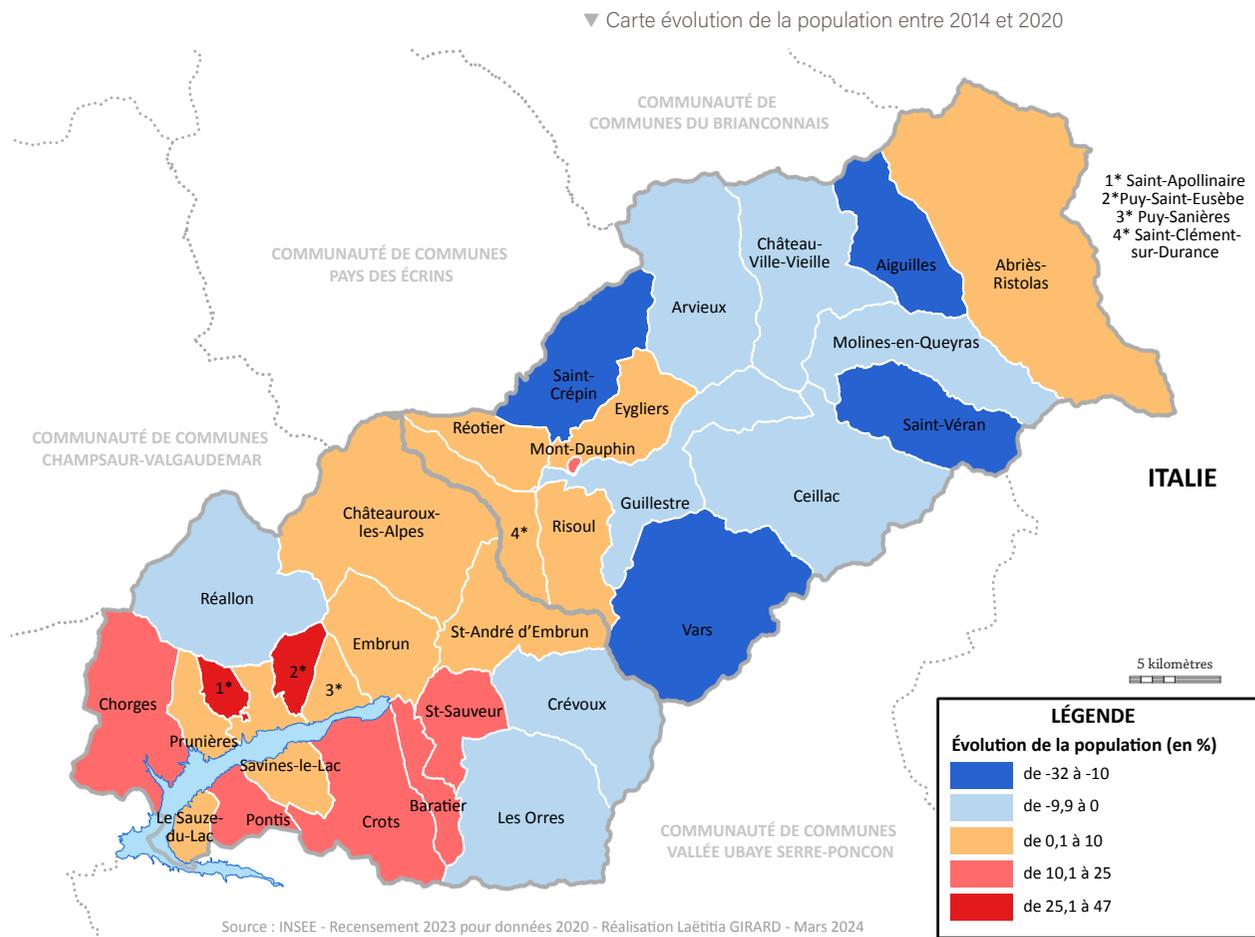
Le territoire connaît un vieillissement marqué de la population. Ainsi au sein de Serre-Ponçon seules trois communes ont un solde naturel positif : Chorges, Crots et Châteauroux-les-Alpes, signe d'une population plus jeune.

Au cœur du projet de territoire, les indicateurs sur la démographie sont intégrés par

les collectivités et déclinés dans les politiques publiques. Trois enjeux découlent de l'analyse de la répartition de la population par tranche d'âge :

- ▶ Faire face au vieillissement de la population
- ▶ Maintenir les jeunes sur le territoire
- ▶ Accueillir des familles et attirer de jeunes actifs

Ces enjeux sont fondamentaux pour bâtir l'avenir du territoire, y compris pour définir et orienter la politique du futur service Pays d'art et d'histoire et la décliner selon les publics.





Le parc de logement

35 388

Composition du parc de logement du territoire :

35 388 logements au total en 2020

25% du parc départemental (pour 18% de la population départementale)

Un chiffre en augmentation mais une croissance qui ralentit par rapport à la période précédente, + 13% contre +25%

Le nombre de logements autorisés (permis de construire) pour les constructions neuves est stable entre 90 et 115 logements par an depuis 10 ans

Un parc composé d'une large majorité de résidences secondaires à +62,5% (répartis 51% Serre-Ponçon 74% Guillestrois-Queyras) contre 10% en France, 17,8% en PACA et 45,6% dans les Hautes-Alpes. Même si, année après année, le nombre de résidence principale progresse.

Un parc de résidences principales dominé par les propriétaires occupants : à 65% contre 53% en PACA, 58% en France métropolitaine et 60% dans les Hautes-Alpes.



FAMILLES ET LOGEMENT

L'analyse de la taille moyenne des ménages recoupe celle de l'âge moyen des ménages et du vieillissement de la population :

- 5% des familles du territoire ont trois enfants ou plus, un chiffre qui se situe en dessous de la moyenne de la Région PACA et de la France métropolitaine.
- La hausse des familles mono-parentales est de +10% ces dix dernières années.

La présence de logement pour le maintien des ménages locaux et l'accueil de nouvelles familles et populations est un enjeu du territoire.

Le territoire avec son cadre de vie exceptionnel attire de jeunes retraités (ou personnes proches de la retraite) au fort pouvoir d'achat. Il s'agit de ménages relativement aisés :

- Le revenu médian est ainsi parmi les trois premiers des Hautes-Alpes avec la Communauté d'agglomération Gap-Tallard et le Val d'Avance



- On compte 32% de foyers allocataires CAF pour 100 ménages contre 37% pour les Hautes-Alpes

Des points de vigilance :

- Un prix de l'immobilier au m² en hausse et la raréfaction des biens.

Le prix moyen au m² de l'immobilier dans les Hautes-Alpes est parmi les plus élevés des départements comparables. L'offre est inférieure à la demande. Un seul exemple, même le prix des locaux professionnels est supérieur (1385€ le m²) à celui de la France et de la Région PACA, alors que le salaire moyen est inférieur.

- Un manque de logements locatifs pour les jeunes ménages.
- Un parc social collectif ancien, mais relativement bien réparti et compensé, quand il est absent, par les communes elles-mêmes avec un nombre conséquent de logements communaux.
- Un parc de logement vieillissant et énergivore (précarité énergétique).

Concernant les familles présentes sur le territoire, qu'en est-il de l'enfance et de la jeunesse et du maillage scolaire et extra-scolaire ?

- ◀ Châteauroux-les-Alpes, logements dans le pôle Enfance et jeunesse
- ◀ Puy-Sanières, logements communaux dans l'ancienne cure



ENFANCE JEUNESSE, MAILLAGE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

La petite enfance

La population des moins de 3 ans est en baisse, de -3% sur la période 2015-2021

Sur ce secteur de la petite enfance, tout est à faire par le futur service Pays d'art et d'histoire qui n'a pas encore ciblé d'action.

Les 15-24 ans

- ▶ La part des 18-24 ans est inférieure à PACA et à la France sur le territoire de 1 point : 5% contre 6% en France
- ▶ Seuls 23 % des 18-24 ans sont scolarisés contre 52% en Région PACA
- ▶ La part des jeunes non insérés a augmenté de 7.4% (contre 3% en France métropolitaine) en dix ans
- ▶ Près de 30% des jeunes de 15 à 24 ans sont déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion

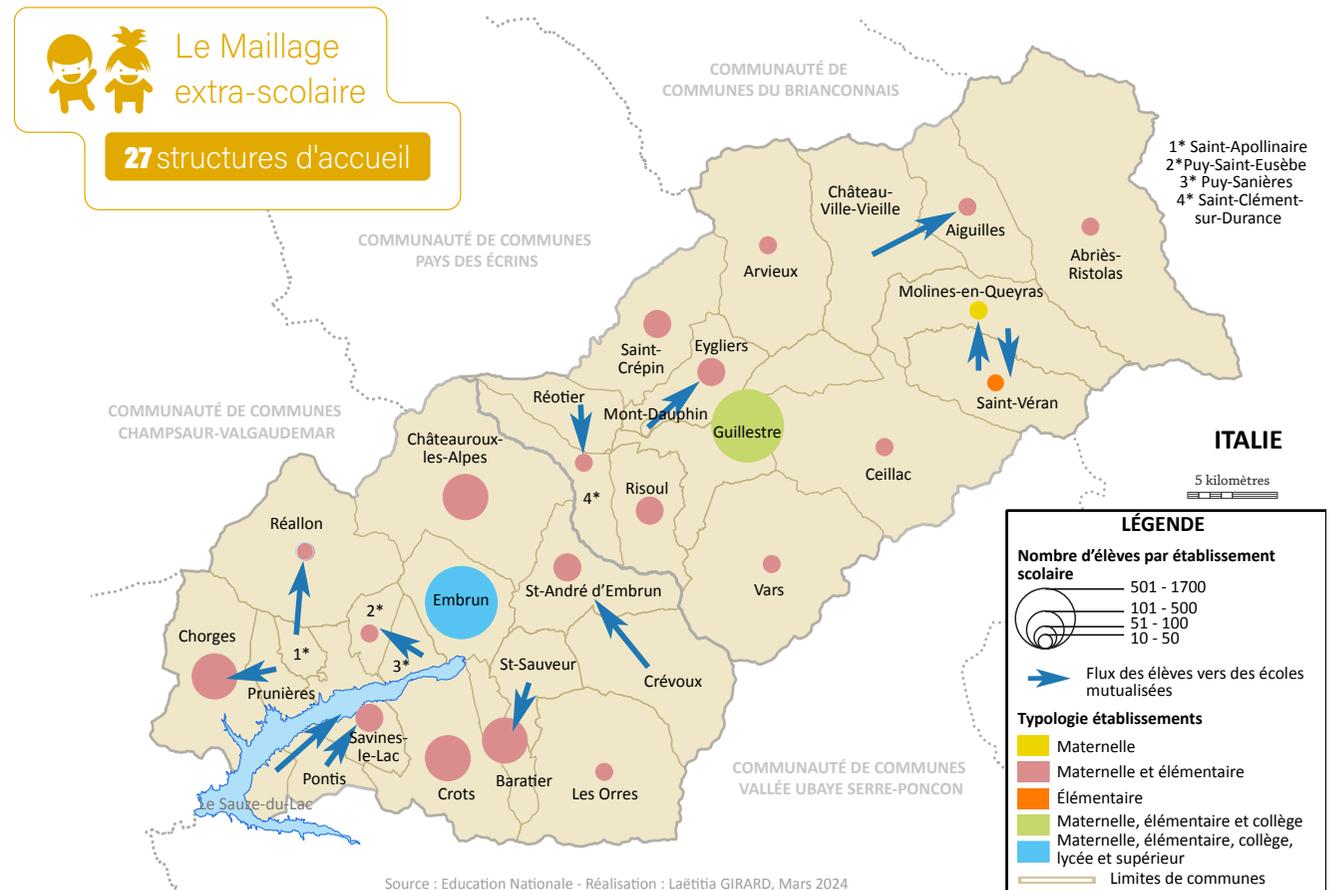
S'il existe un risque, lié à la démographie, de fermetures à l'avenir, le maillage scolaire et extra-scolaire est important et homogène :

- ▶ 22 des 32 communes accueillent au moins un établissement scolaire
- ▶ Le territoire compte au total 31 établissements scolaires dont :

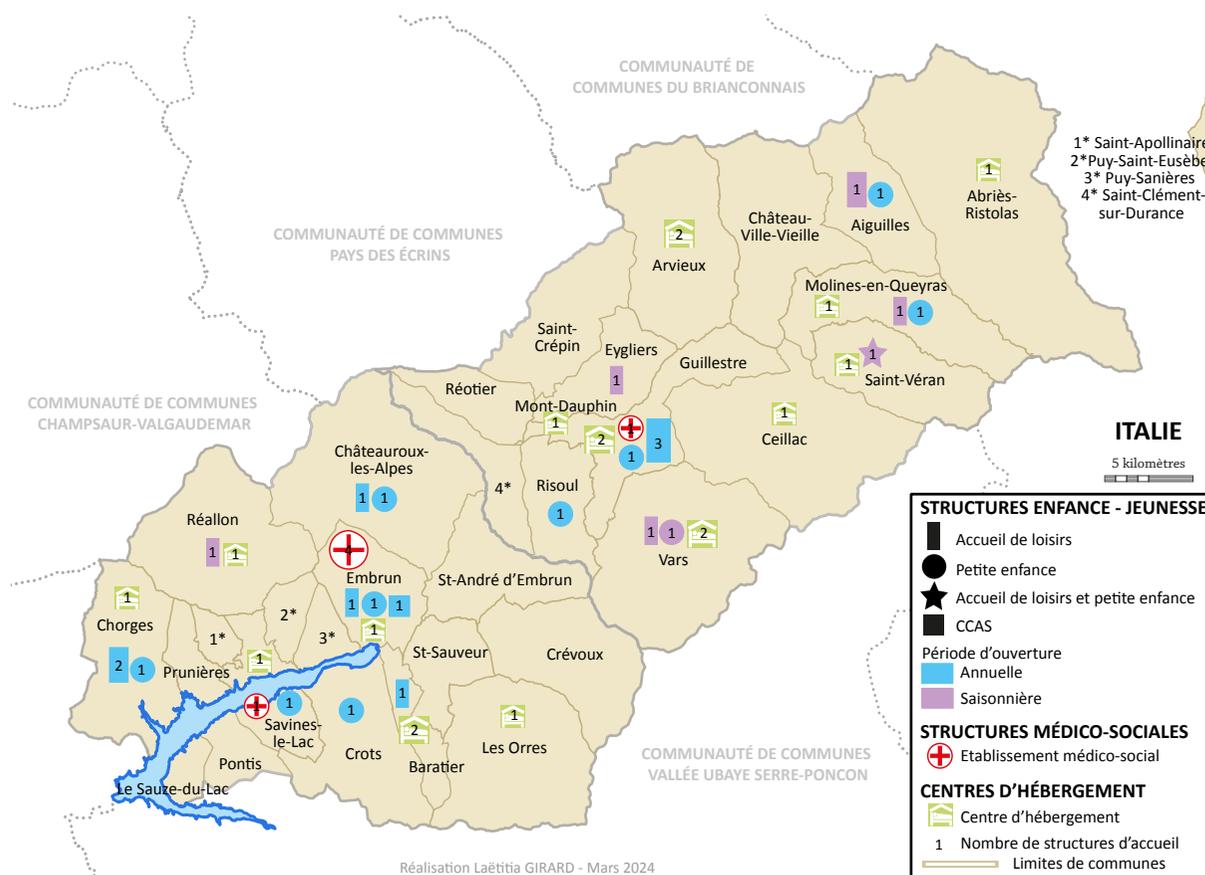
- 27 écoles maternelles, élémentaires et primaires, bien réparties au sein des deux intercommunalités (14 CCSP et 13 CCGQ)
- 2 collèges, un dans chaque intercommunalité
- 2 lycées à Embrun, dont un lycée professionnel le lycée Alpes et Durance et un enseignement supérieur avec 2 BTS.
- Soit au total 3555 élèves sur le territoire.



▼ Carte établissements scolaires du territoire et nombre d'élèves



- ▶ Le taux de couverture global d'accueil des jeunes enfants (0 à 3 ans) est de 72.7% contre 59.3% en national
- ▶ 14 des 32 communes comptent au moins une structure d'accueil enfance/jeunesse (crèche, micro-crèche, accueil de loisirs, centre de loisirs)
- ▶ Soit 27 structures d'accueil hors temps scolaire bien réparties sur le territoire (7 communes dans chaque intercommunalité) et en type d'accueil (11 accueils petite enfance et 15 accueils jeunesse).



Des structures d'accueil extra-scolaire

Le maillage tient compte des spécificités liées à l'histoire et à la géographie/topographie d'un territoire de montagne. Il est à la fois communal (CCAS d'Embrun, salle des jeunes de la ville d'Embrun), communautaire (SIVU les Loulous, pour Châteauroux-les-Alpes, Baratier, Crots, SIVU du Haut-Guil), intercommunal (service jeunesse de la CCGQ) ou confié à des associations (Euroscope, association culturelle sociale et sportive du Queyras).

▲ Carte des structures d'accueil extra-scolaire
 ◀ Saint-Crépin, école primaire



La prise en charge de type soins-études est également possible au sein de l'établissement le Futur antérieur à Embrun (adolescents atteints de troubles psychiques) et de l'institut médico-éducatif de Savines-le-Lac au Centre Jean Cluzel.

Le départ des jeunes à l'extérieur du territoire pour effectuer leurs études supérieures n'est pas une fatalité mais une priorité inscrite au cœur du projet de territoire. Celui-ci fort de sa tradition d'enseignement (centre historique de l'enseignement dans les Hautes-Alpes et exemple en France cité jusqu'à la fin du XIX^e siècle), œuvre au renforcement de deux spécialités :

► **Les métiers du tourisme** en lien avec l'IUT des métiers de la montagne à Gap. Le BTS tourisme d'Embrun, réputé en France, vient d'ouvrir une Licence Professionnelle Tourisme en alternance (pilote en ce sens).

► **Les métiers du bois** avec la formation du lycée professionnel Alpes Durance avec son double cursus « ski et bois », le BTS systèmes constructifs bois et habitat, les formations diplômantes du Gabion (ouvrier spécialisé du patrimoine et éco-construction) sont reconnues et accueillent des jeunes de toute la France.

Elles vont être complétées par le projet de

Haute-école du Bois porté par la Communauté de communes du Pays des Écrins avec les collectivités voisines. Ainsi Embrun pourrait accueillir sur le site de Chauveton (ancienne propriété de la Banque de France) une partie des équipements de ce campus européen des métiers du bois et de la forêt.

Le territoire travaille donc à l'accueil de familles et au maintien des jeunes, qu'en est-il des séniors ?



SÉNIORS ET BIEN VIEILLIR

+ 60 ans

35% de la population

Le vieillissement de la population est marqué :

En 2021, les + de 60 ans représentent plus de 34.5% de la population du territoire, donc plus que la moyenne départementale déjà élevée (32.7%).

Cette population vit bien souvent dans les communes de haute montagne (Crévoux, Réallon, Les Orres) ou les plus éloignées des centralités (Le Sauze-du-lac, Pontis). Elle est soumise à l'éloignement géographique : ainsi + de 60% des personnes âgées ne vivent pas à côté de leurs proches car soit les enfants ont changé de territoire pour le travail soit les retraités ont choisi de venir s'installer sur le territoire puisqu'ils y avaient une résidence tout en s'éloignant de leurs enfants. Cet éloignement est compensé par les réseaux de sociabilité et d'entraide en particulier dans le Queyras.

En tout cas, signe d'un relatif bien vieillir sur le territoire dans l'enquête éponyme menée auprès des personnes âgées celles-ci disent ne pas souffrir du sentiment d'insécurité.

◀ Embrun, les premières rencontres de la Haute-école du bois, visite de la chaufferie bois

Dans le cadre de ce diagnostic « Bien vieillir », trois besoins prioritaires ont été identifiés :

- ▶ Maintenir la mobilité des personnes le plus longtemps possible
- ▶ Adapter les logements (+ 40% de logements inadaptés et inaccessibles et environ 35% sans les accès indispensables eau, électricité, sans même parler de précarité énergétique)
- ▶ Conduire et développer des actions de prévention et d'animation en direction des aînés et des aidants.

Des politiques sont d'ores et déjà à l'œuvre, tel que le portage des repas à domicile au sein de la CCGQ et d'une partie des communes de la CCSP. Parallèlement, des associations caritatives (cinq sur la seule commune d'Embrun) distribuent des paniers repas (une cinquantaine de bénéficiaires sur le territoire).

De même, concernant les services d'aides à la personne, des services sont mutualisés à l'échelle du territoire, ainsi l'association « Vivre sa vie chez soi » (VVCS) de l'Argentière-la-Bessée propose un accueil de jour itinérant dans le Guillestrois-Queyras et à Embrun. Réciproquement, l'équipe mobile de gériatrie de l'hôpital d'Embrun intervient sur les deux Communautés de Communes.

Dans le cadre du projet « Bien vieillir », des tests de service ont eu lieu, concernant une aide pour les démarches administratives, la santé, la culture et les loisirs. Ainsi une visite de Mont-Dauphin puis de la cathédrale d'Embrun ont été un succès, ainsi qu'une rencontre atelier en lien avec les savoir-faire de restauration du patrimoine : un atelier enluminure.

▶ Embrun, atelier enluminure intergénérationnel

Il apparaît que les personnes les plus âgées du territoire sont les plus isolées et en demande de médiations culturelles et patrimoniales si le transport est organisé.

L'offre de soins constitue globalement un point fort du territoire qui présente une densité de médecins généralistes bien supérieure à la moyenne en France métropolitaine, fruit de la politique menée sur le territoire : 26 médecins pour 1000 habitants contre 6 en moyenne en France.



▲ Chorges, antenne France Services

L'accès aux services de proximité est satisfaisant à la faveur d'un maillage de l'ensemble du territoire qui compte deux France Services principaux (Embrun et Guillestre) et trois antennes (Chorges, Savines-le-Lac et Aiguilles). Un réseau d'agences postales est mutualisé avec d'autres services tels que les bureaux d'information touristiques du Guillestrois-Queyras, la bibliothèque à Crots ou l'accueil du Pôle XX^e à Savines-le-Lac.



Il en va de même pour les kinésithérapeutes et les infirmiers, en lien avec la vocation sportive du territoire. Si le territoire n'est pas un désert médical, on observe un manque de certains spécialistes: dentistes, ophtalmologistes, dermatologues, orthophonistes, gynécologues, psychiatres, cardiologues.

Les structures de soins sont bien réparties. Chaque Communauté de commune dispose d'un hôpital local (Embrun et Aiguilles) rattaché à la direction commune du Groupement hospitalier des Alpes du Sud. Le Centre hospitalier d'Embrun propose des consultations avancées en soins spécialisés pour un suivi.

Ces structures de soins sont récentes (maison de santé d'Aiguilles, de Vars, ou des Orres) en cours de rénovation (projet du nouvel hôpital d'Embrun) et de création (maison de santé de Guillestre).

Le diagnostic, lié au vieillissement de la population fait état d'un manque de structures d'hébergement pour les personnes âgées et ce malgré leur nombre important (3 structures et 206 places sur la seule commune d'Embrun).

En revanche, celles-ci travaillent en réseau de manière exemplaire sur le territoire (EHPAD de Savines-le-Lac, Embrun, Guillestre, Aiguilles).

En conclusion, concernant la démographie, les trois catégories de population (familles, jeunes et seniors) constituent un enjeu du projet de territoire. Ces enjeux vont orienter la politique des publics du futur service Pays d'art et d'histoire : prioriser les familles et les jeunes (secteur éducatif), mais sans oublier tous les âges de la vie, dont la petite enfance et les seniors, qui n'ont pour le moment pas fait l'objet d'attention particulière et constituent donc un nouveau champ à couvrir.

Pour compléter le portrait de territoire, quelle est la situation de l'emploi ? La composition et l'évolution du tissu économique local ?

L'offre d'action sociale et médico-sociale est importante et relativement diversifiée sur le territoire. Si elle laisse quelques zones blanches et demeure insuffisante par rapport à la demande (hébergement), elle est bien prise en compte par les collectivités, professionnels et associations qui innovent et inventent de nouvelles formes d'interventions (itinérance, équipe mobile, etc.).



◀ Guillestre, chantier de la maison de santé, François Dufayard architecte

2.2 Économie

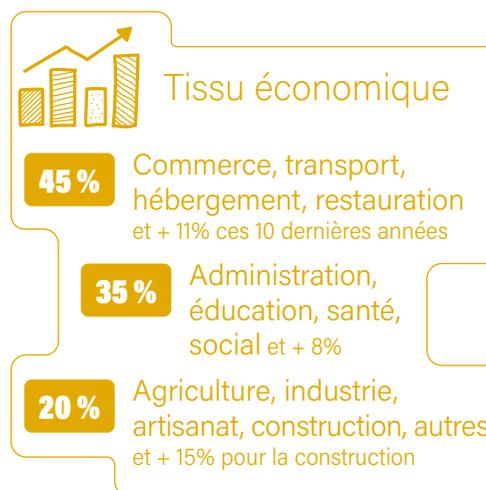
UN TERRITOIRE QUI SE DISTINGUE PAR SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE

En 2021, l'économie du territoire représente environ 20% de l'économie du département des Hautes-Alpes.

| | Territoire SPGQ | Hautes-Alpes |
|----------------------------|-----------------|--------------|
| Nombre emplois | 10 000 | 58 262 |
| Nombre établissements | 4 160 | 23 300 |
| Dont établissements actifs | 1 711 | 7 486 |

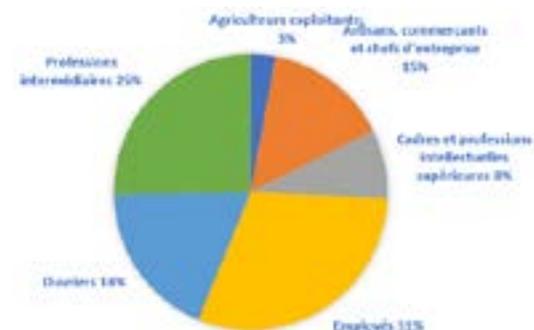
Les indicateurs suivants attestent d'une dynamique économique locale et croissance soutenue de l'emploi :

- ▶ 103 créations d'entreprise en 2021 sur la seule commune d'Embrun
- ▶ 36.9 entreprises pour 100 habitants sur le territoire contre 21.7 dans les Hautes-Alpes
- ▶ 26 commerces de proximité pour 1000 habitants contre 11 pour les Hautes-Alpes
- ▶ + 7.6% du nombre emplois soit + 433 emplois en 10 ans de 2010 à 2020
- ▶ 7.8% chômage en 2020 (seulement 5.3% dans le Guillestrois-Queyras) inférieur aux taux national 9.1% et départemental 9.7%.



Synthèse de l'économie du territoire

- Un tissu économique porté par le tourisme, capable de résilience.
- Celui-ci génère 70% de l'activité économique du territoire
- Une économie essentiellement non délocalisable
- Tertiaire à 80% (commerce, transport, hébergement, mais aussi administration, éducation, santé)
- Conservation d'une économie liée à l'exploitation des ressources de la montagne (agriculture, bois, artisanat)
- Spécialisation dans ses domaines porteurs : le territoire comme « triangle d'or » du département pour les savoir-faire et métiers du bâtiment.



▲ Population active par catégorie socio-professionnelle
 ◀ Châteauroux-les-Alpes, épicerie des Lys, meilleure épicière de France en 2023



Le territoire comprend 15 zones d'activités économiques avec une bonne répartition géographique sur une dizaine, - soit 1/3 - des communes du territoire.

La structure de l'économie locale, essentiellement touristique, se caractérise par une moindre dépendance à l'offre de foncier en zone d'activité économique.

Parmi les zones en gestion communautaire, les projets d'extension des ZAE Entraigues III (Embrun) et Grand'Île Nord (Chorges) devraient permettre d'accueillir les activités productives en développement (entreprises du BTP, gros œuvre et second œuvre). De même dans le Guillestrois-Queyras, des lots sont encore disponibles dans les ZAE de la Viste (Ceillac) et de Jassaygues (Abriès-Ristolas) : de nouveaux lots vont être prochainement proposés dans l'extension de Saint-Crépin ou encore dans celle de Guillestre.

Les zones d'activités présentent une vocation économique assez claire et bien différenciée : principaux pôles commerciaux (Embrun-Baratier et Guillestre), artisanat, construction, industrie (Ceillac, Abriès-Ristolas, Saint-Crépin, Chorges), et des espaces spécialisés filière bois, filière nautique (Pra-Long et baie Saint-Michel).

Deux filières économiques liées à l'exploitation des ressources de la montagne (là encore, filières locales non délocalisables) connaissent malgré leur fragilité et sensibilité aux différentes transitions et mutations socio-économiques des signes positifs et des perspectives d'avenir.



LE POTENTIEL D'UNE PETITE AGRICULTURE DE MONTAGNE AU CŒUR DES ENJEUX ALIMENTAIRES

La préservation de l'agriculture de montagne et des terres agricoles est au cœur du projet de territoire : de la nouvelle charte du Parc naturel régional du Queyras en particulier, mais également du SCoT de Serre-Ponçon appuyé sur un diagnostic et une stratégie foncière agricoles.

Le secteur agricole du territoire possède les caractéristiques d'une agriculture de montagne :

- ▶ Une altitude moyenne élevée supérieure à 900m
- ▶ Des secteurs en altitude avec de fortes pentes rendant difficile la mécanisation
- ▶ La prépondérance d'activités d'élevage extensif adaptées aux fortes contraintes environnementales (altitude, pente, rigueur hivernale, faible surface cultivable) ; lesquelles ont façonné les paysages et contribué au maintien des milieux ouverts
- ▶ Des surfaces agricoles qui représentent plus de 50% de la superficie du territoire (+ 56% dans le Guillestrois Queyras et 49% à Serre-Ponçon).

◀ Guillestre, Maison du Roy, menuiserie Bérard



Une agriculture de montagne

50 % de surface agricole
dont 97% en élevage

319 exploitations

Cette agriculture de montagne est à l'origine de la qualité des paysages qui se caractérisent par la complémentarité entre espaces d'altitude et fonds de vallée : la plaine agricole permet une diversité de culture (céréales, fourrage, maraîchage) et fournit les ressources pour les troupeaux l'hiver; les espaces intermédiaires (forêt, adrets cultivés, coteaux viticoles) accueillent les pâturages d'intersaison; enfin les pelouses d'altitude sont les secteurs privilégiés des estives.

Actuellement le territoire totalise 319 exploitations actives soit plus de 20% des exploitations des Hautes-Alpes.

L'élevage est la principale filière locale (97% des surfaces dédiées à l'élevage) avec une prépondérance de la filière ovin viande et une double orientation de la filière bovin viande et lait. Ces dix dernières années, on note un renforcement de la filière ovin caprin et une légère baisse de la filière bovin.

La majorité des exploitations du territoire est engagée dans une démarche de qualité, de valorisation et de diversification des productions, que ce soit :

- Les certifications en agriculture biologique, qui sont en hausse. Multipliées par 3 en 10 ans, elles représentent près de 50 exploitations et de 20% de la surface agricole en bio sur le territoire de la CCSP.

► Châteauroux-les-Alpes, J. Jacques Daubert, apiculteur « Esprit Parc »



► Les Indications géographiques protégées, 5 types d'IGP : Agneau de Sisteron (qui bénéficie aussi d'un label rouge), vins des Hautes-Alpes, Génépi des Alpes, Pomme des Alpes de Haute-Durance et Miel de Provence. Chaque année, des distinctions récompensent ces IGP au salon de l'agriculture à Paris.

► « Hautes-Alpes naturellement », la marque déposée par la chambre d'agriculture 05.

► « Bienvenue à la ferme », le réseau national pour l'accueil à la ferme et la vente directe.

L'agriculture locale bénéficie d'une partie de terres agricoles à haute valeur agronomique et d'un solide réseau d'irrigation. Elle présente une diversité de productions à forte valeur ajoutée en lien avec les enjeux alimentaires : le maraîchage, la viticulture, les petits fruits, les plantes aromatiques et l'apiculture.

Ces productions diversifiées sont propices aux circuits courts en progrès (dynamique des AMAP, marchés, vente à la ferme, livraison à des détaillants, restaurants). Cette logique de proximité est encouragée par les collectivités et par le Parc naturel régional du Queyras dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) et le programme « De la terre à mon assiette » auprès des écoles et de la restauration collective.



L'enquête réalisée dans le cadre de la stratégie foncière agricole sur Serre-Ponçon, l'engagement des Parcs, les nombreuses initiatives exemplaires des agriculteurs attestent du potentiel du tissu social agricole, porteur d'une agriculture de montagne exemplaire :

- ▶ Près de 40% des exploitants de Serre-Ponçon expriment leur volonté de poursuivre le développement de leur exploitation : recherche active de terre, extension de l'exploitation et/ou de bâtiment agricole ou développement d'activités de diversification (accueil touristique, production d'énergies renouvelables).
- ▶ Les exploitations ayant des activités de diversification sont en hausse de 31% ces 10 dernières années.
- ▶ La démarche en cours d'AOP pour le Bleu du Queyras va soutenir et valoriser durablement l'agriculture locale.
- ▶ L'abattoir des Hautes-Vallées, véritable réussite locale, travaille actuellement sur une nouvelle piste d'activité : tannage naturel et végétal pour la valorisation des peaux de mouton et l'artisanat du cuir associé (mégisserie).
- ▶ Les pratiques agro-écologiques des agriculteurs locaux sont récompensées dans le cadre du concours national des

« prairies fleuries ». Deux exemples : la ferme du Bayle à Réallon ou le GAEC Val d'Azur à Arvieux.

- ▶ D'autres initiatives originales : la ferme de Samuel à Crévoux dont le lait sert à la fabrication des fromages bio de Château-Queyras et son dernier-né le gruyère d'alpage produit sur place ; Alpes mohair, élevage atypique de chèvres angora etc.

L'agriculture locale, petite agriculture de montagne, subit les impacts et aléas du changement climatique, mais elle sait se saisir d'outils et d'opportunités tels que :

- ▶ Les Associations foncières pastorales pour pallier les manques de terre et à la petite taille d'un parcellaire morcelé et dispersé
- ▶ Le potentiel que représente la procédure des biens réputés vacants et sans maîtres
- ▶ La création de zones agricoles protégées (Baratier et Abriès-Ristolas)
- ▶ L'accompagnement de la filière par le réseau des partenaires, à l'image des fiches-conseils réalisées par le CAUE et la Chambre d'agriculture concernant les bâtiments agricoles : les matériaux dans les constructions, urbanisme et installation agricole, construire avec le paysage, bâtir avec le solaire



- ▶ La demande sociétale d'une alimentation saine naturelle et locale
- ▶ L'économie circulaire portée par les collectivités.

Le territoire est agricole mais également forestier, gestion des ressources fourragère et forestière ayant toujours été menées de façon conjointe au cœur d'une économie et d'un écosystème agro-sylvo pastoral complet.



◀ Bleu du Queyras, en cours de certification AOP

▲ Molines-en-Queyras, alpage à vaches

▲ Cueillettes et prix du salon de l'agriculture pour le Plantivore

DE LA SYLVICULTURE À LA FORÊT MULTIFONCTIONNELLE

La forêt couvre près de 50% de la superficie du territoire. Un taux bien supérieur à la moyenne nationale (31%) et dépassant également le taux de boisement départemental (41%).

Il s'agit donc d'un territoire forestier, mais qui ne l'a pas toujours été.

À la fin du XIX^e siècle, au moment de l'apogée du système agro-sylvo pastoral et du début de l'industrialisation le territoire atteint un minimum avec 10% seulement de surface boisée. L'érosion et les crues torrentielles sont alors exponentielles : le service de Restauration des terrains de montagne (R.T.M.) naît sur le territoire de l'Embrunais particulièrement exposé à un régime de laves torrentielles dévastatrices.

Entre 1860 et 1914, l'État procède à une campagne de reforestation massive à l'origine des forêts d'aujourd'hui plantées de mélèzes et pins noirs d'Autriche.

La forêt locale est en effet composée de 80% de résineux avec une prédominance du mélèze favorisé par l'Homme, de 5% de feuillus et de 15% de mélange résineux/feuillus.

Depuis le Moyen Âge au moins, l'exploitation de la ressource forestière et du mélèze en particulier (réputé bois d'œuvre de qualité) est un pilier de l'économie locale (les radeliers, les vues de l'archevêque d'Embrun sur la forêt de Boscodon, etc.).

Aujourd'hui, dans le contexte du changement climatique, de la transition écologique, de la hausse du coût de l'énergie et des transports, la filière bois représente un véritable atout d'une filière productive locale et durable.

► Le mélèze, l'arbre de lumière, essence emblématique du territoire



La forêt

50 % superficie

80 % résineux



Elle représente plus de 50 entreprises et près de 130 emplois sur le territoire de la CCSP.

En raison des différents services rendus, qu'ils soient économiques (sylvicoles, pastoraux, touristiques), écologiques (biodiversité), environnementaux (puits de carbone, lutte contre les risques naturels), ou sociétaux (accueil des publics, éducation, santé bien être) la forêt est inscrite au cœur du projet de territoire des collectivités dans une approche multifonctionnelle et partagée :

- ▶ Développement de la filière bois avec ZAE spécialisée, plateforme bois de Pra-Long et parc à bois d'Eygliers classé Nf, zone naturelle réservée à l'activité forestière
- ▶ Plans de gestion et charte forestière dont les actions intègrent : la révision du schéma de desserte, le développement de la construction bois et du bois énergie, l'inventaire de la trame de bois morts et sénescents, etc.
- ▶ Schémas d'accueil (Boscodon-Morgon dans le cadre de du label « Forêt d'exception* », en cours pour le Mont-Guillaume et le Méale)
- ▶ Concertations citoyennes (forêt de Guillestre) et animations tout public : accueil du public en forêt avec visites

de chantiers pilotes, opération « Vis ma vie de bucheron »

- ▶ Pôle de compétences local : projet de la Haute école du bois et de la forêt
- ▶ Enfin, pilier d'une stratégie de développement y compris dans le cadre d'un nouveau tourisme annualisé et diversifié.



▲ Réotier, festival « Nature Connexion », 2023.

VERS UN NOUVEAU TOURISME

Une terre de tourisme

Le territoire apparaît comme une terre de tourisme dont la trajectoire s'est considérablement accélérée avec la création de la retenue de Serre-Ponçon en 1961.

Certes le tourisme ne fait pas partie des fonctions initiales assignées à l'aménagement (réguler la Durance, produire de l'électricité, irriguer et alimenter en eau potable la Provence) mais Yvan Wilhem, ingénieur visionnaire, père fondateur du projet, en perçoit, dès la fin du XIX^e siècle, tout le potentiel touristique.

Aujourd'hui, fort de sa double saisonnalité, le territoire progresse à un rythme de croisière comme destination touristique.

Les chiffres sont parlants :

- ▶ Serre-Ponçon à lui seul représente
 - Plus de 40% de la fréquentation estivale des Hautes-Alpes
 - 850 entreprises, 5000 actifs, 210 millions € de chiffre d'affaires, 30 000 passages quotidiens liés au tourisme à Savines-le-Lac au cœur de l'été
 - 1/3 des emplacements de campings, 1/4 des résidences de tourisme et 1/3 des villages vacances des Hautes-Alpes.
- ▶ Le territoire totalise
 - Plus de 6 millions de nuitées touristiques en 2022, soit + du tiers des Hautes-Alpes
 - Près de 150 000 lits touristiques marchands
 - Plus de 2 millions d'euros de taxe de séjour.

Les chiffres clefs du tourisme

6 millions de nuités

2 M€ de taxe de séjour

20 points d'accueils

Serre-Ponçon
1^{er} chiffre d'affaire estival 05

Depuis 2008, Serre-Ponçon bénéficie d'une convention avec EDF pour garantir la côte touristique (navigable) du lac.

En 2017 dans le cadre de la Loi Nôtre, l'organisation touristique du territoire s'est structurée autour de deux offices de tourisme intercommunaux et de trois offices de tourisme des stations de sports et loisirs de montagne (Les Orres, Vars, Risoul).

Près de 20 points d'accueil d'information touristique maillent le territoire.

Des stratégies d'accueil agiles et mobiles sont développées : tels les véhicules des offices de tourisme qui se déplacent à la rencontre des visiteurs sur les lieux de fréquentation touristique, le bateau office de tourisme (BOT) qui relie les plages de Serre-Ponçon ou l'écran géant mobile financé dans le cadre du programme Alcotra Terres Monviso.

En parallèle, le processus de digitalisation de la destination et de l'offre progresse : les activités sont désormais réservées et commercialisées en ligne en un clic sur les plateformes des offices de tourisme.

Enfin, des investissements et équipements structurants sont portés par les collectivités locales tels que le Centre aquatique d'Embrun, la Capitainerie de Serre-Ponçon, le stade de biathlon de Ceillac, ou le pôle Sport innovation des Orres.

Quelles sont les composantes de l'offre touristique du territoire ?

Une destination pleine nature

L'offre touristique du territoire offre un panel complet des activités de pleine nature, à tel point que la destination est volontiers choisie comme base-arrière d'entraînement des équipes nationales et du sport de haut niveau.



On y pratique :

- **La randonnée pédestre.** Avec 150 itinéraires de randonnée de la petite à la grande boucle, disponibles en ligne sur les sites « Rando Serre-Ponçon » et « Chemin des parcs », du tour du Queyras (GR 58) au tour du lac de Serre-Ponçon (GR de Pays), le territoire est un paradis pour les randonneurs.
- **La randonnée VTT.** Plus de 500 km de sentiers VTT sur le périmètre de la CCSP et plus de 80 itinéraires pour tous les niveaux et toutes les pratiques (itinéraires VTT à assistance électrique, gravel, parcours enduro, bike parc,) sur la totalité du territoire.
- **La haute montagne, l'alpinisme et l'escalade.** D'un bout à l'autre, le territoire est équipé en sites d'escalade : Réallon, Châteauroux-les-Alpes, Saint-Clément-sur-Durance, Eygliers, Guillestre, Vars, et le Queyras. Sans compter les via ferrata de Château-Queyras et des Orres et la via corda de Ceillac (avec traversées en tyrolienne).



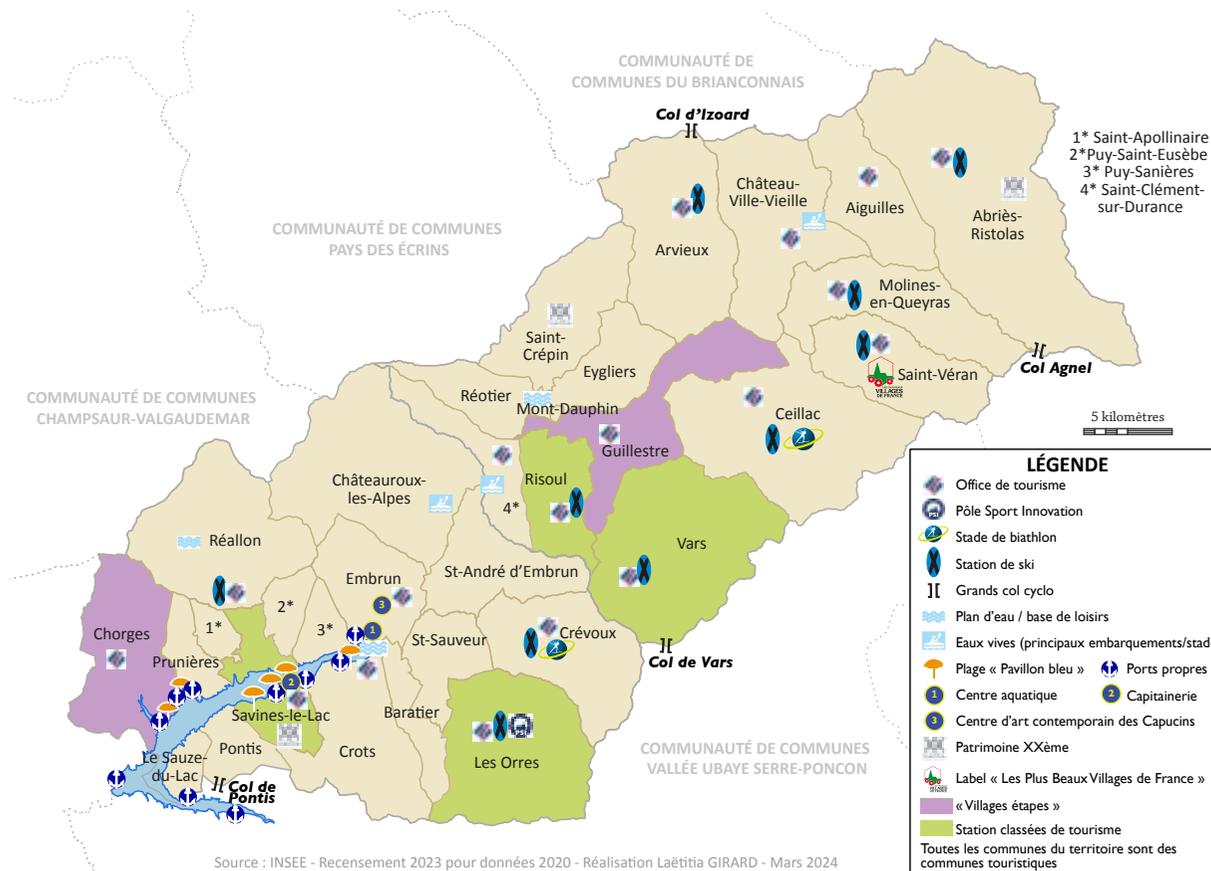
▲ Réallon, pistes de ski alpin



▲ Canoë-kayak sur la Durance



▼ Carte des équipements touristiques du territoire



► **Le ski alpin et les activités nordiques.** Avec une complémentarité des offres et des domaines à l'échelle du territoire entre grands domaines alpins, free ride, ski nordique, biathlon, itinéraires raquettes, etc.

► **Le nautisme sur le lac de Serre-Ponçon.** Kite, surf, voile, paddle.

Et entre les deux espaces temps, été/hiver, lac/montagne :

► **Le vélo.** En particulier le vélo tour Hautes-Alpes et le principe des cols réservés.

► **L'eau vive.** Sur le Guil et la Durance : canoë, kayak, rafting, hydrospeed.

Le territoire se positionne ainsi comme une terre d'événements sportifs dont plusieurs à rayonnement international : passage du Tour de France et du Giro, coupe du monde de ski de vitesse à Vars, Embrunman, Powerman, Outdoor mix festival, championnat de France de windfoil et kitefoil et championnat d'Europe jeune et junior à Serre-Ponçon, etc.

Les enjeux d'adaptation au changement climatique, de rénovation des hébergements existants et de gestion des flux touristiques (mobilité) invitent le territoire à innover et à bâtir un tourisme « 4 saisons » résilient et durable.





Écotourisme

9 plages pavillon bleu

62 prestataires marqués

UN CAP D'AVANCE

Le territoire innove en faveur d'un tourisme responsable, familial et de découverte globale.

Serre-Ponçon construit une destination nautique de haute qualité environnementale : ses berges aménageables (13 km seulement sur les 90 km de berges) comptent 9 plages « Pavillon bleu » soit la destination nautique la plus primée par ce label. Il est à ce jour le seul lac certifié ports propres.

Les socio-professionnels proposent des activités de pleine nature innovantes et décarbonées : vélo-foil, e-surf mais également swin car (4 roues électriques) à Crévoux dans le massif du Parpaillon.

Ils s'engagent comme prestataires porteurs des marques « Valeurs parcs » (50 dans le naturel régional du Queyras) et « Esprit Parc » (12 dans le Parc national des Écrins).

Ils développent un tourisme éco-responsable comme en témoigne l'action du camping le Petit Liou (éco-lodges) à Baratier, membre parmi 50 établissements en France du réseau « Sites et paysages ».

L'objectif est de ralentir et de s'émerveiller devant la beauté de la nature et de la montagne habitée.

Des boucles et offres thématiques sont construites, en voici trois exemples :

► **Les produits locaux et l'alimentation** : « ateliers consomm'acteurs » du Guillestrois-Queyras, randonnée gourmande des producteurs locaux

► **La forêt** : topo-guide sur la sylviculture « Les sentiers de montagne des forestiers », itinéraire touristique des abbayes chalaisiennes (ITAC), mais également les bains de forêt et la sylvothérapie. Avec des initiatives innovantes

telles que le festival « Game of trees » (Les Orres), le « Panorama tour » (Mont Guillaume, Embrun), « Nature connexion » (Réotier).

► **L'astronomie**. Avec les « Rencontres en ciel pur », festival d'astronomie à Saint-Véran, en présence d'experts et de scientifiques en particulier Étienne Klein cet été.

Le défi est celui de la sensibilisation des visiteurs au respect de l'environnement et de la montagne, d'où un positionnement de tourisme familial (Escape game nature), un travail en faveur de la reconquête du tourisme scolaire (classes de découverte) et du développement des activités et mobilités douces.

Il s'agit ainsi de proposer de nouvelles expériences touristiques, valables y compris comme activité de loisirs et de découverte pour les habitants.

Concernant les habitants du territoire, on a vu l'économie locale, qu'en est-il de la mobilité ?



▲ Saint-Véran, animation du festival « Rencontre en ciel pur »

ACTIFS ET MOBILITÉ

La topographie d'un territoire de montagne, sa trame urbaine et ses centralités, la structure de l'emploi (tertiaire) font que si les déplacements domicile-travail s'effectuent à 80% au sein de la collectivité, des échanges ont lieu avec les collectivités voisines.

Sans surprise, la majorité des flux externes s'effectuent avec l'aire gapençaise (pôle départemental) mais immédiatement en deuxième position ce sont les circulations Serre-Ponçon / Guillestrois-Queyras qui dominent.

Ainsi on comptabilise 10% des actifs de Serre-Ponçon en provenance du Guillestrois et 110 actifs de Serre-Ponçon qui vont travailler à Guillestre. La voiture est alors à 80% le mode de transport utilisé...

En conclusion, le portrait socio-économique dessine un territoire aux conditions de vie globalement favorables. Ses dynamiques démographiques et économiques impliquent un certain nombre de défis au cœur du projet de territoire de demain : habitat, logement, urbanisme, mobilité et transition écologique.

Pour compléter la carte d'identité du territoire, le profil socio-économique s'appuie sur un socle géologique et géographique commun et sur une unité historique depuis les temps les plus anciens et les premiers peuplements.



3 – UNE ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE ALPINE SPÉCIFIQUE

3.1 Une zone de contact géologique unique

Il y a 250 millions d'années, le continent unique la Pangée s'étire lentement (phénomène de la divergence) et laisse apparaître une mer d'abord chaude, salée et peu profonde comme en témoignent les terrains de gypse, que l'on retrouve de part et d'autre du territoire, par exemple dans le cirque de Bragousse (sous le Morgon) et au col de l'Izoard.

Les forces de divergence continuent, le sol s'enfonce (subsidence) accueillant une vie dans la mer profonde (rifting) et des animaux marins.

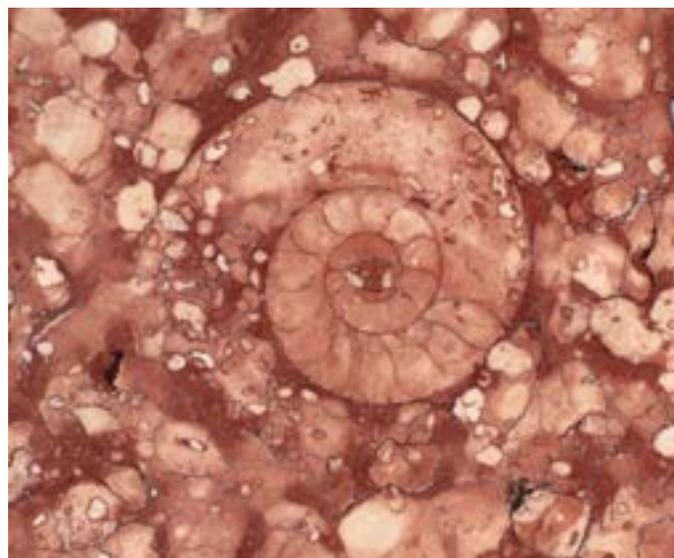
C'est de cette activité dont émanent les dolomies et calcaires locaux tels que les arêtes de calcaires claires de la Taillante dans le Queyras, la paroi de Barrachin à Saint-Crépin et la pierre de Guillestre, calcaire rose à ammonites dit « marbre » rose, que l'on retrouve d'un bout à l'autre du territoire, depuis les aiguilles de Chabrières en passant par Guillestre et Saint-Crépin.

Le territoire repose sur un même socle géologique. Situé au cœur de la zone de contact, il se caractérise par des roches témoins des grandes étapes de la formation des Alpes.

Il y a 160 millions d'années, le continent finit par se scinder en deux pour former un véritable océan, l'océan alpin qui sépare l'Europe de l'Afrique, la France de l'Italie.

À quelques kilomètres au nord du territoire, le site du Chenaillet dans le Briançonnais (sur les communes de Montgenèvre et Cervières), constitue ainsi un témoin unique de croûte océanique restée à la surface, aujourd'hui à 2000m d'altitude.

- ▶ Châteauroux-les-Alpes, poudingue
- ▶ Crots, gypses du cirque de Bragousse
- ▼ Guillestre, ammonite incrustée dans du « marbre » rose



Puis ces deux continents se rapprochent, entrent en collision, c'est la formation des Alpes, il y a 30 à 40 millions d'années.

S'est produit le phénomène de subduction : les roches les plus lourdes et denses retournent dans le manteau et subissent de fortes pressions (métamorphisme).

L'ensemble des paysages alpins emblématiques du secteur en résultent :

► **Les « schistes lustrés »**, caractéristiques de l'est du Queyras et du Piémont, témoins exceptionnels de la disparition de l'océan alpin. Ils sont visibles sur les sommets frontaliers du Mont Viso, du Bric Bouchet et de la tête du Pelvas.

► **Les roches plissées.** Ce sont les paysages de l'Embrunais, les flyschs à helminthoïdes (Mont Guillaume à Embrun, vallon du Rabioux et du Couleau à Châteauroux-les-Alpes) et le pli couché de Saint-Clément-sur-Durance, repris dans tous les manuels scolaires de sciences et vie de la terre. Deux phénomènes se sont conjugués pour former ce pli : l'empilement de roches sédimentaires, alternance de schistes et de grès qui résultent d'avalanches sous-marines et le plissement alpin (la chaîne montagneuse a plissé les roches en se soulevant).

► **Les paysages glaciaires** : la vallée en U de la Durance creusée par l'ancien glacier alpin qui allait jusque Sisteron, les lacs glaciaires (lacs de montagne). Et également les éléments de la moraine glaciaire : les roches moutonnées, les demoiselles coiffées (Château-Ville-Vieille, Châteauroux-les-Alpes, Saint-Clément-sur-Durance, le Sauze du Lac), ainsi que les verrous (Château Queyras) et terrasses fluvio-glaciaires (Mont-Dauphin, Châteauroux-les-Alpes et le roc d'Embrun).



► **Les terrains triasiques salifères** : le groupe des eaux minérales et climatiques du Plan de Phazy (sources de la Rotonde, de la Vigne et de la Fontaine Pétrifiante) ; les sources de Saint-André d'Embrun et de l'Île de Rousset² (lieu-dit La Font salée hameau disparu pour donner suite à la mise en eau du lac de Serre-Ponçon). Après son parcours le long de la faille géologique l'eau se charge de minéraux. Ce type de sources chaudes et salées est également présent à Arvieux (Les Moulins), à Saint-Appolinaire.

De gauche à droite et de haut en bas
Molines-en-Queyras, arête calcaire de la Taillante
Abriès-Ristolas, schistes lustrés
Le Sauze-du-Lac, demoiselles coiffées
Réotier, fontaine pétrifiante
Saint-Clément, pli couché

² Le Dr Marcel Lesbros montre que ces sources constituent un seul et même ensemble avec celles du Plan de Phazy.



3.2 Le steppique durancien queyrassin

Le territoire se définit par un climat spécifique des Alpes internes ou Alpes sèches, c'est-à-dire un climat d'abris, protégé des perturbations de l'ouest par le massif du Pelvoux et de l'est par le Mont Viso.

Les hautes vallées de la Durance et du Guil reçoivent peu de précipitations alors que les écarts de température sont forts. Elles abritent une végétation qui s'apparente aux steppes d'Europe centrale : les pelouses sèches qui ont justifié l'intégration du site dans le réseau Natura 2000.

Dans les adrets du Guil, ces pelouses hébergent la plus belle population de France d'Astragale queue-de-renard. D'autres éléments font la richesse du site, dont voici quelques exemples :

► **Les thurifères** de Saint-Crépin. La commune présente un peuplement remarquable de ce petit arbre au port tortueux présent au Maroc et en Espagne. On peut parcourir la thuriféraie à la découverte de spécimens pluri-centenaires.

► **Une faune et flore spécifiques** des adrets, coteaux de vignes et murs de pierres sèches telles que le lézard osselé (Prunières abrite la station la plus septentrionale) ou la fraxinelle.

► **Les prés salés** continentaux : les sources d'eaux chaudes évoquées permettent le développement de plantes halophiles particulières

► **Les adoux et ripisylves**, en particulier dans la zone de confluence de la Durance et du Guil, zone tressée propice au développement d'espèces spécifiques

► **La plaine sous le roc à Embrun** abrite la plus importante population de crapaud sonneur à ventre jaune de la Région PACA

► Enfin le site abrite **21 des 34 espèces de chauve-souris** présentes sur le territoire national. Celles-ci trouvent dans les pelouses, forêts et ripisylves des terrains de chasse de choix.

Au-delà de la géomorphologie d'un territoire sculpté par l'eau et d'une zone de contact encore en activité (activité sismique, glissement de terrain), ce qui est remarquable à l'échelle de l'arc alpin c'est une même entité spécifique, un même écosystème : le steppique durancien queyrassin.



De gauche à droite et de haut en bas
La confluence Guil-Durance
Embrun, plaine sous le roc depuis le chemin du bord du roc
Saint-Crépin, thurifères

4 — LE TERRITOIRE, HAUT-LIEU DE LA CULTURE ALPINE

Ce qui est proposé ici est de montrer l'unité historique du territoire au travers d'un aperçu de son évolution au cours du temps en six grandes étapes et repères et non une histoire complète de ce territoire :

- ▶ Préhistoire et protohistoire
- ▶ La romanisation des Alpes
- ▶ Un Moyen Âge rayonnant
- ▶ L'impact de la fortification moderne
- ▶ Le pic de la société agro-sylvo-pastorale fin XIX^e début XX^e
- ▶ L'entrée dans la modernité, seconde moitié du XX^e siècle

4.1 Préhistoire et protohistoire, jade et bronze alpins

Les perturbations liées à l'érosion des sols et à la couverture glaciaire rendent compliquée la localisation des occupations humaines anciennes en montagne.

Au néolithique, l'Homme « chasseur-cueilleur » se sédentarise, colonise la haute montagne et le pastoralisme se développe. Dans l'état actuel des connaissances, les premiers témoignages d'occupation sont datés de cette période sur le territoire. C'est le point zéro retenu par le musée dauphinois dans son nouveau parcours d'exposition, intitulé, « Alpes, 7000 ans d'histoires ».

Grâce aux travaux de Florence Mocci (Centre Camille Jullian CNRS-Aix Marseille université), plusieurs gisements et structures néolithiques, cabanes et enclos, ont été identifiés dans l'actuel Parc national des Écrins dans les proches vallées de

Freissinières et de l'Argentière. Le principe de comparaison permet de supposer la présence d'artefacts dans le secteur mais prospections et fouilles restent à programmer dans l'Embrunais et le Queyras.

L'archéologie définit le territoire comme un centre important d'extraction de roches : les carrières de jade alpin du Mont Viso sont à l'origine de grandes haches polies diffusées dans tout le secteur et au-delà dans toute l'Europe occidentale.

Entre 1500 et 2400 m d'altitude, la jadéite est extraite par blocs descendus en vallée, ces derniers sont transformés en hache par polissage. Les objets de jade, à haute valeur sociale, appartiennent surtout à la sphère religieuse et sont parfois intégrés à de riches tombes monumentales.

Ces haches sont présentées dans les musées européens. De beaux spécimens retrouvés sur le territoire (Embrun, Chorges) sont conservés dans les collections du musée Museum départemental de Gap.

De la même façon, à ce jour, à l'échelle des Alpes du sud, l'exploitation du minerai de cuivre est reconnue à Saint-Véran uniquement. Elle y est maîtrisée en une véritable industrie et alimente les trésors de bronze (objets et parures) présents en grand nombre dans les départements alpins. Ces dépôts de bronze constituent une spécificité territoriale³.

Cette activité est attestée dès l'âge du Bronze ancien (2100-1600 avant notre ère) par la tranchée des anciens scrutée par les archéologues dans le cadre du projet de Géo parc des Alpes Cottiennes (1993).

³ Voir le projet collectif de recherche qui étudie, à l'échelle régionale, ce phénomène de dépôt d'objets en bronze, sous la direction de Dominique Garcia. Sur 36 dépôts d'objets découverts, 27 sont localisés dans les départements alpins dont 16 pour les seules Hautes-Alpes.



▲ Chorges, grande hache de jade polie
▼ Réallon, extrait de la parure de bronze trouvée dans cette commune



Cette exploitation favorise l'apparition de cultures et de sociétés régionales reconnaissables par leurs objets et parures en bronze dont on trouve des exemples dans les différentes communes du territoire.

Les parures de Réallon constituent un ensemble remarquable soit plus de 265 pièces pour le dépôt des Truquets (torques, ceinture, boutons et anneaux).

4.2 La romanisation des Alpes

EBURODUNUM, MÉTROPOLE

Au début du 1^{er} siècle avant notre ère, le roi Cottius 1^{er} est à la tête d'un royaume transalpin qui comprenait 14 tribus dont sur le versant français des Alpes : les Caturiges, les Savincates et les Quariates.

Auguste en pleine conquête des Alpes choisit de le laisser à la tête de son domaine ancestral, tout en lui attribuant un statut privilégié de préfet militaire romain.

La stratégie est donc celle du maintien des élites alpines locales pour mieux les intégrer dans la romanité : accès à la citoyenneté, noms latinisés, exercices de magistrature ou sacerdoce religieux romains.

En témoigne l'inscription découverte aux Escoyères dans le Queyras en réemploi dans la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, qui nous renseigne sur un certain Albanus, lequel dirige sous l'autorité de Cottius II, une

zone qui comprend le territoire des Quariates, des Capillati, des Savincates, et des Bricianii. Mais également la stèle d'Aiguilles. Celle-ci évoque un nouveau citoyen romain, d'origine gauloise, de la tribu Quirina qui a acquis ce droit à la suite de l'exercice d'une magistrature municipale, vraisemblablement à *Eburodunum*.

Eburodunum devient une métropole : elle incorpore la cité des Quariates, le municipe de Chorges et supprime Cimiez (Cemenelum) à la tête de la province des Alpi Maritima.

Après la mort de Cottius II en 63, par le jeu des stratégies d'alliance, à la faveur de plus de deux siècles de paix romaine, et du fait de sa situation stratégique de carrefour sur la route des Alpes, la province des Alpes Cottiennes prospère et se développe.

Embrun est mentionnée pour la première fois par Strabon à l'entrée de la « terre de Cottius ». Dans l'historiographie, elle est répertoriée sous de multiples variantes : sur les Gobelets de Vicarello, comme mansio sur l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, etc.



Au-delà de l'agglomération c'est l'ensemble du territoire qui est structuré autour de la *Via Cottia per Alpem*.

LA VIA COTTIA PER ALPEM

La *Via Cottia per Alpem* est la partie alpine de la *Via Domitia* reliant Rome à Cadix. Strabon déclare que cette voie est la plus courte et la plus fréquentée entre l'Italie et la Gaule.

Sur la table de Peutinger, carte du XII^e siècle réalisée à partir d'une copie romaine du IV^e siècle sont mentionnés les noms des agglomérations et stations routières le long de la haute Durance. On reconnaît *Vappincum* (Gap), *Ictodurus* (La Bâtie-Neuve), *Caturigomagus* (Chorges), *Eburodunum* (Embrun) et Rama (Rame).

Les voies principales *viae publicae populi romani* servent au déplacement du service de poste impérial (courriers pour transmettre les ordres de l'Empereur) et des troupes.

Existe également tout un réseau de voies secondaires pour le transport des marchandises à dos de mulets en particulier dans les portions difficiles et de montagne. Les découvertes d'autels, de monnaies et d'établissements attestent de ces étapes et passages. Ainsi, l'autel de Mercure (p31), dieu des routes et des voyages fait mention de lui comme « Finitimus ». Il est découvert au lieu-dit Malafosse à Chorges, territoire limitrophe avec la province voisine. De même, des monnaies d'époque romaine différentes ont été découvertes à Pontis, lieu de passage. L'essor du territoire atteint son âge d'or au Moyen Âge avec le développement de l'archevêché d'Embrun et du commerce et transport des marchandises qui transitent par les hautes vallées.

◀ Arvieux, les Escoyères, inscription romaine en remploi dans la chapelle Sainte-Marie Madeleine

4.3 Un Moyen Âge rayonnant

UN ARCHEVÊCHÉ DES ALPES À LA MÉDITERRANÉE

Au XII^e siècle, l'archevêché d'Embrun, à la tête de sept diocèses suffragants, assoit sa puissance et son pouvoir et Notre-Dame du Réal représente le siège d'un vaste archevêché des Alpes à la Méditerranée.

Les archevêques d'Embrun constituent une puissante seigneurie ecclésiastique en lien étroit avec la papauté dans une zone stratégique et d'échanges intenses.

Véritables « portiers des Alpes », les prélats d'Embrun sont des personnages de haut rang (ambassadeurs, canonistes)⁴.

Leur pouvoir spirituel et temporel est important. Ils possèdent un ensemble de châteaux médiévaux le long de la Durance : Les Orres, Saint-Crépin, Vars, Risoul, Châteauroux-les-Alpes, Crots, Rame.

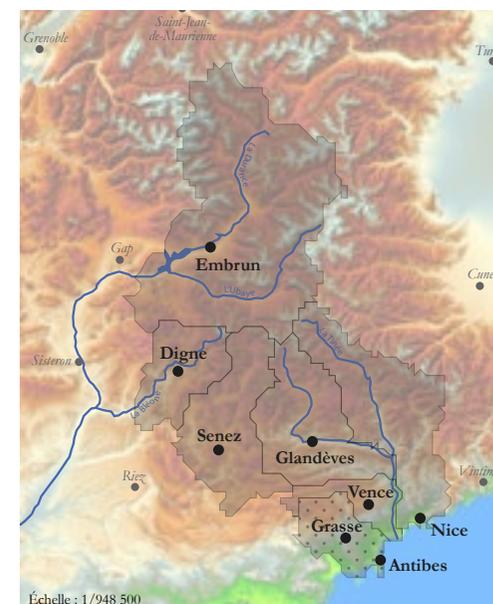
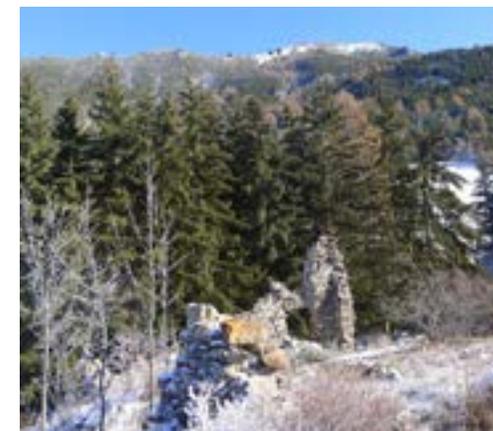
Si Guillestre constitue le fief principal de l'archevêque qui y transfère le siège du juge de la Cour au XV^e siècle, la Tour brune intégrée au palais archiépiscopal à Embrun incarne son pouvoir temporel. Elle fait face au donjon delphinal.

Le rayonnement spirituel s'exprime à travers l'architecture de la cathédrale elle-même, peu étudiée, peu connue ou tombée dans l'oubli et qu'un vaste programme de restauration vient récemment révéler.

Reconnue comme le plus beau monument religieux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la cathédrale d'Embrun est retenue dans les 18 sites en France qui ont bénéficié des financements « mission Bern » en 2020.

Historiquement, l'importance du pèlerinage de la fresque dite miraculeuse de Notre-Dame du Réal contribue à son rayonnement. Louis XI manifeste sa reconnaissance par de nombreux dons à la cathédrale d'Embrun. Cette richesse du chapitre cathédral s'illustre par les orgues historiques, aujourd'hui parmi les plus anciennes conservées.

Le trésor de la cathédrale, son ancienneté et la richesse de certaines pièces dont la collection d'ornements liturgiques et de pièces d'orfèvrerie témoignent du rayonnement spirituel de l'ancien archevêché d'Embrun.



- ◀ Charges, autel de Mercure
- ▲ Vars, vestiges du château
- ▶ Carte La province ecclésiastique d'Embrun vers 1250, des Alpes à la mer

⁴ Thierry Pécout, historien médiéviste, spécialiste de l'épiscopat en Provence, rappelle que Guillaume de Mandagout est un des plus grands canonistes médiévaux, à l'origine du Sixte, 1298.



DES COMMUNAUTÉS ALPINES ORGANISÉES

Au-delà du rayonnement de l'archevêché d'Embrun et de ses hauts dignitaires (archevêques devenus cardinaux et papes, personnages politiques) donc des élites et notables locaux, ce qui est remarquable c'est l'organisation des communautés alpines dans ces hautes terres du Dauphiné.

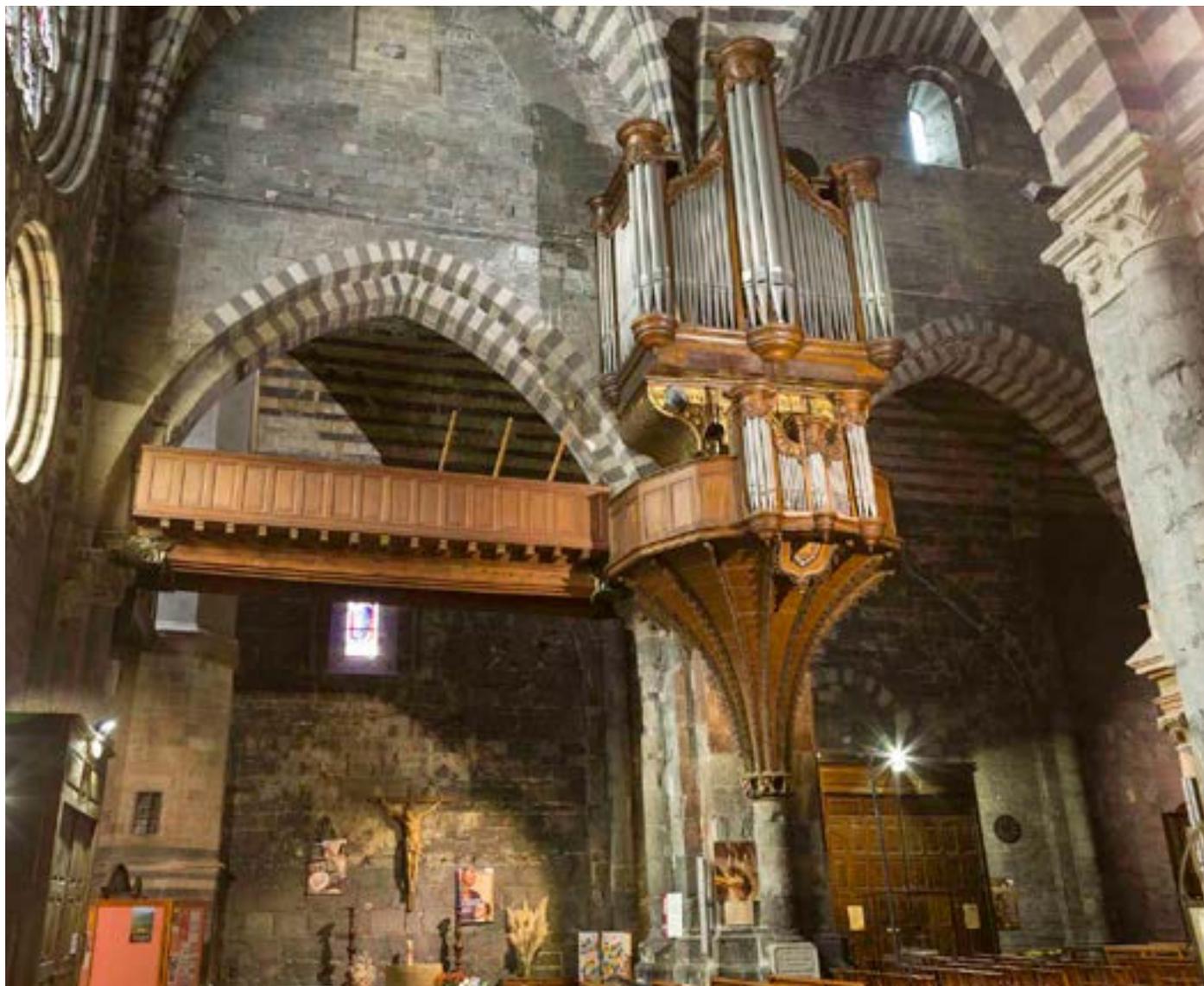
Les populations sont des marchands et migrants saisonniers qui exercent le commerce dans les grandes villes voisines ou places internationales.

Elles prennent part aux échanges, se caractérisent par un haut niveau d'instruction, une maîtrise du français, du latin et de l'écrit qui leur permettent de s'organiser pour gérer les ressources de la montagne en commun (troupeaux, alpages, forêts, bois, canaux, moulins, etc.).

Ainsi Bertrand de Deux (Deaux) archevêque d'Embrun concède dès le 16 octobre 1331 des « statuts organiques » en 23 articles qui fondent les droits de chaque communauté et les regroupements des communautés en « étapes » ou « escartons » d'Embrun, Chorges et Guillestre⁵. Malheureusement

► Embrun, grandes orgues de la cathédrale

⁵ Extrait de la publication des Archives départementales des Hautes-Alpes, *Des Hommes, une terre, une histoire... Les Hautes-Alpes*, 2002, éditions du Fournel



il ne reste guère de trace écrite de cette organisation, les archives de l'archevêché ayant en grande partie disparu.

De même le « mandement de Savines » couvre la totalité de la seigneurie du même nom, comprenant les communes de Réallon, Savines, Prunières, Puy Saint-Eusèbe et Saint-Appolinaire, via une première charte signée en 1316. Le mandement subsiste encore en partie aujourd'hui et possède trois forêts.

Ce sont les statuts des communautés briançonnaises, concédés par Humbert II lors de la Grande Transaction du 29 mai 1343 qui sont les mieux connus et ont eu le plus de retentissement. Celles-ci sont organisées en cinq mandements ou « Escartons » : deux à l'ouest, Briançon et le Queyras, deux à l'est, Oulx, Pragelas, Château-Dauphin.

Dans l'escarton du Queyras, un mobilier remarquable du XVII^e, conservé dans la mairie de Château-Ville-Vielle, l'armoire aux 8 serrures, qui, grâce à un ingénieux mécanisme, ne s'ouvre qu'en présence des 7 communes et du secrétaire, incarne cette organisation.

LA PREMIÈRE PERCÉE ALPINE

Le symbole de cet essor économique du territoire, lieu de passages et d'échanges intenses est le percement du tunnel de la Traversette, appelé aussi pertuis Mon Viso, à la fin du Moyen Âge.

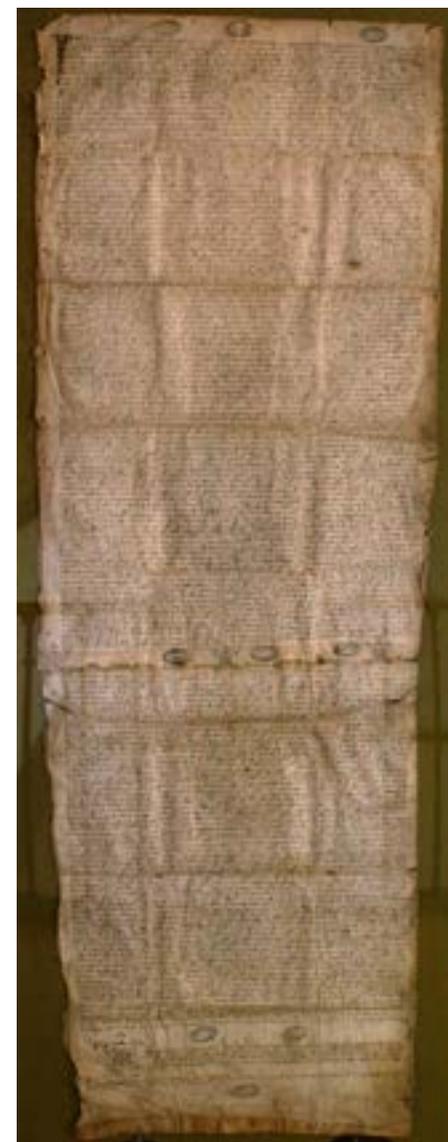
En 1475, le marquis de Saluces adresse une requête au roi Louis XI et lui demande une aide pécuniaire pour le percement de ce pertuis.

Les ouvriers se mettent à l'œuvre dès 1478 et en moins de deux ans, une galerie est creusée, de 72 m de long, assez haute pour les mulets chargés, les traîneaux et les charrettes.

Véritable exploit que ces travaux à une altitude de 2882 m ! L'objectif est, entre autres, de permettre le commerce du sel dont ont besoin les hautes vallées.

Les barques remontent la Durance par Savines où a lieu le déchargement et le comptage des sacs. À Savines, le sel est chargé sur des mulets qui le conduisent à Ristolas, charge-ment contrôlé à Crissolo.

Cette organisation de communautés transalpines ayant des intérêts commerciaux communs de fortes structures solidaires et réseaux est élevée au rang de mythe fondateur à partir du XIX^e siècle : la République des Escartons, estimée première République en France. Elle perdure plus de quatre siècles jusqu'à la Révolution française et imprègne la mémoire et la vie collective du territoire d'aujourd'hui.



► Briançon, charte des Escartons, 1343



Le tunnel de la Traversette, preuve bâtie s'il en est du rayonnement des vallées alpines au Moyen Âge laisse un patrimoine incomparable : «celle cave toute coupée en la roche était une œuvre vraiment royale et qui imitait les anciens romains»⁶.

Celui-ci est fermé par le duc de Savoie, cent ans plus tard, en 1588 pour donner suite à l'invasion du marquisat de Saluces par les troupes de Charles Emmanuel 1^{er} de Savoie.

Concernant l'époque moderne, ce qui fait l'unité du territoire c'est l'édification de la fortification moderne et la construction de l'État français à travers l'œuvre de Vauban.



▲ Abriès-Ristolas, fouilles du tunnel de la Traversette, 2014

⁶ Le Pertuis du Viso, Vaccarone L., Turin, 1881 cité par Thérèse Sclafert, dans sa thèse *Le Haut-Dauphiné au Moyen Âge*.

4.4 Vauban dans les Alpes

UNE PREMIÈRE CITADELLE MODERNE À EMBRUN

Vauban ne crée pas la fortification bastionnée apparue deux siècles auparavant en Italie (probablement à Vérone vers 1524) et en Europe. Embrun en constitue un des exemples en Dauphiné.

Dès la fin du XVI^e siècle, Embrun prend le statut de fortification d'intérêt public au service de l'État. Une première citadelle moderne est ainsi commandée dès 1581 par Charles de Lorraine, duc de Mayenne. Bâtie par les maîtres maçons Jean de Varèse et Jean de la Tour, la citadelle de plan centré étoilé, bastionnée, incorpore l'ancienne tour médiévale du palais delphinal (front sud-est de la ville).

Lesdiguières en 1589-1590 puis, de 1600 à 1615, Jean de Bonne, son parent, gouverneur d'Embrun, complètent la citadelle par la construction de bastions sur le front nord de la porte de Gap à celle de Guillestre à l'intérieur, puis, par d'autres bastions à l'extérieur de l'enceinte. Mais la citadelle est rasée en 1633 par arrêt du conseil d'État et les matériaux sont réutilisés pour fonder un couvent de pères Capucins sur le même emplacement.

L'INVASION DU HAUT-DAUPHINÉ ET VAUBAN DANS LES ALPES

Le duc de Savoie d'abord aux côtés de Louis XIV rejoint la ligue d'Augsbourg (coalition de souverains européens) que la politique expansionniste du Roi Soleil commence à excéder.

L'été 1692, à la tête d'une armée coalisée de 40 000 hommes Victor Amédée II de Savoie franchit le col de Larche puis passe le col de Vars. Guillestre est prise le 24 juillet, la ville

et son château sont entièrement détruits. Puis c'est au tour d'Embrun, au terme d'un siège de dix jours. Sur le passage pillages et destructions des villages sont systématiques. La destruction de Fort-Queyras est programmée, mais la forteresse est épargnée de justesse, en sacrifiant le village du Collet, volontairement incendié.

Face à l'ampleur des dégâts, Louis XIV dépêche Vauban dans les Alpes.

Vauban, parti de Namur le 30 septembre, se dirige sur Grenoble puis visite les ouvrages des Alpes du nord. Il arrive à Briançon par le col de Montgenèvre. Il ne fait pas le crochet par Fort-Queyras mais s'installe à Embrun avec son état-major.

C'est là qu'il met à jour ses projets de reprise et modernisation des fortifications pour le haut Dauphiné. Le château de Queyras est conservé étant *l'une des places du Roy les plus avancée vers le Piémont, laquelle seule serait capable de bien incommoder les barbets*. On doit notamment à Vauban le front bastionné qui double en contrebas le mur médiéval.

La fortification bastionnée est conçue pour des sites de plaine, en montagne Vauban doit innover.

En 1693, il écrit à son ami Catinat *cette frontière est si extraordinairement bossillée qu'il m'a fallu inventer un nouveau système de fortification pour en tirer parti*. Ainsi, c'est à Embrun qu'il dessine le premier modèle de tour bastionnée en fer à cheval pour une place des Alpes (projet du 9 décembre 1692). Projet revu à la baisse et non construit mais qu'il réalisera à Seyne et à Guillaume.

C'est pendant ce séjour initial qu'il fait la visite du plateau de Millaures, probablement sur les conseils de Catinat. Le projet de Mont-Dauphin est né, véritable ville neuve idéale.



MONT-DAUPHIN, ARCHÉTYPE DE LA PLACE-FORTE CLASSIQUE

Vauban, enthousiaste, déclare : *c'est l'endroit des montagnes où il y a le plus de soleil et de terres cultivées, il y a même des vignes dans son territoire, des bois, de la pierre de taille, du tuf excellent pour les voûtes et de la pierre ardoisine, de bon plâtre, de fort bonne chaux, de l'ardoise et du charbon de terre aux environs... [...] quand Dieu aurait fait exprès, il ne pouvait être mieux !*

Il conclut : *Je ne vois point de poste en Dauphiné ni même en France qui puisse lui être comparé.*



◀ Embrun, plan aquarellé anonyme de la citadelle, avant le siège de 1692
▲ Château-Ville-Vieille, vue sur Fort-Queyras



Les fortifications seront modernisées au cours des XIX^e et XX^e, avant leur déclassement. Mais ce qui distingue historiquement le territoire au XIX^e siècle, c'est l'apogée d'une civilisation agro-sylvo-pastorale dont Saint-Véran est l'emblème.

Mont-Dauphin incarne la construction de l'État, du « Pré carré » du Roi. La ville neuve hexagonale est la synthèse de 25 ans de construction de la frontière menée tambour battant depuis le chantier de la citadelle de Lille. Elle constitue le point d'orgue du règne de Louis XIV et de l'œuvre de Vauban.



▲ Mont-Dauphin, vues aériennes de la place-forte

4.5 Gens de l'Alpe

SAINT-VÉRAN, MODÈLE DE CIVILISATION

Ce mode de vie, dont les fondamentaux sont en place dès le Moyen Âge, atteint son apogée au XIX^e siècle avec le pic démographique. Au XX^e siècle, il devient un terrain d'étude privilégié.

Hippolyte Müller, né à Gap, multiplie les collectes dans le Queyras, ramène photos, objets, enquêtes. En 1906, il crée la première exposition du musée Dauphinois intitulée « Gens de l'Alpe » : habitat et mobilier queyrassin sont au cœur de l'exposition.

Quarante ans après, en 1947, Robert Doisneau, titi parisien, est envoyé à Saint-Véran pour le magazine « Regards ». En 2013, ses photographies donnent lieu à une exposition et un beau livre intitulé « Les Alpes de Doisneau ».

Puis se sont les ethnologues de la planète entière qui se succèdent : un ethnologue suédois pour le Nordiska Museet de Stockholm en 1950, un anthropologue américain pour la prestigieuse revue du National Geographic Magazine en 1959, etc.

Aujourd'hui, tout juste reprise en 2023, la scénographie du musée Dauphinois, « Alpains, 7000 ans d'histoire », conserve le noyau d'origine et les pièces principales consacrées à l'apogée de la civilisation alpine au XIX^e siècle : espace de vie, mobilier et art de vivre queyrassins (instruction, dentelle au fuseau, etc.).

À travers Saint-Véran, le territoire devient le parangon de civilisation agro-sylvo-pastorale, d'un habitat et d'un art de vivre à la montagne.



▲ Grenoble, muséographie du musée dauphinois : intérieur d'une maison de Saint-Véran



4.6. Serre-Ponçon, le chantier du siècle

Un des a priori sur le territoire, isolé, peu peuplé, et contraint par son milieu alpin extrême est qu'il se caractérise par un retard de modernité, comme figé dans ce système agro-sylvo-pastoral ancestral.

Or par bien des aspects, il s'avère pionnier ou comme projeté dans une modernité accélérée avec la création du lac de Serre-Ponçon. C'est le sens du parcours d'exposition, antenne de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) dédié au patrimoine du XX^e siècle de Savines-le-Lac. Les patrimoines associés seront présentés un peu plus loin. Ici, il s'agit de se concentrer sur l'échelle de Serre-Ponçon, « le chantier du siècle », sur le territoire.

Le chantier, titanesque, conduit en quatre ans et six mois est terminé dans les délais. Le barrage est constitué de 12 millions de mètres cube de matériaux pour ses parements et de 2 millions pour son noyau étanche.

Les moyens humains et matériels sont colossaux. De 300 pour les travaux préparatoires en 1952, le nombre d'ouvriers passe à 3 000 en juillet 1959.

Le chantier mobilise des engins encore jamais vus en Europe, importés des États-

Unis : 3 jumbos (marteaux piqueurs géants montés sur engins à chenille) et surtout 35 Euclids (en charge, chacun pèse 60 tonnes) qui se succèdent pendant près de 5 ans dans un ballet ininterrompu.

Des cités nouvelles sont créées : à Chaussetives pour loger 800 ouvriers célibataires, à Espinasses (288 logements) pour les cadres et ouvriers mariés, à Fontreyne au sud de Gap (50 logements).

Nous reviendrons sur l'architecture de l'usine barrage en elle-même, véritable cathédrale électrique. En parallèle, les infrastructures bâties sont gigantesques à l'échelle du territoire : ce sont plus de 50 kilomètres de route, 8 ponts et 14,5 km de voies ferrées franchissant 5 tunnels et 3 viaducs. En témoigne le pont de Savines-le-Lac, mesure presque kilométrique dans le paysage (924m de long).

Ce chantier est un véritable changement de paradigme pour le territoire, un saut culturel. En changeant le cours de la Durance c'est tout le cours de la vie de la vallée qui a changé. La vallée est projetée dans la modernité, mouvement continué ensuite par la construction des stations de ski.

On a vu les dynamiques démographiques et économiques, l'unité géographique et historique : qu'en est-il des équipements et de la politique culturelle du territoire ?

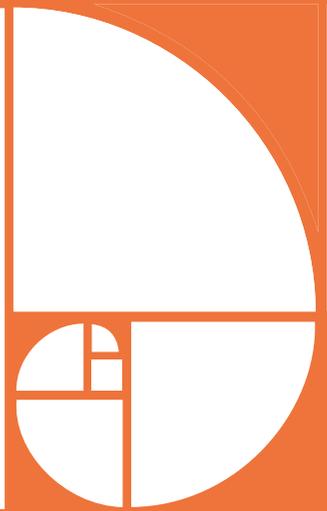
L'exposition « Superlatif » actuellement présentée par EDF sur le site de la Maison de l'eau et des énergies, au pied du barrage l'atteste, Serre-Ponçon constitue « l'aventure industrielle du siècle ». Il s'agit du plus important lac artificiel de France (1,2 milliard de mètres cube d'eau) et du plus grand barrage poids en terre de l'époque.

▼ Charges, viaduc de Chanteloube



▼ Rousset, crête du barrage de Serre-Ponçon





Vivre la culture
ET LE PATRIMOINE

1 – COMPÉTENCE ET POLITIQUE CULTURELLE

1.1 Des intercommunalités culturelles

Les deux intercommunalités ont inscrit la compétence Culture dans leurs statuts, sur des compétences complémentaires et/ou partagées :

- ▶ **Le patrimoine et l'aménagement culturel du territoire** à travers l'animation du plan de gestion patrimoine mondial de Mont-Dauphin et le travail en cours sur la zone tampon est une compétence obligatoire de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras ;
- ▶ **L'enseignement artistique** avec l'École de musique et d'art du Guillestrois-Queyras, et le soutien à l'enseignement artistique et musical en particulier (dumistes - musiciens intervenants - dans les deux intercommunalités, projet « Musique à l'école »).
- ▶ **La lecture publique** et le réseau des bibliothèques médiathèques « Serre-Ponçon à la page ».
- ▶ **La politique culturelle** avec l'organisation d'expositions artistiques toute l'année sur la mezzanine de la maison de Pays de l'Embrunais (lieu communautaire) et une communication mutualisée, programme des concerts et expositions de l'été sur le territoire de Serre-Ponçon.
- ▶ **Le soutien aux associations et évènements culturels** d'intérêt communautaire (axe partagé).

La politique culturelle est au cœur du projet de territoire.

1.2 Une politique d'excellence culturelle

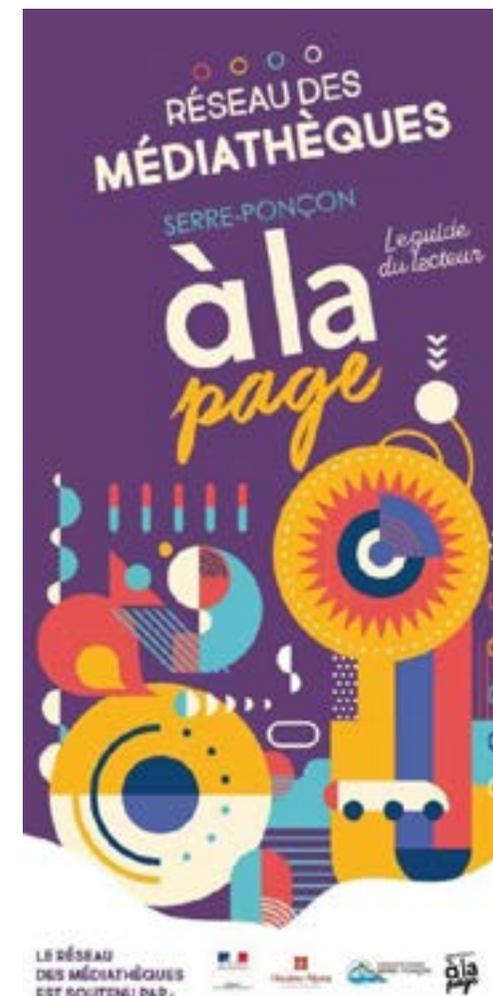
L'ambition culturelle du territoire s'affirme par un engagement fort, exemplaire dans chaque domaine :

- ▶ Le travail sur la zone « tampon » de Mont-Dauphin/ Briançon est pilote (cahier des charges) à l'échelle du réseau national des 12 sites majeurs Vauban
- ▶ L'enseignement artistique et culturel se distingue par une pédagogie innovante (méthode Mélody) et l'action culturelle intégrée
- ▶ Le réseau des médiathèques « Serre-Ponçon à la page » est pilote également pour le Département des Hautes-Alpes

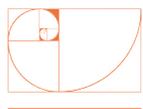
Cette ambition s'appuie sur une tradition de coopération culturelle transfrontalière France/Italie entre les deux intercommunalités depuis plus de trente ans. Parmi les projets les plus récents : la valorisation de la « La Route du Sel » 2006-2007, le Plan intégré territorial Terres Monviso 2018-2023.

Cette politique interculturelle devrait se poursuivre dans le cadre de la nouvelle programmation Alcotra Piter + Terres Monviso à venir, puisque l'axe Économie de montagne/Tourisme durable/Culture Patrimoine fait partie des trois axes retenus, aux côtés des priorités Changement climatique/Risques naturels et Social/Jeunesse pour la candidature.

L'audace culturelle du territoire se traduit par un budget Culture important pour des EPCI en territoire rural de montagne et en nette progression malgré le contexte de défis croissants permanents (risques naturels, transitions). En 2023, le budget intercommunal alloué à la culture dépasse 1 millions d'euros.



▲ Couverture du dépliant du réseau « Serre-Ponçon à la page »



Budget Culture Communautés de Communes
Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras :

CA 2021 | **642 791€**

CA 2022 | **872 999€**

CA 2023 | **1 016 168€**

Ce budget se décompose en trois postes principaux :

1. L'enseignements artistique
2. Le patrimoine (service Patrimoine et mission Vauban)
3. La politique culturelle (lecture publique et aide aux associations culturelles).

Ce sans compter les dépenses d'opérateurs culturels phares tels que le Centre des Monuments Nationaux sur le site de Mont-Dauphin ou le Centre d'art contemporain Les Capucins à Embrun.

Cet objectif d'excellence culturelle n'est pas contradictoire avec une culture de proximité, en partage, accessible à tous, grâce à un maillage important des communes elles-mêmes, des équipements, des réseaux, des associations en un mot d'une vie culturelle particulièrement riche et dynamique sur le territoire.

2 – LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

2.1 Les musées

DES ESPACES MUSÉOGRAPHIQUES QUI SE RÉINVENTENT

Le territoire présente une quinzaine d'espaces muséographiques et/ou d'interprétation. Ces espaces sont globalement bien répartis sur le territoire et offrent une richesse de thématiques que l'on peut regrouper en trois grands thèmes :

Architecture

► **L'espace muséographique de l'abbaye de Boscodon, sur l'art des bâtisseurs au Moyen Âge, à Crots.**

L'ART ROMAN. Ouverture 2018 : trois lieux rénovés, trois ambiances, trois thématiques. L'ancien réfectoire traite de l'art roman, des tracés régulateurs et du nombre d'or, des techniques constructives. La salle du chauffoir de l'histoire de l'abbaye de sa construction au Moyen Âge jusqu'à son occupation paysanne au XX^e siècle. L'ancienne cuisine enfin de l'histoire de l'association de la redécouverte de l'ordre de Chalais et de la renaissance de l'abbaye.

► **Le Soum, bâtie de 1641 sur l'habitat traditionnel, à Saint-Véran. ARCHITECTURE RURALE TRADITIONNELLE DE MONTAGNE.**

La maison, achetée, habitée et conservée par l'architecte Jacques Couëlle et sa famille dans les années 30 est aujourd'hui propriété du Parc naturel régional du Queyras, véritable musée de site, présentant mobilier, arts et traditions queyrassins. La valeur architecturale et patrimoniale du lieu des collections et leur conservation pose la question d'une protection au titre des Monuments historiques ?

► **Le XX^e, antenne du Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) sur le patrimoine**



▲ Crots, espace muséographique de l'abbaye de Boscodon
► Saint-Véran, animation dans la Maison du soleil

du XX^e siècle à Savines-le-Lac (2015). **ARCHITECTURES MODERNES ET ARCHITECTURES CONTEMPORAINES REMARQUABLES.** Le XX^{ème} présente les grands travaux d'aménagement de la montagne liés aux ouvrages de Serre-Ponçon et l'arrivée de la modernité avec le développement du tourisme.

Patrimoine naturel et paysage

► **La Tour du paysage à Embrun, espace muséographique du Parc national des Écrins.** Actuellement fermé pour travaux de l'archevêché. L'espace présente la géologie et la formation des paysages du secteur de l'Embrunais. **GÉOLOGIE**

► **Les frissons de la terre, l'espace géologique de Château-Ville-Vieille** qui retrace la formation des Alpes. Espace muséographique du PNRQ. **GÉOLOGIE**

► **L'Arche des Cimes à Ristolas, sur la biodiversité,** l'impact de l'Homme sur la biodiversité et la réconciliation. Espace muséographique du PNRQ. **BIODIVERSITÉ**

► **La Maison du soleil et de l'astronomie à Saint-Véran,** avec une scénographie permanente, des objets de collection et du matériel d'observation du Soleil. **ASTRONOMIE**

Vie en montagne

► **Le musée embrunais de la charcuterie à Crots sur le savoir-faire des maîtres charcutiers embrunais** partis à Marseille, Toulon, Aix-en-Provence et Nice

► **Le cellier de Saint-André d'Embrun.** Cellier témoin, propriété de la Communauté de communes de Serre-Ponçon

► **Le moulin d'Arvieux,** récemment restauré par le Parc naturel régional du Queyras

► **Le moulin de Crévoux,** à Praveyral, entièrement restauré par la commune

► **L'école de Pontis,** musée de site, aujourd'hui complété par un bar épicerie qui fonctionne bien

► **L'école d'Arvieux,** gérée par l'association Quey'Racines

► **Le musée des Orres.** Musée communal qui présente la vie en montagne et des objets des travaux agricoles en particulier.

Dans l'ensemble, il s'agit d'espaces muséographiques communaux, à l'exception de l'abbaye de Boscodon (association de loi 1901 donc propriété privée).

Par ailleurs, le Parc naturel régional du Queyras est propriétaire gestionnaire de quatre espaces muséographiques. Ces derniers, vieillissants pour certains, font l'objet d'une réflexion globale et d'un repositionnement en cours. Ainsi, l'espace géologique est voué à fermer, les conditions sanitaires (humidité) ne permettant pas le maintien d'une exposition dans le lieu. Le projet est celui d'un redéploiement selon une double approche renouvelée :



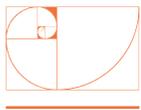
► **La création d'un géodrome** à Château-Ville-Vieille (carrefour entre le Queyras calcaire et schisteux) en plein air, dans le cadre du réaménagement de la voie sur berge du Guil et le renvoi sur plusieurs géo sites (Casse déserte, Cris-tillan, Bric Bouchet), via des randonnées pour tout niveau.

► **La création d'un nouvel espace géologique** intégrant de nouveaux contenus tels que l'hydrogéologie, la géologie et les matériaux de construction, la géologie et les risques naturels.

De même, la problématique de la rénovation thermique de l'Arche des Cimes est l'occasion de réinterroger la scénographie. Le Parc national des Écrins mène également une réflexion sur le déploiement de nouveaux modules d'interprétation sur les sites de Réallon et de Châteauroux-les-Alpes.

Bien répartis géographiquement et offrant une diversité de thèmes intéressante, les principaux espaces muséographiques du territoire sont au cœur d'une dynamique de repositionnement. L'interprétation du Pays d'art et d'histoire (projet de CIAP en réseau) contribuera à cette dynamique, par exemple avec un propos sur les matériaux de construction et le paysage construit, en complément de la géologie de la biodiversité et du patrimoine naturel valorisé par les Parcs, ou sur le patrimoine fortifié à co-construire avec le site de Mont-Dauphin.

◀ Arvieux, intérieur du moulin (PNRQ)



Nouveaux usages, usages mixés et mutualisations sont également à l'œuvre dans la dynamique des espaces communaux que ce soit à Pontis (musée bar épicerie), aux Orres (musée bibliothèque restaurant), ou à Saint-Véran (maison du soleil, observatoire).

Il n'y a pas de musée de France sur le territoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras. Le seul musée de France des Hautes-Alpes est le musée Museum départemental de Gap. Outre le mobilier du Queyras, le musée de Gap conserve d'importantes collections issues du territoire.

Une nouvelle salle d'histoire locale « Sacré Dauphiné » vient d'ouvrir. Elle valorise les diocèses d'Embrun et de Gap, dont le riche patrimoine encore en élévation de la cité archiépiscopale d'Embrun et la pierre marbrière locale, brèche de Guillestre ou de Chorges. Le CIAP de l'archevêché viendra prolonger et approfondir cette ouverture sur le territoire proposée par le musée de Gap.

Le musée de Gap, dans le cadre de son nouveau projet scientifique et culturel, souhaite renforcer son positionnement de musée de territoire. À l'avenir, la valorisation des collections et fonds locaux peut venir soutenir et nourrir l'interprétation Pays d'art et d'histoire (expositions temporaires, etc.).

► Gap, musée Museum départemental, salle « sacré Dauphiné »



2.2 Mont-Dauphin, monument national et patrimoine mondial

UN « INCUBATEUR DU PATRIMOINE »

Le Centre des monuments nationaux (CMN) gère un ensemble immobilier domanial¹ comprenant l'arsenal, la caserne Rochambeau, la poudrière et le corps de garde nord, les pavillons des officiers et de l'horloge, la lunette d'arçon, la batterie du Colifichet et des remparts, soit 261 037 m² sur le territoire de Mont-Dauphin.

Depuis 10 ans, la place-forte fait l'objet d'un important programme de restauration, avec plus de 6.5 millions d'euros de travaux engagés sur le charpente et toiture de la caserne Rochambeau.

Une enveloppe de 200 000€ par an est mobilisée pour des travaux de réparation de maçonnerie (remparts front nord et est, etc.), ainsi que des crédits d'entretien annuel, à hauteur de 78 000€ en 2024.

Le monument fait l'objet d'une programmation culturelle à la fois ambitieuse et diversifiée pour tous.

Depuis 2021, il accueille, dépôt d'une durée de 10 ans renouvelable, une exposition majeure pour le territoire : la « Bataille de Little Bighorn » par Ousmane Sow dans le comble est de la caserne Rochambeau.

Des rendez-vous famille sont proposés, jeu d'évasion « Escape au fort », visite théâtralisée « Michel et Michel, guides d'élite » par la compagnie Coincidence. Elles rencontrent un franc succès.

Des partenariats avec les opérateurs culturels du territoire sont tissés : exposition estivale à partir des fonds des archives départementales, « Musicales Guil-Durance », festival de danse « Vertical Eté », résidences d'artistes avec les associations locales « Bienvenue là-haut » ou « Rions de soleil », etc.

Enfin, des projets innovants sont mis en œuvre que ce soit :

- ❶ Des outils de médiations : l'enquête numérique d'Anne Mésia (mission de la stratégie, de la prospective et du numérique), Les Flâneuses, expérimentation 2024 de sièges mobiles anti-fatigue
- ❷ Ou une réflexion sur les nouveaux usages et nouvelles pratiques de l'architecture dans un lieu patrimonial : entrée de l'économie dans le monument et ré usage des cham-

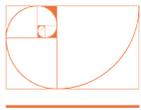
brées avec accueil d'une cave d'affinage des fromages ; réflexion sur un tiers-lieu et de nouveaux modes d'occupation temporaires dans les futures chambrées rénovées de la caserne Rochambeau.

Régie par le Centre des Monuments nationaux, la place-forte de Mont-Dauphin agit comme un véritable « incubateur du patrimoine » sur le territoire, avec une fréquentation qui a triplé en 10 ans : de 8000 à plus de 24 000 visiteurs en 2023.



¹ Voir l'arrêté du 6 juillet 2007 portant attribution à titre de dotation des biens administrés par le CMN.

◀ Mont-Dauphin, exposition « La bataille de Little Bighorn » d'Oussman Sow, caserne Rochambeau



LA MISSION VAUBAN ET LE PLAN DE GESTION UNESCO

Le site de la place-forte de Mont-Dauphin est inscrit depuis 2008 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du bien en série, aux côtés des 11 autres sites majeurs de l'œuvre de Vauban.

Le plan de gestion pour le développement du bien s'appuie sur une vraie dynamique nationale du réseau Vauban et se distingue par une démarche inter-partenaire exemplaire². Ainsi, l'animation du plan de gestion est une compétence de l'intercommunalité qui y consacre un temps de travail dédié et réunit régulièrement le comité de pilotage, dont le prochain est envisagé en octobre 2024.

Le plan de gestion positionne le site de Mont-Dauphin comme vitrine pour le patrimoine du Guillestrois-Queyras. L'action et l'animation du Pays d'art et d'histoire va venir en synergie faire résonner et rayonner le patrimoine des 32 communes du territoire.

Des collaborations sont d'ores et déjà amorcées dans ce sens telles que le relais des 150 ans de Vauban avec des visites thématiques

² Trois gestionnaires interviennent sur le site de Montdauphin : le Centre des monuments nationaux pour la partie État-ministère de la Culture, la mairie ainsi que le ministère des Armées. La démarche de gestion associe les services institutionnels ainsi que les partenaires locaux.

de la place-forte d'Embrun ou la sensibilisation des jeunes générations à l'œuvre de Vauban à Chorges via la médiation artistique de Chloé Blondeau « C'est mon patrimoine 2023 ».

La réalisation du parcours Sens'action d'Eygliers « Les oasis enchantées » vient enrichir l'offre de découverte à proximité immédiate du site (boucle pédestre). Le parcours permet la mise en récit des matériaux et ressources (carrière de marbre, source de la Loubatière, irrigation des cultures vivrières, rouissage du chanvre, etc.) nécessaires à l'édification ou à la vie de la place-forte et contribue ainsi directement à son ancrage dans le territoire.

Si la place-forte de Mont-Dauphin agit comme un accélérateur du patrimoine sur le territoire, un exemple de tiers-lieu en construction, le plan de gestion du bien exprime une forte attente en termes de maillage culturel. Les bibliothèques et médiathèques, premier lieu d'accès à la culture pour tous, fortes d'équipements neufs et performants sur le territoire sont un formidable levier de ce maillage territorial.



▲ Mont-Dauphin, 8 juillet 2023, festivités pour les 15 ans de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO du Bien Vauban

2.3 La lecture publique

UNE DYNAMIQUE DÉPARTEMENTALE

Impulsée par le ministère de la Culture et déployée par la DRAC PACA, la politique de lecture publique est particulièrement dynamique sur le département des Hautes-Alpes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Entre 2015 et 2022, 14 nouvelles médiathèques (dont 8 de niveau 1) ont ouvert leurs portes dans les Hautes-Alpes, soit plus de 2000 m² construits. Tous les indicateurs d'activité sont à la hausse (nombre d'emprunteurs actifs, nombre de prêts et fréquentation). Les bibliothèques ont plus que triplé leur fréquentation avec 282 343 usagers en 2022. Ce qui fait des Hautes-Alpes un exemple en Région de diffusion de la lecture publique en milieu rural.

Dans le cadre de son nouveau schéma en cours (2024) la Bibliothèque départementale vise une montée en gamme de l'offre de services des médiathèques du territoire. Le maillage territorial étant atteint avec l'ouverture d'équipements récents, les enjeux sont :

La mise en réseau

- ▶ La qualification et la professionnalisation (pérennisation des équipes avec qualification des personnels salariés et bénévoles)
- ▶ L'action culturelle telle que le dispositif « Constellation » pour l'accueil sur le territoire d'auteurs de reconnaissance nationale
- ▶ Le numérique et l'inclusion (positionner les bibliothèques pour l'accès aux services de base: accès à un ordinateur, à internet, à une imprimante scanner) et au-delà l'éducation aux médias (animateur numérique).

- ▶ L'action envers les publics empêchés (petits lecteurs, en lien avec les maisons des solidarités, les structures d'accueil de la petite enfance, etc.).

UN TERRITOIRE PILOTE : LE RÉSEAU « SERRE-PONÇON À LA PAGE »

Dix-sept des trente-deux communes sont dotées d'une bibliothèque médiathèque, y compris en haute montagne dans les stations de sports et loisirs de montagne (Les Orres, Vars, Risoul) et, à l'exception de Château-Ville-Vieille, dans chaque village/vallée du Queyras.

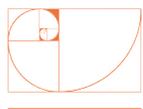
Accompagné et irrigué par l'État et le Département, le territoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras présente un taux d'équipement plus que satisfaisant (une commune sur deux est équipée d'une bibliothèque médiathèque) bien réparti géographiquement, avec une série d'établissements récents et performants (Chorges, Savines-le-Lac, Crots, Les Orres, Châteauroux-les-Alpes, Guillestre, Saint-Crépin), soit la moitié des créations à l'échelle du département.



Volontiers mutualisés avec d'autres services (France Services à Chorges, agence postale à Crots, pôle culturel de Savines-le-Lac, maison des Orrians/restaurant aux Orres, etc.), il s'agit pour la majorité d'équipements de pointe qu'ils soient des équipements structurants de bassin de vie (Chorges, Guillestre) en raison de l'importance de leur lectorat ou de proximité (Les Orres, Saint-Crépin).

La dynamique se poursuit avec le projet d'évolution de la bibliothèque d'Embrun en médiathèque de bassin de vie, intégrée au pôle culturel de l'archevêché avec une ouverture prévue début 2026.

De même, une expérimentation est en cours à Saint-André d'Embrun pour l'ouverture d'une médiathèque (100m² dans le bâtiment de l'école), ce grâce au prêt pour un an du mobilier et des documents par la Bibliothèque départementale.



Créée en 2017, la mission intercommunale de coordination du réseau de médiathèques « Serre-Ponçon à la page » se distingue par :

- ▶ Des équipements communaux normatifs (surface minimale par habitant), tous informatisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Le déploiement progressif depuis 2017 des services en réseau : la carte unique, la navette documentaire, et courant 2024 le compte lecteur (portail documentaire)
- ▶ Une politique active d'animation du réseau portée par un Contrat Territoire Lecture. En particulier l'action culturelle intercommunale : « Le mois du réseau », « Novembre à la page » et un partenariat solide avec l'association « Rions de Soleil » pour des résidences d'auteur
- ▶ Au total, reflet de l'attractivité des équipements et du dynamisme du réseau, un taux de fréquentation de 18.5%, supérieur à la moyenne nationale de 16%, ce malgré la crise sanitaire de 2020 qui a fortement impacté l'activité des médiathèques.

Le réseau « Serre-Ponçon à la page » poursuit son déploiement avec le vote en conseil communautaire de son projet scientifique éducatif et social (PSCES) c'est-à-dire de la nouvelle feuille de route 2024-2029 pour le développement de la lecture publique sur Serre-Ponçon.

L'intégration dans l'offre des services des médiathèques de la dimension patrimoniale figure parmi les enjeux prioritaires. Une piste de coopération est notamment de développer des projets communs en particulier d'exposition et de programmation culturelle en lien avec les CIAP et la documentation.

Le Guillestrois-Queyras n'est pas organisé en réseau à l'échelle de l'EPCI mais la médiathèque de Guillestre est un équipement de bassin de vie. Elle offre un haut niveau de services et travaille en réseau avec les autres bibliothèques que ce soit concernant les documents (elle centralise les vidéos) ou l'action culturelle (« Chouette », le mois pour la jeunesse). La création d'un poste d'animateur numérique en plus de celui de France Services est une réussite. Des projets innovants d'inclusion numérique à forte teneur artistique sont conduits (utilisation de l'imprimante 3D, jeux vidéo, etc.) en particulier auprès des jeunes.



Le territoire se distingue par le dynamisme de ses médiathèques et du réseau « Serre-Ponçon » à la page, pilote à l'échelle du département. La gratuité récemment adoptée dans la majorité des bibliothèques de Serre-Ponçon, la mise en place du compte lecteur, l'ouverture à l'horizon 2026 de la nouvelle médiathèque d'Embrun, la réussite de l'inclusion numérique en particulier auprès de la jeunesse à Guillestre sont porteurs d'une montée en puissance de la lecture publique.

- ◀ Châteauroux-les-Alpes, atelier d'écriture, réseau SP à la page
- ▼ Guillestre, animation bébés lecteurs



2.4 Les archives

NOUVEAU BÂTIMENT ET NOUVELLES OFFRES DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales, localisées depuis deux ans sur le site temporaire de la Bâtie-Neuve, préparent leur retour à Gap dans leur nouveau bâtiment (atelier Dufayard architectes) qui sera inauguré à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2024.

Ce grand projet bâtiminaire, à l'allure singulière déployé sur six étages, est l'occasion d'un nouveau départ pour les Archives départementales, le directeur et les vingt agents. Celui d'une ouverture du bâtiment sur le quartier (collecte de témoignages sur l'évolution du quartier depuis les années 60) et de davantage de proximité avec les Haut-Alpins.

Non seulement de nouveaux espaces d'accueil du public et de nouveaux services sont prévus intra-muros (salle d'exposition, nouvelle salle de lecture de 100m² avec presse, bibliothèque, etc.) mais encore de nouvelles offres sont déployées extra-muros.

Les offres en itinérance seront renforcées via la mission de la nouvelle chargée de l'action culturelle et de l'animation du réseau, ce afin d'assurer une diffusion et valorisation du patrimoine écrit sur l'ensemble du territoire.

Ainsi des lectures spectacles d'archives ont d'ores et déjà lieu dans les différentes médiathèques du territoire : à Crots et Saint-Crépin sur le patrimoine religieux (« Cloches, clochers », 2022), aux Orres autour de l'exposition « Portraits de femmes haut-alpines » (2023). La médiathèque de Chorges accueille régulièrement des expositions et des conférences des Archives départementales.



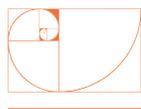
◀ Saint-Crépin, lecture spectacle
« Cloches, clochers »

De même, le territoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras³ bénéficie d'un partenariat renforcé avec les Archives départementales (convention Archives départementales/ CMN/ Mont-Dauphin) pour la mise en place d'une exposition estivale extérieure sur le site de l'arsenal. Les thématiques sont de rayonnement départemental, telles que « La photographie et son utilisation » (2022) ou « Habiter la montagne » (2023).

En 2025, la thématique retenue est « Les charpentes de Mont-Dauphin » en lien avec l'association « De l'arbre à l'ouvrage ».

À l'avenir, le futur service Pays d'art et d'histoire, pourrait être un relais pour des projets de valorisation du patrimoine écrit dans les communes du territoire. Ainsi, à titre d'exemple, à l'initiative de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras, un évènement est à imaginer dans le Queyras pour accompagner la valorisation des archives conservées par l'intercommunalité.

³ Seuls Mont-Dauphin et Briançon (Service Patrimoine) bénéficient de ce partenariat renforcé.



LES ARCHIVES COMMUNALES ET LE FONDS ANCIEN D'EMBRUN

Le territoire se distingue également par le fait qu'il est, avec la ville de Briançon, le seul à l'échelle des Hautes-Alpes à bénéficier d'un service d'archives communales : les archives communales d'Embrun.

Le fonds d'Embrun, en complément des 70 m linéaire conservés aux Archives départementales (Ancien Régime) représente 650 m linéaires de 1891 à aujourd'hui. Traité par un agent dédié, il a été récemment déménagé du comble de l'hôtel de ville à la caserne Lapeyrouse, faisant désormais l'objet de conditions de conservation satisfaisantes.

Les archives d'Embrun recèlent également un fonds ancien, étudié en 2018 par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante, spécialiste des fonds patrimoniaux, dans le cadre d'une mission commanditée par la Bibliothèque départementale. L'étude a confirmé l'intérêt scientifique et historique du fonds, soit 1200 volumes du XVI^e siècle au XX^e siècle pour la plupart issus de différentes bibliothèques confisquées à la Révolution française : bibliothèque de Mgr de Genlis, des Cordeliers, des Capucins et des Jésuites d'Embrun.

Après une opération de dépoussiérage et catalogage (informatisation), le fonds sera intégré dans le Pôle culturel de l'archevêché permettant sa conservation, sa consultation ainsi que sa valorisation.

Les archives, leurs nouveaux équipements et offres de service, qu'elles soient départementales ou communales, représentent un réel potentiel de valorisation du patrimoine écrit et de partenariat avec le futur service Pays d'art et d'histoire.

◀ Embrun, caserne Lapeyrouse, nouvelles archives communales

2.5 Les arts vivants

DES SCÈNES GRANDEUR NATURE

Le territoire n'est pas doté de scène nationale ni de lieu exclusivement dédié au spectacle vivant. Toutefois, jouant de la topographie du territoire les opérateurs culturels proposent une programmation sur mesure, hors les murs. Il s'agit d'« Excentrés » de la scène nationale de Gap, théâtre La Passerelle et des « Traversées » du théâtre du Briançonnais.

De plus, ces dix dernières années, on assiste à une montée en gamme avec la création d'espaces généreux multifonctions et modulables tels que :

- ▶ L'espace Rencontre de la station de Risoul 1850
- ▶ L'espace Rencontre et Culture de la station des Orres ouvert sur le paysage
- ▶ L'auditorium avec gradins rétractables du pôle culturel de Savines-le-Lac, en belvédère du lac
- ▶ La salle du Queyron à Guillestre, pendrillonnée.

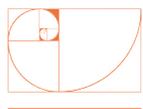
Certains espaces de plus petite taille accueillent régulièrement des arts vivants, tels la Poudrière à Embrun, la salle l'Ogival à Abriès-Ristolas. Les centres de vacances du territoire, privés, présentent également de belles salles parfois ouvertes au public pour des spectacles et manifestations culturelles, telle la salle du CCAS (comité d'entreprise EDF) de Savines-le-Lac ou le centre Touristra Léo Lagrange à Risoul.

Plus encore, le territoire est riche d'initiatives locales imprégnées de l'esprit des lieux voire résolument à ciel ouvert. Trois pôles de compétence se distinguent pour ces scènes grandeur nature : musique, danse et cirque.



▶ Guillestre, salle du Queyron, rassemblement départemental
▼ Vars en scène, concert de MIKA, 12/2021





TROIS PÔLES DE COMPÉTENCE : MUSIQUE, DANSE ET CIRQUE

Musique

Le territoire est un acteur historique et un foyer dynamique sur la scène musicale :

- ▶ Harmonies municipales avec la « Musique municipale » d'Embrun (75 ans en 2024) ou la « Lyre des Alpes » à Guillestre
- ▶ Musique classique avec le festival « Les musicales Guil-Durance » dans le Guillestrois-Queyras ou « Musique à Vars », ou l'«Heure de l'orgue» à Embrun
- ▶ Musique du monde avec « MusiQueyras » (Abriès-Ristolas), « Jazz and cheeze » (Ceillac), « Lac and Songs » (Savinois)
- ▶ Musiques actuelles : ancien festival « E dans l'Eau » à Embrun, « Vars en scène », sur le front de neige, au cœur du cirque naturel varsinc avec des artistes de renommée nationale et internationale.

L'esprit de lieux a fait émerger des initiatives originales créées in situ, telles que le « Trad'in festival » appuyé sur la musique traditionnelle entre France et Italie, l'itinérance et dans sa nouvelle version, le « Panorama Tour », la mise en valeur des sites,

entre lac et sommets ou le projet « Queyras Factory » pour un répertoire traditionnel de demain 100% haut-alpin créé avec le trio « Groove factory ».

De même, l'« Outdoormix Festival » conjugue avec succès plus de 12 sports de montagne et rayonne en étoile sur l'Embrunais-Savinois en journée et scènes musicales le soir sur le site historique du plan d'eau d'Embrun. Il réunit plus de 115 000 visiteurs, 18 000 festivaliers, 50 marques, 23 nations de sportifs outdoor et 450 bénévoles sur 4 jours de festivités.

La scène musicale, socle historique des arts vivants sur le territoire est en pleine évolution et envolée, alliant mobilité active, sports extrêmes, concerts, artistes et musique live.

▼ Embrun, « Outdoor mix Festival » sur le site du plan d'eau



Danse

Depuis près de vingt ans, la place-forte de Mont-Dauphin est l'écrin d'un festival de danse contemporaine dédié aux arts verticaux. Paysage et architecture agissent comme une scénographie où chaque spectacle prend sa dimension dans l'œuvre de Vauban. Il s'agit d'un évènement spécifique et unique à l'échelle des Alpes du sud.

En complément, depuis 2013, la ville d'Embrun est le rendez-vous incontournable de la danse dans les Hautes-Alpes. Toutes les formes de danse se côtoient essentiellement en extérieur, à ciel ouvert. Soit plus de 20 disciplines, 450 danseurs professionnels, semi-professionnels et amateurs, 27 écoles de danse et 4000 visiteurs. D'année en année, l'évènement prend de l'ampleur et se déploie avec davantage de compagnies professionnelles invitées.

D'autres évènements danse ont lieu, le Centre des Monuments nationaux à Mont-Dauphin, « Monument en mouvement », invite volontiers la danse, ainsi Yoann Bourgeois a présenté « Cavale pièce pour deux danseurs en suspension ».

Le nouveau secteur culturel de l'association culturelle sociale et sportive du Queyras (ACSSQ), « Bienvenue là-haut » invite des compagnies en résidence et permet sorties de création, ateliers de pratiques voire co-création en lien avec le territoire et le patrimoine : Cie Nü, Robin Decourcy, Le spectacle du réel, Cie Antipodes (déambulation dansée dans Guillestre).

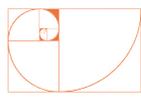
En lien avec le parcours spectateur du théâtre du Briançonnais, le Comité départemental de danse, l'école de danse Ascen-danse Briançon-Guillestre-Embrun d'Isabelle Mazuel danseuse chorégraphe et professeure de danse, de nombreuses propositions rencontres et stages de pratique ont lieu tout au long de l'année sur le territoire.



La dynamique danse est forte et fortement ancrée sur le territoire. Elle favorise volontiers la rencontre entre professionnels et amateurs dans une logique vertueuse de co-création et sur un axe danse et patrimoine à développer.

- ◀ Mont-Dauphin, festival Vertical/été
- ▼ Embrun, scènes ouvertes de danse





Cirque

Depuis près de 20 ans, le territoire est le foyer des Hautes-Alpes pour le développement des arts du cirque.

Dès 2005, l'école de cirque du Guil et de la Durance « Cirk'air » propose tout un univers et des cours pour enfants.

Un nouveau souffle circassien entre rue et montagne anime le territoire, à travers :

- La poursuite des cours et stages enfants via « Bienvenue là-haut » au Mille clubs d'Eygliers.

- La convention de jonglerie et des arts du cirque portée par l'association « La Jong'Guil'Rit » à Guillestre pour une pratique de jonglage adultes, bolas, équilibre, etc, ainsi que des évènements.

- L'implantation de la compagnie « La Féroce » sur le territoire, ses créations (travail d'une version longue du spectacle « Face Nord » en lien avec la scène nationale de Gap) et l'ouverture d'un lieu la « Férocerie » à Saint-Crépin.

À noter, que le Guillestrois est également le lieu, depuis plus de 10 ans maintenant du plus grand festival jeune public des Hautes-Alpes, « Potes de Marmot's » dans l'esprit du festival « Au bonheur des mômes » du Grand Bornand, la référence européenne, avec toute une variété de spectacles de rue, cirque, clown, magie, marionnettes, visites et ateliers.

Les arts vivants sont un pôle dynamique du territoire : musique, danse et cirque entre voltige et verticalité ont partie liée avec la montagne l'environnement et les activités de pleine nature. Fortes d'un socle historique, les pratiques se mélangent, de nouveaux usages et futurs s'inventent : « Game of trees » aux Orres, « Ça va loin » à Mont-Dauphin, « Nature Connexion » à Réotier⁴ etc.

⁴ Ces nouvelles propositions en vis-à-vis des transitions écologiques, sociétales s'inscrivent à leur manière dans la continuité d'un premier évènement, qui fait partie du patrimoine : la « Foire Bio » de l'Embrunais (Crots puis Embrun) qui depuis le début programme des spectacles et de l'art vivant aux côtés des conférences et ateliers au sein du salon « Nature » des exposants.



◀ Affiche de la compagnie La Féroce dans le Queyras
▼ Eygliers, « Potes de Marmot's »



2.6 Les arts visuels

VERS LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU EXEMPLAIRE « ARTS VISUELS »

Grâce aux aides structurantes de la DRAC, de la Région et dans le sillage du Département à l'origine du réseau « hydre » haut-alpin, trois piliers ou pôles d'excellence structurent les arts visuels sur le territoire : l'art contemporain, les arts numériques et le cinéma de films documentaires.

Art contemporain

En dix ans, le centre d'art contemporain les Capucins à Embrun a réussi à positionner un lieu municipal rural de montagne peu ancré dans le milieu de l'art et de ses pairs comme un lieu reconnu, exemplaire et bien intégré dans le territoire, grâce aux actions en direction des scolaires.

Depuis 2022, le renforcement de l'équipe (3 ETP) permet à l'établissement de déployer son activité et son offre de médiations sur un rythme de croisière.

Ainsi l'action exemplaire des 1 500 scolaires accueillis annuellement va encore être améliorée grâce à la mise à disposition d'un professeur relais en arts plastiques. L'objectif est celui d'un véritable déploiement de l'offre d'éducation artistique et culturelle du Centre d'art, de Briançon à Tallard (nouvelles résidences et médiations).

De même, le centre d'art contemporain « Les Capucins » soucieux d'inclusion et des publics empêchés (EHPAD Embrun, IME Savines-le-Lac) crée de nouveaux partenariats avec les acteurs du champ social : plate-forme des aidants, centre médico-psychologique (CMP) le « Petit Nice » d'Embrun, association « Le futur antérieur » (jeunes en vulnérabilité psychique).

Dès l'origine en 2020, le Centre d'art a su se saisir du dispositif « Rouvrir le monde » et propose aujourd'hui plus d'une quinzaine de résidences de création et de médiation sur l'ensemble du territoire dans différents lieux en prise avec différents publics : centre de vacances et salle des jeunes à Embrun, centre de loisirs à Molines-en-Queyras, médiathèque de Guillestre, etc.

À l'horizon 2025, le temps d'écrire un nouveau projet artistique et culturel pluriannuel, fort de son action exemplaire depuis plus de 10 ans, le centre d'art devrait obtenir le label « Centre d'art d'intérêt national ».

En parallèle, pionnière sur le territoire l'association « Fées d'hiver » crée et anime le « Parcours des Fées », au fond du vallon de Crévoux, depuis 2010. Véritable musée à ciel ouvert ou sentier d'art contemporain en montagne, le parcours est devenu un rendez-vous incontournable avec plus de 30 000 visiteurs par an. Chaque été de juin à septembre, de nouvelles créations s'invitent avec une quarantaine d'œuvres insolites en 2023.

Enfin, « Bienvenue là-haut » complète le dispositif avec une vraie expertise arts visuels. Les premières œuvres sont créées et installées au pas de l'Ours, devant l'Arche des Cimes ou au sommet du col Vieux. Des résidences d'artistes plasticiens professionnels sont organisées de part en part du territoire.

Le rayonnement du centre d'art contemporain Les Capucins d'Embrun futur centre d'art d'intérêt national pour le département des Hautes-Alpes, la réussite exemplaire du « Parcours des Fées » l'une des plus importantes manifestations d'art in situ de France, le « LABo des Fées » à Crévoux (arts numériques) et le positionnement fort arts visuels de « Bienvenue là-haut » maillent le territoire et le positionnent en tête de réseau pour les arts visuels.

En 2024, le « Parcours des Fées » renoue avec ses premières amours, les arts numériques. En attendant son développement futur, les « Nuits des folies numériques » sont proposées dans trois cabanes revisitées par des artistes et installations numériques.

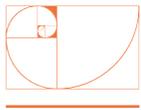
ARTS NUMÉRIQUES

Fondé à Crévoux en 2005 par Erik Lorré, artiste numérique, musicien, plasticien, vidéaste le collectif d'artistes « Fées d'Hiver » propose un espace de création artistique consacré aux arts numériques : le « LABo des Fées ».

Erik Lorré développe en particulier des recherches et objets intelligents sur la captation du geste en temps réel pour le spectacle vivant. Il crée de nombreuses collaborations et coproductions avec des artistes en résidence à Crévoux ou ailleurs sur le territoire local et national.

▼ Embrun, médiation scolaire aux Capucins





▲ Crévoux, œuvre sur le « Parcours des Fées »

En vis à vis du « Parcours des Fées », l'association organise un festival d'arts numériques en nocturne, les « Féeries nocturnes » sur le hameau de Champ-Rond au « LABo des Fées ». Cette biennale d'arts numériques permet à des artistes de présenter une œuvre en avant-première devant un public. Ainsi en 2023, ce sont plus de douze installations, étapes de travail ou œuvres abouties qui ont été présentées.

En 2018, « Fées d'Hiver » est invité au Parc de la Villette, pour la « Folie numérique », soit trois ans d'occupation du parc parisien avec ateliers jeunes publics (coding, interactivité,



▲ Affiche des Folies numériques 2023

son vidéo), espace de création, recherche, expérimentation, production d'œuvres numériques.

En 2023, « Fées d'hiver » est un des acteurs de la « Belle Rencontre » organisée par le Département dans le cadre du Schéma de la Culture. En 2024, elles collaborent avec le CMN sur le site de la place-forte de Mont-Dauphin.

« Fées d'Hiver », collectif d'artistes, véritable centre de création d'arts numériques, irrigue le territoire depuis Crévoux jusqu'au parc de la Villette, grâce aux œuvres et Folies numériques sorties du LABo des Fées.

Cinéma

Le territoire est bien couvert en cinémas avec deux équipements ouverts à l'année, le Roc à Embrun (2 salles, 288 places) et le Rioubel à Guillestre (1 salle, 150 fauteuils).

Les salles ont su rebondir à la suite de la crise COVID et proposent une programmation Art et essai pour laquelle il existe une vraie demande locale.

Films en avant-première et ciné-débats font salle comble.

Les cinémas renforcent l'offre de service. Depuis 2023, le cinéma d'Embrun est globalement plus ouvert avec plus de séances, les séances pour les plus petits sont plébiscitées; (« Ciné pitchouns » avec un goûter à Embrun les jeudis des

vacances et « Ciné bout'chou » les dimanches à Guillestre), une programmation culturelle est proposée à Guillestre (ballets-opéras-théâtre) et des tests de service sont effectués à Embrun (spectacle d'hypnose, etc.).

Cette offre est complétée en saison par les trois cinémas de station :

- ▶ L'Ubac aux Orres (1 salle, 250 fauteuils),
- ▶ La Forêt Blanche à Risoul (2 salles, 300 fauteuils)
- ▶ Le Mélèze à Vars-les-Claux (1 salle, 180 fauteuils).

L'originalité du territoire est une vraie sensibilité au film documentaire. Cette appétence s'explique peut-être par la présence forte sur le territoire et le rôle phare de la Cinémathèque de l'Image de montagne (Cim'Alpes). La CIM œuvre depuis près de 30 ans pour la collecte, la sauvegarde et la diffusion des films tournés en zone de montagne, soit plus de 10 000 documents audiovisuels collectés et numérisés.

La CIM vient de rénover l'ancienne usine Badin à Gap et dispose, depuis septembre 2022, d'un équipement structurant : une salle de cinéma de 160 places, un espace d'exposition scénographié de 350m² et un espace accueil bar avec son jukebox vidéo.

Des projections itinérantes sont proposées l'été dans les communes des Hautes-Alpes y compris des films collectés. Depuis 2009, la CIM organise le festival « Rencontres de la cinémathèque » devant plus de 10 000 spectateurs, avec son écho à Embrun et Briançon.

Le territoire est à l'initiative d'une programmation de films : « Apéros docs » du centre d'art les Capucins à Embrun, « Les soupodocs » de l'association « Action média » véritables rencontres interculturelles et ouverture sur le monde à la Petite

grande ferme (Saint-André d'Embrun) ou à la Manutention et les cycles « Clin d'œil » proposés par le réseau « Bienvenue là-haut » sur les communes du Guillestrois-Queyras. Clin d'œil se décline en plusieurs axes : les rendez-vous nationaux tels que la « Fête du court métrage » ou le « Mois du film documentaire », mais également des initiatives propres telles qu'une résidence cinéophile et une série de projections hors-saison à l'automne et au printemps, lesquelles rencontrent un succès croissant avec plus de 400 spectateurs lors du dernier cycle en mars 2024.

« Bienvenue là-haut » met en avant le cinéma documentaire d'auteur mais également des films à sensibilité écologique. Des ateliers de pratiques cinématographiques sont proposés aux enfants et aux adultes.

Bien doté en cinémas, irrigué par l'action exemplaire de la Cinéma-thèque de Montagne depuis plus de 30 ans, le territoire fait preuve d'une véritable culture cinéma riche d'initiatives autour du film documentaire alliant convivialité rencontre avec l'art et l'autre, culture et écologie.



▲ Embrun, cinéma Le Roc, film puis débat animé par la radio locale RAM05

3 – LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

3.1 Des écoles de musique et d'art dynamiques et innovantes

Le territoire présente deux écoles de musique et d'art intégrées au Schéma départemental des enseignement artistique.

Depuis 2017, l'École de musique et d'art du Guillestrois-Queyras (EMAGQ) a quasiment doublé le nombre d'élèves inscrits (de 175 à 300). Ajoutés aux effectifs de l'École de musique d'Embrun, l'enseignement artistique réunit près de 600 élèves sur le territoire (soit plus que Gap).

Dynamisme et innovation caractérisent ces établissements.

Trois dumistes interviennent sur le territoire, soit ramenés à la population un niveau de service très qualitatif et satisfaisant.

Fortement impactées par la saisonnalité liée à l'économie de montagne, les écoles innovent dans leur rythme, méthodes d'enseignement et manière d'irriguer le territoire.

Dès 2007, Embrun alors pilote au niveau départemental crée le projet « Musique à l'école » : les élèves des écoles primaires Pasteur et Cézanne ont ainsi bénéficié d'une découverte poussée en temps scolaire, véritables classes orchestres d'instruments à vent.

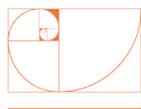
L'EMAGQ développe une agilité sur un enseignement déployé en plusieurs lieux mais également sur une expertise particulière la méthode MéloDys. Cette pédagogie musicale comme remédiation aux troubles d'apprentissage (dys-, HPI etc.) pourrait bien être un atout pour tous les élèves si l'on en croit l'apport des neurosciences et études des pédopsychiatres sur les intelligences multiples.

L'école d'Embrun va passer un cap avec le nouvel équipement structurant du Pôle de l'archevêché. D'ores et déjà, la nouvelle direction, inspirée des méthodes avant-gardistes de la Finlande, pour apprendre autrement a proposé fin 2023 « La semaine pas comme les autres » : un succès tel qu'une seconde édition est programmée. Il s'agit d'un pas de côté. Au programme : une semaine sans cours mais un ensemble de stages : percussion corporelle, réflexologie, sono-thérapie, beat box autant d'ateliers pour appréhender différemment sa pratique.

Les deux écoles sont particulièrement impliquées dans la vie culturelle du territoire : un seul exemple les musiques et danses traditionnelles. Face au nouvel élan pour la culture traditionnelle, des enseignements y compris enfants ont été ouverts, mais encore bals stages et ateliers sont régulièrement



▲ Queyras, affiche Clin d'œil, programmation



proposés à Embrun et Aiguilles et élargis à l'ensemble de la population.

Et pour citer un projet culturel de territoire : l'EMAGQ était un des acteurs principaux du projet « Culture en contrebande » avec création d'un spectacle conte, chants et musiques autour du répertoire de la culture transfrontalière et de la contrebande avec représentation, le 25 juin 2022 à Mont-Dauphin.

De même, 2024, année Frédéric Mistral, est relayée sur le territoire. Embrun candidate au label pourrait ainsi devenir première cité mistralienne des Hautes-Alpes. Toute une programmation est en cours (exposition, conférence) y compris dans le cadre de l'école de musique.



▲ Guillestre, initiation à la musique, EMAGQ

4 – UNE POLITIQUE PATRIMONIALE ACTIVE

4.1 Les actions de connaissance

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

L'archéologie de montagne est une discipline récente à l'échelle de l'arc alpin (découverte d'Ötzi en 1991 dans les Dolomites italiennes à plus de 3000m d'altitude).

La dynamique archéologique particulièrement importante en Région PACA vient en quelque sorte compenser cette difficulté, que ce soit le rôle du Service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC PACA, le Centre Camille Jullian, laboratoire d'archéologie majeur reconnu à l'échelle nationale et internationale, et la présidence en Région de l'INRAP. On l'a évoqué, 25 ans de recherche et de travail collectif en particulier par Florence Mocci, archéologue, ont permis, au cœur du Parc national des Écrins, d'établir l'occupation de la haute montagne au Néolithique avec l'arrivée du pastoralisme et de ses structures enclos et cabanes.

Les apports récents de l'archéologie, de montagne en particulier, ont motivé la réédition 2022, de la carte archéologique de la Gaule (CAG) pour le département des Hautes-Alpes, qui est une refonte totale, sous la direction de Florence Mocci.

Les données neuves sur le territoire concernent des prospections sur le lac de Serre-Ponçon d'une part et des fouilles et un suivi sur la ville d'Embrun d'autre part.

Depuis 2011, Karine Reynaud, ingénieur d'étude et responsable d'opération en archéologie mène, plusieurs campagnes de prospections, de relevés topographiques et de sondages sur la commune de Chorges et les pourtours du lac de Serre-Ponçon.

Une occupation sur le site immergé de Rougon a ainsi été mise en évidence. En l'état actuel des connaissances et du fait de la continuité de l'occupation, les phases d'élévation architecturale sont en cours de reconnaissance. Nous aurons un aperçu des premières hypothèses dans la partie sur le patrimoine enfoui.

À Embrun, dans le cadre de l'archéologie préventive, les opérations de fouilles se succèdent depuis 2018. Elles sont en lien avec les travaux d'extension des réseaux de chaleur, près du quartier cathédrale et en bas de ville, et également en lien avec les travaux de rénovation de la cathédrale et de l'ancien archevêché.

Si l'ensemble des rapports n'est pas encore disponible, les fouilles sont positives et permettent des avancées fondamentales.

En 2018, la cité romaine d'Embrun est enfin confirmée dans son emprise : « *Eburodurum s'étend sur une aussi large superficie que la ville médiévale, voire davantage. Nous pouvons envisager pour la cité une surface de 10 à 12 hectares*⁵ » déclare Lucas Martin, responsable d'opération en archéologie à l'INRAP.

De même, Embrun est confortée dans son statut de cité religieuse puisque des vestiges bâtis d'une église primitive sont pour la première fois attestés au chevet de la cathédrale et des nécropoles médiévales identifiées aux abords des anciennes églises et paroisses d'Embrun.

Le palais épiscopal a pour sa part fait l'objet de fouilles sédimentaires (sols et fondations). Actuellement « Mosaïque archéologie » assure la continuité du suivi pendant la durée des travaux de création du pôle culturel, avec des observations et relevés intéressants (ancien puits ?, mur imposant, ancien mur d'enclos cathédral ?). À suivre...

5 In Focus Embrun et son diocèse, 2021, édition Pays S.U.D.



- ◀ Livre, Carte archéologique de la Gaule, Hautes-Alpes
- ◀ Réallon, soubassement d'abris au Laus
- ▼ Embrun, inhumations collectives en pleine terre, près de la cathédrale d'Embrun, XIV^e s, fouilles 2018-2019



LES INVENTAIRES ET ÉTUDES

État des lieux de l'inventaire du patrimoine culturel

Dès le début des années 70, en liaison avec la préfiguration du Parc naturel régional du Queyras, c'est le bassin du Guil, qui fait l'objet des premières enquêtes programmées (1971 et 1972) par le Service régional de l'Inventaire (compétence culturelle décentralisée) dans le département des Hautes-Alpes.

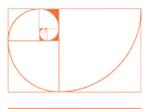
L'inventaire est progressivement étendu aux vallées voisines : l'inventaire du canton de Guillestre est ainsi réalisé en 1994 sur la base d'un état des connaissances détaillé réalisé par l'archiviste des Hautes-Alpes, Paul Guillaume. Il s'agit de campagnes d'inventaire systématique et topographique qui font l'objet de focus et valorisation en particulier au travers de publications :

- ▶ *Peintures murales des Hautes-Alpes, XV-XVI^e siècles*, Cahiers de l'Inventaire n°7, 1987
- ▶ *L'habitat du nord des Hautes-Alpes*⁶ (patrimoine architectural et mobilier), cahiers du patrimoine, 1999, qui comprend l'ensemble de l'actuel territoire Guillestrois-Queyras et une partie de l'Embrunais.

Compétence confiée aux Régions depuis la loi de 2004, cet inventaire est entièrement numérisé. Il a été enrichi et actualisé au fur et à mesure des opérations de restauration des édifices (études préalables historique et documentaire, état sanitaire).

Concernant l'autre partie du territoire (Serre-Ponçon), non encore étudiée par l'Inventaire, en 2022, un inventaire du patrimoine bâti religieux a été lancé dans le cadre de la

⁶ Cet inventaire est complété par un pré-inventaire des structures pré-industrielles et artisanales (moulins, meules, forges, mines etc.) réalisé à l'échelle des Hautes-Alpes cette fois-ci par le Service régional de l'Inventaire.



candidature au label Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras, ce afin d'établir un socle commun de connaissances et des passerelles typologiques entre les édifices de l'ancien diocèse d'Embrun.

Établie pour une durée de trois ans, l'étude est en cours. Elle est conduite par l'agence « *Memoriae* » dirigée par Julie Aycard, spécialiste de l'art religieux médiéval, sous le contrôle scientifique et technique (convention) et avec l'aide financière du Service Inventaire de la Région.



▲ Senez, cathédrale, étude comparative sur le terrain, Julie Aycard et Mathias Dupuis, historiens du bâti, avril 2023

La Région est allée au-delà de ses engagements puisqu'elle assure la couverture photographique des édifices majeurs et à cycles peints, ainsi que les plans et relevés de la cathédrale d'Embrun.

Une première restitution publique de l'étude est programmée à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2024.

Ce travail devrait donner des perspectives nouvelles intéressantes que ce soit sur la datation et l'influence dans le système constructif local de la cathédrale, des problématiques spécifiques telles que l'importance du paysage, et de l'instruction (chapelle-école), ou l'identification d'ateliers (famille Scala) d'origine piémontaise pour des décors peints des XVIII^e et XIX^e siècle.

Cet inventaire vient compléter sur Serre-Ponçon :

- Un inventaire du patrimoine à l'échelle du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (S.U.D) mené dans les communes depuis les années 2000, normalisé en 2009-2011 dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire S.U.D et homologué par le service de l'Inventaire en 2013 (mise en conformité des bases de données).

Seule la commune de Chorges n'était pas concernée (fusion avec l'Embrunais-Savinois en 2017 pour créer la Communauté de communes Serre-Ponçon). Mais Chorges a dans le même temps, de 2011 à 2014, fait l'objet d'une politique exemplaire de connaissance du patrimoine avec un service patrimoine et agent à temps complet⁷.

⁷ Voir l'article du bulletin de la société d'études : *Gautier, Raynaud, Inventaire du patrimoine et recherches archéologiques à Chorges : une démarche municipale originale*, SEHA, 2014

- Un programme de recherche collectif⁸ (2017-2020) porté par le Pays S.U.D, dans le cadre du projet de Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine de l'archevêché, également réalisé en partenariat avec le Service de l'Inventaire sur l'histoire du diocèse d'Embrun, le patrimoine du quartier cathédrale et de la ville épiscopale et l'inventaire de la place-forte d'Embrun conduit par Christian Corvisier, historien de l'architecture, spécialiste d'architecture militaire associé à une étude des stalles de la cathédrale par Kristiane Lemé-Hébuterne.

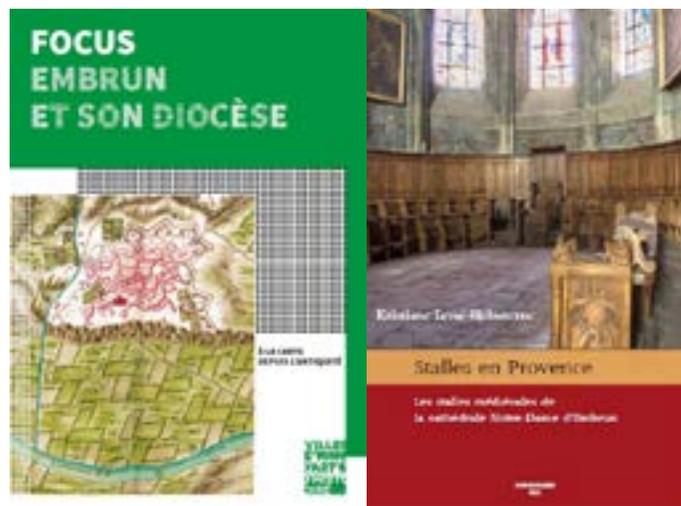
Au total, le Service régional de l'Inventaire est présent en continu sur le territoire depuis les premières enquêtes programmées dans les Hautes-Alpes au début des années 70 (Queyras), la campagne d'inventaire topographique du Guillestrois dans les années 90, les Cahiers (Peintures murales, l'Habitat du nord des Hautes-Alpes), l'accompagnement des démarches d'inventaire du Pays d'art et d'histoire Pays S.U.D, dans les années 2000, jusqu'à aujourd'hui avec l'Inventaire en cours du bâti religieux de Serre-Ponçon.

D'autres inventaires du bâti rural remarquable existent, conduits par les Parcs du territoire.

Il s'agit de l'inventaire des bâtiments du cœur du Parc national des Écrins, inventaire réalisé dans les années 1990 par l'École nationale d'architecture de Grenoble et un cabinet d'étude. 220 bâtiments du cœur du Parc sont étudiés dont des abris, cabanes pastorales et chapelles sur les communes de Réallon, Châteauroux-les-Alpes et Saint-Clément-sur-Durance.

Le Parc naturel régional du Queyras a également conduit des inventaires du patrimoine dont une synthèse en 2006

⁸ Ce programme a fait l'objet d'une synthèse dans le cadre des éditions chartées, un Focus du Pays d'art et d'histoire intitulé *Embrun à la carte, histoire du diocèse*.



▲ Focus diocèse d'Embrun, 2021
 ▲ Les stalles de la cathédrale d'Embrun, étude comparative



par l'ARDEME (Agence de recherche et développement en montagne).

Concernant l'inventaire des objets mobiliers, notons l'opération récente (2020) de recollement des objets du trésor de la cathédrale d'Embrun, opération en cours de finalisation (saisie). Ce, grâce à une collaboration entre les services de la DRAC, la mission départementale de Conservation des antiquités et objets d'art et le service culturel de la ville d'Embrun.

Dans le cadre de la candidature Pays d'art et d'histoire une campagne de prospection est également lancée dans le Guillestrois-Queyras, en partenariat avec le Service Patrimoine des deux collectivités.

Études et autres actions de connaissance

Le territoire, véritable aménageur culturel est à l'initiative de nombreuses études en fonction des projets :

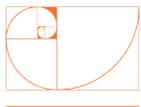
- ▶ Qu'ils soient intercommunaux (projets européens de la CCGQ, projet « Baroulade » dans le Guillestrois, études conduites par le Service Patrimoine dans le cadre des parcours Sens'actions : marbres de Chorges et Guillestre, nais d'Eyglis, etc.),
- ▶ Ou communaux (jardin historique de Mont-Dauphin, village XX^e de Savines-le-Lac, plan d'eau d'Embrun).
- ▶ Portés par les institutions (recensement des pierres écrites par le PNRQ et la Réserve nationale de Ristolas Mont-Viso, études sur le tunnel de la Traversette),
- ▶ Ou les associations (espace vigne à Réotier, projet ITAC sur les sites chalaisiens, etc.).

◀ Embrun, cathédrale, recollement des vêtements liturgiques
 ◀ Saint-Véran, prospection de mobiliers et objets

Ces dernières, particulièrement actives sur le territoire sont à l'origine de travaux de recherche réguliers. À titre d'exemple : publications du « Pays guillestrin », de « Queyracines », des associations de Chorges ou de Réallon, du journal de la Durance de l'association pour la sauvegarde et l'étude du patrimoine embrunais, etc.

Des professionnels se spécialisent et œuvrent au service du territoire au développement et à la diffusion de la connaissance : les architectes du patrimoine tels Sylvestre Garin, des guides conférenciers et historiens tel Elsa Giraud et son « Atelier d'histoire ».

Le futur service Pays d'art et d'histoire peut s'appuyer sur un socle de connaissances, qu'il s'agit de mobiliser, de mettre en lien et en perspectives pour donner du sens, co-écrire et actualiser le récit de territoire. L'animer. C'est l'objet du projet Pays d'art et d'histoire et du travail collectif sur le Schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines.



▼ Aiguilles, télési du Chabataron



4.2 Les actions de protection et de sauvegarde

LA PROTECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

La liste des Monuments historiques présents sur le périmètre du territoire atteste de sa richesse patrimoniale.

En nombre, le territoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras concentre plus d'un tiers des Monuments historiques du département. En type, ces protections indiquent les grandes typologies de patrimoine présentes : religieux, militaire, rural (maison, porte, cadrans solaires, fontaines).

Soit 56 MH sur 178 dont des protections mixtes, 34 inscriptions au titre des Monuments historiques (IMH) sur 103 et 22 classements au titre des Monuments historiques (CLMH) sur 75.

Voir la liste complète en annexe et des exemples dans la partie détaillée sur les patrimoines.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE MOBILIER

Les objets mobiliers et décors classés ou inscrits au titre des Monuments historiques du territoire sont des objets religieux. Le rayonnement de l'ancien archevêché d'Embrun y est manifeste.

La cathédrale Notre-Dame du Réal à Embrun s'illustre ainsi par la richesse de son trésor à l'échelle nationale.

Le territoire concentre 1/4 des œuvres classées des Hautes-Alpes. À elle seule, la cathédrale compte plus de 132 objets classés sur les 687 du département, auxquelles il faut ajouter les 10 œuvres classées du Queyras et les 15 œuvres classées du Guillestrois.

Le patrimoine mobilier est détaillé et analysé dans la partie qui suit sur les patrimoines.

L'accroche du territoire au patrimoine se lit entre autres dans une dynamique en faveur de nouvelles protections Monument historique. Notons à titre d'exemple les réflexions, échanges et démarches en cours entre services de l'État (CRMH) et acteurs locaux concernant : le tunnel de la Traversette à Abriès-Ristolas, le Musée maison du Soum à Saint-Véran, le cabanon de la villa Poli à Guillestre.

De même, les prospections concernant les objets et mobiliers dans le Guillestrois-Queyras pourront aboutir à l'identification de nouvelles œuvres à protéger.

LES AUTRES ACTIONS DE PROTECTION ET DE SAUVEGARDE

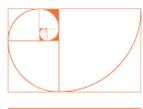
Les actions de connaissance portées par les associations le sont dans un but de sauvegarde du patrimoine.

En plus des exemples cités, notons un sursaut sur le territoire en faveur de la sauvegarde du patrimoine immatériel.

Ainsi la reconnaissance récente de la transhumance et du pastoralisme inscrite au titre du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO bénéficie à l'ensemble du territoire, hautes terres pastorales par excellence, et vient renforcer le projet « *La Routo* ».



▲ Guillestre, tour d'Eygliers, classée MH en 1978
 ◀ Ceillac, maison Chabrand, classée MH en 1991



De même, les acteurs du territoire se mobilisent pour participer à deux démarches en cours :

- ▶ Rejoindre les autres pays pour la reconnaissance des savoir-faire français liés à l'irrigation traditionnelle. Des groupes de travail pour rédiger la fiche nationale sur les canaux d'irrigation, sont animés par deux chercheuses de Paris 1.

Le réseau des associations locales participe et contribue.

- ▶ Intégrer la nouvelle proposition concernant le patrimoine alimentaire alpin, aux côtés des Alpes du nord et du Parc naturel régional des Bauges, tête de file pour la France. Le Parc naturel régional du Queyras est actif sur cette thématique.

◀ Embrun, cathédrale, chapelle Sainte-Anne, lieu d'exposition
▶ Guillestre, villa Poli, décors XX^e



4.3 Les campagnes de restauration

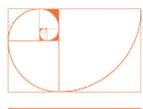
La restauration du patrimoine est un volet particulièrement dynamique du territoire, en raison d'une synergie entre les différents acteurs : volonté des décideurs, politiques publiques et cadre d'intervention État, Région, Département, en faveur du patrimoine, formation, qualification et savoir-faire des artisans, rôle clé des associations du patrimoine.

Citons quelques cas de figure qui illustrent cette dynamique :

- Le rôle de « **Queyras Passion** » pour la rénovation du patrimoine, depuis plus de 25 ans dans le Queyras : 22 chantiers accomplis, plus de 2 500 scouts accueillis, plus de 20 000 journées de travail des bénévoles. Une œuvre colossale à laquelle rend hommage le documentaire diffusé sur France 3 *Le Queyras hors des sentiers battus*. Une feuille de route 2025-2030 a été co-construite avec les communes.
- **Deux Plans concertés de valorisation du patrimoine** 2014-2018 exceptionnellement reconduit en 2018-2022 sur Serre-Ponçon. Des campagnes de restauration grâce à l'accompagnement de la Région SUD PACA y compris sur le petit patrimoine rural non protégé sur le territoire labellisé Pays d'art et d'histoire S.U.D.
- **Les campagnes de travaux sur la place-forte de Mont-Dauphin** depuis 2014 en particulier grâce au soutien de l'État (Centre des Monuments nationaux, Plan de relance)
- **En partenariat avec la DRAC PACA (CRMH), le chantier exemplaire de la cathédrale d'Embrun**, retenu par la mission Bern comme projet emblématique 2020 à l'échelle régionale, avec le principe de la tranche expérimentale sur la façade ouest. En parallèle, le chantier de

▼ Abriès, chapelle de Pra-Roubaud, inauguration le 04/08/2022





l'archevêché, en vue d'une restauration du quartier cathédral dans son entier (après les restaurations de la maison des Chanonges et du porche du Réal).

► **De nombreux chantiers de restauration MH sur les églises protégées**, parmi les chantiers les plus récents ou en cours d'un bout à l'autre du territoire : Chorges (trois tranches de travaux clocher et chapelles, chœur et sacristie, nef et tribune), Crots (église Saint-Laurent, intérieurs), Saint-André d'Embrun (toiture et vitraux), Guillestre (façades extérieures et chœur), Saint-Crépin (façades et toiture), Arvieux (chapelle Ste-Marie-Madeleine : restauration extérieure et intérieure, mission patrimoine en péril), Molines-en-Queyras (plancher)...

D'autres campagnes de restauration importantes concernent le patrimoine mobilier. Ainsi chaque année, des objets du trésor de la cathédrale d'Embrun partent en restauration : pièces d'orfèvreries (encensoir, calices, plats), ensemble liturgiques et tableaux (par exemple « Saint Crépin et saint Crépinien », XVII^e siècle).

Une fois le bâti assaini et l'édifice restauré, la restauration du patrimoine mobilier des églises et chapelles peut être engagée, à l'image du tableau « Martyr de saint Laurent » de l'église Saint-Laurent

d'Arvieux, ou de la « Crucifixion entourée de saint Marcellin et saint Charles Borromée » de l'église Saint-Marcellin à Châteauroux-les-Alpes.

Le point commun à tous ces projets est également une mobilisation forte de la Fondation du Patrimoine, en particulier



grâce à la convention mise en œuvre par le service Patrimoine de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'initiative des comités techniques de la Région (appels à projet petit patrimoine rural) et du Département (comité patrimoine), auxquels le service patrimoine est associé, facilite et garantit la qualité des projets et de leur accompagnement sur le territoire.



◀ Embrun, cathédrale, chantier
◀ Embrun, calice aux armes de l'archevêque Guillaume d'Hugues, début XVII^e s

4.4 Les actions de valorisation

UNE OFFRE IMPORTANTE

L'offre communautaire regroupe les actions de préfiguration (tests de service) mises en œuvre durant la phase de candidature au label Pays d'art et d'histoire, depuis 2022. Il s'agit essentiellement de :

- ▶ Un programme de visites guidées avec guides conférenciers, de juin à septembre et pendant toutes les vacances scolaires
- ▶ Une programmation culturelle à l'année : en particulier une série de rendez-vous nationaux (Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture) et locaux (800 ans de rayonnement de la cathédrale d'Embrun, « Potes de marmot's », etc.) associant rencontres, conférences, expositions, ateliers, visites, etc.



▶ La création de deux parcours Sens'action sur le Guillestrois-Queyras, « Les oasis enchantées » et « La saga de l'herbe », en complément des deux parcours existants sur Serre-Ponçon.

▶ Les ateliers et activités du secteur éducatif

Leur bilan est positif et fait état de :

▶ Une offre attractive (fréquentation en hausse, avis clients) soit près de 5 150 personnes touchées par une médiation du service patrimoine SPGQ en 2024

▶ Un bassin de vie qui fonctionne (co-remplissage par les offices de tourisme de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras)

▶ Une complémentarité et coopération réussie avec l'offre existante.

L'offre de visites guidées existante est importante, qu'elle soit

▶ Payante, proposée par

- Le Centre des Monuments Nationaux
- Les guides conférenciers indépendants
- Des acteurs privés tels Fort-Queyras, le château de Picomtal ou l'abbaye de Boscodon

▶ Gratuite, proposée par

- Les associations (« Pays Guillestrin », « La Muande »,...)
- Les communes et/ou comités culturels (Aiguilles La belle américaine,)

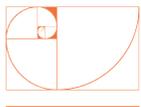
Les visites sont en majorité conduites par des professionnels de la médiation et guides titulaires de la carte professionnelle de guide conférencier.

- ▶ Embrun, visite guidée des chapelles du couvent des Cordeliers
- ◀ Château-Ville-Vieille, visite guidée de Fort-Queyras

Globalement, l'intervention des bénévoles est bien intégrée à la dynamique de territoire Pays d'art et d'histoire puisque l'ensemble des communes et associations a été associé dès le début (rencontre du 16 novembre 2021 à Réotier).

Au-delà des visites guidées, dans le cadre du Schéma d'Interprétation et de valorisation des patrimoines, un état des lieux des sites patrimoniaux valorisés et recevant du public a été réalisé.





QUELLES PISTES D'AMÉLIORATION ?

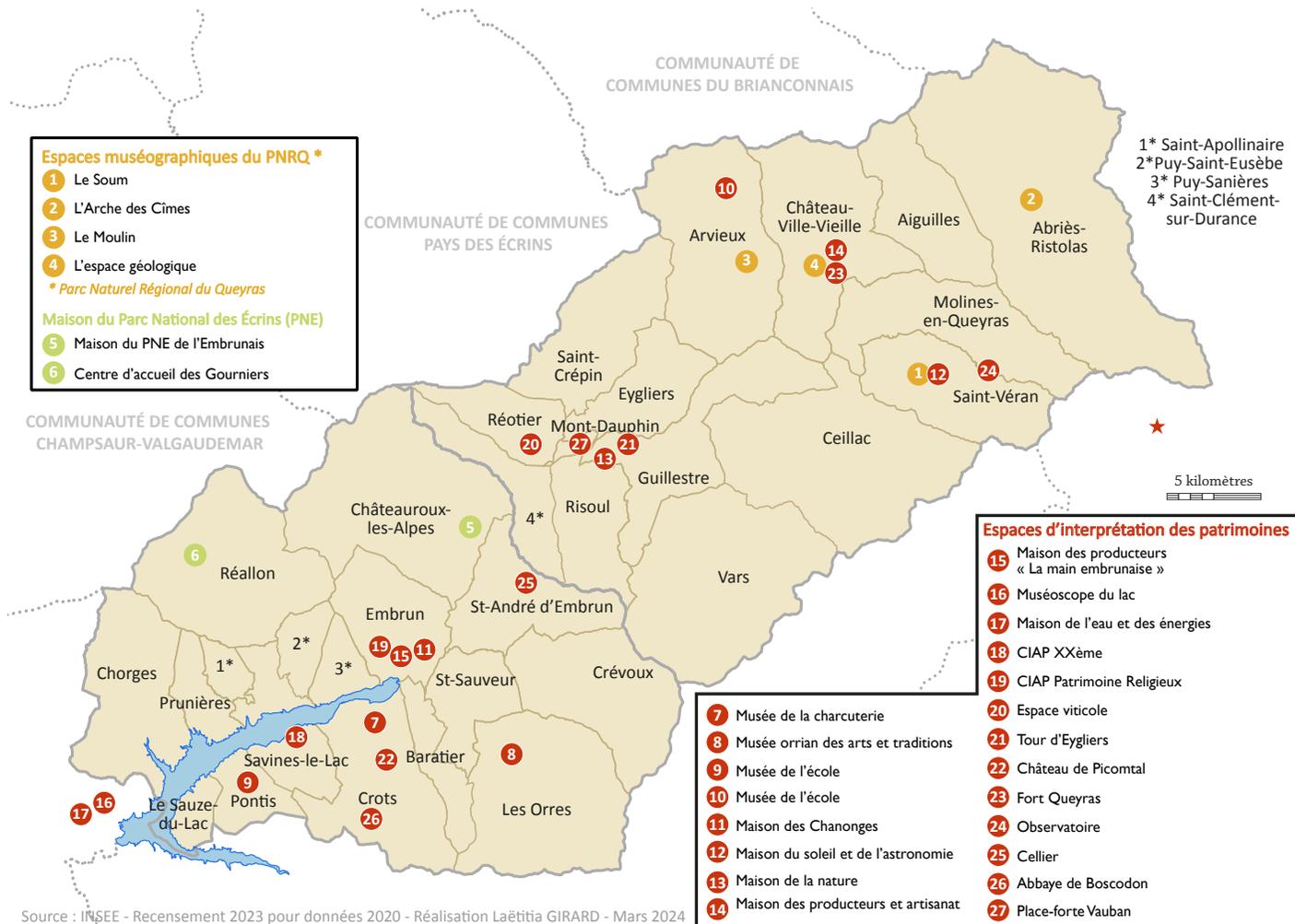
Malgré un maillage important, la carte fait état de deux manques indiqués par le bureau d'étude Atemia chargé du diagnostic du territoire dans le cadre du Schéma des patrimoines, détaillé en partie Projets :

- ▶ Un manque de lisibilité globale et de clés de compréhension en particulier pour une découverte en autonomie des sites.
- ▶ Une problématique de l'aménagement du territoire: accès, accueil, abords, aménités des sites.

D'ores et déjà, des pistes de travail s'esquissent pour le futur service Pays d'art et d'histoire. Malgré toute sa richesse, l'état des lieux fait état d'un besoin de mise en cohérence de l'offre pour créer du sens et articuler les contenus : écrire le récit du territoire. En parallèle le territoire doit poursuivre ses efforts pour améliorer les abords des sites : mobilité, traitement paysager (délaissés, points de vue, etc.).

Avant de passer au cadre de vie et afin de conclure cette partie « Vivre la Culture », un focus sur la vitalité des associations est incontournable, véritables forces vives et qui assurent le maillage culturel le plus important auprès de tous les habitants (bénévoles, citoyens).

▼ Carte des sites valorisés avec une interprétation du patrimoine



5 — LA VITALITÉ DU TISSU ASSOCIATIF

Quelles soient artistiques, culturelles ou patrimoniales, que serait la vie sur le territoire, son rayonnement et son attractivité sans opérateurs clés comme « Rions de soleil », « Fées d'hiver », « Bienvenue là-haut », « Queyras Passion », « Quey'racines », « Pays guillestrin », ou les 450 bénévoles rendant possible l'« Outdoor mix festival » ?

Celles-ci, grâce aux politiques publiques de l'État, de la Région et du Département sont depuis plus de 20 ans sur le territoire les chevilles ouvrières d'une véritable montée en gamme de la Culture sur le territoire.

Laquelle se traduit par

- ▶ **La professionnalisation.** Un ancrage sur le territoire de plus en plus d'artistes professionnels et de professionnels de la médiation, y compris de jeunes talents, à l'image du parcours d'Otilie B, chanteuse et artiste.
- ▶ **Le développement de résidences d'artistes** (« Rions de soleil », « Fées d'hiver », le CMN, « Bienvenue là-haut », « Rouvrir le monde »)
- ▶ **Des collaborations actives et inventives** et une logique vertueuse de **mixité et transversalité** des arts des publics et des usages (« Bienvenue là-haut », « Rouvrir le monde », etc.) y compris entre politiques publiques et associations (réussite du Contrat territoire lecture avec l'association « Rions de Soleil », associations et habitants avec l'hébergement d'artistes chez l'habitant par « Bienvenue là-haut ») etc.

Cette dynamique est valable sur le territoire dans les champs de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

Ainsi, en lien avec le nombre important (rapporté à la population) d'agences d'architectes installées sur le département des Hautes-Alpes, l'association qui les regroupe l'UNADHA a son siège et sa présidence à Embrun.

Il est intéressant de noter l'arrivée de jeunes architectes avec une sensibilité à la question de la transition écologique, des nouveaux usages et nouvelles pratiques liées à l'architecture. Ce dans la continuité d'une génération de véritables pionniers de la construction écologique dans les années 70 (Eric Boissel, Romuald Marlin).

Le CAUE 05 en cours de conception de ses nouveaux locaux à Embrun permet via ses conseils aux particuliers et accompagnement des collectivités une montée en qualité des projets. Le Grand prix départemental de la construction durable constitue un référentiel et une source de projets inspirants.

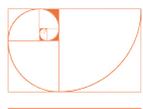
Une nouvelle mouture de fiches conseils en lien avec les enjeux de la transition écologique vient d'être réalisée par l'UDAP 05 en lien avec le CAUE 05 et les architectes du territoire.

Le Service du Patrimoine collabore depuis plusieurs années avec ces partenaires, UNADHA et CAUE, en particulier pour la coordination des Journées nationales de l'Architecture et au-delà comme en témoigne le projet « Habit.À » sur l'adaptation au changement climatique de l'habitat de demain avec la participation de l'ordre des architectes PACA et de celui du Piémont.

Preuve s'il en est du dynamisme du réseau local des architectes : depuis 2021, la présidente du Conseil régional de l'Ordre des Architectes est embrunaise. Maryline Chevalier vient d'être renouvelée dans ses fonctions.



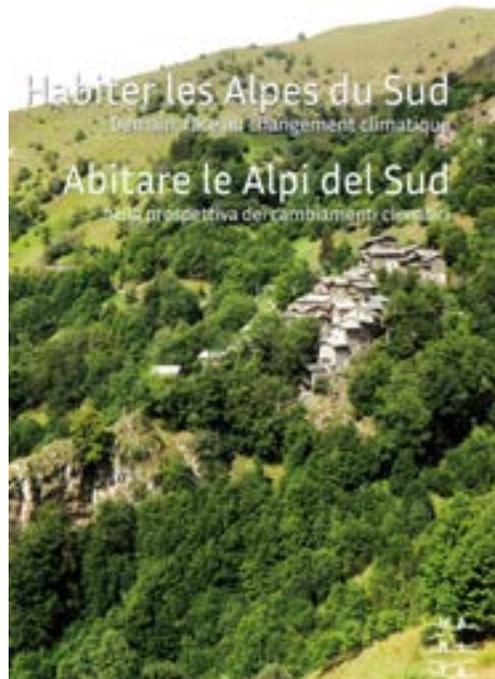
▲ Abriès-Ristolas, résidence artistique de l'« Oseraie du possible »



En parallèle, l'association embrunaise « Le Gabion » œuvre depuis 30 ans comme Centre de formation à l'éco-construction et à la rénovation du patrimoine. Elle représente à la fois un laboratoire d'innovation, d'expérimentation et un réservoir de transmission des techniques et savoir-faire : nombre d'artisans issus des parcours diplômants se fixent sur le territoire, comme « Éco2scop », société coopérative.

Au total, associations, architectes, artisans, artistes constituent un écosystème dynamique, un véritable atout et moteur pour la vie culturelle et la qualité de vie sur le territoire.

Avant d'aborder la question du cadre de vie (les outils, les politiques), quelles sont les qualités et spécificités, les composantes fortes des patrimoines du territoire ?



- ◀ Couverture de l'ouvrage réalisé en partenariat, dans le cadre du projet « Habit.À »
- ◀ Les Orres, visite de chantier lors des JNA



Les

PATRIMOINES

1 – LE PATRIMOINE NATUREL : LES PAYSAGES

1.1 Un territoire à haute qualité paysagère

Les paysages constituent la qualité première du territoire. Ce, à la fois pour les spécialistes du patrimoine, les scientifiques et pour les acteurs locaux et habitants.

Gilles Clément, paysagiste, botaniste, entomologiste, écrivain et enseignant, déclare ainsi :

« J'ai découvert la montagne habitée. Ce monde des roches dressées [...]. Ici on évolue dans le territoire sans limite, celui de l'opportunité biologique et du seul bonheur d'exister¹ »

Le paysage est unanimement ce qui ressort en premier des ateliers de concertation conduits dans le cadre de la phase candidature au label Pays d'art et d'histoire : ce qui fait patrimoine.

Le territoire allie les trois « grands » paysages à la puissance symbolique la plus forte dans l'imaginaire collectif : la montagne (la haute montagne), la mer... à la montagne (le grand lac de Serre-Ponçon) et la forêt.

Le grand paysage est attesté par la présence combinée des deux parcs sur le territoire : le Parc national des Écrins et le Parc naturel régional du Queyras.

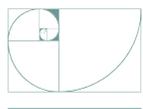
Les paysages sont mis en scène et sublimés par les agents climatiques spécifiques évoqués plus haut : la lumière et l'ensoleillement, l'air pur et sec, la limpidité.

Quelles sont les grandes composantes de ces paysages ?

¹ *Sans voir le temps qui passe, Chronique en Queyras*, ouvrage de Mathieu Gonthier, paysagiste, préfacé par Gilles Clément

▼ Abriès-Ristolas, vue sur le Mont Viso, 1960





1.2 La composition du paysage

Si l'on observe le paysage en suivant les différents plans et étages de végétation, voici ses composantes :

► **La haute montagne**, paysage minéral composé de falaises, rochers, éboulis et pics.

► **L'alpe ou l'alpage**, paysage longtemps maintenu par le pâturage extensif constitué par les pelouses alpines, les arbrisseaux (tâches de myrtilles, rhododendrons), les hauts boisements clairs (mélèzes, pins sylvestres, pins cembro) et les près de fauches (clapiers, terrasses, canaux).

► **Les paysages de loisirs**, et station de sports et loisirs de montagne en particulier dont le territoire présente un échantillon de toutes les générations et typologies : depuis le mouvement ajiste à Crévoux, les stations-villages du Queyras, les stations intégrées de Vars, Risoul et les Orres et Réallon, parmi les dernières stations autorisées des Alpes.

► **La forêt**, abritant l'essence favorisée par l'homme localement : le mélèze, l'arbre de lumière. Le mélèze domine sur le territoire mais on trouve également le pin cembro, ainsi qu'une diversité de forêts spécifiques : le pin sylvestre dans la forêt d'Assan (Guillestre, Ceillac), la sapi-

nière de Boscodon (Crots), la thuriféraie de Saint-Crépin. Une forêt majoritairement plantée par l'Homme (reboisements RTM au XIX^e siècle).

► **Les vallées agricoles** elles-mêmes composées de :

- L'adret cultivé (ex. Saint-Véran) avec terroirs et mosaïques de culture (seigle, avoine, orge, etc.).
- Le vignoble sur les coteaux secs du val de Durance (murs en pierres sèches, clapiers, terrasses)
- Le bocage (Châteauroux-les-Alpes, et les Puys), les canaux d'irrigation, haies et arbres têtards
- La plaine agricole : prairies fleuries de Châteauroux-les-Alpes, plaine inondable sous le roc d'Embrun, espaces agricoles à Chorges.

► **La ripisylve** qu'offre la Durance tressée avec ses bras morts et adoux (zone de confluence dans le Guillestrois), mais également les différentes zones humides tels que les marais de Chorges ou la zone du Liou à Baratier, véritable mangrove ou forêt noyée.

► Enfin, **Serre-Ponçon**, retenue artificielle, **paysage lacustre** à l'aspect naturel, unique parmi les grands lacs alpins du fait de son marnage. Événement paysager majeur qui a reconfiguré le territoire, sa charpente et ses ambiances paysagères.

À quoi tient la force singulière qui se dégage de l'observation de ce paysage ?

▼ Lac de Serre-Ponçon, depuis Puy-Saint-Eusèbe



1.3 Un patrimoine paysager entre structure paysagère affirmée et mosaïque remarquable

Ce qui ressort de l'analyse du paysage, ce qui le tient et en fait la force, c'est avant tout une structure paysagère affirmée en lien avec la topographie, l'hydrographie et l'action humaine :

- ▶ **La formation des paysages**, au cœur de la zone de contact des Alpes, on l'a vu, est à l'origine de formes de relief très contrastées : versants escarpés, arêtes de calcaire, pics et sommets emblématiques, roches plissées et vaste auge glaciaire du bassin d'Embrun aménagé dans les terres noires
- ▶ **L'hydrographie** affute cette structure paysagère. L'eau qui sculpte et structure les paysages : le bassin du Guil, la confluence, l'axe de la Durance et le grand lac de Serre-Ponçon, grande ligne horizontale, plan reposant dans un paysage de montagne marqué par les obliques.
- ▶ **« La montagne habitée »** : des paysages, des hautes terres façonnées de la main de l'Homme par l'économie agro-sylvo pastorale à laquelle s'est ajouté le tourisme.

Le caractère singulier, spécifique, voire unique, ce sont peut-être les contrastes très marqués, des ambiances très variées : adroit/ubac, chaud/froid, sec/humide : entre « mer » et montagne, entre reliques artico-glaciaires et pelouses sèches, steppique et espèces méditerranéennes, entre schistes lustrés par la nebbia de la vallée du Pô, dunes lacustres et forêt noyée de la zone du Liou.

L'ensemble forme une mosaïque de motifs paysagers remarquables :

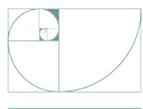
- ▶ **Vues saisissantes** en lien avec la topographie, motifs géologiques insolites tels que cheminées de fées, blocs erratiques
- ▶ **Motifs liés au réseau hydrographique et à la couverture végétale** : forêts historiques, essences de résineux caractéristiques, ripisylves
- ▶ **Motifs paysagers ruraux et dynamiques modernes** : alpages, près de fauche, groupes bâtis anciens, haies, bocage, vergers, clapiers, murets, terrasses, canaux ; lac et ouvrages de Serre-Ponçon, stations de sports et loisirs de montagne.

Ces motifs paysage remarquables constituent autant d'enjeux paysagers à prendre en compte dans le cadre de l'évolution des paysages et de l'aménagement du territoire, questions que nous aborderons dans la partie IV sur le cadre de vie et le projet global de territoire.

À ce stade, une autre approche, particulièrement pertinente pour le territoire est l'entrée par les matériaux : les paysages comme sources de matériaux de construction que l'on va retrouver dans tout le bâti.

▼ Crévoux, La Chalp, mosaïque agricole





1.4 Paysage et matériaux

LES CARRIÈRES

On a évoqué les montagnes du territoire comme gisements de minerais exploités depuis la Préhistoire. Cette exploitation atteint son apogée fin XIX^e première moitié du XX^e.

L'empreinte de cette activité est visible dans les paysages tels que les vestiges de la mine de cuivre de Saint-Véran dont on voit encore la « tranchée des anciens » mais aussi les installations modernes. D'autres mines queyrassines spécifiques, telles que la mine de talc sur la commune de Château-Ville-Vieille et surtout la mine d'amiante du Péas sur la même commune, mériteraient une recherche approfondie.

En France, une des seules carrières d'amiante exploitable de 1928 à 1950 a été celle de Péas : la plus haute du monde et première usine française d'amiante avec son téléphérique inauguré en 1951².

L'ensemble du territoire est couvert de carrières de calcaires, de gypses et de schistes.

Ainsi il n'existe pas moins de 40 fours à chaux dans le Queyras calcaire.

- ▶ Guillestre, carrière de Combe-Chauve
- ▶ Molines-en-Queyras, cimetière, marbre de la chapelue, art funéraire

2 D'abord exploitée par Georges Prestat puis par deux sociétés dont les « Amiantes de France ».

Quant aux ardoisières, elles ont fait l'objet d'une étude sur Serre-Ponçon, des gisements sont présents sur de nombreuses communes (Châteauroux-les-Alpes, Crévoux, Saint-André d'Embrun, Réallon). Le gisement du Rabioux sur la commune de Châteauroux-les-Alpes, réputé être les plus belles carrières du département revêt à la fin du XIX^e siècle le caractère d'une véritable industrie avec chaque hiver 100 à 150 ouvriers.

C'est surtout le pierre marbrière locale, la pierre de Guillestre, calcaire marbrier dit « marbre » rose que l'on retrouve de part en part du territoire : depuis Chorges (carrières de Salados), jusque Saint-Crépin en passant par Guillestre.



Elle offre une polychromie intéressante pour les édifices et l'architecture : roses mais également vert de Ceillac (Cristillan) et de Saint-Véran (Pinillère et Cascavalier), gris profond de la Chapelue (Château-Ville-Vieille).

Conscient de l'importance du thème des matériaux et du marbre en particulier, le service patrimoine vient d'initier un premier travail de recherche historique et documentaire sur ce sujet.

▼ Saint-Crépin, étude d'un front de taille par Céline Laforest, historienne



LE BOIS

Depuis le Moyen Âge, les troncs sont flottés sur la Durance. Au XVII^e siècle, les besoins sont croissants pour la Marine royale : l'archevêque d'Embrun Monseigneur de Leyssin met ainsi la main sur la précieuse ressource en bois de la forêt de Boscodon et obtient, au terme d'un procès de 10 ans à la fin du XVIII^e siècle, l'adjudication de 16 000 pièces de bois au lieu des 400 habituelles pour la Marine.

Dans l'architecture locale, on observe une mise en œuvre ingénieuse (économie de matière) du matériau bois sous forme de petites sections ou au contraire de troncs ou planches entières, à l'aspect harmonieux.

Ainsi l'habitat traditionnel de Saint-Véran privilégie les planches entières pour la charpente (fustes du XVII^e pour les plus anciennes conservées) ; de même l'escalier monumental de la Manutention, XVIII^e, met-il en œuvre les troncs de noyers entiers ; au XIX^e siècle, c'est la charpente à la Philibert Delorme de la caserne Rochambeau de la place-forte de Mont-Dauphin, système repris au XX^e dans la maison du directeur de la Banque de France à Embrun et qui a peut-être inspiré l'architecture modulaire bioclimatique d'Éric Boissel au XXI^e siècle (petites sections de mélèze).

Cette entrée en matière par les « matériaux » nous invite à nous intéresser de plus près au patrimoine culturel et aux différents patrimoines bâtis du territoire, qu'il soit enfoui, religieux, fortifié, civil, vernaculaire ou moderne.

Concernant la ressource forestière, ce qui est remarquable c'est l'utilisation du mélèze de pays en bois d'œuvre que ce soit dans l'architecture locale ou du littoral provençal.



▲ Mont-Dauphin, caserne Rochambeau, charpente à la Philibert Delorme



2 — LE PATRIMOINE CULTUREL

Dans cette approche typologique des patrimoines, nous avançons une hypothèse de travail qui est que les patrimoines du territoire incarnent des modèles, des archétypes, des patrimoines de référence.

Le site de Saint-Véran constitue un site exceptionnel d'archéologie minière, sur lequel nous revenons ici non tant du point de vue des objets que l'on peut lui associer (diffusion des dépôts de bronze), mais des structures bâties fouillées en place.

2.1 Le patrimoine enfoui

LE COMPLEXE MINIER DE SAINT-VÉRAN

La fouille poussée, vingt ans de recherche³, ont permis d'estimer la production du site, que l'on peut qualifier de production de masse et de véritable complexe minier. Le site aurait produit pas moins de 2 000 tonnes de métal à la Préhistoire.

Établi entre 2250 et 2650 m d'altitude, il s'agit d'un des plus hauts sites de métallurgie alpine d'Europe.

³ Programme collectif de recherche (PCR) « Mines et métallurgie du Haut-Queyras », des années 1990 à 2013.

Le site est remarquable quant à la richesse des structures archéologiques retrouvées. Il se décompose en trois types d'espace :

- ▶ **La tranchée des anciens** (2500m). La mine se déploie en deux branches profondes de 80 m à l'est et de 20 m à l'ouest. L'exploitation est effectuée grâce à des maillets en roches vertes alpines italiques, des poteaux d'étagage et des torches en baguette de mélèze.
- ▶ **L'abri sous roche de Pinilière** (2385m), habitat de mineur (10 m² environ) protégé par un bloc erratique et dont l'occupation est attestée depuis l'âge du Bronze.
- ▶ Surtout, **les ateliers paléo-métallurgiques**, c'est-à-dire les aires de traitement du minerai en métal :
 - La plate-forme de la cabane de Clausis dont la datation 14c atteste une occupation à l'extrême fin du Néolithique et de l'âge du Bronze ancien. Le matériel retrouvé comprend : outils de broyage, percuteurs, pierre à cupule, fragments de meules et de céramiques, mortiers pour le broyage et l'enrichissement, mais aussi scories.
 - Le site du vallon du Longet sur la commune voisine (Molines-en-Queyras), où l'on retrouve le même outillage ainsi qu'une paroi de four.

Ces ateliers font figure de prototype de la métallurgie scorifiante et attestent de techniques innovantes que l'on peut qualifier de « saut technologique ».



▲ Saint-Véran, mine de cuivre de Clausis

LES SITES DE L'ÂGE DU FER

Le territoire est représentatif de l'état des connaissances à l'échelle des départements alpins concernant l'âge du Fer : à l'inverse de la Provence, l'habitat y est peu représenté et les espaces funéraires nombreux, quasiment sans habitat associé.

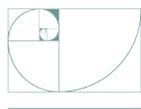
Les sites de Guillestre : la grotte de Panacelle au lieu-dit Moreisse (habitat occupé du I^e siècle avant J.C au II^e siècle après J.C) et de la nécropole de Peyre-Haute (II^e âge du Fer) sont représentatifs de ce modèle.

Mais les travaux récents menés par Karine Reynaud qui prospecte régulièrement les berges du lac de Serre-Ponçon depuis 2011 ou les fouilles conduites par Baptiste Vappereau, révèlent une découverte intéressante : « des établissements de bas de pente » plus ou moins durables des I^{er} et II^e âge du Fer qui surplombent la Durance, au lieu-dit Rougon sur la commune de Chorges.

De même, au-delà de l'historiographie, concernant la période romaine, ce sont des découvertes récentes qui établissent la métropole d'Embrun et son territoire dans sa matérialité.



▲ Chorges, site de Rougon fouilles archéologiques, 2015



DE LA VILLA À LA CITÉ ROMAINE

En 2008, au lieu-dit la Mûre, la villa gallo-romaine de Baratier est mise au jour sur 200m².

Il s'agit d'un établissement rural antique installé en terrasse, dans la pente. Des murs en blocs équarris de cargneule (parement) et un sol en béton de tuileau délimitent deux pièces accolées. L'une est chauffée par un hypocauste à canaux rayonnants alimenté par un foyer. Des traces de peintures murales

sont présentes dans toutes les pièces, éléments qui attestent de la richesse du bâti d'un personnage important qui exerçait ses fonctions à Embrun ?

De même, sur le site de Rougon occupé sur une longue période, les phases d'élévation architecturale sont en cours de reconnaissance mais au moins un bâtiment est édifié au Haut Empire, sur un plan quadrangulaire de plus de 700 m² avec une série de pièces en enfilades encore visibles.

Karine Reynaud a également mis au jour deux segments de voie romaine, l'un au lieu-dit Les Charrières à Chorges, dont la facture et le gabarit correspondent à une *viae publicae* ro-

maine (voie principale), le second à Puy-Sanières (2018), voie secondaire, vicinale certainement, pour raccorder le plateau des Puys.

En haute montagne, une équipe pluridisciplinaire qui cherchait à prouver le passage d'Hannibal par le Pertuis du Viso a identifié un empilement de fumiers d'équidés, attestant un trafic muletier important dès l'Antiquité.

La fouille du secteur de l'îlot théâtre à Embrun (2007), permet d'approcher son existence grâce à la découverte d'une *domus*, riche demeure urbaine composée de deux bâtiments séparés par une cour et probablement d'une pièce thermale (fragments de carreaux), ainsi que de vestiges funéraires antiques (tombes en bâtière).

Comme on l'a vu, ce n'est qu'en 2018-2019 que la cité d'Embrun est confirmée dans son urbanisme puisque par exemple au nord du parvis de la cathédrale, les archéologues ont retrouvé les sols encore en place de *domus* gallo-romaines formés de béton de tuileau.

L'archéologie révèle peu à peu le territoire romain dans sa réalité physique, avec ses établissements ruraux de part et d'autre de la voirie, réseau viaire établi y compris dans ses passages les plus alpins. L'ensemble est relié à la cité d'Embrun enfin confirmée dans son périmètre et son tracé.



◀ Baratier, le clavier des Monges

PREMIERS LIEUX DE CULTE ?

Non seulement le territoire est riche d'enseignement sur l'évolution des pratiques funéraires des populations alpines à l'Antiquité, mais il présente également un des rares lieux de culte d'époque romaine.

En 1994 à Ceillac, le quartier de l'Ochette permet d'étudier deux structures secondaires de crémation (fosses dans lesquelles sont transférés les restes humains) du 1^{er} siècle après Jésus-Christ.

Concernant le développement de la pratique de l'inhumation, la typologie des tombes des sites de l'église Saint-Donat et de l'ilot théâtre à Embrun est variée : coffres en bâtières de tuiles côtoient un coffrage en bois (seul exemple connu dans toute la région) et une inhumation dite en « pleine terre ». Surtout, l'implantation des sépultures est représentative du phénomène à l'Antiquité tardive d'insertion des morts dans l'agglomération, dans les franges de l'habitat du Haut Empire, à proximité des premiers édifices de culte chrétien.

Concernant les lieux de culte antique en contexte urbain, la découverte d'un important bloc d'architrave en remploi dans les fondations d'un mur moderne à Embrun (2018) atteste, compte-tenu de sa taille, d'un bâtiment public d'importance : temple ou basilique ?

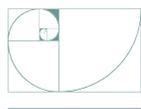
Dans la cour de l'archevêché, au contact du substrat morainique, Nathalie Nicolas met en évidence des vestiges (2018) qui pourraient être associés à la construction des premiers bâtiments de l'archevêché, mentionnés dès 370 après J. C. En 2019, les fouilles révèlent deux murs antiques qui semblent filer sous l'abside de la cathédrale : vestige d'une église primitive ?



▲ Embrun, ancienne église Saint-Donat, tombe en bâtière exposée

En contexte rural, le territoire présente le seul sanctuaire de source attesté du département : la « tranchée des sources » à Réotier. Les découvertes signalées : 400 monnaies ainsi qu'une petite jambe en bronze (percée d'un trou), possible ex-voto anatomique, suggèrent un dépôt votif.

De la « tranchée des anciens » du Néolithique à Saint-Véran aux sites de Serre-Ponçon en passant par la cité d'Embrun et la « tranchée des sources » de Réotier, le territoire révèle une histoire profonde riche et résolument alpine. Mais c'est au Moyen Âge avec le développement de l'archevêché d'Embrun que le bâti religieux est édifié.



2.2 Le patrimoine religieux

UN ARCHEVÊCHÉ DES ALPES À LA MÉDITERRANÉE

Le territoire est le siège d'un évêché important des Alpes à la mer.

La légende rapporte que Marcellin et ses compagnons Vincent et Domnin, originaires d'Afrique du nord, traversent la Méditer-

ranée pour se rendre à Rome. Après avoir prêché de l'autre côté du versant piémontais, à Verceil, ils débarquent à Nice. Saint-Marcellin est le premier évêque consacré sur place par Eusèbe son compagnon piémontais en 363.

Dès l'époque de Charlemagne, Embrun est l'une des 21 métropoles de l'Empire carolingien.

Durant le Moyen Âge et l'époque moderne, Embrun est l'un des trois chefs-lieux puissants de province ecclésiastique de Provence avec Arles et Aix. La province englobe les diocèses de Digne, Senez, Glandèves, Nice, Vence (et Antibes un temps). Il s'agit de l'archidiocèse le plus étendu de Provence avec plus de 70 paroisses en 1516.

Le patrimoine religieux de l'archevêché d'Embrun n'a étonnement pas fait l'objet d'étude depuis les travaux de Jacques Thirion des années 1970-1980.

D'où le lancement d'un programme collectif de recherche dans le cadre du Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Ubaye Durance en 2017.

Cette recherche montre les limites et nuances du pouvoir des « princes archevêques ». Qu'en est-il de l'édifice cathédral lui-même, en termes de patrimoine bâti religieux ?

NOTRE-DAME D'EMBRUN, LA CATHÉDRALE DES ALPES

La dimension alpine d'Embrun est prégnante sur le profil qu'effectue Jean de Beins au XVII^e siècle : les 2/3 de la représentation sont occupés par la montagne.

Jacques Thirion a déclaré à propos de Notre-Dame d'Embrun : « *il s'agit du monument le plus considérable et caractéristique des Alpes*⁴ ».

Le programme architectural est audacieux. Ses dimensions font de la cathédrale d'Embrun la plus vaste cathédrale des Alpes françaises : longueur hors œuvre 52 m, largeur dans œuvre 23 m, largeur des collatéraux 5 m. Le volume extérieur, ample et massif à la fois, « alpin » en ce sens, est amplifié par l'audace architecturale du clocher monumental, lequel repose sur les reins de la grande arcade. Une partie des voûtes de la cathédrale assure ainsi une reprise de charge de 4000 tonnes !

Ce volume abrite une nef haute agrandie de larges collatéraux (permettant la déambulation des pèlerins) couverte de voûtements élancés dont l'amplitude est accentuée par le jeu dichromique, la rosace et un effet de perspective. En effet, l'inclinaison du sol et le soubassement des piliers de plus en plus petit de 1,5 à 1,1 m accentuent visuellement l'amplitude du vaisseau.

La cathédrale, à travers son architecture, apparaît comme un tour de force conjuguant le berceau, la voûte en tiers point, la croisée d'ogives et le cul de four, tout en dégagant une harmonie singulière. Elle impose une présence architecturale jusque dans la finition très soignée de son porche du Réal.

4 Dans « *Alpes romanes* », Jacques Thirion, éditions du Zodiaque, 1980



◀ Embrun, cathédrale, buste reliquaire de saint Marcellin

Celui-ci, grâce à la finesse du travail des matériaux en polychromie, dégage une identité créatrice et une originalité forte.

UNE PASTORALE DE LA PIERRE

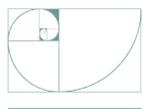
Au XV^e siècle et XVI^e siècle, à la suite des guerres de religion, le diocèse se caractérise par une refondation importante sous l'épiscopat de Jean Bayle en particulier. En 1595, l'archevêque d'Embrun Guillaume de Saint Marcel écrit que 80 églises ont été reconstruites dans le diocèse.

Cela fait dire de la cathédrale qu'elle est un modèle constructif pour les édifices du diocèse et au-delà. Nef spacieuse, robustesse des maçonneries, tour signal du clocher, véritable point haut dans le versant ouvert pour un édifice solide et accueillant (portail et porche) sont les caractéristiques des églises d'altitude construites à cette période.

Notons ainsi deux exemples de clochers réhaussés avec construction de flèche en tuf : églises Sainte-Marie-Madeleine

- ▼ Embrunais, extrait de la carte du Dauphiné, Jean de Beins, XVII^e s.
- ▼ Embrun, intérieur de la cathédrale
- ▶ Embrun, cathédrale, porche du Réal





aux Orres et Saint-Laurent à Crots. Et pour les porches aux lions, même si les réals ont disparu : églises des Orres, Vars, Abriès, etc.

Là encore, la recherche récente apporte nuances, nouvelles données et nouveaux éclairages. Ainsi un travail inédit (2018-2019) autour des cadastres anciens (1452) engagé par Elisabeth Sauze, archiviste, paléographe et conservateur du patrimoine, a permis, au-delà du seul édifice cathédral, d'étudier le quartier cathédral dans son ensemble. C'est toute la cité archiépiscopale dans la réalité matérielle de son parcellaire urbain, de ses sept paroisses, des maisons canonales et des possessions ecclésiastiques qui apparaît.

Ce travail est actuellement poursuivi dans le cadre de l'inventaire du bâti religieux des 17 communes de la Communauté de Communes Serre-Ponçon (le Guillestrois-Queyras est, lui, déjà étudié) et vient compléter ainsi l'inventaire du diocèse. Les premières analyses amènent à ne pas éclipser le rôle fondamental sur le territoire de l'abbaye de Boscodon.



► Embrun, Maison dite des chanonges

BOSCODON, UN MODÈLE ARCHITECTURAL ET MONASTIQUE ORIGINAL

Implantée au pied du sommet du Morgon, l'abbaye de Boscodon, première fille de Chalais fonde une église de premier ordre.

Plan en croix latine, chevet plat, unité de couverture nef/transept/chœur du vaisseau central unique, appareil de pierre à joints vifs en tuf local savamment assisé, tout dans l'écriture architecturale contribue à créer la plus grande harmonie intérieure.

Celle-ci s'appuie sur un tracé régulateur (les règles du nombre d'or) c'est-à-dire l'homogénéité du plan, l'emploi de figures géométriques simples comme le carré (transept), le cercle, le triangle et la croix, et des proportions bien définies à partir de la « coudée » (unité de mesure) : 20 coudées de largeur, 20 fenêtres. Arcs de plein cintre, principaux éléments de décor qui rythment les façades et diffusion importante de la lumière grâce à la continuité des espaces, contribuent à l'unité et à la force de l'ensemble.

Non seulement l'abbaye de Boscodon influence l'architecture religieuse locale (plan en croix latine, voûte en berceau, chevet plat, arc de plein cintre), mais elle constitue un modèle monastique original propre aux Alpes qui se déploie sur un vaste territoire.

En effet, Boscodon qui se développe d'abord au sein de l'ordre de Chalais, bénéficie d'une mode d'organisation monastique original, puisque pourvu d'une réelle autonomie.

Au XIII^e siècle, elle régit au moins trois abbayes (Cure, Prads, et Puyredon) et trois prieurés (Laverq, Valserrès, Pailhords).

À partir du XV^e siècle dans la continuité de la suppression



▲ Crots, vue sur l'abbaye de Boscodon, au fond le cirque de Bragousse, 1965

► Crots, abbaye de Boscodon, intérieur de l'abbatiale

de l'ordre de Chalais en 1303, Boscodon devient abbaye bénédictine rattachée à Saint-Michel de la Cluse. Ses possessions s'étendent à Chorges, la Bâtie-Neuve, Prunières (l'îlot Saint-Michel), Châteauroux-les-Alpes (prieuré des Baumes, aujourd'hui propriété privée, mais également l'abbaye de Sainte-Croix absorbée par Boscodon), Rémollon, Saint-Etienne d'Avançon, Pontis, l'Ubaye et de nombreuses granges monastiques jusque dans le Queyras (Les Escoyères).

La gestion de ce domaine est possible grâce à un nombre important de convers et administrateurs : Boscodon compte 13 convers en 1194, soit autant que de chanoines pour le siège ecclésiastique de l'archevêché d'Embrun.

L'abbaye de Boscodon constitue un édifice majeur tant par la puissance de son architecture que par l'importance de son patrimoine foncier (abbayes filles, prieurés, dépendances et granges monastiques).



Sa richesse repose sur la gestion des ressources alpines : péages de transhumance et exploitation du bois, considéré comme le plus précieux de la contrée.

Si les deux figures majeures sont la cité des archevêques/la cathédrale d'Embrun et l'abbaye de Boscodon, qu'en est-il des paroisses ? Quelles sont les caractéristiques du diocèse ?



UN DIOCÈSE ALPIN

Le diocèse montagnard d'Embrun se caractérise par des structures spécifiques de vie religieuse.

Le taux d'encadrement est élevé⁵. Sur la base de la statistique du clergé (serments constitutionnels des prêtres), à la fin de l'ancien Régime, l'effectif des prêtres est de 25 pour 1000 habitants, bien supérieur aux régions voisines. L'implantation du collège des Jésuites en 1606 à Embrun y est certainement pour beaucoup.

Essentiellement, le bâti religieux assure un maillage dense du territoire alpestre. En complément des églises paroissiales, toute une série d'édifices complète cette répartition : chapelles de hameaux, chapelles d'alpage ou chapelles d'altitude, oratoires, calvaires, chemins de croix, croix de mission.

Ainsi, le Queyras compte à lui seul plus de **50 oratoires** (rappel : au moment de l'édification, le territoire était parcouru à pied).

On trouve les mêmes **croix de la Passion** du Christ de part et d'autre du territoire : de Saint-Véran à Crévoux en passant par Vars.

Autre exemple, les **chapelles d'altitude** telle la chapelle du Mont Guillaume située

⁵ « Le diocèse d'Embrun constitue une zone alpine, réservoir de prêtres ». BSHA, actes du colloque de Freissinières, *Croyances religieuses et sociétés alpines*, 1984.

à 2000m d'altitude, qui dispose d'un petit autel extérieur et d'une croix. Aujourd'hui encore, le pèlerinage des prieurs du Mont Guillaume a lieu chaque année à la chapelle des Séyères, un peu plus bas.

Sur le diocèse, on note également un nombre important de **chapelles de pénitents** (laïcs) souvent voisines, accolées ou carrément intégrées aux églises paroissiales. Ainsi, dans les

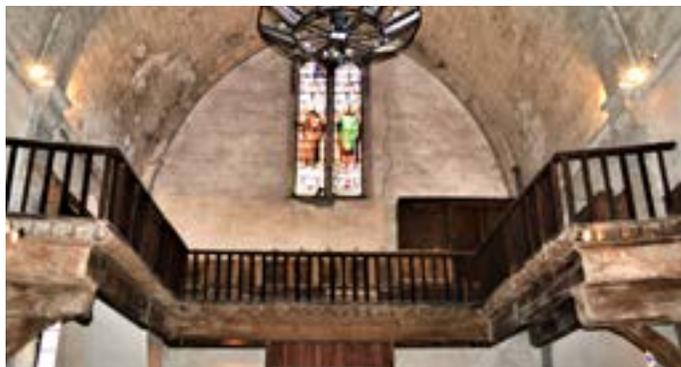
- ▼ Châteauroux-les-Alpes, prieuré des Baumes
- ▶ Abriès-Ristol, chemin de croix d'Abriès, années 1950



Hautes-Alpes, c'est dans le Queyras que le premier ensemble de pénitents a fait l'objet d'une protection au titre des Monuments historiques : la tribune de l'église de Château-Queyras.

Le maillage se traduit enfin par la **présence monastique**. L'influence piémontaise et transalpine est ici encore importante, les divers établissements présents ayant en partie hérité des restes de la puissante abbaye de la Novalaise, un des plus vastes patrimoines du royaume carolingien, au pied du Mont-Cenis.

Il s'agit, en plus de l'abbaye Saint-Michel de la Cluse présente à Chorges, Prunières et Réotier, des chanoines réguliers de la



Prévôté de Saint-Laurent d'Oulx, présents jusque dans l'Embrunais. Également des moines cisterciens de la Staffarda (diocèse de Turin) qui disposent de domaines et droits de pâturage attestés à Embrun, les Orres, Puy-Sanières.

Dans la cité d'Embrun, des vestiges des couvents des ordres suivants subsistent : **Cordeliers** que l'on peut dater par comparaison avec celui de Briançon de la fin du XIV^e siècle, **Capucins** (1633), **religieuses de la Visitation** (1725), **religieuses hospitalières** (1758).

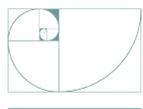
Les **ordres militaires** sont attestés d'après les sources historiques, mais sont visibles essentiellement dans la toponymie : templiers au nord-est d'Embrun près de la Durance, hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans la cité, les chanoines du Saint-Sépulcre de Jérusalem dans le territoire de Chorges.

Le diocèse d'Embrun, éminemment alpin, se traduit donc par un maillage important des édifices et lieux de culte. La catéchèse est partout présente, y compris dès l'extérieur des édifices grâce à un programme de décors peints et ce d'autant que les hautes vallées sont un berceau du protestantisme.



- ◀ Crots, tribune des pénitents
- ◀ Château-Ville-Vieille, tribune des pénitents
- ◀ Embrun, église du couvent des Capucins
- ▼ Guillestre, chapelle des Pénitents





▲ Embrun, cathédrale, scène de la flagellation, début XV^e s.
► Embrun, chapelle du couvent des Cordeliers, *sinopia*

DES ÉGLISES PEINTES

La peinture murale monumentale est un décor adapté aux grandes surfaces enduites dans une région, en montagne, où l'architecture religieuse comporte peu d'ouvertures. Des édifices les plus prestigieux aux chapelles de hameaux les plus modestes, le bâti fonctionne comme un véritable évangile à ciel ouvert.

L'emplacement et l'organisation des décors sont dictés par l'architecture : en extérieur (spécificité du département) tympan et espace abrité sous auvent reçoivent les décors ; en intérieur : chœur ou abside, arc triomphal, nef, voûte. Un seul exemple, original : le pilier de la cathédrale d'Embrun où l'artiste tire avantageusement parti de l'architecture en transformant la convexité de la colonne en une tour ronde peinte abritant le personnage central.

Ces églises peintes s'inscrivent dans une aire artistique et culturelle transalpine entre Haut-Dauphiné (Hautes-Alpes, hautes vallées de Savoie) et Alpes-Maritimes.

On y reconnaît un style présent entre Piémont et Ligurie, identifié par les spécialistes : filet blanc et rouge limitant les scènes, bandes vertes bordant les fonds bleus.

Si les décors attestent de la circulation d'ateliers itinérants et de carnets de modèles, ils ne sont pas signés, il est donc difficile de les rattacher à un nom d'artiste.

La technique fait abondamment appel à l'art de la fresque (de l'italien « *a fresco* », humide, frais).

Il s'agit sur la base d'un premier enduit grossier de tracer les grandes lignes de la composition au charbon de bois, tracé affiné ensuite à l'aide d'une terre rouge dite de Sinope. C'est la *sinopia*. Un deuxième enduit plus fin, plus lisse permet ensuite la pose de la peinture qui doit être réalisée *a fresco* dans la



journée (durée de séchage). Les chapelles de l'ancienne église des Cordeliers à Embrun conservent un excellent témoignage de la technique, *sinopia* y compris.

Plus de 500m² de surfaces ornées ont ainsi été mises au jour lors d'une vaste campagne de recherche à l'échelle des Hautes-Alpes commencée sur le territoire, à Ceillac, en 1966 et terminée en 1985⁶.

Le territoire, frontalier et proche des vallées vaudoises piémontaises constitue en effet un enjeu de la Contre-Réforme et la peinture murale monumentale une forme de prédication.

Les principaux thèmes iconographiques concernent la vie du Christ, les Saints et la Vierge, mais également la crainte de l'au-delà : les vices et vertus et le Jugement dernier.

Si le contexte (cadre géographique et historique) est favorable à l'éclosion du mouvement hétérodoxe de la Réforme, qu'en est-il toujours du point de vue du patrimoine bâti des lieux de culte protestants et des temples sur le territoire ?

⁶ À noter également la présence d'un cycle peint de la seconde moitié du XIX^e siècle, cycle décoratif à motifs géométriques sans iconographie ni aucune peinture figurative et dont l'Inventaire en cours attribuerait la filiation aux peintres de la famille Scala.

▼ Eygliers, église, fresque du pendu dépendu



DES TEMPLES ET DES VALLÉES PROTESTANTES

Précurseurs des protestants, des « Pauvres de Lyon » ou « Vaudois » se réfugient dans les vallées alpines au début du XIII^e siècle. Mouvement créé par Pierre Valdo à Lyon à la fin du XII^e siècle, il s'appuie sur : la prédication itinérante de l'Évangile (traduit en dialecte local) par des laïcs, la pauvreté, le refus du culte des Saints. Les Vaudois sont déclarés hérétiques au début du XIII^e siècle et se répandent en Europe pour se cacher. En 1532, après le synode de Chanforan (dans le Piémont italien, à côté du col du Montgenèvre), ils décident de rejoindre la Réforme. Ils constituent un terreau fertile lors de l'implantation des protestants dans la région.

Guillaume Farel, un des pionniers du mouvement de la réforme protestante et de son expansion en suisse romande, naît à Gap en 1489.

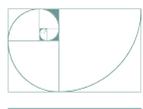
Il organise les premiers temples et les communautés sur le territoire : une église est fondée à Molines-en-Queyras en 1565, puis Arvieux en 1577, Abriès et Aiguilles en 1590.

À la fin du XVI^e siècle, le Queyras est protestant à 80 ou 90%. Il compte trois temples et dix églises réformées, réparties dans les vallées⁷.

En 1585, la cathédrale d'Embrun, elle-même tombée aux mains du chef de guerre protestant Lesdiguières, devient un temple pendant une dizaine d'années.

En 1684, un arrêté du Conseil du Roi ordonne la destruction des temples. C'est le début des guerres de religion.

⁷ Molines a trois annexes, Fontgillarde, Pierre-Grosse et Saint-Véran ; Arvieux deux annexes, Château-Queyras et Ville-Vieille, Abriès deux annexes, Aiguilles et Ristolas.



Les biens protestants sont attribués aux hôpitaux d'Embrun et de Guillestre ou aux édifices catholiques.

Les protestants sont contraints à l'abjuration. Vauban, en voyage sur le territoire en 1700, assiste à la messe à Abriès : « *Les nouveaux convertis y font assez bien leur devoir, ce sont des gens bien choisis et de bonnes mœurs, même savants et fort attachés à leur devoir* ».

L'Église catholique s'organise pour accueillir les convertis : une travée de plus ou bien des chapelles reconstruites, quelques fois avec un don du roi.

Plusieurs chapelles de hameaux sont ainsi édifiées sur le même plan (nef unique haute, berceau en 2 travées, clocher à 1 baie sur la façade, toit en lauze) grâce aux subsides de Louis XIV : aux Granges d'Abriès, à Eyglies, à Chalvet des Borels, au Rouet de Château-Ville-Vieille.

Certains, malgré le danger de répression, essaient de pratiquer leur culte dans la clandestinité. Des lieux de réunion dans la montagne sont attestés : un gros rocher entre Fontgillarde et Saint-Véran, une grotte dans le vallon de Caramagne au-dessus d'Aiguilles, etc.

D'autres fuient par les cols dans des conditions difficiles, gagnent le refuge de Francfort puis se réfugient en Allemagne dans le Hesse-Cassel en particulier, terre

d'accueil. Un village entier en forme de croix y est fondé, Carlsdorf (1686) et un temple construit en 1699.

Il faudra attendre le Concordat et la liberté de culte au XIX^e siècle pour le renouveau des deux cultes : la reconstruction des églises et des temples.

En 1804, un temple est reconstruit à Peyre-Belle à Saint-Véran, en 1821-24 à Fontgillarde, en 1860 à Pierre-Grosse et seulement en 1888 à Arvieux⁸.

Notons pour cette période, à la fin de l'Empire, la présence de Félix Neff, seul pasteur pour tout le département (dont 450 paroissiens, les plus nombreux, pour le Queyras). Son œuvre sociale est immense. Il forme, entre autres, des instituteurs à l'école de Dormillouse, véritable esprit précurseur de l'œcuménisme.

Nous reviendrons sur l'héritage important (historique et culturel, social et économique) de la présence protestante sur le territoire.

PATRIMOINES DE LA RÉCONCILIATION

Le XX^e siècle marque le temps de la Réconciliation.

Ce sont d'abord les rencontres franco-italiennes organisées dès 1932 au col Lacroix entre les protestants du Queyras et les vaudois des vallées italiennes.

En 1985, à l'occasion du tricentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes une vaste initiative est lancée par le Queyras : « Retour en Queyras ». La croix de la réconciliation est édiflée à la Chalp de Saint-Véran. De même, en Allemagne à Wurmberg, un monument est inauguré en 1991, bâti avec des pierres de chacune des vallées du Queyras.

⁸ Voir la synthèse de Jean-François Bergouignan, *Brève histoire du protestantisme en Queyras*, 2011.

▼ Arvieux, temple



Cet esprit œcuménique du territoire est tangible dès les années 70 dans le bâti et ses projets. Deux exemples: la renaissance de l'abbaye de Boscodon avec l'œuvre initiée par Sœur Jeanne-Marie pour en faire un lieu à la fois cultuel et culturel. Des rencontres œcuméniques y sont organisées.

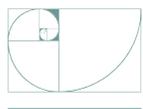


À Vars, sur les plans de l'architecte lyonnais Pierre Genton, un centre œcuménique est construit, à l'emplacement de l'ancienne église Sainte-Marie et du cimetière attenant.

Cet état d'esprit perdure au XXI^e siècle (reprise de « Retour en Queyras » en 2007), que ce soit par exemple au travers de la fête des alpages de Clapeyto (office œcuménique) ou de manière indirecte par plusieurs générations de programmes européens visant le rapprochement des cultures de part et d'autre des Alpes, au-delà des frontières.

- ◀ Saint-Véran, La Chalp, croix de la Réconciliation
- ▼ Vars, centre œcuménique





► Mont-Dauphin, église Saint-Louis

2.3 Le patrimoine fortifié

Architecture religieuse et architecture militaire sont intimement liées sur le territoire.

Dès le Moyen Âge, les églises ont pu servir de refuge sur un territoire qui se caractérise par sa mise en défense tardive⁹.

L'église Saint-Marcellin de Châteauroux-les-Alpes est-elle une église fortifiée ? Elle présente des meurtrières sur plusieurs niveaux dans la partie médiévale à l'arrière du bâtiment. L'ancien prieuré des Baumes s'apparente à un clocher-refuge puisqu'on y trouve également des archères sur tout un étage.

Concernant l'époque moderne, au sein de la place-forte de Mont-Dauphin c'est l'église Saint-Louis, érigée en véritable citadelle de la Contre-Réforme et son programme monumental qui symbolise la cité idéale et le pouvoir du Roi Soleil dans les Alpes.

UN TERRITOIRE PEU FORTIFIÉ AU MOYEN ÂGE

Sur le territoire, la motte castrale, une des formes les plus anciennes de la fortification médiévale est utilisée très tardivement jusqu'au début du XIII^e siècle.

À Châteauroux-les-Alpes, le château de Saint-Marcellin, un bâtiment de plan trapézoïdal est établi sur une motte entourée par une enceinte dont certains pans de murs sont conservés.

À Vars, la base d'une tour ronde est encore visible au lieu-dit le château, il s'agit, autre typologie, d'un château perché sur un éperon rocheux.

Troisième forme de fortification médiévale, la maison forte, se singularise ici davantage par l'identité de son propriétaire - la

⁹ Marie-Pierre Etienne, Nathalie Nicolas, *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*, Librairie des Hautes-Alpes, 1999.



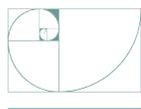
▲ Réallon, fort depuis le village

▲ Crots, château de Picomtal

petite aristocratie locale - que par ses éléments constructifs.

Ces bastides, une multitude de petites seigneuries, à basse altitude, près des terres cultivables sont mentionnées jusqu'au XVI^e siècle. Il s'agit par exemple du château de Verdun (Baratier), de Beauregard et de la Bâtie Saint-Julien (Savines).

De même, les enceintes villageoises du territoire (Chorges, Savines, Guillestre, Saint-Crépin) sont construites ou reconstruites tardivement, après 1350. Auparavant, la région ayant bénéficié d'un calme relatif, les défenses ne sont pas la préoccupation majeure.



Ainsi, les vestiges de fortification médiévale le long de la Durance, constituent pour l'essentiel de simples tours de guet isolées (Saint-Clément, Réallon même si une enceinte existait), ou enceinte isolée (enclos des Orres au chef-lieu).

Les deux forteresses d'origine médiévale encore en élévation font état d'un certain « conservatisme » architectural.

▼ Embrun, Tour brune, XII^e s



Château-Queyras frappe par son donjon déployé sur trois étages qui aurait dû être arasé pour la fortification moderne.

La tour médiévale du château de Picomtal est réalisée en galets de la Durance. Ce n'est qu'avec le prix fait de 1506 que la pierre de taille est introduite dans la construction, elle est alors réservée aux parties importantes du château (ostentation).

Seule la Tour brune d'Embrun programme prestigieux s'il en est - initialement salle du Trésor du palais épiscopal - dont le grand appareil est bien visible sur le plan de Belleforest fait figure d'exception. Avec ses murs très épais (1,8m) et son parement à bossage localisé, elle constitue « l'unique tour embrunaise entièrement réalisée en pierre de taille¹⁰ ». De plus, ses ouvertures présentent des particularités assez évoluées. Elles peuvent être considérées comme novatrices et ont pu servir de prototypes pour le reste de la région.

Si le territoire se caractérise au Moyen Âge par son faible degré de fortification, il représente à l'époque moderne un véritable tour de force d'architecture militaire pour que le roi « puisse faire son pré carré ».

¹⁰ Marie-Pierre Etienne, Nathalie Nicolas, *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*, 1999.

MONT-DAUPHIN, L'ÉTOILE DE VAUBAN DANS LES ALPES

On a vu la puissance symbolique et politique de la place-forte de Mont-Dauphin : « *s'il est un lieu qui raconte la construction de l'État, un lieu qui fait la synthèse du règne de Louis XIV et de l'œuvre de Vauban, c'est Mont-Dauphin*¹¹ ». Qu'en est-il de l'architecture de la place-forte ou comment cela se traduit-il dans l'architecture ?

Tout contribue à faire de Mont-Dauphin un objet architectural remarquable :

- ▶ L'ambition du programme, une ville neuve parfaite pour 1000 habitants, la rationalité et l'ingéniosité de la conception (en arrivant la ville reste invisible)
- ▶ La rapidité d'exécution malgré les difficultés de construction et la dureté du sol long à creuser (en 1700 lors du voyage d'inspection de Vauban, le front d'Eygliers est quasiment achevé, plus de 50 maisons élevées)
- ▶ La qualité des matériaux et de leur mise en œuvre (le marbre rose de Guillestre, extrait à Eygliers)
- ▶ Le souci du détail, avec par exemple le chœur monumental de l'église qui se termine par le couronnement d'un pot à feu dressé sur la corniche de l'abside.
- ▶ La gestion de l'eau et de la végétation (la plantation contre les vents et grâce au trop-plein des fontaines, de frênes, tilleuls et marronniers).

La ville neuve apparaît comme un laboratoire des formes d'architecture militaire. Deux exemples :

¹¹ *La place-forte de Mont-Dauphin, l'héritage de Vauban*, Nicolas Faucherre, coédition Cité de l'architecture, 2007.



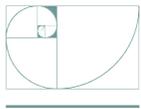
▲ Mont-Dauphin, caserne Rochambeau et son escalier /arc-boutant

- ▶ Le magasin à poudre immergé, prévu dès Vauban, relié à une citerne d'incendie des poudres, piscine couverte par une maison
- ▶ La caserne modulaire Rochambeau (casemates superposées sur 3 ou 4 étages) avec son escalier formant arc-boutant pour épauler l'angle fragile.

Les innovations continueront au fil des siècles, dont la lunette d'Arçon décidée en 1791, rare spécimen en France avec la citadelle de Besançon.

Toutes qualités exprimées par le choix dans l'exposition en cours « Les Alpes, une frontière »¹² ? du plan relief ou modèle de Mont-Dauphin aux côtés de Fenestrelle ou d'Exilles.

¹² Paris, musée des Plans-Reliefs.



UNE PRÉSENCE MILITAIRE FORTE AU XIX^E SIÈCLE

Au XIX^e siècle, la place-forte d'Embrun devient une importante ville de garnison.

Plusieurs bâtiments de l'ancienne cité épiscopale sont réutilisés à des fins militaires et de casernement. Ainsi l'église des Capucins fait partie de l'ensemble de bâtiments des casernes Delaroche, véritable quartier militaire ; la caserne La Harpe est installée dans l'ancien palais épiscopal et lui donne sa

▼ Embrun, archevêché avant travaux, sondages, 2015



façade ordonnancée actuelle ; l'ancien collège des jésuites, transformé en maison centrale de détention en 1804, abrite la caserne Vallier de Lapeyrouse jusqu'en 1893.

Si Fort-Queyras conserve un poste de commandement, il est sous les ordres du directeur du Génie d'Embrun qui y effectue les tournées d'inspection.

À Mont-Dauphin, les travaux de fortification se poursuivent de 1815 à 1860 date à laquelle on considère la place achevée. Entre 1819 et 1823, le capitaine Massillon, chef du Génie réalise la couverture de la charpente à la Philibert Delorme sur la caserne Rochambeau. Une œuvre monumentale pour améliorer le confort des chambrées et les problèmes d'humidité : 260 m de couverture et 432 arceaux successifs...

Au-delà du patrimoine foncier, la présence militaire a un rôle considérable dans les vallées¹³. Elle est au cœur de la vie économique, sociale et culturelle par les importants chantiers mis en œuvre, le développement des commerces, du ski, des activités sportives ou l'occupation de postes clés.

Dès 1873, l'homme politique Ernest Cézanne, natif d'Embrun, propose la mise en place d'une défense propre aux Alpes et de corps spéciaux, à l'image des *Alpini* italiens, ce qui aboutira à la création des bataillons de chasseurs alpins (1887). Le ministère de la Guerre crée l'armée des Alpes.

Face à la menace du jeune État italien, l'État-major français souhaite doter la frontière d'un réseau routier au plus près de la ligne de crête.

Le général Baron Berge, commandant de l'armée des Alpes coordonne la construction de plusieurs routes stratégiques en

¹³ Voir l'étude de Laurent Surmely, *Étude historique et documentaire sur les fortifications et la présence militaire dans l'Embrunais et la vallée de l'Ubaye*, 2021.

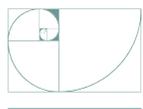
haute montagne dont celle du sommet Bûcher en 1892, du col de Vars et du col de l'Izoard en 1893, de la route et du tunnel du Parpaillon (1891-1897).

C'est au lieutenant Widman, alors au 28^e BCA à Embrun, que l'on doit la première ascension à ski dans les Alpes françaises le 12 février 1897 sur les pentes du Mont Guillaume au-dessus d'Embrun.

Cette présence est encore prégnante au tournant du siècle : ce sont les militaires qui encadrent les sorties en montagne des premiers alpinistes du Queyras, au début du XX^e siècle ; le général Robert Motte est maire de la ville d'Embrun de 1991 à 2001.



◀ Arvieux, col de l'Izoard, monument au Baron Berge



DE LA BATAILLE DES ALPES AUX CAMPS DE LA MARINE

La première guerre mondiale touche lourdement le territoire en termes de perte humaine.

5 à 15% de la population locale est décimée comme le montre le monument aux morts de l'Ange gardien, pyramide érigée pour les communes du Queyras.

Concernant la Seconde Guerre mondiale, le territoire, frontalier avec l'Italie de Mussolini, est davantage impliqué en termes de bâti.

On construit l'aérodrome de Gap-Tallard dans les années 20 pour surveiller la frontière ainsi que celui de Saint-Crépin.

À Château-Queyras, en 1935-1936, on ajoute casernements supplémentaires, pavillon extérieur des officiers et blockhaus.

Mont-Dauphin est occupé par les Italiens, puis fin 1943, par les Allemands. La place-forte ne connaît pas l'épreuve du feu. Elle est cependant atteinte par une bombe italienne larguée par hasard en juin 1940, laquelle détruit une des deux ailes de l'arsenal et la cure, endommageant l'église et de nombreuses maisons.

Le 10 juin 1940, l'Italie déclare la guerre à la France.

La population du Haut-Guil est évacuée.

Si les pertes humaines sont minimales, les villages du Haut-Guil sont ravagés lors des deux batailles des Alpes : Ristolas et la Monta incendiés (juin 1940) ; Pra-Roubaud, Le Roux et Abriès bombardés avec plus de la moitié voire les 3/4 des maisons détruites (hiver 1944).

Dès la fin du XIX^e siècle et après la seconde guerre mondiale et la Reconstruction (que nous verrons sous l'angle du patrimoine du XX^e siècle), le territoire connaît un progressif démantèlement des fortifications et déclassement des places militaires.

Le territoire trouve alors une nouvelle vocation. Dès 1945, la Direction des Constructions et Armes Navales (DCAN) s'installe à Embrun dans le pavillon des officiers des anciennes casernes, base logistique pour toutes les Hautes-Alpes.

Pendant plus de 40 ans, l'école des apprentis de l'arsenal de Toulon organise des camps de plein air. Tous les étés, ce sont 400 jeunes entre 14 et 17 ans, que convoient les cars de la marine.

Des infrastructures sont créées à Saint-André d'Embrun aux Eymars et aux Réaumes (bâtiments encore en élévation). Des camps sont également régulièrement organisés à Réallon et à Réotier au clos de l'Eysillon dit « Camp de la Marine ».

De même, l'ancienne caserne M dite caserne neuve puis Binot de Mont-Dauphin est conservée comme centre de vacances par le service de l'Action sociale de l'armée.

L'évolution du patrimoine lié à l'armée reflète donc l'évolution globale du territoire et l'émergence de sa vocation sportive et touristique au XX^e siècle. Mais auparavant, qu'en est-il du patrimoine vernaculaire du territoire ?



▲ Abriès-Ristolas, La Monta, cérémonie de commémoration des résistants morts pour la France

▲ Saint-André d'Embrun, ancien corps de ferme transformé en camp de la Marine

2.4 Le patrimoine vernaculaire

Il ne s'agit pas de dresser un inventaire exhaustif mais de présenter les éléments les plus représentatifs du patrimoine dit « petit patrimoine rural » au sens qu'il est souvent non protégé.

Ce sont pour autant des ensembles remarquables. Ils ont été repérés comme les « multiples » ou les « innombrables » dans la démarche du Plan d'interprétation Serre-Ponçon Guillemois-Queyras.

Il s'agit essentiellement du bâti agricole, du bâti productif d'une petite industrie rurale et de l'habitat.

LE BÂTI AGRICOLE

Le territoire haut-lieu de pastoralisme se caractérise par un grand nombre de cabanes d'estive ou muandes parfois à très haute altitude.

Ainsi dans la vallée de Ceillac, les éleveurs pratiquent l'estive d'abord dans le Cristillan puis au cours de l'été au Bois noir ou à la Cime du Mélézet.

La valeur patrimoniale et architecturale de ce bâti est de plus en plus prise en compte. Parcs, communes et associations restaurent ces cabanes pastorales.

En vallée et en ville, le pendant des cabanes de berger sont les cabanes de vignes et les celliers.

On peut citer les celliers de Saint-Crépin, Réotier, Saint-Clément-sur-Durance, Eygliers, Guillestre, Saint-André d'Embrun et son cellier témoin. Et encore les cabane de vigne à Puy-Sanières.

Terrasses, murs en pierres sèches et clapiers retiennent et drainent les sols et offrent les surfaces cultivables. Ces



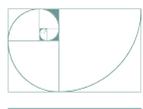
clapiers sont parfois de véritables édifices construits avec escaliers, cheminements et abris intégrés comme à Saint-André d'Embrun ou à Réotier au cœur du vignoble.

Le réseau des chemins agricoles et ruraux constitue un patrimoine : il s'agit des drailles pour le pastoralisme (chemin creusé et droit dans la pente pour éviter que les bêtes ne s'égarant dans les prés de fauche et cultures). Ce patrimoine est d'ailleurs soigneusement consigné par écrit : il est à l'origine des fameux transitons du Queyras qui sont d'abord un recueil des chemins, servitudes et droits de passage.

L'irrigation traditionnelle est au cœur des hautes-vallées alpines dites des Alpes sèches (près de la moitié des terres cultivables irriguées). Il s'agit de l'ensemble des canaux d'irrigation, système sans doute assez spécifique car qualifié début XIX^e siècle comme secteur « le mieux arrosé de France¹⁴ ».

- ◀ Châteauroux-les-Alpes, cabane de berger du Couleau
- ◀ Saint-André d'Embrun, cellier lors d'une visite guidée
- ◀ Réotier, vignoble

¹⁴ Lors d'une séance de l'Académie delphinale et des inventaires réalisés par les hauts fonctionnaires de l'État début XIX^e siècle.



Le gain de productivité est de plus de 50%.

Le génie paysan est à l'œuvre pour bâtir ces canaux, gérer la gravité (tracé) et le partage de l'eau (écluses, pierre de quart, autres ouvrages). Sans compter le fonctionnement communautaire associé (« praver » ou garde-canal et corvées d'entretien).

Ce sont également l'ensemble des puits et fontaines pour distribuer l'eau dans les villages, telle la fontaine de la place Lesdiguières à Chorges (1548), une des plus anciennes du département en marbre rose, ou celles en bois de Saint-Véran.

Moins connus, les naïs constituent des réservoirs d'eau creusés de la main de l'homme et quelques fois maçonnés. La commune d'Eygliers recèle un ensemble remarquable de ce patrimoine hydraulique de plus de 50 unités, véritables « oasis enchantées ». Ces réservoirs servaient à irriguer les terres agricoles mais également à rouir le chanvre.

L'activité agricole est complétée par une série d'activités artisanales que l'on peut parfois qualifier de petite industrie rurale.

L'EMPREINTE D'UNE PROTO-INDUSTRIE RURALE

Les traces bâties de cette activité sont ténues mais à révéler, interpréter dans le cadre d'un ensemble.

On a vu l'importance du passé minier du territoire, d'autres activités sont présentes, les moulins en particulier.

Si une tentative de « fusine », moulins à martinet pour fabriquer du métal est attestée dans les archives au Moyen Âge vers l'Ange gardien, il ne reste pas de vestiges. En revanche la forge de Ville-Vieille (1854) utilisée par un maréchal ferrant a fonctionné jusqu'en 1984, aujourd'hui restaurée et montrée au public.

Les moulins actionnent des martinets mais également des scieries et des meules pour broyer le grain (seigle, orge).

Citons deux moulins à farine, propriété de la collectivité en état de fonctionnement et ouvert à la visite sur le territoire : le moulin communal de Praveyral à Crévoux et celui d'Arvieux géré par le Parc naturel régional du Queyras.

À Chorges, le moulin des Moulettes ou moulin Roux (privé) conserve la totalité de ses équipements.

La seule commune de Chorges compte sept moulins au XIX^e siècle dont deux d'entre eux produisent plus de 520 tonnes de farine de froment, seigle et orge, soit la deuxième production du département après Gap et une production que l'on peut qualifier d'industrielle.

Cette production perdure aujourd'hui à Embrun, avec l'entreprise Céard (meuniers depuis six générations) présente sur tout le quart sud-est de la France, dernier moulin familial des Hautes-Alpes.

Les moulins peuvent actionner également des foulons pour battre les étoffes, de laine en particulier.

Peu documenté, le sujet mériterait des recherches mais on sait que plusieurs usines textiles ont fonctionné à Guillestre.

On trouve des vestiges des installations mises en place par François Pavie, savinois parti en Amérique latine, qui investit à son retour au pays dans la houille blanche (Baratier, Embrun et Savines-le-Lac). En 1910, à Savines, il crée la Manufacture Cotonnière du sud-est qui emploiera jusque 400 ouvriers. Le bâtiment de la Centrale est encore debout dans le quartier des Naysse, accompagné de quelques maisons ouvrières.

À Embrun, à la fin du XIX^e siècle, 700 détenus de la Maison centrale sont employés dans la fabrication de draps, rubans, et chaussures.

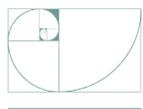
On sait que certains Aiguillons se sont spécialisés dans la fabrication et le commerce de parapluie (recherches en cours).

Ces données sont sans compter les innombrables ateliers de tissage ou filage ou de dentelle (rouets et tambours à dentelle) à domicile. Ce qui fait que l'on peut parler de véritables maisons-outils, lesquelles concentrent toutes les activités agricoles et artisanales.





◀ Eyglis, nés en eau, inauguration du parcours Sens'action, octobre 2023



LE « VILLAGE ALPIN » OU L'ART D'HABITER LA MONTAGNE

Partout sur le territoire, l'habitat est marqué par l'agriculture de montagne.

Dans la ville centre, Embrun, on observe un parcellaire laniéré médiéval ouvrant une boutique en rez-de-chaussée côté rue et, côté cour, des caves. Dans le même temps, granges et animaux de la ferme sont présents en cœur de ville comme en témoigne les maisons paysannes du secteur de l'îlot théâtre.

Granges et/ou celliers sont également présents dans les bourgs de Chorges, Guillestre, Saint-Crépin y compris Savines-le-Lac dans le quartier du Forest.

En haute montagne, on observe un véritable urbanisme de village et art d'habiter la pente avec des systèmes de circulations extérieures, de continuités entre espaces publics et espaces agricoles (passages, chemins, terrasses), en particulier à Réallon, étudié par Sylvestre Garin, architecte du patrimoine pour le Parc national des Écrins.

Il existe une diversité et des variantes par vallée¹⁵, bien visibles au sein du Queyras par exemple (absence de fustes à Arvieux, ouverture en œil de perdrix dans le haut-Guil pour l'aération du foin). Les fonctions, elles, sont communes.

¹⁵ *L'habitat du Nord des Hautes-Alpes*, Marie-Pascale Mallé, Collection cahiers du patrimoine, 1999.



S'il y a un archétype de l'habitat de montagne, c'est le village de Saint-Véran, le plus haut village habité des Alpes. À travers « Village alpin », reconstitution à l'échelle 1, c'est Saint-Véran, qui est choisi en 1925 pour l'Exposition Internationale de Grenoble de la houille blanche et du tourisme.

Sur les indications d'Hippolyte Müller pour l'organisation des pièces et du mobilier, les architectes Rome et Rabilloud restituent deux maisons, une chapelle et une fontaine, modèle

▲ Saint-Véran, visite guidée de l'habitat rural, fustes

encore présent, on l'a vu dans la dernière scénographie Alpines, 7000 ans d'histoire, du musée dauphinois.

Dès les années 80, cet habitat, remarquable, est protégé par une Z.P.P.A.U., S.P.R. aujourd'hui.

Quels en sont les fondamentaux ?

L'implantation et l'architecture.

Le village se découvre par le bas : « ses pignons rangés au-dessus de la pente se découpent en noir sur le ciel¹⁶ ». La grange représente les 3/4 du volume de l'habitation. Il s'agit d'une grange en bois ou fuste. Sur le balcon repose « une sorte d'échafaudage » avec tout un système de galeries et balcons pour le séchage des cultures. Toujours dans cette idée d'harmonie et de proportions, la longueur des planches de 4 à 5 m maximum (on utilise une seule planche) définit la largeur des fustes c'est-à-dire l'échelle des maisons du village. Les troncs sont simplement écorcés, peu équarris. Il faut 200 arbres pour une fuste ! Le caset (habitation avec la cuisine) est lui bâti en pierre.

Le territoire ne recèle pas seulement un patrimoine rural traditionnel. Au tournant du siècle, il est aussi le creuset d'un patrimoine civil marqué par la modernité.

2.5 Le patrimoine du XX^e siècle

LES PRÉMICES DE LA MODERNITÉ

Un vecteur de la modernité est la mise en place des réseaux routier, ferré et électrique sur le territoire.

Concernant les routes, si l'ouverture des grands cols alpins est d'origine stratégique, elle esquisse la vocation touristique du territoire.

Ainsi, la route du Parpaillon, passant par le tunnel, construite par le génie militaire entre 1891 et 1900, est un itinéraire touristique de haute montagne apprécié.

De même, le Touring-club de France s'appuie sur l'ouverture des grands cols alpins (Vars, Izoard), qui deviennent des étapes clés de la route des Grandes Alpes (1904-1914) et sont très fréquentés aujourd'hui.

Concernant le réseau ferré, l'arrivée du train n'est pas particulièrement précoce sur le territoire. Toutefois, c'est le député haut-alpin, l'Embrunais Ernest Cézanne qui est à l'origine de la loi portant sur l'organisation du réseau ferré de France (3 juillet 1875). Il fait voter la construction de 20 nouvelles lignes dans le réseau PLM, dont celle reliant Gap à Briançon.

Dès 1900-1903, Abriès et Ristolas, villages confinés du Haut-Guil sont parmi les premières communes rurales électrifiées de France.

Pour ce qui est des réseaux hydrauliques : sur l'alerte d'Alexandre Surrel et d'Ernest Cézanne, les lois de restauration des terrains de montagne sont nées sur le territoire. En témoigne le premier ouvrage de correction torrentielle le S d'Ange De Basilica à Baratier.

Les ouvrages d'art sont un patrimoine perçu comme tel aujourd'hui. Le viaduc de Chanteloube, en S également,

œuvre de l'ingénieur Paul Séjourné, ne sera jamais utilisé pour le train (liaison Chorges-Barcelonnette inachevée) mais constitue un point d'intérêt et de découverte à pied incontournable qui se dévoile à la période d'étiage du lac.

L'agriculture n'est pas en reste. Il ne faudrait pas figer le territoire dans cet archétype de Saint-Véran comme village rural traditionnel où le temps s'est arrêté ; les ethnologues l'ont bien montré, le village actuel est relativement récent et en constante évolution.

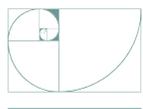
L'exemple des fruitières est parlant. À la fin du XIX^e siècle en 1880, le territoire est le lieu du département qui recèle le plus de fruitières : 55 fruitières sont recensées dans les Hautes-Alpes dont 38 dans le canton d'Aiguilles (Haut-Guil).

Les « Eaux et Forêts » invitent à développer l'élevage bovin (un fromage façon Gex et un façon gruyère tous deux de lait de vache) pour maintenir l'équilibre du territoire face aux risques d'érosion liés au surpâturage et sur-pastoralisme des ovins et caprins.

Les établissements sont nombreux mais souvent de très petite taille. Ainsi à Saint-Véran nous trouvons une fruitière par quartier.

L'État pousse à des travaux pour des bâtiments plus grands. En 1877 est établie à Ristolas une fruitière modèle : le fruitier « gruyère » est envoyé à l'Exposition uni-

16 Z.P.P.A.U. Saint-Véran, Claude Perron architecte



verselle de Paris de 1878. Une autre fruitière modèle est créée en 1908 à Abriès avec des pièces de travail bien distinctes en rez de chaussée (laiterie, salle de manutention, salle sombre, séchoir, égouttoir), trois caves en sous-sol et deux appartements à l'étage pour loger les fruitiers.

Cette activité est favorisée par le réseau marchand queyrassin de commerce de produits fromagers (Toulon, Marseille).

Rapidement, au XX^e siècle, les fruitières ne deviennent plus que des lieux de collecte et de pesage.

À nouveau, c'est le territoire du Queyras qui est choisi comme zone témoin en France dans les années 1950 pour la modernisation de l'agriculture de haute-montagne. Des câbles à lait sont installés. La production est transformée par les usines Nestlé¹⁷, dont un bâtiment est encore visible à Eygliers.

Précisément, quels sont les patrimoines du XX^e siècle ou architectures contemporaines remarquables du territoire ?

17 Cette histoire, peu connue de la spécificité des fruitières haut-alpines et du territoire en particulier, est valorisée dans le cadre d'un sentier d'interprétation dédié « La saga de l'herbe » à Villargaudin sur la commune d'Arvieux, en cours de réalisation.



▲ Baratier, torrent des Vachères, ouvrage RTM
▲ Saint-Véran, intérieur d'une fruitière



▲ Arvieux, Villargaudin, vestige du câble à lait

ARCHITECTURES DE VILLÉGIATURE

Au-delà de l'architecture vernaculaire, le territoire offre un ensemble de constructions intéressantes liées à une écriture architecturale de type urbaine.

Ainsi, à l'initiative des familles qui ont réussi dans le négoce, Aiguilles, Abriès et Ville-Vieille dans le Queyras présentent des architectures de la villégiature,

De grands hôtels sont construits à Abriès (1895) et à Aiguilles (1910) même s'ils ont été, depuis, profondément remaniés.

De belles villas sont réalisées avec larges ouvertures, balcons en ferronnerie, encadrement des portes et fenêtres en pierre de taille, frises, escaliers. Ainsi pour la plus connue le château de l'Auche à Aiguilles (détruit par un incendie en 1995), mais aussi par exemple la villa La Chapelue à Ville-Vieille, œuvre de Paul Noë architecte parisien originaire du Queyras.

Dans l'Embrunais, les villas de charcutiers (Crots, Château-roux-les-Alpes) ayant réussi à Marseille et Toulon obéissent à la même logique.

À Aiguilles, on sait que le pavillon du tennis club dessiné par Jacques Guérin - architecte à Marseille d'origine queyrassine - a figuré aux expositions universelles de Rouen et Marseille avec son fronton monumental art nouveau.

Mais c'est surtout la maison dite de fer, maison Duclos fabriquée dans les ateliers de Courbevoie qui incarne la modernité. Elle sert de pavillon de presse en 1890 à l'exposition universelle de Bordeaux. Riche négociant, monsieur Meiffre, le commanditaire veut une maison à l'épreuve des incendies : d'où l'achat de ce pavillon à ossature métallique et panneaux d'acier, une des toutes premières maisons démontables¹⁸.

¹⁸ « La plus extraordinaire maison du système Duclos existant encore en France », Les maisons en fer Duclos, 2017, Marc Braham et Guillaume Carré.



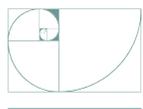
▲ Aiguilles, au premier plan, ancien château de l'Auche, début XX^e s
▲ Aiguilles, maison Duclos

De même, le cimetière d'Aiguilles est de type urbain. Les monuments d'art funéraire (statues, frontons, pilastres) en pierre de la Chapelue du Queyras, sculptée par l'entreprise Rossetto Rinaldi sont à l'image des « dernières demeures » étudiées par Hélène Homps dans la vallée de Barcelonnette¹⁹.

Autres patrimoines du XX^e siècle, liés à la villégiature : les premiers chalets skieurs et remonte-pente dans le Queyras.

L'architecte Jacques Couëlle s'installe ainsi avec sa famille en 1933 à Saint-Véran (actuelle musée-maison du Soum). Il achète le chalet Montjoie aux Prats (Ville-Vieille) le démonte et le reconstruit à Saint-Véran pour en faire un hôtel. Il construit les « huttes », prototype de chalets skieurs qui devaient être un village avec toutes les commodités, projets proposés pour les autres stations. En raison de la guerre, trois seulement sont construites à Saint-Véran, emportées par une avalanche en 1978. Mais il demeure très probablement un prototype de démonstration à Eygliers.

¹⁹ « Toute la Vallée », journal de l'association « La sabença de la valeia », n° 76, oct. 2017, art. « Refuges d'éternité », par Hélène Homps-Brousse, conservatrice du musée de la vallée de l'Ubaye



Subsiste également un vestige du 1^{er} télési construit en 1937 au Pré du Géant à Aiguilles. On peut toujours voir le télési du Chabataron, entièrement sauvegardé, qui serait le plus long d'Europe quand il a été installé.

Le télési d'Abriès (1931) - sous licence Pomagalski comme celui de Saint-Véran, d'Aiguilles et du Peynier à Vars - figure parmi les tout premiers téléskis débrayables.

Villas, dernières demeures, grands hôtels, premiers équipements sportifs et de loisirs, chalets-skieurs constituent un patrimoine de la villégiature du premier tiers du XX^e siècle.

Un autre contexte, après la Seconde Guerre mondiale, régit l'implantation des fermes de la Reconstruction.



▲ Aiguilles, télési du Chabataron
▲ Abriès-Ristolas, Le Roux, ferme XX^e s.

LES FERMES DE LA RECONSTRUCTION

Le Haut-Guil a subi de plein fouet les destructions de la Seconde Guerre mondiale.

Georges Popesco, architecte-urbaniste quand il reconstruit Ristolas en 1946, travaille sur les points qui peuvent être vu comme les points faibles de l'ancien village (hygiène, incendie, circulation). Puis en 1948 il est remplacé par Georges Languin, architecte en chef de la reconstruction, accompagné par Pierre Chauvet, ingénieur agronome. Les rues sont élargies, les maisons éloignées les unes des autres, le logis séparé de l'étable et doté de grandes ouvertures. Mais il préserve la structure interne et les fonctions du bâtiment. Les toits à longs pans, les balcons aux étages et les bardages des granges sont conservés.

Abriès présente également des fermes de la Reconstruction que ce soit au chef-lieu ou au hameau du Roux.

Les fermes modernes représentent un ensemble de constructions peu connu et peu considéré.

Le label « Architecture contemporaine remarquable » attribué au village de Ristolas est un bon levier pour le futur service Pays d'art et d'histoire pour faire connaître et valoriser ce patrimoine.

LE PLAN NEIGE : CRÉER DES VILLES À LA MONTAGNE

Lors du premier Plan neige, un comité d'experts parcourt les Alpes pour appréhender la création de stations de classe internationale. Trois sites sont retenus : Vars, Courchevel, et Val d'Isère.

D'où le projet (jamais réalisé) de Le Corbusier pour la station de Vars (1939). Le plan masse mixe station d'été et station d'hiver, cité radieuse accompagnée d'un parking en spirale et petites maisons rassemblées en deux lotissements.

Du fait de la guerre, il faut attendre 1962 pour la création de la station à Vars-les-Claux avec son architecture moderne composée de chalets skieurs et de grands immeubles-pyramides et le lancement de son domaine skiable sous le haut patronage d'Émile Allais.

La station de Risoul, quant à elle, aboutit à la fin des années 60 grâce à l'investissement de ses pères fondateurs Victor Bonnafoux (maire et agriculteur), Paul Dijoud (député) et Théodore Bonnafoux (commerçant et frère du 1^{er}).

Après l'abandon d'un premier plan ambitieux établi par le célèbre atelier d'architecture de Courchevel et son architecte phare Jean-Marc Legrand, c'est l'aménageur Michel Comoy (Méribel) qui reprend les rênes. Le centre station se dessine autour de son artère commerçante, la rue de la Forêt blanche dite rue des Risoulins.

La zone Chérine s'inscrit dans la continuité avec l'axe Riccardo Boffil. Pour faire unité avec les bâtis existants, sous-bassement en marbre rose local et parement en bois dans les étages supérieurs sont conservés par l'architecte d'exécution Peter Hutchinson.

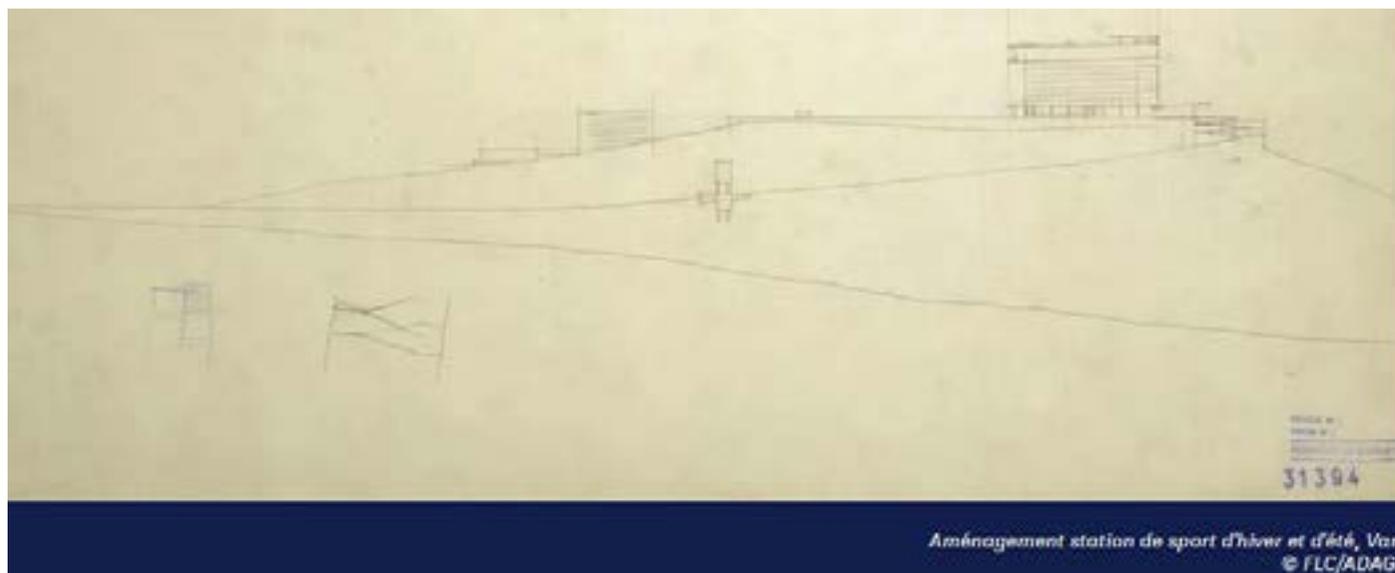
La station des Orres ouvre en 1970. Elle est conçue et dessinée par l'architecte urbaniste parisien Jean-Michel Legrand. Il s'agit d'un exemple aujourd'hui exceptionnel car préservé dans son intégrité (œuvre originelle) de station fonctionnelle à l'échelle des Alpes.

D'où la reconnaissance du centre station comme « Architecture contemporaine remarquable ».

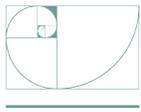
Le travail sur la volumétrie avec appel à un artiste plasticien pour modéliser la tour de la station est un point fort : la station comme une sculpture. De même l'intégration paysagère est réussie : les parkings sont enterrés, le jeu des matériaux permet un mimétisme de la station avec la forêt de mélèze en hiver, renforcé par la « cinquième façade » (pas de débord de toiture) appelée aussi toiture porte-neige.

Enfin, la station de Réallon est intéressante en tant que témoin d'une autre génération de station, parmi les dernières stations autorisées des Alpes.

En vallée, ce sont les ouvrages de Serre-Ponçon qui sont remarquables et marquent réellement le territoire.



◀ Vars, projet de Le Corbusier, 1939



- ◀ Vars, station des Claux
- ◀ Risoul, station de ski, carte postale
- ▲ Les Orres, station 1650

LES OUVRAGES DE SERRE-PONÇON

Les principaux ouvrages ont été mis en lumière par le précédent label en particulier dans l'antenne dédiée du pôle XX^e à Savines-le-Lac :

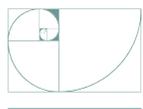
- ▶ L'usine barrage de Serre-Ponçon, œuvre de Jean Prouvé ingénieur et de Jean de Mailly architecte. Véritable « cathédrale électrique », avec son ciel étoilé, la mise en scène des espaces et des matériaux que ce soit la roche affleurante dans les murs en béton, le sol en marbre et les panneaux aluminium dont la porte cintrée monumentale. Un ensemble rétro-futuriste très original où tout est dessiné. Un monument à l'électricité où l'architecture magnifie le progrès, la technique et l'industrie.
- ▶ Le pont de Savines-le-Lac, œuvre de l'ingénieur Jean Courbon, avec sa silhouette effilée, son tracé kilométrique dans le territoire et l'innovation technique de l'usage du béton pré-contraint.
- ▶ Le village de Savines-le-Lac, véritable village nouveau des années 60, conçu par et pour l'automobile : les constructions regardent la route et non le lac, motel et station essence sont présents à l'entrée/sortie du village.

Les ouvrages de Serre-Ponçon, l'usine barrage hydroélectrique, le pont et le village de Savines-le-Lac bénéficient de la reconnaissance « Architecture contemporaine remarquable » (anciennement « Patrimoine du XX^e siècle). Le label s'applique au village de Savines-le-Lac dans son entier, rare exemple en France en zone de montagne.

Ces réalisations se distinguent par leur qualité technique et artistique : ce sont des créations, des œuvres totales, qui font appel à tous les arts. Ainsi, la station-sculpture des Orres, la



- ◀ Rousset usine de Serre-Ponçon, mosaïque
- ◀ Savines-le-Lac, église, vitraux
- ▲ Valence, présentation par l'atelier Thomas vitraux des verres sur cartons à l'échelle 1 avant coulage du béton armé



mise en scène de l'usine de Serre-Ponçon, l'art du vitrail dans l'église de Savines-le-Lac, vitraux entièrement dessinés par l'architecte Achille de Panaskhet, comme un double « chemin de lumière » ou encore son baptistère monumental (mosaïque et pâtes de verre).

Au-delà de Savines-le-Lac, l'œuvre d'Achille de Panaskhet, « le bâtisseur des Alpes » marque le territoire. Il construit des villas à Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Embrun mais également les principaux bâtiments publics à Embrun (immeubles d'habitation à loyer modéré, école, salle des fêtes, poste, hôpital) et Guillestre (mairie).

Dans le cadre du partenariat de recherche avec l'ENSA.M, l'hypothèse d'étude est que la création de la retenue de Serre-Ponçon est le déclencheur des aménagements modernes le long de la Durance et des vallées.

À la faveur de la double saison et de la complémentarité lac/montagne, le tourisme social rencontre un terrain propice et déploie une véritable république des vacances avec plus de trois centres en moyenne par commune et des typologies architecturales variées qui restent à étudier.

Si ce mouvement est initié dès 1937 avec la création de l'auberge de jeunesse et de la station de Crévoux, c'est dans les années 70, 80 qu'il s'étend et essaima sur tout le

territoire. Trois cas de figure principaux président à la création des centres :

- ▶ Une ville de banlieue parisienne (Saint-Ouen à Saint-Véran, Tremblay à Ristolas, Évreux à Embrun) ;
- ▶ Un organisme à vocation sociale (Val Pré Vert à Abriès pour les enfants diabétiques, les centres UCPA, CAF, les maisons familiales du Queyras)
- ▶ Un comité d'entreprise (Centre BTP les Hyvans à Chorges, EDF au CCAS de Savines-le-Lac).

Du point de vue architectural, des typologies différentes sont intéressantes telles que l'écriture brutaliste et japonisante de Faye et Turner au CCAS de Savines-le-Lac ou la réalisation de Roland Schweitzer, architecte conseil des auberges de jeunesse en France pendant 20 ans, orienté sur la construction bois, et qui développe un travail particulier sur les centralités et cheminées (coins feu) à Savines-le-Lac.

Chez ces architectes soucieux de l'intégration au site, on sent poindre la préoccupation écologique.



▲ Guillestre, mairie, architecte A. de Panaskhet

DES ARCHITECTURES À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX DÉFIS

Dans le contexte des Trente glorieuses, de la conquête spatiale et des progrès de l'astronomie, une prospection de sites d'altitude inscrite au V^e Plan (1966-1970) est organisée notamment dans les Alpes du sud, pour y installer un télescope géant de 3,5 m de diamètre.

Une station expérimentale est ainsi réalisée à proximité du village de Saint-Véran au pic de Châteaurenard. D'accès malaisé, elle est placée sous la responsabilité de l'Observatoire de Paris.

Après abandon du projet initial, l'ensoleillement exceptionnel du site incite les astronomes du CNRS à y transférer une station sur l'étude de la couronne du soleil. En 1974, une coupole des années 50, de 7,5 m de diamètre qui se trouvait sur la tour ouest du bâtiment Perrault de l'Observatoire de Paris est remontée ici.

Depuis 1990, la gestion du site est confiée à des astronomes amateurs et des aménagements récents (2015) permettent une valorisation grand public qui est un succès.

En parallèle, des architectes, véritables pionniers de la construction solaire et de la construction bois écologique investissent le territoire, propice en raison de ses caractéristiques physiques.

Il s'agit par exemple

- ▶ De la villa dite La Fournade à Saint-André d'Embrun, prototype d'architecture solaire en milieu rural, œuvre de Tavès et Rebutato (élèves de Le Corbusier) et de l'ingénieur Daniel Letzgus pour l'installation solaire

► Du chalet M de Pierre Lajus à Saint-Sauveur, architecte bordelais engagé dans la construction bois écologique au niveau du gouvernement

► Des maisons solaires bioclimatiques de deux architectes constructeurs Eric Boissel (solaire thermique) et Romuald Marlin (solaire passif et technique du mur trombe) sur le territoire. Ceux-ci sont en lien avec le centre de formation à l'éco-construction Le Gabion (Saint-Sauveur), avec son bâtiment expérimental et la création d'entreprises telles « Éco2scop », aujourd'hui très active dans le domaine de la rénovation et construction écologique.

Dans le contexte des Trente Glorieuses, le territoire et son climat favorisent la création d'aménagements spécifiques, architectures du soleil, telles que l'observatoire de Saint-Véran ou des prototypes de maisons solaires bioclimatiques.

Grâce peut être à cet historique d'un terrain pionnier combiné au réseau et savoir-faire professionnel local, la commande publique est concernée et présente des architectures contemporaines durables.

DES ARCHITECTURES ALPINES CONTEMPORAINES DURABLES

Comme partout, compte-tenu de l'évolution des normes de construction et de la transition écologique, les constructions récentes sont vertueuses mais avec des spécificités alpines que sont entre autres la certification « Bois des Alpes » ou les critères du label « Bâtiment Durable Méditerranéen » (BDM) adaptés à la montagne. Citons :

► La maison du tourisme de Château-Ville-Vieille, [atelier Marie Garcin et Gilles Coromp], certifié Bois des Alpes

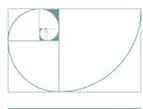
(scié à 200m du chantier par la « Société queyrassine du bois »). Label BDM Argent en phase conception et Or en phase réalisation en 2018

► Le nouvel espace « Jeunesse et solidarité » de Châteauroux-les-Alpes. 1^{er} prix du CAUE des Hautes-Alpes

2017 catégorie bâtiments durables. Labellisé BDM or. Atelier R+4 architectes

▼ Savines-le-Lac, CCAS





► Le bâtiment administratif du SMIC-TOM, régie des déchets de la CCSP, labellisé BDM or en 2018 en conception réalisation et fonctionnement, atelier d'architecture Marilyne Chevalier

► La nouvelle caserne des pompiers des Orres, labellisée BDM or, certifiée Bois des Alpes, parmi les 13 lauréats du grand prix du CAUE 2018, atelier d'architecture Marilyne Chevalier

► La capitainerie du lac de Serre-Ponçon, signature architecturale de la destination nautique de montagne, labellisée BDM or également, Anne Levy architecture design urbanisme

► La maison de santé de Vars, construction neuve d'un complexe regroupant maison de santé pluriprofessionnelle, central de secours sur pistes, billetterie et gendarmerie au cœur de la station de ski de Vars-les-Claux. Solea Voutier et associés architectes

► Le bâtiment vitrine exemplaire de Territoire d'Énergie - SyMEnergie05 à Chorges, réalisé par les entreprises locales et avec des matériaux biosourcés. Labellisé BDM, Bois des Alpes et Bepos (bâtiment à énergie positive). Solea Voutier et associés architectes

► Le pôle « Sport innovation » (PSI) des Orres qui se déploie en grande

partie sous terre favorisant ainsi isolation thermique performante et économie du foncier. Cabinet d'architectes Baillon-Chetal.

Nous avons vu les lignes de force du patrimoine bâti qu'il soit religieux, fortifié, vernaculaire, véritables caractères de ce territoire alpin. De façon moins attendue, parce que patrimoine du quotidien, le patrimoine du XX^e siècle est présent et intéressant. Il offre un laboratoire de formes entre modernité et caractère alpin comme en témoignent encore l'opération-greffe de la copropriété du Barry à l'entrée de Saint-Crépin, ou le centre œcuménique de Vars réalisé par l'architecte lyonnais Philippe Genton (élève de Le Corbusier). Il constitue un champ d'étude ouvert, telle par exemple la « découverte » récente des décors peints réalisés par l'illustrateur des « Pieds nickelés » dans le cabanon de la villa Poli à Guillestre.

Pour clore le chapitre du patrimoine matériel, qu'en est-il des patrimoines mobilier et artistique du territoire ?



- ◀ Saint-Véran, maison du soleil maquette de l'observatoire
- ▲ Saint-André d'Embrun, maison solaire La Fournade
- ▲ Chorges, nouveau siège du SyMEnergie 05
- ▲ Les Orres, pôle « Sport innovation », perspective

2. 6 Le patrimoine mobilier et artistique

OBJETS, MOBILIER ET ART SACRÉ

L'importance de la vie religieuse se manifeste à travers le bâti mais aussi à travers la richesse de tout un patrimoine mobilier.

En voici quelques exemples :

La collection **d'ornements liturgiques** de Notre-Dame d'Embrun se distingue à l'échelle de la France par son ancienneté et le caractère prestigieux de certaines pièces. Elle permet d'apprécier l'évolution des techniques et des représentations au fil des siècles.



Ainsi l'ornement complet en soie rouge brochée d'or comprenant 14 pièces aux armes de Monseigneur Rostaing d'Ancezune (fin XV^e, début XVI^e siècle).

Concernant les **pièces d'orfèvrerie**, à l'origine de la notion même de trésor, on peut citer parmi les pièces d'Ancien Régime, le calice en vermeil réalisé par l'orfèvre Joseph Gorlier à Embrun et offert par le chirurgien Foresse en 1775. Reçu maître en 1763, Joseph Gorlier dit Gorlier l'Ainé est également à l'origine d'un ciboire en argent de l'église Saint-Louis à Mont-Dauphin (poinçon de 1763 modifié en 1786), ou encore d'un ostensorio de la confrérie du Saint Sacrement daté de 1774 pour l'église de Saint-Crépin. L'orfèvre haut-alpin a complété sa formation à Grenoble, ce qu'illustre à nouveau le réseau d'échanges au sein du territoire du Dauphiné.

Les objets de procession sont importants localement, chaque paroisse conserve du matériel. Citons la croix de Chorges (argent et bronze) datée du XV^e siècle, classée, ou les catalogues des pénitents de Crots.

Concernant les **tableaux**, l'objectif n'est pas de lister les œuvres. Il est intéressant de noter la présence d'un ensemble territorial, l'œuvre de Louis Court, peintre guillestrin (1670-1733) devenu maître, dont les toiles ornent les églises du territoire, la cathédrale d'Embrun, les églises de Guillestre, Chorges, Arvieux, Ceillac.

Signalons trois ouvrages anciens, médiévaux, deux antiphonaires et le missel de Boscodon conservés dans la cathédrale d'Embrun. Ces œuvres écrites et peintes sur du velin de veau viennent d'être numérisées et étudiées.

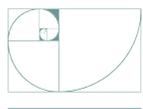
Concernant le mobilier, Notre-Dame d'Embrun abrite entre autres

- ▶ Des orgues gothiques du XV^e siècle, parmi les plus anciennes conservées.



◀ Embrun, chapelle Sainte-Anne, chasuble, détail, XVI^e s

▲ Embrun, cathédrale, tableau St Roch devant la ville d'Embrun, Louis Court, 1720



- ▶ Un ou plutôt deux ensembles de stalles médiévales désormais étudiés²⁰.
- ▶ Un retable en bois du XVII^e siècle (chapelle Sainte-Anne) avec antependium en cuir de Cordoue²¹, rare en France.

Le **travail du bois** fait sans conteste partie d'un art local, que ce soit, à titre d'exemple :

²⁰ *Stalles en Provence, les stalles médiévales de la cathédrale Notre-Dame d'Embrun*, Kristiane Lemé-Hébuterne, Aurorae Libri, 2021.

²¹ On trouve un second spécimen dans la petite chapelle du hameau du Bois, commune de Crots.

- ▶ Le retable en menuiserie du XVII^e siècle de Saint-Véran, complété par un ensemble de stalles, niches, statues, stations de chemin de croix sculptés par des ébénistes du village au fil du temps.
- ▶ L'ensemble de boiseries XIX^e en noyer (lambris, stalles, chaire à prêcher, sièges, tambour de porte, porte) de l'église de Saint-André d'Embrun. Le nombre d'heures de travail consacrées à l'ouvrage est même consigné sur l'un des panneaux.

- ▼ Embrun, cathédrale, stalles
- ▼ Puy Saint-Eusèbe, église, vitrail de la Pietà
- ▼ Puy Saint-Eusèbe, église, vitraux restaurés par les habitants



Enfin, **l'art du vitrail**, normalement peu développé en zone de montagne en raison des ouvertures limitées, s'illustre sur le territoire.

La grande rose (début XV^e siècle) de la cathédrale est régulièrement restaurée au cours des siècles : elle va l'être à nouveau à l'occasion de la campagne de travaux en cours.

Moins connu est le fragment de vitrail ancien (XVI^e siècle) présent dans l'église de Puy-Saint-Eusèbe, la Piéta. Y compris l'aventure singulière de la restauration des vitraux de la façade sud, dans les années 1990, par des habitants du village qui les ont eux-mêmes fabriqués.

Dans le Queyras, on recense 45 vitraux et on peut contextualiser la commande artistique. Les œuvres sont signées, les maîtres verriers et les donateurs identifiés : ainsi les vitraux de l'église d'Aiguilles sont offerts par des épouses de négociants ou notables à la fin du XIX^e siècle.

Sans oublier, les vitraux modernes XX^e, de l'église de Savines-le-Lac. Mais également les vitraux XXI^e de l'ancien couvent devenu Centre d'art contemporain Les Capucins à Embrun.

COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES ET AUTRES ENSEMBLES ALPINS REMARQUABLES

Le territoire présente d'une part des éléments présents en nombre in situ dans les différents villages, et d'autre part des objets conservés au sein de collections de musée.

Meules, cuves, alambics sont ainsi présents en nombre dans les villages. Parmi les éléments plus spécifiques au territoire, notons deux ensembles remarquables : les cadrans solaires et les pierres écrites.



► Saint-Véran, cadran signé Zarbula, 1840

Cadrans solaires et pierres écrites

Les Hautes-Alpes représentent la plus grande concentration de cadrans solaires de France avec plus de 400 œuvres recensées. À lui seul, le territoire en compte une centaine en intégrant les créations plus récentes. Il s'agit d'œuvres peintes (technique de la fresque) en particulier par le maître cadranier piémontais Giovanni Francesco Zarbula (ou Zerbulla, actif de 1833 à 1881).

On trouve ainsi quatre cadrans du maître à Saint-Véran (1840), deux à Ville-Vieille (à Souliers et aux Escoyères), un aux Orres, mais aussi à Moline, Arvieux, Eygliers. Ces œuvres sont protégées au titre des Monuments historiques.

Les cadrans sont souvent accompagnés de devises écrites.



Un autre ensemble remarquable est justement constitué de pierres gravées et pierres écrites dans le Queyras.

Parc naturel régional du Queyras, universités et chercheurs recensent, étudient et suivent ces pétroglyphes dont les plus anciens seraient médiévaux et que l'on retrouve en haute montagne et dans les alpages : la dalle de la Vignette, la dalle du Pisset, la pierre aux deux visages (le Bouchet), et surtout plusieurs centaines de pierres gravées dans le seul vallon de Bouchouse.

Un projet de valorisation de ce patrimoine est en cours par la commune d'Abriès-Ristolas dans le chalet de la Médille.

En vallée, dans le village d'Abriès, on peut facilement observer les pierres écrites par les habitants et intégrées dans les murs des bâtiments.

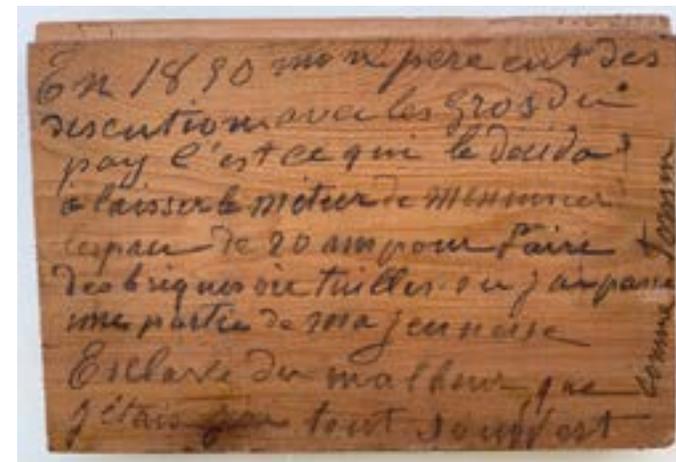
Un dépliant accompagne le circuit des pierres écrites.

Beaucoup ont disparu avec les destructions de la Seconde Guerre mondiale. Mais à titre d'exemple, pas moins de trois pierres sont présentes sur la halle d'Abriès : une sentence religieuse, une expression de l'appartenance au territoire (fleurs de lys et dauphins) et une référence au commerce :

« Un seul Dieu tu adoreras et aimeras ton prochain de telles mesures que vous mesurerez il vous sera mesuré ».

Cette maîtrise de l'écrit, du français (pour le commerce et l'école nous y reviendrons) mais y compris du latin (inscriptions) mériterait en soi une étude et un développement. En tout état de cause, il est un fait, attesté par les professions : instituteurs, curés et notaires (plus de 20 notaires sont recensés dans le Queyras au XVII^e siècle par l'abbé Berge) sont en nombre.

- ▲ Abriès-Ristolas, pierre écrite
- ▲ Abriès-Ristolas, pierre gravée
- ▶ Crots, Picomtal, planche écrite



Autre témoignage de culture écrite dans l'Embrunais : « Le plancher de Joachim²² ». Un menuisier anticlérical de Crots livre sous le plancher la chronique de son village au XIX^e siècle. Un journal de 4000 mots ou 72 planches au dos des lattes de plancher du château de Picomtal.

²² Un fait rare en France, qui a incité Jacques-Olivier Boudon, historien, à publier *Le Plancher de Joachim*, 2017.

MUSÉES, COLLECTIONS, MEUBLES ET OBJETS ANCIENS

Concernant les objets de la vie en montagne, on peut citer les collections et musées privés de Crévoux et Saint-André d'Embrun ainsi que le musée rural communal des Orres ouvert au public pendant les vacances. Également, sur des thématiques plus spécifiques : la maison musée du Soum à Saint-Véran (habitat), le musée embrunais de la charcuterie à Crots, et la collection de costumes du Queyras (ancien musée du costume à Abriès).

Concernant le mobilier du Queyras deux collections méritent d'être mentionnées :

- ▶ La collection privée de Stéphane Chevallier, ébéniste à Guillestre, laquelle a fait l'objet d'un beau livre²³.
- ▶ Les collections conservées au musée Museum départemental à Gap et issues du musée le « Vieux Queyras » (Aiguilles, 1920-1981). Soit environ 500 pièces aujourd'hui (le dépôt initial enrichi des legs et dons). La collection est exceptionnelle par le nombre de pièces, son homogénéité (objets fabriqués main dans le Queyras du XVI^e au XIX^e siècle) et la qualité des décors. Elle est mise en valeur par une politique de valorisation du musée (visites guidées en compagnie d'un ébéniste d'art).

Le mobilier du Queyras fait l'objet d'une attention particulière puisque des objets sont présents dans plusieurs grands musées du sillon alpin²⁴. L'élément-clé de ce mobilier est le coffre. La célèbre armoire aux huit serrures de l'Escarton conservée à Château-Vielle-Vielle en fait partie.

Le mobilier obéit à un principe d'emboîtement : la grande habitation comprend la grange volumineuse et le logis, de grands meubles (armoires, garde-robe), le coffre de mariage, à l'intérieur un autre coffre qui contient lui-même, une boîte, un plumier et une autre petite boîte.

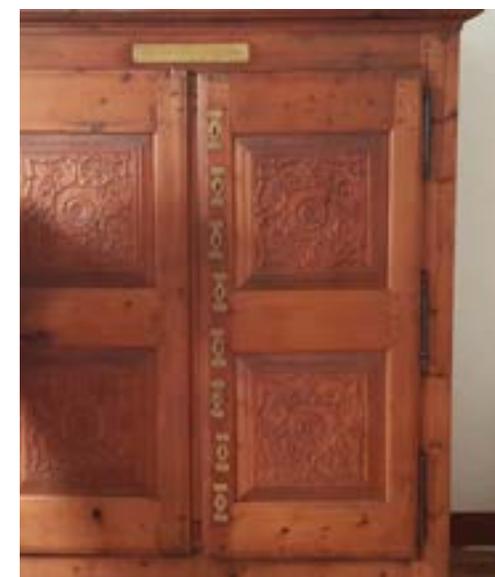
Le coffre se décline en coffre à grain (stockage), coffre à linge (et à tout avec panneaux démontables) pour l'estive et coffre de mariage.

Ce dernier, bel objet d'art peut être sculpté en creux au couteau ou à la gouge et au ciseau sous forme de sculpture en relief dite à fond levé.

Le pin cembro, appelé aussi pin des Alpes, est l'essence qui se prête à la sculpture. Les décors sont majoritairement des rosaces, marguerites, fleurs, oiseaux, soleils, étoiles, croix.

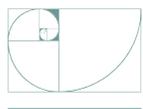
En tant que mobilier public, l'armoire aux huit serrures de Château-Ville Vieille avec ses portes à panneaux ornées de motifs floraux en bas-relief et de marguerites s'inscrit dans le même ensemble. Dotée d'un ingénieux mécanisme qui fait qu'on ne peut l'ouvrir qu'en présence des représentants des sept communes et du secrétaire, « ce coffre ou garde-robe » est commandé au menuisier de Saint-Véran, Joseph Sibille en 1773. Depuis, dans la mémoire collective, elle est devenue le symbole du fonctionnement de l'Escarton du Queyras.

²⁴ Le musée dauphinois à Grenoble, le musée de Cunéo, le musée de Genève. Mais également le musée des Arts et traditions populaires à Paris et le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) à Marseille.



²³ *Meubles et objets anciens du Queyras et des vallées voisines, la passion Chevallier*, G. Putelat et S. Chevallier, éditions du Queyras, 2012.

▲ Gap, coffre de mariage du Queyras
▲ Château-Ville-Vielle, armoire aux 8 serrures



▲ Embrun, maison dite des Chanonges, espace Gabriel Loppé

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Ce qui est frappant sur le territoire, c'est le haut niveau de culture, la maîtrise de l'écrit, mais aussi le goût pour l'art et les pratiques artistiques. Au-delà de l'art sacré et du mobilier, de l'artisanat d'art, le territoire a-t-il fait émerger des artistes ou des œuvres artistiques, un patrimoine artistique particulier ?

On ne peut pas ne pas mentionner l'origine attestée du grand compositeur franco-polonais Frédéric Chopin dont les ancêtres sont natifs du hameau des Chapins à Saint-Crépin.

À Embrun, trois artistes marquent la ville à la fin du XIX^e siècle : Émile Guigues, Gabriel Loppé et Clovis Hugues.

Natif d'Embrun, **Émile Guigues** laisse une abondante œuvre d'illustrateur alpestre²⁵.

Gabriel Loppé, son ami puis parent proche séjourne à Embrun et produit des dessins préparatoires, des peintures sur les Alpes exposées dans plusieurs grandes villes et des photographies.

Au même moment, **Clovis Hugues**, écrivain, poète félibre, adepte des promenades et excursions au grand air, fait d'Embrun sa ville adoptive. Il y situe l'action de son dernier roman, *Le temps des cerises*, en référence à la chanson éponyme (1871).

Tous trois ont à Embrun une rue à leur nom, un espace d'exposition dédié (espace Gabriel Loppé dans la maison des Chanonges) un monument (à Clovis Hugues) ou une plaque.

Dans le champ de la sculpture, notons les monuments oubliés de Savines-le-Lac, œuvres d'Antoine Durenne fondeur d'art

²⁵ *Séchet et Poulard*, 1886, fantaisie alpestre ; *La chasse alpestre en Dauphiné*, 1925 ; *En montagne. Bêtes et gens, de l'Embrunais*, 27 eaux fortes rassemblées par des éditions grenobloises. Le journal l'illustration.

dont les bronzes et fontes ornent les villes du monde. Il est l'auteur du « Soldat de 1870 » remis en valeur sur la place de l'église récemment et de la République (1906).

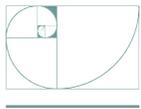
Le monument aux morts du Queyras à l'Ange gardien (1926) est lui bien présent dans les esprits. Réalisée en marbre de la Chapelue (entreprise Rossetto) la pyramide, œuvre de Paul Gontard protégée au titre des Monuments historiques est une véritable création originale. Son guerrier musculeux, nu, aux longs cheveux et moustaches évoque davantage et avec force un guerrier gaulois (Quariates) qu'un soldat de 1914-1918.

Pour reboucler sur l'aval du territoire, à Serre-Ponçon, on peut noter le film écrit par Jean Giono, « l'Eau vive ». Réalisé par François Villiers en 1958, commandé par EDF et présenté à Cannes, il est depuis régulièrement projeté. Ainsi en 2021 à l'occasion des 60 ans de la mise en eau, EDF a monté une programmation culturelle ambitieuse (invités témoins, retour sur le tournage) en partenariat avec la maison de Jean Giono. Au-delà, c'est la chanson éponyme écrite et chantée par Guy Béart qui deviendra un classique national.

Aujourd'hui, le territoire s'inscrit dans cet héritage artistique et cette force mémorielle de l'art. En témoignent par exemple le lieu de mémoire et les œuvres artistiques commandées à Michel Yves Huet sur le canal de Rouchas Frach, et plus récemment encore « Le passage » de Savines à Savines-le-Lac, œuvre de Cédric Rouze en mémoire du sacrifice des populations alpines locales pour la mise en eau de la retenue de Serre-Ponçon. Ce sacrifice est reconnu officiellement en mars 2023 par le Président de la République Emmanuel Macron, lors de son déplacement sur le territoire.



► Arviex, monument aux morts l'Ange gardien



En guise de conclusion concernant le patrimoine matériel ce qui est remarquable c'est que l'on a de véritables archétypes ou modèles architecturaux alpins : la cathédrale d'Embrun, la place-forte de Mont-Dauphin, le village de Saint-Véran, les ouvrages de Serre-Ponçon. Le territoire se révèle ainsi comme cœur historique des Hautes-Alpes et berceau de la culture alpine française.

Une autre chose est l'appropriation de ce patrimoine par l'ensemble des habitants. On note ainsi un déficit de connaissance auprès des publics concernant le patrimoine du XX^e siècle (même si le premier label a contribué à sa valorisation), mais également de la cathédrale d'Embrun elle-même. Beaucoup reste à faire.

Le plus étonnant est que ces piliers du patrimoine bâti ne ressortent pas non plus du travail sur le plan d'interprétation du territoire, processus collaboratif partagé avec élus, techniciens, associations du patrimoine, partenaires. Ce qui ressort en premier ce sont les paysages, puis les innombrables ou multiples (c'est-à-dire les petits patrimoine canaux, mines, moulins, etc.), véritables potentiels de valorisation pour le futur service Pays d'art et d'histoire; enfin et surtout, le patrimoine historique et immatériel (l'importance des communautés et de leurs savoir-faire).



▲ Savines-le-Lac, «Le passage», œuvre de Cédric Rouze

3 — PATRIMOINE HISTORIQUE ET PATRIMOINE IMMATÉRIEL

3.1 Un patrimoine historique alpin

Dès 1343 et durant quatre siècles la Charte des Escartons met en œuvre une répartition des prélèvements financiers et une organisation démocratique sans exemple ailleurs en France.

La prise en compte de la gestion des ressources de la montagne et des risques naturels par les montagnards eux-mêmes est au cœur de cette grande transaction.

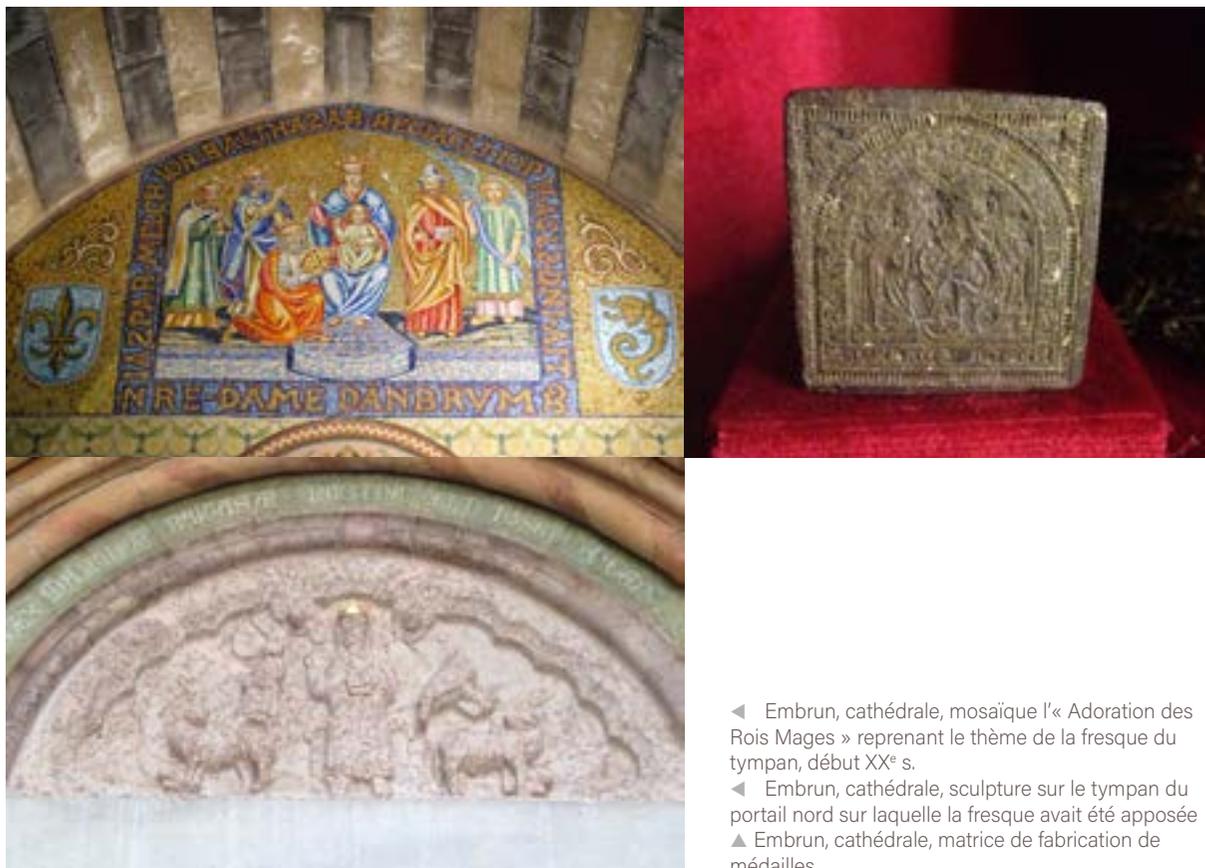
Dans un autre registre, dès 1339, le rayonnement dans l'histoire de France grâce, on l'a vu, aux carrières politiques des prestigieux archevêques d'Embrun, est augmenté par le pèlerinage à Notre-Dame du Réal et à la fresque dite miraculeuse, sur le tympan de la porte nord.

Les foules accourent, pas moins de cent prêtres sont présents. Les rois de France Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François 1^{er} avant Marignan, Louis XIII effectuent un pèlerinage à la cathédrale alpine. Louis XI est fait proto-chanoine en 1482 et le titre est transmis au Président de la République.

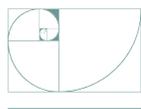
Ce pèlerinage s'éteindra progressivement avec le saccage de la fresque par les protestants à la fin du XVI^e siècle.

On ne revient pas sur les éléments précités que ce soit la première percée alpine au Moyen Âge ou l'importance de la place-forte de Mont-Dauphin, ville neuve pour la création de la notion du pré carré de Louis XIV et de l'État-nation français.

À la fin de l'Ancien Régime, c'est à Chorges, dans l'église paroissiale, du 4 au 12 juillet 1790 que se tient l'assemblée pour l'élection des membres du futur Conseil départemental (création du Département des Hautes-Alpes).



- ◀ Embrun, cathédrale, mosaïque l'« Adoration des Rois Mages » reprenant le thème de la fresque du tympan, début XX^e s.
- ◀ Embrun, cathédrale, sculpture sur le tympan du portail nord sur laquelle la fresque avait été apposée
- ▲ Embrun, cathédrale, matrice de fabrication de médailles



Fin XIX^e, début XX^e, le territoire, en raison de la sensibilité de ses espaces naturels est pionnier pour l'émergence de la notion de protection de la montagne.

L'embryon du premier Parc national français (La Bérarde) avec cette idée avant-gardiste de laisser la nature faire est en effet aujourd'hui dans le périmètre du Parc national des Écrins.

Surtout, les lois de Restauration des terrains de montagne (1882) sont créées à partir du terrain spécifique (régime torrentiel) et des ouvrages inventés sur le territoire embrunais. D'où la tenue en 2019 du colloque international "Histrafor" à Embrun pour commémorer ce pan de l'histoire méconnu.

En 1950, c'est le Queyras qui est choisi comme zone témoin pour le maintien, la préservation et la modernisation de l'agriculture de haute montagne.

En parallèle, le territoire construit sa vocation touristique. Un patrimoine touristique relativement spécifique du fait de la double saisonnalité (complémentarité lac montagne) et de l'exclusivité (pas d'industries comme dans les Savoie mais mono-industrie touristique). Là encore son rôle est pilote.

► Portrait de Philippe Lamour, extrait de la brochure "Philippe Lamour, une aventure..." réalisée par l'association Les amis de Ceillac

Dès 1951, Jacques Cadier ouvre à Brunissard (Arviex) un chalet de l'« Union nationale des camps de montagne », parmi les premiers centres UCPA. En 1969, Bernard Gentil, également pasteur dans le Queyras, ouvre le premier centre école de ski de fond en France à Molines-en-Queyras, la maison Gaudissard. Dès juillet 1970, Jacques Cadier préfigure la création d'un brevet d'accompagnateur en montagne et teste, avec succès, le concept par un tour du Viso.

En 1971, l'UNAMM est créée à Molines-en-Queyras. Comment ne pas citer parmi ces pionniers, le rôle de Philippe Lamour ? C'est le père de l'aménagement du territoire en France, maire de Ceillac pendant 18 ans et fondateur du Parc naturel régional du Queyras (1977).

Cette histoire, cet héritage inspire sûrement les initiatives et innovations actuelles que nous aurons l'occasion de voir plus loin. Il est temps de porter l'attention sur un autre fait historique : le haut niveau d'instruction que l'on observe sur le territoire.



3.2 Un haut-lieu de l'instruction

Le haut niveau d'instruction du territoire constitue une exception culturelle en France et un patrimoine historique à part entière.

Si au XIII^e siècle le territoire n'est pas alphabétisé comme partout ailleurs en France, au XVII^e siècle il l'est en quasi-totalité, à l'image des élites bourgeoises citadines.

Plusieurs hypothèses sont avancées par les historiens : climatique (longueur de l'hiver), religieuse (importance de la lecture des Livres saints par les Vaudois ; empreinte du protestantisme), culturelle (poids des règles écrites de vie commune, voire le fonctionnement des Escartons) et économique (hautes vallées qui pratiquent le négoce et maîtrisent le français pour les échanges).

Le nombre d'école atteste de ce taux d'alphabétisation antérieure aux lois Jules Ferry et supérieure à la France méridionale.

Ainsi malgré le fait que bien souvent les écoles communales queyrassines n'ont pas lieu dans un bâtiment dédié ou construit pour cette fonction (étable, pièce louée), en 1884 la seule commune d'Arviex compte 8 écoles.

Véritable centre d'enseignement du département, le collège jésuites d'Embrun dépasse 400 élèves au XVIII^e siècle (donc un effectif supérieur au collège dominicain de Gap). Il compte de nombreux professeurs jésuites et historiens émérites : Marcellin Fornier de Ceillac, Antoine Albert d'Embrun, le père Jartoux (missionnaire astronome et cartographe de la Chine).

L'instruction des filles est prise en charge par les congrégations religieuses, Visitandines à Embrun, religieuses à Abriès, Ristolas et Château-Queyras.

Par ailleurs, il n'est pas rare que le métier d'instituteur soit exercé par une femme. En 1924, Catherine Vasserot, institutrice à la Chalp à Arvieux, est la première femme institutrice de France à recevoir en cette qualité la haute distinction de la Légion d'honneur.

Si ce phénomène lié à l'instruction est vrai dans d'autres vallées alpines telles l'Ubaye, c'est le territoire que Victor Hugo et l'histoire de France retiennent comme référence : *« Ils ont des maîtres d'école payés par toute la vallée. [...] Ignorants, faites comme les gens de Queyras ! »*.

Fait moins connu, le territoire contribue à faire naître l'ouvrage le plus traduit dans le monde après la Bible : les contes des frères Grimm.

Le Petit chaperon rouge, Cendrillon, la Belle au bois dormant sont d'inspiration française et transmis aux frères Grimm par des membres de la famille Assenpflug. Leurs ancêtres maternels sont huguenots notamment de Guillestre.

Aujourd'hui, cet héritage (contes, légendes, récits religieux) est présent et vivant sur le territoire et continue à être transmis aux nouvelles générations.

Trois exemples de part et d'autre du territoire :

- ▶ La légende des trois bergers du Queyras et de la pierre fiche à Château-Ville-Vieille, carrefour des vallées ;
- ▶ La légende de la fontaine de l'Ours à Boscodon. On raconte qu'Arej, évêque de Gap, fait une rencontre avec un ours qui dévore un des bœufs de l'attelage. L'ours obéit à l'évêque pour remplacer le bœuf manquant. Lorsque l'évêque meurt, l'ours va s'enfoncer au plus profond d'une forêt pour calmer son chagrin. Bien plus tard, les moines de l'abbaye trouveront au pied d'une source des osse-

ments d'ours : la fontaine de l'ours. Le site est fréquenté et la légende en cours de valorisation (fresque).

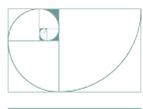
▶ La légende de saint Guillaume à Eygliers. Le berger Guillaume, né manchot, a une vision de l'inondation du prieuré de Calme. Il alerte les moines qui ne l'écoutent pas. En guise de preuve de véracité, un ange lui rend miraculeusement son bras : il est enfin cru et la crue démolit tout sur son passage. Le culte de Guillaume se perpétue depuis, chaque lundi de Pâques à la chapelle d'Eygliers, et à Embrun lors des fêtes (en hiver et en été) des prieurs du Mont Guillaume.

On relève dans ces trois légendes un fort ancrage alpin : le pastoralisme et les risques naturels qui font partie de la culture locale.



Les habitants des hautes terres se distinguent par leur formidable capacité d'adaptation et connaissance approfondie de la montagne. Une façon unique de faire communauté, en particulier grâce à l'instruction, à la religion et à la culture. Culture écrite mais aussi culture du risque, transmise oralement de génération en génération. Berceau de la culture alpine française, le territoire est ainsi pionnier dans les domaines de la protection et de l'aménagement de la montagne.

La frontière est étroite entre patrimoine historique et patrimoine immatériel. Les exemples des pèlerinages de saint Guillaume et de la culture des risques nous servent de transition. Bien vivants, ce sont des patrimoines immatériels. Peu étudiés sur le territoire, ils constituent un vaste champ d'exploration pour le futur service Pays d'art et d'histoire.



▲ Eyglis, chapelle Saint-Guillaume, chasse de Saint-Guillaume

3. 3 DES PATRIMOINES IMMATÉRIELS À ENJEU

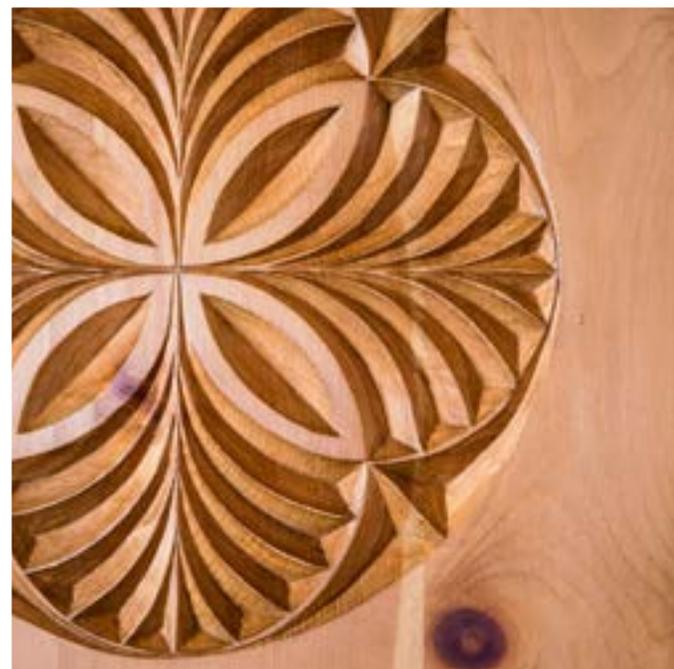
On a vu plus haut l'importance de deux activités traditionnelles, textile et bois. Les savoir-faire liés à ces activités connaissent certes un renouveau mais demeurent extrêmement fragiles.

La dentelle au fuseau connaît un regain d'intérêt auprès des jeunes et des artistes en particulier (voir les Journées européennes du Patrimoine 2023 et le projet européen sur les mémoires locales PARIAS).

La tradition du travail du bois est relancée dès 1920 par un pasteur suisse qui crée la coopérative « L'Alpin chez lui » de jouets en bois du Queyras. Les Queyrassines travaillent chez elles pour peindre les figurines. D'abord vendues à de grands magasins parisiens, elles trouvent un autre débouché grâce à l'essor du tourisme. Face aux difficultés actuelles de l'entreprise, un groupe de 25 réfléchit à des solutions pour le maintien de l'activité et à la création de nouveaux produits à l'occasion des 100 ans des jouets du Queyras.

Le soutien à la filière bois, en général intégrée au projet de territoire, constitue un enjeu d'avenir.

Précisément quels sont les patrimoines immatériels qui sont au cœur d'enjeux de territoire et constituent un levier de développement local ?



- ▶ Arvieux, magasin/atelier « L'alpin chez lui »
- ▶ Queyras, sculpture sur bois, rosace

PATRIMOINE SPORTIF

On a vu les infrastructures bâties liées au sport et loisirs de montagne : premiers remonte-pentes, routes et cols cyclistes, centres, hébergements.

Ce qui nous intéresse ici c'est une importante culture du sport aujourd'hui sur le territoire. Celle-ci est tangible par exemple si l'on regarde le nombre de licences sportives, supérieur à la moyenne nationale. Qu'en est-il de la pratique sportive ?

Historiquement, la pratique sportive est liée à la présence militaire.

La première montée à ski en France a lieu sur le territoire au Mont Guillaume : il s'agit de la montée Widman, du nom du lieutenant suédois en garnison à Embrun (28^e BCA) qui veut faire la démonstration des atouts du déplacement à ski en 1896.

De même, l'**aérodrome** de Mont-Dauphin Saint-Crépin est créé dans les années 30, en même temps que celui de Tallard pour des raisons de surveillance du ciel frontalier dans le contexte de l'Italie de Mussolini.

Le sport est d'abord le fait d'une élite, tels les migrants aigillons qui pratiquent on l'a vu croquet, tennis, ski, alpinisme. L'encadrement est souvent assuré par des militaires.

Un tournant se produit avec le Front populaire, les congés payés et le mouvement hygiéniste : c'est la démocratisation du sport et des loisirs.

Le symbole est le **Tour de France cycliste**, qui fait partie du patrimoine local. Depuis 1922, il emprunte les cols Izoard et de Vars. Les journalistes sportifs²⁶ commentent les exploits

²⁶ C'est ainsi, dans le cadre du Tour de France que René Pellatier dit Pellos (dessinateur des *Pieds Nickelés*) aurait réalisé les décors peints du cabanon de la villa Poli, à Guillestre dont la fresque sur les sports et loisirs de montagne : un skieur, un patineur, un danseur en costume.

des grimpeurs Coppi, Bartali, Bobet qui enchaînent les deux cols lors de l'étape alpine Briançon Gap ou Gap Briançon. Ce thème sera repris et mis en valeur par le Parc naturel régional du Queyras dans le cadre de la valorisation en cours du Col Izoard.

Dans la continuité, à partir des années 60, la complémentarité lac/montagne propulse le territoire comme terre de sports.

S'y pratiquent **randonnée, escalade, alpinisme, ski alpin, ski de fond en montagne, voile** et activités sur le lac de Serre-Ponçon. Entre les deux, se développent **vélo, cyclisme**



▲ Chorges, BNRO, compétition de voile 1993
▼ Arvieux, col de l'Izoard, arrivée d'une étape du Tour de France





▼ Embrun, plan d'eau, arrivée du parcours de natation de l'Embrunman



et sports d'eau vive. Ainsi dès 1934, a lieu sur la Durance la première descente en eau vive avec une équipe de 3 canoës biplace.

L'histoire du développement du sport sur le territoire reste à écrire.

Un seul exemple quantitatif et qualitatif concernant le **ski de fond** :

► Dans les années 1980, le Queyras, dont on a vu qu'il est le berceau de pionniers dans la pratique (rôle de la maison Gaudissard) compte 10 centres de ski de fond (à Molines, Saint-Véran, Abriès, Ristolas, Arvieux, Ceillac).

► Dans l'Embrunais, le couple Jean-Jacques et Martine Rolland, guides de haute-montagne, jouent un rôle clé dès les années 70. Tant du point de vue de l'entretien des pistes (vers l'utilisation d'engins de damage, en lien avec l'ingénieur Daniel Letzgus) que de la technique du ski. En 1983, Martine Rolland devient la première femme guide de haute montagne en Europe.

Aujourd'hui le territoire performe dans le sport de haut niveau, que ce soit l'Embrunman, célèbre triathlon très longue distance dont on fête les 50 ans, réputé pour être l'un des plus difficiles au monde ; les multiples compétitions ou champions nationaux et internationaux des stations de ski de Vars, Risoul et Les Orres, sans oublier le ski handisport dans le Queyras.

La vocation touristique du territoire soutenue par une volonté politique forte permettent de faire bénéficier des équipements ou **événements sportifs de haute qualité** et innovants à tous les publics, locaux et habitants y compris.

Trois exemples :

- ▶ Depuis 10 ans, l'« Outdoor mix festival » axé sur les sports extrêmes de montagne connaît un succès grandissant ;
- ▶ Ceillac ouvre cet hiver le premier stade nordique et de biathlon 4 saisons des Alpes du sud ;
- ▶ Les Orres, station de loisirs et sports de montagne offre une palette d'activités indoor avec simulateurs en réalité virtuelle : le pôle « Sport Innovation ».

Fort d'une tradition de pionniers de sports de montagne, le territoire se positionne aujourd'hui comme organisateur de grands évènements sportifs avec un savoir-faire reconnu et investit dans des équipements qui conjuguent compétition, innovation, pratique amateur et loisirs.

Au-delà du sport, le territoire se distingue sinon par la richesse de ses spécialités culinaires, par la haute qualité nutritionnelle des produits de montagne, à valoriser.

PATRIMOINE CULINAIRE

S'il n'existe pas de grandes spécialités culinaires locales, quelques productions ont connu un vrai essor et rayonnement et des savoir-faire sont remis à l'honneur et réinventés.

Parmi les variétés locales, notons les variétés spécifiques de fruits et légumes de montagne :

- ▶ Le navet noir de Crévoux, espèce endémique à la vallée. L'archican, un plat qui se fait dans la tradition haut-alpine des jailles à base de cochon, chaque hiver, ne se cuisine qu'à Crévoux avec le navet local.
- ▶ La poire d'Eygliers, tout comme le navet de Crévoux aurait été connue aux halles de Paris.
- ▶ La pomme de Risoul, à son apogée dans les années 1940-1960, est exportée jusqu'en Afrique du nord.

Aujourd'hui, ces cultures et productions sont fragiles mais bénéficient d'un regain d'intérêt dans le cadre des transitions nécessaires, des circuits courts et du Plan alimentaire territorial.

Le savoir-faire des maîtres charcutiers embrunais (Crots et Châteauroux-les-Alpes en particulier) est à l'origine de plus d'une centaine de boutiques tenues en famille à Marseille, Toulon, Aix-en-Provence et Nice donc d'une véritable réussite économique fin XIX^e début XX^e siècle.

Ce savoir-faire est mis en valeur dans le musée embrunais de la charcuterie (histoire, matériel, recettes) à Crots.

Des ateliers culinaires (fabrication de pâtés, raviolis, etc.) et dégustation sont proposés et transmis par les anciens charcutiers. Quelques entreprises locales produisent encore une charcuterie de montagne artisanale.



▲ Crots, musée embrunais de la charcuterie
▲ Risoul, pomme



Le savoir-faire fromager du Queyras, dont on a vu qu'il repose à l'origine sur la même organisation des familles et réseaux (maisons de commerce), renaît et se réinvente avec la demande en cours d'appellation d'origine protégée (AOP) pour le bleu du Queyras.

Portés par la fromagerie de la Durance à Guillestre, de Montbardon à Eyglies et du Queyras à Château-Ville-Vieille, toutes trois regroupées en association, les efforts se multiplient pour aboutir à la reconnaissance tant attendue de ce fleuron fromager des Hautes-Alpes : un label « AOP ». Le dossier est en cours et laisse entrevoir une issue favorable d'ici fin 2026.

Le cahier des charges vise à garantir une aire géographique et des conditions de production spécifiques : altitude d'exploitation, races, alimentation.

De même, le moulin Céard (Saint-André d'Embrun), dans la dynamique de l'entrée de la baguette de pain sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, œuvre au développement de « Lou pan d'ici », première et unique filière blé-farine-pain, 100% Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dernier moulin familial des Hautes-Alpes, l'entreprise est présente sur tout le quart sud-est de la France et regroupe d'ores et déjà plus de 300 artisans et moulins régionaux pour une recette spécifique à base de blé tendre.

▼ Queyras, bleu en cours de labellisation AOP.
Article du Dauphiné Libéré 12/04/2024

Hautes-Alpes

Le Département investit dans le lait

La filière laitière est portée par le succès du bleu du Queyras. Pour aider à se développer, le conseil départemental a voté des aides financières.

ment lié aux quotas laitiers, il fallait « réinventer un modèle haut-alpin » retrace Christian Hubaud, conseiller départemental délégué à l'agriculture.

Le bleu du Queyras, locomotive de la filière

C'est autour du bleu du Queyras, « en chemin vers l'AOP [appellation d'origine protégée, NDLR] » qu'un « nouveau souffle » porte la filière. Dans le sillage de 11 jeunes éleveurs qui se sont lancés en 2017 pour obtenir le précieux label, la transformation du lait a fait son retour dans le département : huit laiteries sont aujourd'hui en activité.

Il faut du lait local pour produire le bleu, nouvel étendard de la gastronomie haut-alpine, dont la production a été multipliée par six en six ans, jusqu'à atteindre aujourd'hui 300 tonnes.

L'autre champion en devenir, c'est la tannerie du Champseur, qui espère décrocher une indication d'origine protégée (IGP).



La filière lait des Hautes-Alpes connaît une nouvelle dynamique depuis trois ans, grâce au bleu du Queyras. Archives photo Le DE/Vincent Olivier

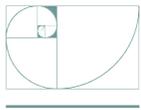
Signes encourageants, le cours du lait a également évolué en faveur des agriculteurs.

Et les nouveaux opérateurs qui se sont installés dans le département souhaitent fabriquer

leurs produits avec du lait de cru. **N.M.**



▲ Saint-André d'Embrun, mise en lumière du moulin Céard



Le secteur des plantes et petits fruits de montagne se développe dans un rythme doux :

- ▶ Native du Queyras, l'entreprise « Le Plantivore » (Château-Ville-Vieille) et ses artisans cueilleurs est désormais reconnue société à mission (2021).
- ▶ Une culture expérimentale de safran est en cours depuis 2017, aux côtés de la tulipe alpine de Guillestre conservée à la Maison de la nature. Du safran se cultive à Serre-Ponçon (safranière des Vachères) et à Saint-Crépin (Safran ô alpin).

Enfin, dans le sillage d'une tradition viticole locale, d'une dynamique départementale (domaine Allemand) et de l'expérimentation conduite dans les années 90 à Châteauroux-les-Alpes par le Parc national des Écrins, on assiste au développement de vins de haute montagne sur le territoire.

Ainsi quatre domaines aux noms évocateurs, « Les Hauts-lieux », « Les raisins suspendus » ou encore le « Domaine du Mont Guillaume » relancent la viticulture et se revendiquent « vigneron de montagne » ou du « vignoble le plus haut de France ». Effet positif du réchauffement climatique pour le territoire ?

Plus qu'une terre de vignoble, même si celui-ci a été réellement présent sur tout le Val de Durance et y compris commercialisé, l'ensemble du territoire apparaît d'abord comme terre d'alpagisme, de pastoralisme et de transhumance.

LE PASTORALISME

En chiffres, le pastoralisme représente

- ▶ 3/4 des surfaces du Queyras,
- ▶ 8000 brebis pour 200 vaches laitières,
- ▶ 35 000 brebis pour 1600 vaches en ajoutant les transhumants.

Les communes comptent parmi le plus grand nombre de cabanes pastorales des Hautes-Alpes : à titre d'exemple, 27 bergeries à Abriès-Ristolas.

De même, à Serre-Ponçon, la grande majorité des alpages est pâturée et gardée en été.

Initialement pratiquée en hiver du Queyras vers le Piémont, la grande transhumance ovine est une transhumance inversée :

▼ Saint-Clément-sur-Durance, troupeau en alpage



les éleveurs de la Crau mènent au printemps leurs bêtes vers les alpages, l'alpe verte.

Ce système multiséculaire de cycle de l'herbe et d'élevage extensif vient d'être reconnu et inscrit par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Dans la région, l'activité fait l'objet d'une valorisation patrimoniale depuis plusieurs années, laquelle s'est notamment traduite par le projet franco-italien « *La Routo*²⁷ ».

Berger est la première activité humaine, la plus ancienne dans les Alpes (on a vu l'importance des pierres gravées sur le territoire).

Localement, la grande transhumance est attestée dès le XI^e siècle, elle a profondément marqué et façonné les paysages et l'économie (drailles et péages de transhumance dont bénéficie par exemple l'abbaye de Boscodon).

Au XX^e siècle, l'activité se modifie avec la création de groupements pastoraux : éleveurs et propriétaires d'élevages se regroupent et embauchent un berger. La grande transhumance à pied décline avec la mécanisation.

Malgré ses évolutions, l'activité demeure au cœur des enjeux : il s'agit de maintenir un équilibre entre charge pastorale et ressource en eau et en herbe.

Monde pastoral, Parcs, collectivités s'engagent dans une gestion concertée des usages et services rendus entre : alpagisme, risques naturels, biodiversité/environnement, activités humaines (agriculture, forêt, tourisme), retour du loup et chiens de protection.

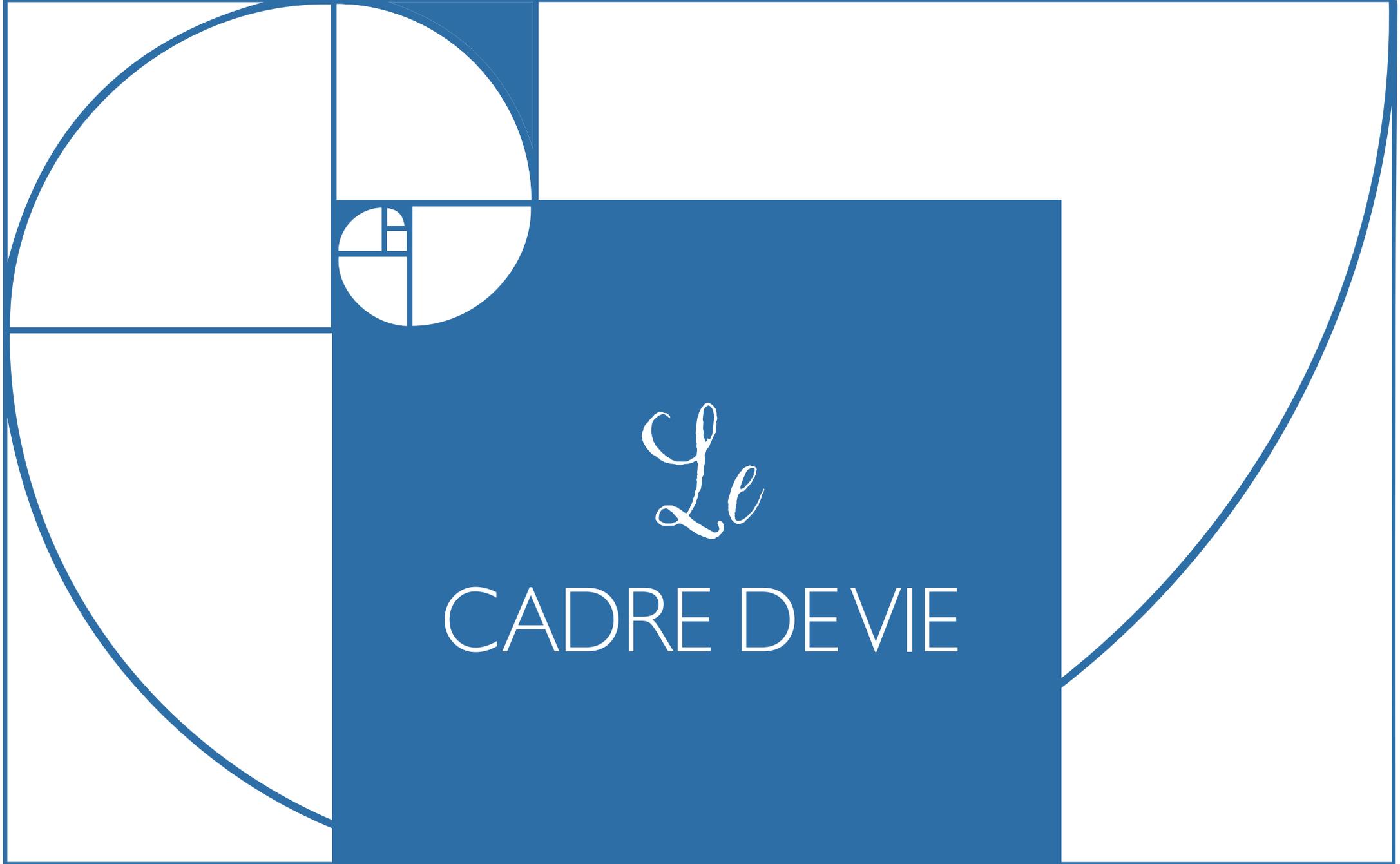
Ainsi le Parc naturel régional du Queyras renforce sa mission territoriale de médiation avec un réseau radio, un

atelier technique pastoral, des rencontres « être berger aujourd'hui » et des médiateurs sur le terrain.

Le pastoralisme nous emmène au cœur du projet de territoire. Après l'état des lieux des équipements culturels, des politiques et ressources patrimoniales, quels sont les politiques et les outils mis en œuvre sur le territoire en faveur de la qualité du cadre de vie en général ?

En complémentarité, quel est le projet du futur Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras ?

²⁷ Voir le topoguide (2022) du GR 69 « La Routo ».



Le

CADRE DEVIE

1 – LES ESPACES NATURELS

1.1 Les outils de protection : une terre de nature

LES SITES PROTÉGÉS

Le territoire concentre plus du tiers des sites classés des Hautes-Alpes, soit 11 sur 30.

Il s'agit : de la fontaine pétrifiante de Réotier, du monument aux morts de l'Ange gardien (Château-Ville-Vieille), de la Casse déserte (Arvieux), des demoiselles coiffées de Château-Ville-Vieille, des demoiselles coiffées du Sauze-du-Lac, de l'îlot Saint-Michel (Prunières), de la plaine sous le roc d'Embrun, du site de la place-forte de Mont-Dauphin, de la fontaine de l'ours (Crots), de la Main du titan (Eyglies) et de la table panoramique TCF de Peyre-Haute (Guillestre).

On compte également 13 sites inscrits sur les 63 du département.

Numériquement importants, ces sites s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration de la qualité paysagère. Voici quelques exemples emblématiques :

- ▶ Le site classé de la **Casse déserte** au col Izoard bénéficie d'une requalification paysagère complète dans le cadre de l'opération « Grands cols » portée par le Département, en partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras.
- ▶ Le site classé de **Mont-Dauphin** s'inscrit dans la dynamique globale de la zone tampon avec la création de nouveaux outils adaptés

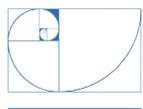
▶ Le site de la **fontaine pétrifiante** de Réotier fait l'objet d'une nouvelle campagne de travaux concernant la fontaine elle-même, les parkings et les mares alentours

▶ La **fontaine de l'ours** (Crots, forêt de Boscodon) vient d'inaugurer son nouvel aménagement intégré valorisant la légende éponyme

Citons également le projet en cours de création du site classé de **Saint-Véran** qui englobera tout le périmètre de la commune à l'exception du domaine skiable.

▼ Eyglies, main du Titan, site classé





UN TERRITOIRE NATURA 2000

La quasi-totalité du territoire est couvert en site Natura 2000 soit au titre de la directive « Habitats, faune, flore » soit au titre de la directive « Oiseaux ».

Il s'agit en premier lieu du site Natura 2000 steppique durancien queyrassin qui fait à la fois l'unité et la spécificité du territoire. Nous l'avons vu.

Concernant les 6 autres sites, on note deux typologies complémentaires avec des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ou Zones de Protection Spéciales (ZPS) :

Les sites d'altitude et de haute-montagne (milieux rocheux, pics, aiguilles, hauts sommets)

- ▶ ZSC Haut-Guil – Mont Viso
– Valpréveyre
- ▶ ZSC Rochebrune – Izoard
– Vallée Cerveyrette
- ▶ ZSC Piolit – Pic de Chabrières
Les habitats forestiers (mélezin et sapinière)
- ▶ ZPS Bois des Ayes
- ▶ ZPS Vallée du Haut-Guil
- ▶ ZSC Bois de Moron
– Forêt de Boscodon – Bragousse

▶ Chorges, le Piolit, Natura 2000, astragale queue de renard



DES RÉSERVES ET LABELS D'EXCEPTION

Il s'agit de :

- ▶ **La réserve communale du Val d'Escreins**, parmi les premières réserves municipales de France (1964)
- ▶ **La réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso** (2007). Citons notamment les plantes relictives glaciaires telles le Pastel des Alpes, la Grassette d'Arvet-Touvet et le Circe de montagne que l'on peut y trouver
- ▶ **La réserve de biosphère transfrontalière du Mont Viso** « Man and Biosphère » (MAB, 2014). Elle regroupe 20 communes françaises dont les 15 communes du Guillestrois-Queyras ainsi que les communes du Parc naturel italien Monviso. 13^e réserve MAB de l'UNESCO à l'échelle mondiale. L'espèce emblématique de la réserve est la salamandre de Lanza, endémique des contreforts du Mont Viso au patrimoine génétique unique
- ▶ **La réserve biologique intégrale d'Assan** (2014). Créée par l'ONF sur les communes de Ceillac, Guillestre et Mont-Dauphin, la réserve se distingue entre autres par ses peuplements matures de pins sylvestres. Mais aussi par le fait qu'il n'y a plus d'activité humaine depuis 40 ans sur le site marqué par un relief tourmenté d'éboulis, de falaises, de landes et pelouses sèches
- ▶ **La forêt de Boscodon** labellisée forêt d'exception* (2018). Douzième de France. C'est au contraire ici l'empreinte de l'homme sur l'ancienne forêt monastique puis sur la forêt issue des boisements RTM à la fin du XIX^e qui marque l'esprit des lieux. En terme biologique la forêt se distingue en particulier par sa majestueuse sapinière couvrant près de 900 hectares.



▼ Crots, forêt de Boscodon labellisée Forêt d'exception*, sabot de Vénus



ZNIEFF ET AUTRES ZONAGES

Le territoire compte 30% des ZNIEFF des Hautes-Alpes. Soit 70 ZNIEFF sur 223. 51 sont de type 1, c'est-à-dire d'intérêt écologique régional et 18 de type 2.

Toutes les communes, à une exception près présentent un zonage ZNIEFF. On observe une complémentarité de typologie depuis la haute montagne en passant par les côteaux steppiques, les zones humides dont les iscles ripisylves et adoux de la Durance, les ubacs forêts et bois, sans oublier les bocages des Puys, de Prunières et de Saint-Appolinaire.

D'autres zonages sont présents : il s'agit d'une part des zones de protection de biotope des lacs d'altitude du vallon de Bouchouse dans le Queyras et de celle concernant la zone humide des marais de Chorges.

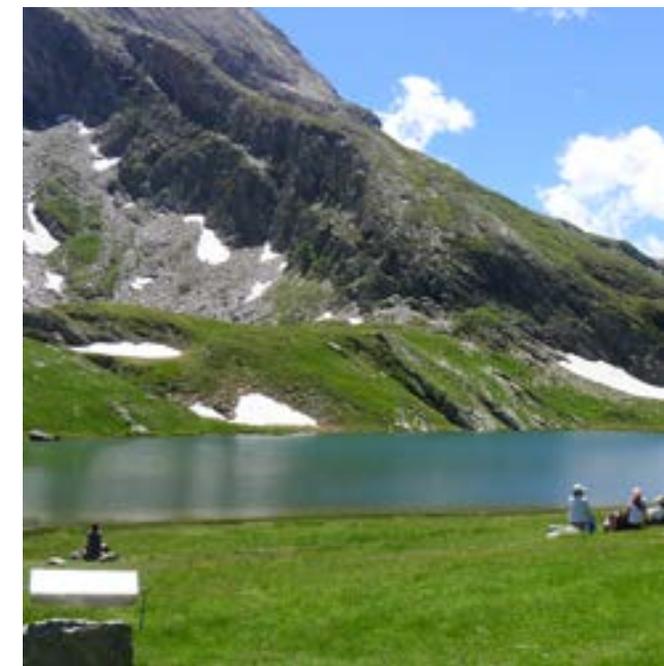
Ces zones humides sont complétées par un nombre important de zones de sources qui donnent naissance à de petits bas marais de pente et de réseaux de mare sur les replats. Même de faible surface, ces espaces, en lien avec le ruissellement, contribuent aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue régionale.

Enfin, les Espaces naturels sensibles (ENS) du territoire identifiés et animés par le Département représentant 1/4 des ENS des Hautes-Alpes, soit 14 sur 56. Ils n'ont pas de valeur réglementaire mais constituent une boîte à outil et un levier d'action pour les collectivités.

La qualité des paysages, de l'environnement, des milieux spécifiques et de la biodiversité du territoire sont bien pris en compte par les différents outils de protection présents. Dans l'ensemble, ceux-ci font l'objet de plans de gestion (à l'exception des ZNIEFF).

Les Parcs sont les pionniers en action de cette politique de préservation des paysages. On distingue les actions de connaissance pure et les opérations d'aménagement en faveur de la qualité paysagère, auxquelles les collectivités prennent de plus en plus part dans le cadre de l'évolution de leurs compétences.

▼ Abriès-Ristolas, lac du vallon de Bouchouse





1.2 Les actions de connaissance : une terre de sciences

Sur les pas des premiers voyageurs naturalistes, des herboristes et collectionneurs, les Parcs et leurs conseils scientifiques font figure de pionniers en action et continuent aujourd'hui à placer la science au cœur de leur activité.

LES PARCS DES PIONNIERS EN ACTION

Le Parc national des Écrins (PNE)

Il est créé il y a un demi-siècle, en 1973. Il fait figure de pionnier car sa genèse est liée au premier Parc national de France, La Bérarde (1913) qui devient le Parc national du Pelvoux (1923) puis le Parc national des Écrins en 1973.

44 gardes-moniteurs sont recrutés dans les vallées du massif et participent à une formation sur le territoire, à Vars, pour apprendre les bases du métier : la connaissance de la faune et de la flore, la police et la pédagogie.

Espèce chassée en dehors des espaces protégés, le chamois est la première à faire l'objet de comptages annuels (dès 1976). En 1977 le service scientifique est créé et les premiers inventaires faune programmés avec des cartes de répartition des espèces. 1980 marque le début des inventaires flore et 1988, la création du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) sous l'impulsion du Parc.

En 2023, à l'occasion de ses 50 ans, le Parc présente 50 ans de connaissances (expositions, livret, conférences) et va entamer le processus d'évaluation de sa charte.

Le Parc naturel régional du Queyras (PNRQ)

En 1967, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) crée les Parcs

naturels régionaux. Le Queyras, reconnu dès 1965 comme site exceptionnel et à la biodiversité unique, candidate en 1972. En 1965, Philippe Lamour, surnommé le père de l'aménagement du territoire en France, devient maire de Ceillac et ce pour 20 ans. Il prépare une « charte constitutive » qui fut acceptée le 7 janvier 1977 par l'État.

Dès l'origine, le PNRQ œuvre pour la connaissance et protection des espèces animales et végétales et se dote d'un attaché scientifique.

Une des actions emblématiques à laquelle a contribué le Parc est la réintroduction du bouquetin, soit près de 30 individus dans le Haut-Guil pressenti comme un nœud de colonisation, dans les années 1990.

En 2010, il se dote d'un conseil scientifique de plus d'une vingtaine de spécialistes dont la composition évolue en fonction des nouveaux besoins du territoire Parc. Ses missions de suivi écologique se sont en effet enrichies au fil du temps (Réserve nationale de Ristolas Mont Viso, Natura 2000, Réserve Man and biosphère).

Depuis 2018, une stratégie de la biodiversité encadre ces missions auxquelles une équipe de 8 agents permanents est dédiée.

- ▼ Vars, formation des gardes moniteurs du PNE, 1977.
- ▶ Queyras, tétralyste.



DES INVENTAIRES ET ATLAS AUX SUIVIS ET PROTOCOLES COMMUNS

Il est intéressant de noter une évolution des actions de connaissance en particulier par les Parcs. Les inventaires sont généralisés à toutes les espèces et permettent régulièrement la découverte de nouvelles espèces moins faciles à observer.

Le maillage des connaissances est désormais important depuis l'atlas départemental des paysages mis à jour en 2020, en passant par les inventaires en ligne des Parcs <https://biodiversite.Ecrins-parcnational.fr/> et <https://biodiversite.pnrsud.fr/atlas> désormais ouverts à la science participative (« Biodiv'écrits » ou « Geonature citizen ») et les suivis des plans de gestion des différents espaces naturels protégés (exemple inventaire des zones humides en site Natura 2000 steppique durancien queyrassin).

Il s'étend aux collectivités qui s'emparent de la question environnementale. Citons à titre d'exemples : les atlas communaux de la biodiversité dont celui réalisé d'Embrun et celui en cours de Crots, le suivi et bilan écologique réalisé dans le cadre de la mise en refuge LPO de la place-forte de Mont-Dauphin (2016-2021) ou encore l'inventaire conduit par la CCSP de la trame turquoise et du sonneur à ventre jaune et campagnol amphibie.

Les techniques de suivis évoluent et intègrent des technologies de pointe : images satellites pour le suivi des conséquences climatiques sur les alpages, GPS sur les animaux (bouquetins, tétras-lyre) mais également génétique et bio-acoustique sur les espèces vulnérables.

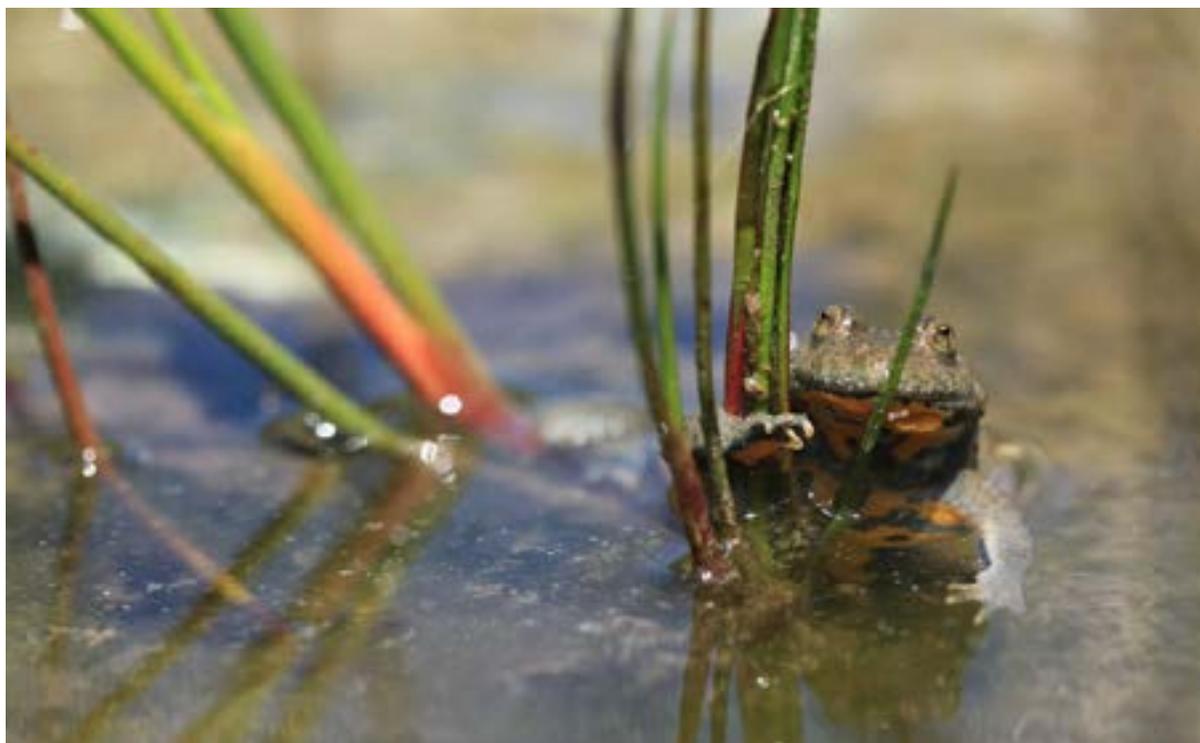
Avec l'internationalisation des enjeux environnementaux, la recherche partenariale se développe en faveur des protocoles et suivis communs. Là encore les Parcs sont pionniers :

portage du « Réseau alpin des espaces protégés » (avant son rattachement au secrétariat permanent de la Convention alpine).

Citons à titre d'exemple les opérations programmées « Lacs sentinelles », « Alpages sentinelles », « Flores sentinelles » ou « Espèces blanches » (lagopède, lièvre variable) à l'échelle transalpine. L'objectif est de suivre les relations entre activités humaines, climat et biodiversité à l'échelle des Alpes.

Au-delà de la protection et de la connaissance, le paysage intègre de plus en plus les projets d'aménagement du territoire.

▼ Embrun, sonneur à ventre jaune





▲ Parc naturel régional du Queyras, observatoire photographique, Bramousse en 1907 et en 2019
► Baratier, zone humide du Liou

1. 3 Vers une politique paysagère ?

Les Parcs sont pour beaucoup à l'origine de cette « culture » paysage dans l'aménagement. Ainsi le Parc national des Écrins propose une boîte à outils « Motifs paysage » (2017) et anime des ateliers paysage dans les communes pour conjuguer aménagement et qualité paysagère d'un site.

Le PNRQ qui dispose de la même expertise paysage veille également à l'accompagnement des projets des communes. Depuis 2019, il anime l'outil inter-parc observatoire photographique du paysage. L'objectif est une reconduction photographique tous les 3 ans via 6 points de vue thématiques par commune : le cœur de village et les espaces publics/la relation urbanisme agriculture/l'eau et les risques/les sites emblématiques/ les domaines skiabiles et zones d'activités/la haute montagne et les lacs d'altitude. Dans le cadre de la nouvelle charte, il pourra être amené à proposer des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) paysagères.

Fortes de compétences en matière d'environnement les collectivités et intercommunalités intègrent l'approche paysagère. Il s'agit en particulier :

- **Du plan paysage de Serre-Ponçon** (2015). Conduit par le SMADESEP (Syndicat d'aménagement du lac de Serre-Ponçon), lauréat à l'échelle nationale de l'appel à projet lancé par le ministère de l'Écologie, il porte une vision prospective à 30 ans. Mené sous forme d'ateliers par Caroline Giorgetti paysagiste à la tête d'une équipe pluridisciplinaire (naturaliste, architecte, urbaniste), la démarche a abouti à des plans guides communaux qui sont des outils d'aide à la décision en faveur de la qualité paysagère des aménagements mais aussi pour conserver des fenêtres de vue paysagère sur le lac. Citons l'aména-

gement exemplaire de la zone humide du Liou (2018) à l'embouchure de la Durance (Baratier, Crots), projet lauréat du Grand prix du CAUE. Cheminement, passerelles sur pilotis et poste d'observation permettent de découvrir un habitat spécifique composé de la mangrove ou forêt noyée, la roselière, l'avifaune et la dune lacustre.

- **De la compétence Gémap** (2018) et environnement des intercommunalités dont l'opération exemplaire en cours de Château-Ville-Vieille intégrant une approche paysagère globale, un nouveau plan de circulation, la création d'une voie verte permettant de voir l'eau et de se promener, de la renaturation et requalification des berges.

- **De la charte forestière de Serre-Ponçon** (2021) incluant un diagnostic complet et un plan d'action 2022-2026 qui intègre, par exemple, la prise en compte de l'importance des bois sénescents et bois mort pour la biodiversité.

- **Des études paysagères** dans le cadre des démarches structurantes en cours et des enjeux communs autour de la zone tampon de Mont-Dauphin et du SCoT de Serre-Ponçon. Nous allons y revenir.



2 — URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1 Le développement urbain : implantations, formes et évolutions

Dans la présentation du territoire, nous avons décrit les grandes étapes historiques du développement du territoire :

- ▶ La romanisation,
- ▶ Un Moyen Âge rayonnant avec un quasi-achèvement du peuplement, les bourgs médiévaux
- ▶ L'impact de la fortification moderne et de sa modernisation jusque mi-XIX^e
- ▶ Le pic de la société agro-sylvo-pastorale et les prémices du tourisme fin XIX^e début XX^e,
- ▶ L'entrée dans la modernité seconde moitié XX^e avec la Reconstruction, la création du lac de Serre-Ponçon, du village nouveau de Savines-le-Lac et des stations de sports et loisirs de montagne.

Quelles sont les logiques et lieux d'implantations ? les formes et évolutions urbaines ?

DES IMPLANTATIONS BÂTIES STRUCTURANTES

Le peuplement est globalement réalisé au Moyen Âge et les implantations bâties suivent les itinéraires anciens :

- ▶ Le long du tracé antique : Chorges, Embrun, Saint-Crépin jalonnent la voie principale
- ▶ Sur les itinéraires de montagne en lien avec le franchissement des cols : Pontis, Réallon, Crévoux, Les Orres, Vars, Arvieux, Abriès

Il est intéressant de noter les éléments suivants :

- ▶ Le plateau des Puys se vide en population (Prunières, Saint-Apollinaire, Puy-St-Eusèbe, Puy-Sanières) vers 1550¹ avec la construction d'un pont sur la Durance au niveau de Savines et la construction d'un nouveau tracé qui profite à Savines et à Crots.
- ▶ L'arrivée du chemin de fer semble avoir un impact réel mais ponctuel sur le territoire. Trois exemples :
 - Le hameau de l'Île de Rousset s'étend autour de la gare un véritable carrefour commercial, mais est aujourd'hui noyé

¹ La tendance actuelle s'inverse avec la forte attractivité de ce secteur très prisé en balcon du lac (pression immobilière).



- À Embrun, le chemin de fer recompose la ville qui s'implante avec de belles villas en dehors de son enceinte, derrière la voie ferrée
- Eyglies développe un véritable pôle d'activités (entreprises) tourné vers la vallée (route et train) au moment où les hautes terres du Queyras perdent leur activité marchande

Mais c'est surtout la création du lac de Serre-Ponçon qui recompose les itinéraires établis et développe le territoire².

◀ Savines, mise en eau du lac de Serre-Ponçon, 1961

² Voir le travail de recherche, dont les trois premiers carnets, et les séminaires d'études de l'ENSA.M.



DES FORMES URBAINES REMARQUABLES

Sur le territoire la règle est celle de l'habitat groupé avec une structure lisible et claire : bourgs, villages, hameaux.

Ces groupements bâtis, étant donné leur implantation et leurs formes, génèrent des points de repère dans le paysage et des silhouettes remarquables, lesquelles se répartissent en trois grandes morphologies :

- ▶ **Les bourgs médiévaux** qui offrent un noyau ancien homogène et bien lisible à l'intérieur de l'enceinte, un plan volontiers circulaire (Chorges, Saint-Crépin) et un bâti serré (parcellaire laniéré Embrun) le long de rues étroites et sinueuses (Guillestre).
- ▶ **Les village-rue** qui présentent également une structure compacte et un bâti qui s'articule le long de leur rue principale : Crots, Baratier, Arvieux.
- ▶ **Les villages de montagne** à flanc de versant, avec leurs rues étagées dans la pente le long des courbes de niveau et qui partagent l'ensoleillement : Réallon, Les Orres, Crévoux, St-André d'Embrun, Réotier, Saint-Véran.

L'habitat traditionnel queyrassin dit ancien est majoritairement du XVIII^e siècle, y compris à Saint-Véran. Il est vrai que les catastrophes naturelles y sont terribles : avalanches, inondations, glissement de terrain, incendies.

Deuxième spécificité³ : il s'agit d'un lieu à résidence unique,

3 Voir l'ouvrage *L'habitat du nord des Hautes-Alpes* par Marie-Pascale Mallé, Cahiers du patrimoine, 1999.

- ◀ Chorges, plan en colimaçon, issu de l'opération « La rue aux enfants »
- ◀ Saint Crépin, village regroupé autour de l'ancien château, années 80
- ◀ Réallon, village étagé selon les courbes de niveau

d'où la présence de hameaux qui sont à l'origine de gros villages permanents, tels Pra-Roubaud et Valpréveyre (Abriès-Ristolas) en lien avec l'activité marchande trans-frontalière. Ceci dit, dans l'ensemble on retrouve les mêmes constantes de l'habitat de montagne : ville, villages, hameaux, paroisses, quartiers.

D'une vallée à l'autre, les formes bâties présentent une riche variété en lien avec la topographie et les circulations mais les trois fonctions principales sont toujours regroupées dans un même volume.

Implantations, groupements, anciennes villes, villages, hameaux, fronts et silhouettes bâtis constituent des marqueurs forts de la trame et de la qualité urbaine sur le territoire.

Ces séquences bâties sont renforcées et complétées par les limites et lisières que constituent jardins, prés, fossés, alignement d'arbres.



Arbres remarquables

+ 100

JARDINS, VERGERS ET ARBRES REMARQUABLES

Les jardins sont une composante essentielle du territoire. Ils structurent l'espace et font partie des modes de vie.

En ville, il s'agit de jardins clos intégrés dans la parcelle (cour intérieure) et en zone rurale d'une ceinture verte autour des villages. La clôture est une composante architecturale qualitative avec un jeu de visibilité : mur en pierre en ville qui laisse deviner le jardin et palissade en bois (mélèze) pour protéger le potager des animaux dans les villages.

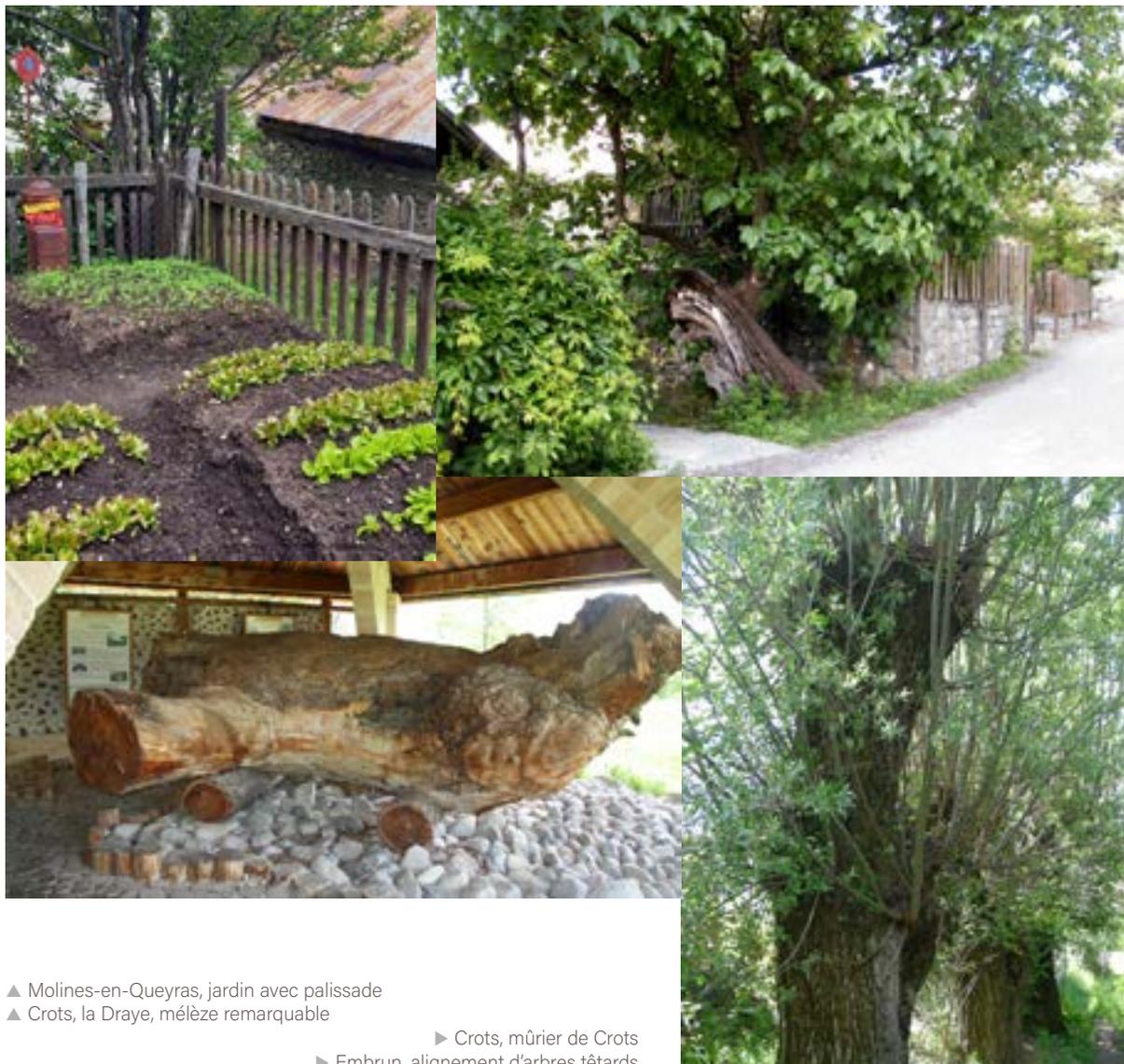
Dès les années 80, des inventaires ont été conduits par la DREAL. Ainsi les jardins d'Embrun en particulier liés à la ceinture de villas XIX^e ont été repérés et intégrés dans la Z.P.P.A.U.P. en train d'être reprise en S.P.R.

En zone rurale, la première couronne des jardins est continuée par les vergers d'une part et les alignements d'arbres d'autre part. Concernant les vergers, notons les pommiers (pommes de Risoul), poiriers, pruniers, cognassiers, noyers (avec une disparition pour la vente du bois).

Ensuite en liaison avec les parcelles cultivées ou les près de fauche, on trouve des alignements d'arbres et des haies (arbres têtards), véritable trame verte pour la biodiversité.

Vergers et arbres alignés sont malheureusement vieillissants.

Parmi ces jardins ou lisières, on note un certain nombre d'arbres remarquables. Sur la base d'une méthodologie d'inventaire des arbres remarquables appliquée à la région sous forme d'une démarche expérimentale par la DREAL PACA avec l'association EPI, l'association « Méluzine » a recensé les arbres remarquables des Hautes-Alpes en 2015.



▲ Molines-en-Queyras, jardin avec palissade

▲ Crots, la Draye, mélèze remarquable

▶ Crots, mûrier de Crots

▶ Embrun, alignement d'arbres têtards



Sur le territoire, on compte ainsi plus de **100 arbres remarquables** répartis dans pratiquement toutes les communes : que ce soit le mûrier de Crots, les mélèzes de Bragousse (Guillestre), les mélèzes fossiles d'Aiguilles, la cembraie remarquable de Ceillac, l'éléphante de Saint-Crépin (thuriféraie).

Au total, même si aucun jardin ne bénéficie du label « Jardin remarquable⁴ » sur le territoire, il est intéressant de noter une vraie richesse et dynamique autour des jardins y compris ouverts au public, espaces publics ou jardins collectifs :

- ▶ **Monastique** avec le jardin médiéval du cloître de l'abbaye de Boscodon, jardin des simples créé en lien avec le jardin de Salagon
- ▶ **Ethnobotanique** avec le jardin des tulipes de Guillestre (Maison de la nature) dans le jardin du colombier de l'ancien château de Guillestre. Seule tulipe endémique des Hautes-Alpes, à forte valeur patrimoniale et culturelle en lien avec l'histoire des tulipes alpines dont les ancêtres ont été importées en Europe au XVI^e siècle depuis les steppes d'Asie
- ▶ **Militaire** avec la création du jardin historique de Mont-Dauphin en 2014 à l'image d'un jardin pour « l'alimentation et l'approvisionnement d'une place-forte » Vauban (XVIII^e).
- ▶ **Ornemental et paysager** avec le jardin du château de Picomtal (XIX^e) et sa pièce d'eau

4 Deux seulement sont présents à l'échelle des Hautes-Alpes : au sud le Conservatoire de Gap Charance, au nord le « Jardin alpin du Lautaret ».

- ◀ Crots, abbaye de Boscodon, jardin claustral
- ◀ Guillestre, tulipe de Guillestre, fiche du Conservatoire botanique national alpin
- ▶ Mont-Dauphin, jardin « Vauban »

▶ **Moderne** avec la gloriette du jardin de la villa Poli (Guillestre) qui pourrait faire écho aux jardins modernes repérés par Thierry Durosseau comme le kiosque de l'usine verte de Savines-le-Lac et les rocailles de la villa signée Achille de Panaskhet à Embrun

▶ **Contemporain** avec la création de parcs, parc des Moullettes à Chorges, l'enclos à Saint-Crépin, jardin de Charamaille à Baratier, parc de l'ancienne maison Serres et Espace Morgon à Crots ainsi que de jardins familiaux ou jardins partagés (Embrun, Chorges, Guillestre), etc.

Cette dynamique autour des jardins bénéficie d'un écosystème favorable réunissant le savoir-faire des professionnels (pépinières et horticulture Chouvet à Eyglies, deux pépinières à Saint-Sauveur, etc.) et l'engagement des collectivités (ateliers compostage et jardinage).

Si les jardins sont un véritable atout cultivé par l'ensemble des communes et potentiel du territoire en lien avec la qualité du cadre de vie, notons quelques points de vigilance.



TENDANCES ÉVOLUTIVES ET ENJEUX CONTEMPORAINS

Une des richesses de la qualité du cadre de vie du territoire est la richesse de ses vues, avec de nombreuses co-visibilités :

- ▶ Les sites de point de vue, les points hauts avec vue plongeante ou vue panoramique : les sommets, les cols, les belvédères, le roc d'Embrun, Mont-Dauphin
- ▶ Les situations de versants : les villages en balcon
- ▶ L'écrin paysager du lac (contraste, effet de miroir, mise en scène)

Ces vues remarquables et la continuité des vues peuvent être brouillées par les tendances :

- ▶ **L'enfrichement** et la fermeture des espaces. La perte de lisibilité des structures urbaines et paysagères liées à l'embroussaillage ou à l'urbanisation, en lieu et place de la mosaïque agricole, des haies, des vergers, des canaux
- ▶ **Une urbanisation au coup par coup, hétérogène** (absence de plan d'ensemble) notamment avec le développement du tourisme
- ▶ **L'absence de limites à l'urbanisation** (étalement, mitage, extensions,) sous la forme de maisons individuelles et de lotissements consommateurs d'espaces
- ▶ **Des logiques de construction, des aménagements et des formes architecturales banalisés et/ou sans accroche au territoire** (grands terrains, implantation en milieu de parcelle, végétation exogène ; espaces publics routiers, délaissés, entrées de ville ; volumétrie, matériaux).

Le territoire conscient de ces enjeux recourt à des outils et politiques en faveur de la qualité du cadre de vie en général.

2.2 Les outils de protection, de gestion et de planification

LES ESPACES PROTÉGÉS

Le territoire se distingue par une forte implication en faveur des espaces protégés depuis plus de 35 ans avec plus du tiers des Sites Patrimoniaux Remarquables (S.P.R.) du département : 3 sur les 8 à l'échelle des Hautes-Alpes : Embrun, Saint-Véran, Guillestre.

Par arrêté dès 1988, Embrun crée ainsi une des premières Z.P.P.A.U. de la Région PACA. L'étude, réalisée dès 1983 par

Jean-François Lyon-Caen architecte, définit trois zonages : le centre ancien, la ceinture (les remparts) et les perspectives visuelles sur le roc d'Embrun.

La municipalité vient d'activer les démarches pour l'évolution de la Z.P.P.A.U. en Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine et intégrer dans le règlement les enjeux de la transition écologique.

▼ Guillestre, extrait du S.P.R.



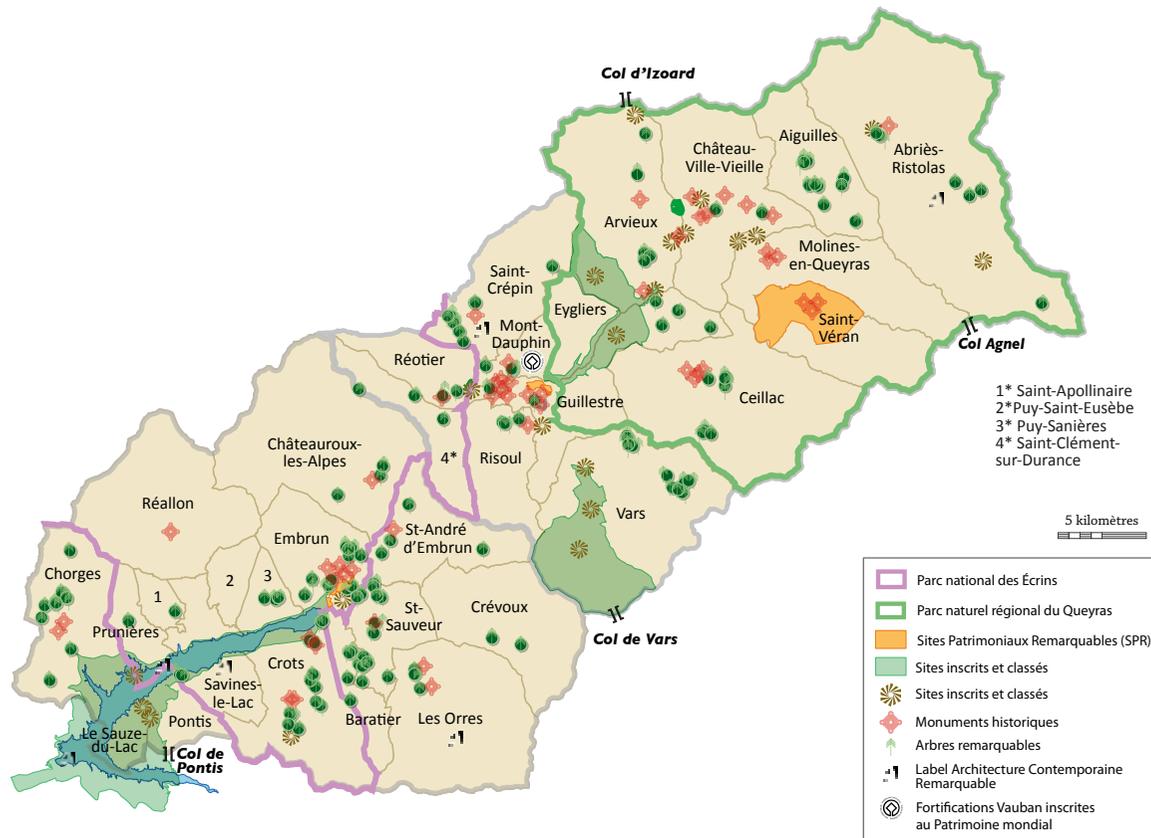


De même, la municipalité de Saint-Véran est en train de revoir le S.P.R. approuvé en 2016 (là aussi sur la base d'une ancienne Z.P.P.A.U. de 1989). La mise à jour permettra une lecture plus aisée du règlement par les pétitionnaires, le photovoltaïque en toiture

sera permis y compris pour les bâtiments d'intérêt patrimonial. Enfin, la création du S.P.R. menée conjointement avec la révision du P.L.U. à Guillestre est une opération récente exemplaire (2020) qui a permis une revitalisation du centre ancien avec entre autres l'autorisation d'ouverture de fenêtres en

toiture (Velux) et l'intégration de panneaux photovoltaïques. Il s'agit d'un process et d'une dynamique globale d'amélioration du cadre de vie au sein desquels s'inscrivent les opérations successives, façades toitures devantures, solaire, bois, revitalisation Centre Bourg valant OPAH et la mise en place pour les commerçants d'une charte d'occupation du domaine public et des enseignes.

Notons également la présence de deux « Zones agricoles protégées » (ZAP) sur le territoire : à Abriès en 2012 et à Baratier en 2020.



◀ Carte des patrimoines protégés et labellisés

LES OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION URBAINE

Contexte réglementaire et documents d'urbanisme

En application du Code de l'urbanisme, les outils mis en œuvre sur le territoire doivent être compatibles avec :

► **La loi Montagne.** L'ensemble des communes du territoire y est soumis. Construction en continuité ou en nouveau hameau intégré ; création d'unités touristiques nouvelles (UTN) pour contrôler le développement touristique.

► **La loi Littoral.** Les neuf communes riveraines du lac de Serre-Ponçon y sont soumises : Baratier, Chorges, Crots, Embrun, Pontis, Prunières, Puy-Sanières, Le Sauze-du-lac, Savines-le-Lac. Le SCoT doit en préciser les modalités d'application, notamment déterminer les critères d'identification des secteurs pouvant être urbanisés (agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés) et définir leur localisation.

Ils doivent aussi être compatibles avec

► La loi relative aux **Plans de Prévention des Risques Naturels** prévisibles (P.P.R.N.) : plus de 70% des communes couvertes par un P.P.R.N. (23 communes sur 32), les autres bénéficiant d'une Cartographie Informative des Phénomènes Torrentiels et des Mouvements de Terrain (C.I.P.T.M.).

Au niveau régional, le territoire est concerné par

► **Le Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).**

Voici le rappel des trois grandes lignes directrices de la stratégie :



► **Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027** et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) associé. Le territoire se caractérise par la présence d'une ressource en eau souterraine (nappe d'accompagnement de la Durance) stratégique pour l'alimentation en eau potable, identifiée dans le SDAGE.

► Les schémas départementaux des carrières dans l'attente du **Schéma Régional des Carrières PACA** en cours d'élaboration.

La quasi-totalité des communes du territoire bénéficie d'un P.L.U., à l'exception de Réotier, Mont-Dauphin et Pontis qui disposent d'une carte communale.

Les P.L.U. des communes du territoire sont suivis par les services de l'État (UDAP) puisque la quasi-totalité des communes ont un Monument historique. Soit elles sont également communes de Parc, soit elles relèvent d'un site Natura 2000 et doivent donc tenir compte des avis réglementaires associés.

Un tiers environ des P.L.U. sont en cours de révision. Il s'agit des communes suivantes : Chorges, Saint-Appolinaire, Savines-le-Lac, Embrun, Crévoux, Vars, Risoul, Ceillac, Arvieux, Abriès-Ristolas.

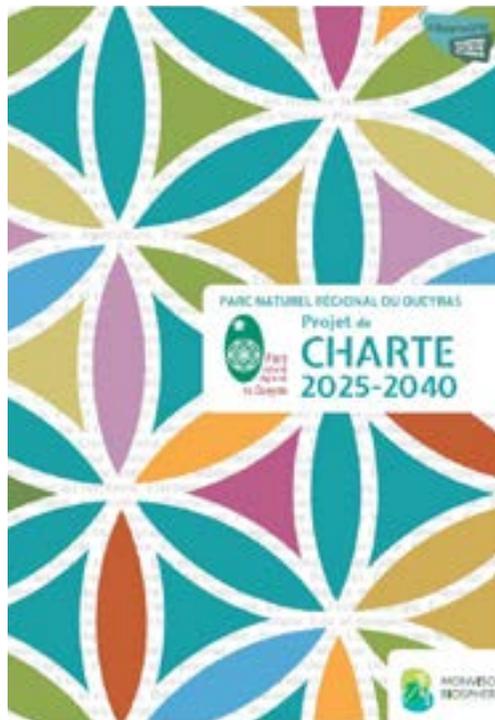
La plupart des P.L.U. des communes du Queyras repère le petit patrimoine et les chalets d'estive en particulier.

Peu adapté au contexte local de typologies et morphologies très différentes entre villes centres, villages d'une centaine d'habitants et stations de ski de rayonnement international, le territoire ne présente pas de P.L.U. inter-communal. En revanche, il se distingue par une maille fine de quatre outils structurants.



Les chartes des Parcs

Les P.L.U. des communes adhérentes du **Parc national des Écrins** soit onze communes (Savines-le-Lac, Réallon, Puy-Sanières, Puy-Saint-Eusèbe, Saint-Appolinaire, Prunières, Embrun, Crots, Châteauroux-les-Alpes, Saint-Clément, Réotier) dont deux en zone cœur (Réallon et Réotier) doivent être compatibles avec les orientations de la charte et sa carte des vocations.



▲ PNRQ, visuel de la Charte

La carte des vocations dominantes peut ainsi avoir une portée réglementaire de protection des extensions urbaines sur les terrasses, le mélézin patrimonial, les prairies de fauche, etc. La charte approuvée en 2013 et ayant une durée de vie de 15 ans est en cours d'évaluation (2024). Trois options sont possibles : réviser, modifier ou conserver la charte. Un bureau d'étude est en cours de recrutement pour l'analyse de certains aspects. Dans tous les cas, même si la charte est conservée, il n'y aura plus de compatibilité directe charte/P.L.U. avec la mise en place du SCoT : le SCoT s'imposera et est intégrateur.

Le **Parc naturel régional du Queyras** vient de travailler à sa charte 2025-2040, qui est en cours de validation. « Être un territoire sobre et exemplaire en matière d'urbanisme et d'aménagement » est une mesure prioritaire du nouveau projet de territoire. Le PNRQ pourra être amené à accompagner les communes dans la rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour garantir la qualité de l'environnement et du cadre de vie, notamment par la gestion économe de l'espace, des paysages, de l'architecture et du patrimoine.

La zone tampon de Mont-Dauphin

En 2022 a eu lieu, de manière pilote à l'échelle du réseau Vauban, le lancement de l'étude diagnostic pour la révision de la zone tampon des sites de Briançon et de Mont-Dauphin inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sous le bien en série « Fortifications de Vauban ». La procédure de révision appropriée par la collectivité, sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC et accompagnée par l'équipe de maîtrise d'œuvre Silt/passagers des villes/Grahal a abouti positivement fin 2022.

Voici les principaux outils réglementaires associés à la zone tampon actualisée de Mont-Dauphin :

- ▶ Le maintien du site classé de Mont-Dauphin.
- ▶ La création d'un périmètre délimité des abords.
- ▶ La rédaction d'OAP patrimoniales intégrées dans les P.L.U. des communes, a priori une OAP thématique Vauban unique inscrite dans l'ensemble des P.L.U. et un découpage d'OAP sectorielles (zones d'activités) avec des préconisations de requalification paysagère. La CCGQ est en train d'élaborer le cahier des charges pour recruter le prestataire.

Le SCoT de Serre-Ponçon

Le SCoT de Serre-Ponçon avance bien depuis le lancement de la démarche avec le séminaire des élus en mars 2023. La partie diagnostic conduite par l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix (AUPA) vient d'être finalisée, lors d'une réunion en présence des personnes publiques associées le 17 avril 2024.

Le SCoT de Serre-Ponçon comprendra un vrai regard sur la qualité urbaine paysagère architecturale et patrimoniale. En effet dans le cadre de l'évaluation environnementale du SCoT, un volet « Paysage et patrimoine » complet a été ajouté et conduit par Caroline Giorgetti paysagiste. En cela, le SCoT répond aux attentes et besoins identifiés dans la note d'enjeux rédigée par l'État.

Ce travail a nourri certaines orientations traduites dans le rapport du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) dont deux orientations paysagères.



▲ Embrun, ateliers et démarche SCoT

Le travail est en cours sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Des critères et scenarii sont à l'étude pour établir le règlement et la trajectoire par commune, en fonction de la typologie de trame urbaine et des objectifs de production de logements (3000 à l'échelle de la CCSP à l'horizon 2050).

Il s'agit de concilier l'accès au logement pour tous, en développant une offre abordable et de qualité avec la sobriété foncière. L'objectif de réduction du rythme de l'artificialisation des sols est intégré.

Les enjeux de densification et de transition écologique mettent au cœur du débat les questions liées à la réhabilitation du bâti ancien (isolation extérieure) et à l'intégration des énergies renouvelables (photovoltaïque en toiture).

L'objectif est un arrêt du document SCoT fin 2024 et une approbation fin 2025.

Le territoire est couvert par deux outils historiques structurants, le Parc national des Écrins et le Parc naturel régional du Queyras. Les intercommunalités sont en train de co-construire deux nouveaux outils cohérents, la zone tampon de Mont-Dauphin et le SCoT de Serre-Ponçon. Ces outils portent un vrai regard sur la qualité urbaine architecturale patrimoniale et paysagère et intègrent les enjeux de la transition écologique.

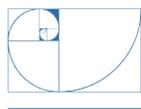
AUTRES OUTILS DÉMARCHES ET OPÉRATIONS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Au-delà des outils réglementaires précités le territoire se distingue par une démarche volontariste et vertueuse en termes d'urbanisme de projet. En voici quelques exemples : la stratégie foncière portée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Serre-Ponçon (SMADESEP), le réseau « Petites villes de demain », des stations de sports et loisirs de montagne et « Espaces valléens » pilotes.

La convention avec le Conservatoire du littoral

Dans la continuité du Plan paysage mis en place en 2015, le SMADESEP a signé un partenariat avec le Conservatoire du littoral. L'objectif est d'établir sur les 11 communes du lac des zonages de parcelles qui pourraient être acquises et gérées par le Conservatoire. Les périmètres après avoir été discutés sont délibérés et représentent des surfaces importantes en balcon du lac.

Il s'agit maintenant de réaliser le long travail d'animation pour la maîtrise foncière. La finalité est de maîtriser l'urbanisation (parcelles imprescriptibles) de créer des corridors écologiques, de lutter contre le changement climatique (réintroduire l'agriculture : vignes, chènes truffiers, etc.) et la fermeture des paysages.



Dans le même esprit, le nouveau plan d'aménagement durable du lac, ou plan de résilience est établi dans le cadre d'une convention avec le CAUE des Hautes-Alpes en faveur de la qualité des aménagements à venir pour gérer le marnage.



▲ Serre-Ponçon, visuel du plan de résilience du lac

Le réseau « Petites villes de demain »

Embrun, Chorges et Guillestre sont lauréates du programme national « Petites villes de demain » depuis 2020, soit là encore 1/3 des communes lauréates des Hautes-Alpes situées dans le périmètre Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras.

La politique « Petites villes de demain » est un levier important de renouvellement urbain sur le territoire puisque par définition ces centralités concentrent la plupart des équipements, services et commerces et des habitants. Ainsi, sur Serre-Ponçon, c'est près de 53 % de la population de la Communauté de Communes qui vit dans les communes d'Embrun et de Chorges.

Les axes de revitalisation prioritaires concernent le logement et la requalification des espaces publics.

► **Guillestre**, dans la continuité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) centre bourg et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la résorption de l'habitat insalubre (soit au total près de 100 logements rénovés ou adaptés) avance sur l'opération de l'îlot près de la tour d'Eygliers. Le projet intègre : requalification de la place Albert suite à l'effondrement/démolition des maisons Grenette et Lavalette, construction de 13 nouveaux logements collectifs sociaux, cheminement piéton, jardin public et accessibilité PMR. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2024.

► **Chorges**, lauréate du prix national pour les entrées de ville en 2019, poursuit ses études dans le cadre de « Petites villes de demain » avec le centre bourg. Des réunions publiques ont lieu avec les habitants grâce à l'animation des « Ateliers Déconcertants ». Des scénarios sont proposés pour la place Lesdiguières, la place du fort et une parcelle réservée en communication avec le centre-ville (un ancien jardin).



► **Embrun**, accompagnée par l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix Durance (Aupa) travaille en deux points de la ville pour faire du boulevard Pasteur une nouvelle façade d'entrée vers le centre historique. L'îlot théâtre, d'une part, devra conserver son patrimoine vernaculaire, ses voûtes historiques (archétype étable et grange) et le jardin attenant, qui donne sa qualité patrimoniale et végétale à la ville. Le parvis de la salle des fêtes sera restructuré et sa connexion avec le centre historique améliorée (plateau traversant, plantations plus adaptées, aire de jeux plus naturelle, etc.). Au-delà, c'est toute une réflexion sur la circulation à Embrun qui est menée pour diminuer la place de la voiture, requalifier l'entrée de la rue piétonne et la voirie d'entrée de ville.

Ces deux axes, habitat et qualité de l'espace public/mobilité/circulation sont des défis communs et prioritaires des inter-communalités.

Une OPAH intercommunale pour Serre-Ponçon

Les Communautés de communes mènent une politique de l'habitat et conventionnent avec l'établissement public foncier (EPF), convention habitat multisite, pour lutter contre le manque de logement (opérations à Saint-Véran, Abriès, Guillestre, Baratier, Embrun, etc.).

À la suite des études pré-opérationnelles, la CCSP, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement urbain qui bénéficiera non seulement aux deux "Petites villes de demain", Embrun et Chorges, avec un volet renforcé mais au-delà à l'ensemble des communes de la CCSP (volet incitatif). La délégation de compétence des communes vers la Communauté de Communes est actée pour un accompagnement à la rénovation du parc immobilier privé. Un volet environnemental et patrimonial est prévu puisque l'opérateur sera amené à recommander des travaux avec des artisans RGE.

Trois axes sont retenus : la lutte contre la vacance, l'adaptation des logements aux personnes âgées et surtout la rénovation thermique des logements.

Favoriser le végétal et la biodiversité au cœur du tissu urbain

Au-delà de la dynamique des jardins, c'est une politique publique globale visant la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces (arbres et végétaux comme puits de carbone) qui est à l'œuvre.

Citons à titre d'exemple le projet du parvis de la salle des fêtes et au-delà du haut de ville d'Embrun. Le parti pris de l'atelier « Fabrique » est de recréer une place publique et un cheminement (dallage) où la voiture est « invitée ». Dans la continuité, le dallage de la place Barthelon va être repris et des arbres plantés pour créer un îlot de fraîcheur. Ces projets, auquel viendra s'ajouter la cour oasis de l'école Cézanne, s'inscrivent dans la continuité de l'engagement de la ville, parmi les premières communes du plan « 1 millions d'arbres plantés en Région PACA ».

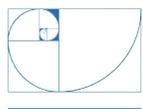


Autre action en faveur de la biodiversité urbaine : 50 nichoirs en ville (nids d'hirondelles) vont être créés dans le cadre du projet de l'archevêché à Embrun.

À Mont-Dauphin, le CMN agit dans le cadre de la mise en refuge LPO de la place-forte adapte et adopte de nouvelles pratiques telles que la fauche tardive et partielle des espaces verts.



◀ Embrun, projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes
▲ Embrun, projet d'aménagement de la place Barthelon



Des stations, espaces valléens et bassin versant pilotes

La station de Risoul a déposé le projet d'une nouvelle UTN qui va augmenter de 50% la capacité de la station. Un téléporté avec parkings relais en vallée (à proximité de Saint-Clément-sur-Durance), véritable ascenseur

valléen serait une solution pour limiter les embouteillages et la circulation. Le transport par câble de la ville à la montagne est un savoir-faire alpin, solution de transport en commun pour demain ?

De même, la station des Orres est pilote pour construire la montagne de demain que ce soit pour l'efficacité énergétique des remontées mécaniques (certification ISO 50001 Énergie

et programme européen Smart altitude porté par les Orres, avec constitutions d'un réseau de 20 stations en Europe), l'immobilier de loisirs (500 lits en cours de remise à niveau, label qualité hébergement des Orres, 1 à 4 mélèzes, avec animation, espace propriétaire et un équivalent temps plein dédié) ou l'évolution vers un nouveau modèle économique (pôle Sports innovation, importance de la culture).

Particulièrement soumises au changement climatique, les stations représentent des pôles de référence et d'accélération dans l'aménagement du territoire. Elles proposent des modèles de transition différenciés.

L'ensemble des stations de sports et loisirs de montagne complémentaires dans leur typologie y compris urbaine est aujourd'hui intégré dans le projet global de territoire porté par les intercommunalités.

Il s'agit en particulier des Espaces valléens définis dans le cadre de la politique du massif des Alpes et de la Convention Interrégionale du Massif Alpin (CIMA), garante de la qualité des aménagements des espaces alpins.

La stratégie déclinée par les intercommunalités vise à conforter une offre hivernale (produit ski alpin) résiliente et engagée dans la transition écologique et à développer en parallèle, grâce à la richesse créée, un panel de nouvelles activités. Deux exemples communautaires pilotes :

- ▶ La création du premier stade de biathlon quatre saisons des Alpes du sud à Ceillac (avec étude environnementale et intégration paysagère).
- ▶ La construction d'un véritable « Territoire cyclable ». Serre-Ponçon lauréate de l'appel à projet national et l'une des deux seules collectivités de la Région retenues en zone de montagne, avec l'objectif de relier l'en-



▲ Ceillac, stade de biathlon

semble du territoire. Ces liaisons douces (voies vertes, passerelles) contribuent à l'aménagement durable du territoire et à la qualité des espaces et du cadre de vie. Adossé aux infrastructures et en complément des offres déployées par les stations et socio-professionnels, le Plan avenir montagne 2024-2026, dans la continuité du PITER MonViso, va permettre le développement d'une destination tourisme à vélo et d'un cyclotourisme familial (itinérance, nouvelles boucles cyclo-thématiques, label « Accueil vélo », etc.).

De même, le territoire a su rebondir à l'année 2022 (déficit de neige et sécheresse estivale) d'un lac sans eau. Il a mis en œuvre le Plan de résilience du lac de Serre-Ponçon avec des solutions organisationnelles et techniques innovantes telles que les îlots végétalisés flottants pour la biodiversité qui suivent le marnage et recréent des zones rivulaires en permanence. Ceux-ci constituent une première mondiale, soutenue par EDF.

Ces aménagements reposent sur un équilibre territorial local et régional⁵ : une solidarité amont/aval et ville/vallée/montagne pour la préservation de l'environnement, la gestion de la ressource en eau, l'économie la vie et l'accueil des populations.

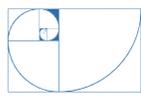


Terre de laboratoire, le territoire porte une démarche d'innovation territoriale (R&D, programme Nov'altitude, Espaces valléens, projet Avenir montagne, plan de résilience du lac de Serre-Ponçon) pour bâtir la montagne de demain où la station fonctionne avec la vallée et son bassin versant dans une forme d'écosystème vertueux ayant un effet d'entraînement au niveau régional et pour l'aménagement du territoire en général. Le choix, en mars 2023, du territoire par le Président de la République et le ministre de la Transition écologique pour présenter le « Plan eau » national atteste de ce rôle pilote.

Au-delà des outils de protection de gestion et de planification et des programmes d'aménagement du territoire, quelle est la politique énergétique et de transition écologique du territoire ?

⁵ Pour rappel, la première fréquentation touristique du territoire est celle de la clientèle régionale.

▲ Crévoux, La Chalpe, domaine nordique
▲ Serre-Ponçon, expérimentation d'îlots flottants



3 – LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

3.1 Une politique pionnière et ambitieuse

Depuis 20 ans, le territoire riche des ressources SOLEIL-EAU-BOIS véritable territoire à énergie positive porte une politique énergétique pionnière.

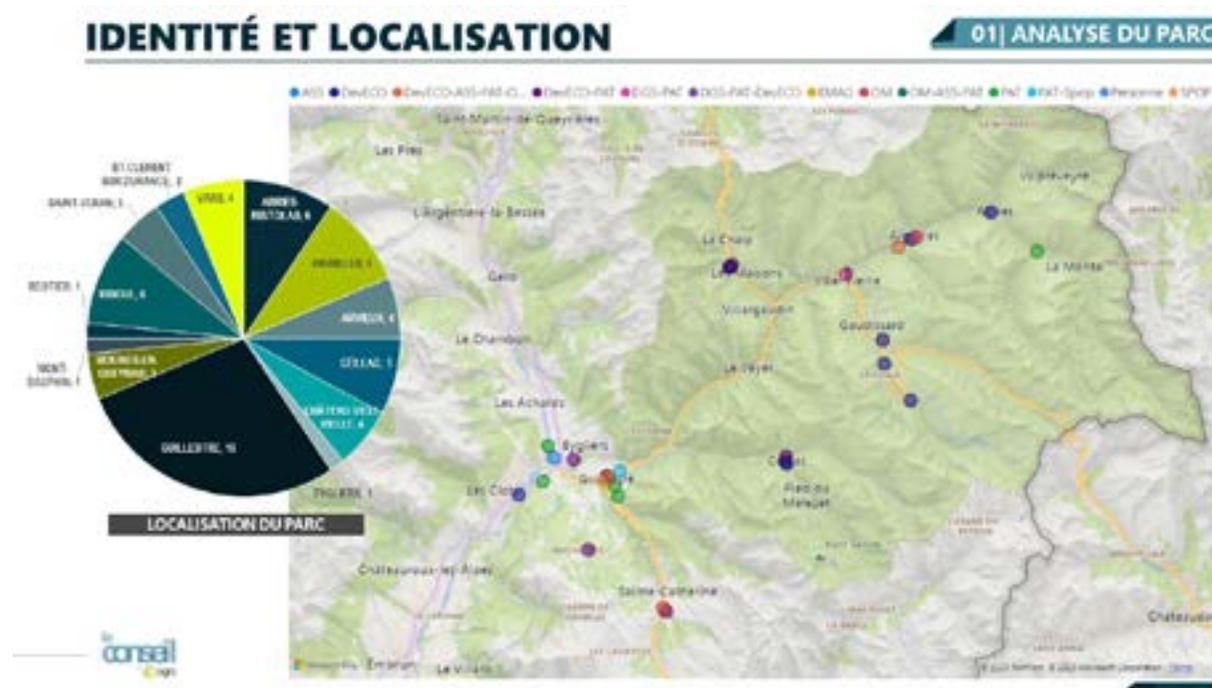
Ainsi, dès 2007, le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance est le premier territoire rural de PACA à se doter d'une politique énergétique

avec une ingénierie dédiée (1 ETP). Concrètement, en 2010 ce ne sont pas moins de 117 bâtiments publics des communes qui bénéficient d'un conseil et orientation énergétiques.

Dès 2002, à Ristolas, le territoire crée le premier réseau de chaleur public de la Région PACA et, en 2010, à Embrun, il déploie le plus gros réseau de chaleur public toujours à l'échelle de la Région PACA.

Aujourd'hui, la sobriété énergétique est inscrite comme priorité dans les politiques publiques et le travail sur la rénovation thermique des bâtiments se poursuit.

▼ Carte du schéma directeur du parc immobilier



Les intercommunalités sont engagées dans un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) conduit par le même bureau d'étude Egis. Le Guillestrois-Queyras vient ainsi de voter une enveloppe importante pour planifier les travaux sur l'ensemble des sites ou bâtiments occupés ou gérés par la collectivité. Sur Serre-Ponçon, 55 bâtiments ont été étudiés et le plan d'action est prévu pour la fin 2024.

En parallèle, les intercommunalités travaillent au développement des énergies renouvelables sur le territoire dans le cadre des Zones d'accélération des Énergies renouvelables définies par l'État et en lien avec les objectifs du SRADDET.

Là encore il est intéressant de noter que le territoire, aux côtés des Pyrénées-Orientales et pour les Hautes-Alpes du foyer de Veynois et du Briançonnais, fait figure de pionner pour le développement du solaire thermique dans les années 70.

Un seul exemple : la maison dite la « Fournade » à Saint-André d'Embrun, véritable prototype d'une villa moderne en montagne (Architectes Taves et Rebutato, élèves de le Corbusier) intégrant une installation solaire. C'est la maison solaire que se construit l'ingénieur Daniel Letzgas, dirigeant de la « Spylett », entreprise embrunaise qui emploiera jusqu'à 10 salariés, lequel réalise nombre d'installations solaires dans la Région puis à l'étranger. Citons les maisons solaires réalisées par les architectes Éric Boissel et Romuald Marlin (mur trombe), véritables pionniers du solaire à partir de 1975, mais également la première serre solaire passive de France, en 1991, par les pépinières Chouvet.

Aujourd'hui, pour des raisons d'évolution des techniques et d'efficacité énergétique, le territoire se tourne davantage vers le **solaire photovoltaïque**.

Accompagnées des partenaires Territoire d'énergie SyME05 et des sociétés coopératives d'intérêt collectif « Énergies collectives » et « Éner'Guil » (centrales villageoises du Queyras), les collectivités s'emparent du sujet. En effet, si le mix énergétique et le potentiel au sol est compliqué en zone de montagne⁶, des pistes intéressantes sont avancées concernant le photovoltaïque :

- ▶ L'autoconsommation collective (y compris pour une autonomie en cas de coupure d'électricité)
- ▶ Le solaire photovoltaïque en ombrière et toiture. À l'image de la toiture avec tuiles solaires intégrées (2011) de l'entreprise Rouane Charpente à proximité de Mont-Dauphin, ou de l'ombrière de l'aire de co-voiturage de Baratier.
- ▶ Une généralisation du solaire photovoltaïque sur les grandes toitures, dans les zones de stationnements, mais également dans les stations d'épuration et dans les projets de rénovation des bâtiments publics.
- ▶ Y compris dans les équipements touristiques avec des innovations : tapis solaire des Orres, concerts flottants à générateur solaire sur Serre-Ponçon, etc.

Concernant la **filière hydroélectrique**, Serre-Ponçon fait figure de pilote, véritable fleuron des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, le potentiel résiduel de développement de la petite hydroélectricité est important : il existe quasiment sur chacune des communes et les demandes y compris privées sont nombreuses. Les élus communautaires expriment le souhait d'une coordination et d'une structuration vers un

⁶ Le document départemental d'implantation pour les parcs PV au sol devrait aider les collectivités et porteurs privés à avancer sur ce sujet, dans le respect de l'équilibre des différents enjeux d'aménagement du territoire.

schéma directeur de la filière hydroélectrique, en particulier sur le secteur Guillestrois-Queyras qui gère déjà la microcentrale du Chagne (entre Ceillac et Guillestre).

Concernant la **filière bois énergie**, les collectivités sont en plein déploiement de la filière et extensions des réseaux de chaleur. D'ores et déjà, elles accueillent une plateforme bois-énergie à Réotier, gèrent un parc à bois à Eyglies et une plateforme bois déchiqueté à Embrun (zone de Pra-Long).

La politique énergétique du territoire est donc à la fois pionnière, sur la base d'un historique solide et d'un engagement de la première heure et ambitieux, comme en témoignent les démarches à long terme et trajectoire de « territoire engagé dans la transition écologique » en lien avec les schémas directeurs immobilier et énergétique et le schéma directeur des énergies en cours sur Serre-Ponçon.

La politique énergétique s'appuie sur des **actions de sensibilisation** et de concertation citoyenne, telles le recours à des pièces de théâtre, « La stratégie de l'abeille » d'Antoine Demor ou « Il n'est jamais trop tard » de Marie Favereau jouée à Embrun et qui sera à nouveau interprétée en 2024 dans le Guillestrois-Queyras.

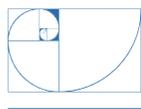


Le Schéma directeur des énergies intègre la politique globale de transition écologique de la collectivité et les enjeux d'économie circulaire, de mobilité et de vivre ensemble en particulier.



- ▲ Affiche du spectacle de Marie Favereau
- ◀ Baratier, ombrière de l'aire de co-voiturage
- ▼ Guillestre, microcentrale du Chagne





4 – LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est au cœur du projet de territoire. Il ne s'agit pas de lister de façon exhaustive les compétences et services des intercommunalités mais regrouper les leviers et champs d'action principaux.

4.1 Vers un métabolisme territorial ?

DE LA POLITIQUE DES DÉCHETS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'intercommunalité prend de plus en plus en compte le cadre de vie de façon globale comme un milieu vivant, un organisme vivant même, en mesurant ses émissions et ses intrants/imports. Elle s'est dotée de la compétence facultative Environnement et s'engage, on l'a vu, en faveur de la biodiversité.

En premier lieu, elle porte la politique des déchets. Le territoire est pilote en la matière. Depuis vingt ans, les deux EPCI partagent une trajectoire commune de la démarche dite « zéro déchets zéro gaspi » et sont lauréats des appels à projet « économie solidaire » et « bio-déchets » avec les mêmes outils : ressourcerie, compostage, plateforme de valorisation.

L'expérimentation sur la redevance incitative dès 2012 par le SMICTOM de l'Embrunais-Savinois a servi d'enseignement à la Régie Déchets de la CCGQ, aujourd'hui parmi les collectivités les plus avancées de la Région PACA pour la tarification incitative.

De même Serre-Ponçon lance le tri des bio-déchets. À titre d'exemple, Embrun comptera plus de 30 points de collecte, dont 20 composteurs grutables en cœur de ville. Le prochain cap est la création d'une nouvelle déchetterie et d'un espace de valorisation pour le territoire.

Les résultats de la politique active des déchets sont tangibles et tendent à une véritable économie circulaire : le tri progresse (emballages, compostage), le tonnage des ordures ménagères régresse, avec un taux de valorisation des déchets du territoire supérieur à la moyenne nationale de 92% contre 80%.

Une série d'actions et de services sont déployés tels que des ateliers tout public « Jardiner zéro effort zéro déchets » à Eyglieys, un sentier pédagogique des déchets et un atelier de création d'objets recyclés réalisés par des personnes en insertion à la Ressourcerie d'Embrun ; des formations à destination des personnels / services (fresque du climat, empreinte carbone et sobriété énergétique).

Les collectivités se rapprochent également du monde de l'entreprise pour essayer de réduire la production des déchets en amont, dans une logique d'écologie industrielle et territoriale.

▼ Embrun, sentier des déchets



▼ CCGQ, flyer redevance incitative



DU VERDISSEMENT DES ENTREPRISES À L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Dans la continuité du projet Alcotra PITER MonViso sur le verdissement des entreprises, le territoire porte aujourd'hui une véritable stratégie d'écologie industrielle et territoriale.

En 2023, il fédère plus de 70 entreprises dans la démarche éco-défis des commerçants et artisans soutenue par l'ADEME, en partenariat avec les Chambres de commerce et de l'industrie et des métiers de l'artisanat sur six thèmes : énergie, eau, déchets, transport, services durables et responsabilité sociétale.

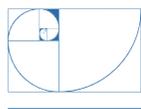
Aujourd'hui, c'est un vivier de près de 400 sociétés dont une cinquantaine d'entreprises actives sur les deux filières cibles du territoire :

- ▶ **L'agro-alimentaire.** Avec une démarche de part et d'autre du territoire sur la restauration collective (cantines scolaires, hôpital, maisons de retraite), le soutien aux filières courtes et en faveur de l'agroécologie.
- ▶ **Le secteur du BTP.** Une étude de flux vient d'être lancée. L'objectif est de réduire les déchets en amont (éco-conception, réparabilité des produits), de créer des synergies entre entreprises, d'identifier les maillons manquants et de peut-être créer de nouvelles filières locales permettant de limiter les imports. Par exemple étudier la faisabilité d'une filière de bio-matériaux sur le territoire, incluant la réflexion sur le foncier économique et de lots réservés pour ces nouvelles activités.

Un autre volet important, en plus de l'énergie, des déchets et de l'outil productif invite à reconsidérer le territoire comme un écosystème et un organisme vivant : la gestion des risques naturels.

▼ Chorges, l'Apex, brasserie artisanale de Serre-Ponçon, atelier écos-défis des commerçants et artisans





GESTION, CULTURE DU RISQUE ET ÉCO-CITOYENNETÉ

Depuis 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondation (GEMAPI) est compétence des EPCI. La gestion du risque a évolué : il s'agit de rendre au torrent son lit plutôt que de construire des ouvrages, enrochements et digues. La loi invite même au démantèlement des ouvrages dont le niveau de protection n'est plus garanti. Aux côtés de la sécurité, les enjeux écologiques environnementaux et paysagers sont importants et la prévention



de plus en plus complexe : d'où le déploiement des outils multi-risques des STEPRIM.

Rappelons que les risques, leur intensité et multiplicité, sont spécifiques au territoire (Alpes du sud) et ce historiquement (on l'a vu précédemment avec le régime torrentiel et la naissance du RTM à Embrun). Les ouvrages RTM constituent en eux-mêmes un vaste patrimoine : le seul bassin versant du Guil compte plus de 2000 ouvrages à entretenir.

Cette spécificité perdure aujourd'hui avec trois exemples récents :

- ▶ Le glissement de terrain de grande ampleur, Pas de l'Ours à Aiguilles
- ▶ Le glissement de terrain lent dans le quartier de la Bellote à Embrun.
- ▶ Les inondations de début décembre 2023 dans le secteur de Guillestre, Risoul et Eygliers en particulier

Le levier est celui de la maîtrise foncière d'une part (documents d'urbanisme et urbanisme de projet) et de l'organisation (plan



de sauvegarde, système d'alerte) et de la résilience d'autre part : de la culture du risque.

Cette culture est présente, il s'agit d'un patrimoine immatériel des populations alpines. Il s'agit de la réactiver, de la réapproprier dans son quotidien et de la partager aux nouveaux habitants.

D'où une série d'actions éco-citoyennes et de sensibilisation proposées par les collectivités, telles que : la création de places à bois pour valoriser le bois issu de l'entretien des cours d'eau, la mise en place de 40 repères de crues dans le Guillestrois-Queyras. Et des aménagements exemplaires tels que le sentier « risques » du Pas de l'Ours sur la base d'une étude historique sur la culture du risque, ou, le projet en cours de réaménagement du Guil sur le secteur de Château-Ville-Vieille avec nouvel accès visuel aux berges, renaturation et nouveau plan de circulation.

La question des transports et de la mobilité est un autre levier important dont l'intercommunalité a souhaité se saisir sur le territoire.



- ◀ Risoul, crue, décembre 2023
- ◀ Abriès-Ristol, aménagement de la nouvelle route suite au glissement du Pas de l'Ours
- ◀ Guillestre, repère de la crue de 1957

4.2 La mobilité

Depuis 2021 les intercommunalités ont choisi d'être autorité organisatrice de la mobilité.

Il s'agit de réduire la part modale de la voiture, en particulier son usage individuel, pour améliorer la qualité du cadre de vie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont 40% proviennent des transports sur le territoire. Le défi est important en zone de montagne, étendue et peu dense.

Développer l'intermodalité sera plus simple autour de l'axe de la Durance (RN 94 et voie ferrée) qui est une chance pour mutualiser les déplacements et résorber ainsi la problématique de congestion ponctuelle. Le territoire est engagé de longue date dans une politique de reconquête et réactivation de la desserte ferroviaire. À titre d'exemple, Embrun est ainsi une des trois gares de la Région PACA à intégrer le projet « Gare de demain ».

Les intercommunalités sont en train d'élaborer leur plan de mobilité simplifié dans une approche systémique (mobilité et habitat, commerce, développement économique, tourisme) en cohérence avec les politiques publiques État, Région et Département. Le plan vient d'être voté pour la CCSP et le recrutement d'un personnel dédié mobilité lancé pour la CCGQ.

En complément de l'opération nationale « Moby » en faveur du développement des mobilités douces dans le cadre scolaire et pour le trajet domicile-école, on a vu la stratégie vélo partagée et portée à l'échelle du territoire en faveur d'une mobilité active.

De même, piloté par le Département, le territoire est en train de décliner un système d'auto-stop et de covoiturage organisé : le « Rézo pouce » et « Mobicoop ». Les intercommunalités prévoient des actions pour rendre visibles et lisibles la pra-

tique auprès des différents acteurs : baptême auto-stop des décideurs, fresques de la mobilité auprès des employeurs. En parallèle, des aires de covoiturage continuent à être aménagées.

Concernant les transports collectifs, l'intercommunalité développe et déploie l'offre de services de transport en navettes sur l'ensemble du territoire :

- ▶ Les navettes hivernales qui desservent les stations de sports et loisirs de montagne sont de plus en plus utilisées par les populations locales.
- ▶ Des navettes estivales sont en place depuis de nombreuses années déjà dans le Queyras - navettes inter-villages. Depuis 2022, un service est déployé pour desservir les plages de Serre-Ponçon et fluidifier les flux autour du lac.



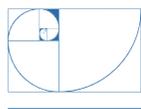
▶ Une navette urbaine est proposée pour des trajets au sein de la ville-centre d'Embrun toute l'année. Le service va encore être amélioré avec des scénarios d'extension horaires et spatiaux (vers les zones d'activités et vers les villages).

▶ Du transport sur demande est déployé, telle la navette Simone proposée dans le cadre du service jeunesse du Guillestrois-Queyras pour participer à une activité du local jeunes à Guillestre.

Des actions de sensibilisation innovantes sont créées telles que le challenge de la mobilité, avec pour une première édition 2023 plus de 140 participants et 8 employeurs locaux.

Un des plus puissants leviers de la transition écologique est sans doute, en plus des efforts de chacun, la transition sociale, le faire et le vivre ensemble.

◀ Embrun, lancement des navettes « Vai », le 9 décembre 2023



4.3 Le vivre ensemble

Les collectivités, par leur compétences (services aux populations, accueil petite enfance et jeunesse, prévention de la délinquance, bien vieillir, etc.), contribuent quotidiennement au vivre ensemble.

Citons ici deux politiques prospectives pour construire l'avenir des populations :

- ▶ La candidature en cours au Plan Intégré Territorial PITER+ Terres Monviso⁷ et

⁷ Projet ALCOTRA de coopération transfrontalière France-Italie qui porte une stratégie de territoire



le projet Social Jeunesse en particulier. Portée en commun par les intercommunalités Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras (avec un poste mutualisé) et Vallée de l'Ubaye, l'action vise à revitaliser le tissu social en attirant et/ou fixant jeunes (11-25 ans) et nouveaux habitants (alternances transalpines, bilinguisme et échanges culturels et sportifs).

Il s'agit de penser l'aménagement du territoire de demain, avec de nouveaux espaces, nouveaux lieux, mixité des usages et des usagers.



La dynamique en cours sur la création de tiers lieux.

Cette dynamique est déployée sur l'ensemble du territoire, de Chorges à Saint-Véran en passant par Mont-Dauphin. Le CMN réfléchit dans le cadre de sa nouvelle feuille de route Cap CMN 2030 à de nouveaux modes d'occupation temporaires des espaces de la place-forte. Les travaux de réhabilitation de la caserne Rochambeau sont conçus pour intégrer des occupations au fur et à mesure.

Une dizaine de bâtis existants voire patrimoniaux sont vacants et ont été identifiés sur le territoire : la ferme de Pra-Long à Embrun, la Filature du Gabion, la maison de maître « Haffa » à Baratier, la maison Fichet aux Orres. Une association inter-village pourrait être créée pour gérer les anciennes écoles sur les communes de Crévoux, Les Orres, Réallon, Chorges, Puy-Saint Eusèbe.

Une dizaine de porteurs de projet sont identifiés ainsi que des thématiques communes, qui toutes visent la mise en œuvre de la transition : co-working et synergies d'entreprises, vie sociale, agriculture et alimentation, réemploi et réparation.

Citons également une opération inédite innovante et inspirante sur le territoire et qui prouve que l'urbanité est possible en contexte de ruralité : « La rue aux enfants⁸ », une opération d'aménagement transitoire et participative autour de la fontaine Lesdiguières et de la rue d'accès à l'école dans le cadre de la requalification des espaces publics à Chorges.

Le propos est de diminuer la part de la voiture dans cet espace. Le bureau d'étude « Les Ateliers Déconcertants » et l'agence

⁸ Dispositif national de l'association « Rue de l'Avenir » et financement dans le cadre de l'appel à projet de l'ADEME « Marche au quotidien ».

- ◀ Les Orres, maison Fichet
- ◀ Col de Larche, signature du manifeste de la coopération transfrontalière des Terres Montviso, février 2023

d'architecture Toboggan ont proposé une fermeture pendant une semaine de la rue avec co-construction d'un mobilier en bois (douglas) comprenant table, assises, bacs à fleur et des actions de sensibilisation à la qualité architecturale et urbaine avec le CAUE et le service Patrimoine mutualisé des CCSP et CCGQ. Le résultat est probant car depuis, une fermeture temporaire de la rue pendant une demi-heure a été mise en place sans contestation, premier pas pour le changement.

En agissant à la fois en faveur de l'avenir de la population et de la jeunesse (projet Social Jeunesse) et sur de nouvelles formes d'aménagement et d'occupation de l'espace (tiers lieu, dispositif « La rue aux enfants »), la collectivité se donne toutes les chances pour mettre en œuvre la transition écologique sur le territoire.



▲ Charges, opération « La rue aux enfants »



Le projet

DU PAYS

D'ART ET D'HISTOIRE

1 – LA GENÈSE DU PROJET

1.1 Contexte et opportunité

Le contexte du territoire est favorable au projet Pays d'art et d'histoire. Il réunit :

- ▶ **De nombreux outils et labels** en faveur de la protection et préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire.
- ▶ **Un schéma d'acteurs** qui constitue un solide réseau de partenaires et de professionnels, un écosystème dynamique : Parcs (Parc national des Écrins et Parc naturel régional du Queyras), Centre des Monuments nationaux avec la place-forte de Mont-Dauphin, patrimoine mondial de l'UNESCO, associations culturelles et patrimoniales, comités culturels, guides conférenciers indépendants, accompagnateurs en montagne, artistes, architectes, etc.
- ▶ **Une volonté politique forte** et un engagement du territoire en faveur des patrimoines et de la qualité du cadre de vie qui en constituent l'ADN.
- ▶ Une convergence des calendriers et synergie des différentes stratégies de territoire que ce soit le Schéma de la Culture du Département, les chartes des Parcs, la feuille de route du CMN, Cap sur 2030, le Plan de gestion patrimoine mondial de Mont-Dauphin, le SCoT de Serre-Ponçon, mais également les nouvelles programmations telles que Alcotra PITER+ Terres MonViso, etc.

En lien avec le contexte territorial favorable, le cadre administratif des deux EPCI porteurs du projet Pays d'art et d'histoire est un élément positif. En effet, en plein déploiement de leur projet de territoire depuis 2017, les intercommunalités sont les acteurs de premier plan de la transition écologique¹ sur le territoire.

¹ Voir IV 4 sur la transition écologique.

Le projet politique autour de la transition écologique est partagé par les deux EPCI et se traduit dans leurs compétences², parmi lesquelles :

Compétences obligatoires

1. **Aménagement de l'espace** : des outils propres et spécifiques tels que le SCoT ou le Plan de gestion patrimoine mondial de l'UNESCO mais une approche partagée sur les Zones d'activité économique (ZAE) et les activités de pleine nature (APN), en particulier autour des itinéraires vélo.
2. **Déchets et économie circulaire en régie.**
3. **Assainissement en régie.**

Compétences facultatives

1. Protection et mise en valeur de l'environnement avec développement des **énergies renouvelables** (ENR) en particulier développement de la filière forêt-bois et des installations de **bois-énergie** (plateforme bois énergie, réseaux de chaleur).

Mais aussi **GÉMAPI** et gestion des risques naturels.

² Voir liste des compétences des 2 EPCI en annexe, ainsi que l'organigramme des services.

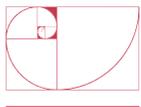


2. Création et gestion des **maisons France services** (services au public). Action sociale avec des correspondances (prévention de la délinquance : CISP) et coopérations intercommunales (santé, bien vieillir, jeunesse).

3. **Sport et culture.** Soutien aux actions d'intérêt communautaire et gestion d'équipements d'intérêt communautaire, avec des complémentarités (événements sportifs et culturels, lecture publique, enseignement artistique et culturel, etc.).

4. Mobilité.

◀ Embrun, bacs de compostages en ville



1.2 Historique et genèse de la candidature Pays d'art et d'histoire

Dès les années 2000, à l'initiative de la commune d'Embrun, cœur historique et culturel des Hautes-Alpes, la volonté est affichée d'une labellisation « Ville et Pays d'art et d'histoire ».

Très vite, le périmètre communautaire et l'approche territoriale sont privilégiés, ce en particulier en raison du rayonnement de l'ancien archevêché d'Embrun, également en raison de la richesse des paysages et de la création des « Pays ». C'est finalement l'échelle de projet qui sera retenue pour le premier label attribué en 2011 et porté à hauteur du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (S.U.D), par l'association éponyme. Le territoire labellisé est alors situé à cheval sur les deux départements alpins, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence.

Le Pays d'art et d'histoire « Montagnes de lumière » (2011-2021) a notamment permis de

- Former une équipe de guides conférenciers et structurer un service du patrimoine
- Constituer un premier socle de connaissances et de ressources (premiers focus, éditions, mallettes pédagogiques, etc.)
- Bâtir une programmation culturelle autour des patrimoines (visites guidées, Journées européennes du patrimoine, Journées nationales de l'Architecture...)

- Révéler les patrimoines du XX^e siècle du territoire et créer une première antenne de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, le XX^e, au sein du village de Savines-le-Lac.



Au terme du projet décennal, l'évolution des territoires et la loi NOTRe conduisent à l'extinction de la structure associative Pays S.U.D. et donc de fait au non-renouvellement du label à cette échelle, désormais caduque.

Dès 2021, convaincue de la plus-value patrimoniale créée par la mise en œuvre du label, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP) reprend la compétence et le personnel du service « Pays d'art et d'histoire ».

Très vite, un rapprochement naturel est opéré avec la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ), elle-même investie sur la question culturelle : le projet naît de porter en commun une candidature au label « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Le cadre politique et administratif du projet est établi à la faveur d'une convention de partenariat entre les deux EPCI qui évolue rapidement en convention d'entente.

Une stratégie patrimoniale Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras est élaborée et déclinée sur trois ans avec plan d'action et financement associés.

Une réunion officielle d'information sur le projet de candidature à destination de toutes les communes associations et partenaires est organisée le 16 novembre 2021 à Réotier, étape qui marque le lancement de la démarche de labellisation.

Les deux Communautés de Communes priorisent en inter-espace valléen une « stratégie patrimoine Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras » 2022-2024. Europe, État, Région et Département soutiennent ce projet en faveur des patrimoines alpins et de la labellisation « Villes et Pays d'art et d'histoire » du territoire.

Une équipe projet est mobilisée composée de la Conférence des élus qui réunit

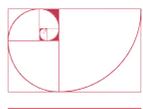
- ▶ Les deux présidents Chantal Eyméoud et Dominique Moulin
- ▶ Six élus référents, vice-président ou conseiller communautaire :
 - Pierre Voltaire (vice-président à l'aménagement du territoire et à la transition écologique),
 - Jean-Pierre Gandois (vice-président à la Culture),
 - Jehanne Marrou (conseillère communautaire) pour la CCSP
 - Michel Mouront (vice-président aux finances)
 - Anne Chouvet (vice-président aux déchets)
 - Nicolas Crunchant (conseiller communautaire) pour la CCGQ.

L'équipe technique est composée de 2,8 ETP, soit la responsable de service et cheffe de projet du dossier de candidature et deux médiateurs guides conférenciers - dont un agent à 80% - respectivement chargés de projet « patrimoine et tourisme » et « contenus scientifiques ».

Une ressource humaine supplémentaire est créée dans le cadre des actions de préfiguration du Pays d'art et d'histoire avec le recrutement d'un « chargé du secteur éducatif » dès janvier 2022. Soit 3,8 ETP au total.



▶ Réotier, réunion de lancement du projet de labellisation, 16/11/2021



2 – MÉTHODOLOGIE

2.1 D'un label à l'autre, une démarche menée en interne

Forts de l'expérience d'un premier label (candidature et animation du projet décennal) et de l'existence de la ressource humaine, les élus du territoire ont fait le choix de l'élaboration du dossier de candidature en interne.

En plus du travail technique sur le dossier de candidature, **quatre ateliers thématiques** de territoire ont été conduits et animés en 2023 réunissant les différents services des Communautés de communes et partenaires concernés (UDAP, architecte et paysagiste conseil de l'État, DDT, DREAL, Parcs, ONF etc.) :

- ▶ Urbanisme et cadre de vie
- ▶ Paysage et aménagement du territoire
- ▶ Paysage et environnement, biodiversité
- ▶ Transition écologique et politique énergétique.

Ces ateliers ont contribué à alimenter l'état des lieux et le projet Pays d'art et d'histoire.

▶ Châteauroux-les-Alpes, atelier de territoire, 10/01/2023

2.2 Une démarche collaborative

Le savoir-faire de l'équipe-projet a été renforcé et mis en perspective par cinq ans de travail collaboratif à la fois pour évaluer le premier label et évoluer, bâtir un nouveau projet dans le cadre de la nouvelle candidature.

Ainsi, le Schéma Directeur d'Interprétation des Patrimoines (SDIP) 2019-2021 avec l'accompagnement du prestataire Atemia, bureau d'ingénierie touristique, a été l'occasion d'établir le bilan du premier label (audit) et de tirer des enseignements :

- ▶ Le service patrimoine apparaît comme l'acteur légitime, incontournable. Il est établi comme référent patrimoine du territoire et confirmé dans son expertise.

- ▶ Toutefois, il existe un risque « d'entre-soi ». La démarche Pays d'art et d'histoire n'a pas suffisamment été appropriée par l'ensemble des maires, des acteurs du territoire et des publics.

D'où un travail collaboratif intégré dès le processus de candidature pour élaborer collectivement le projet Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras.



2.3 Le schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines

L'agence Atemia a été retenue pour élaborer le schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras, dont découlent les principaux axes du projet.

L'objectif était de définir collectivement :

- ▶ Ce qui fait patrimoine sur le territoire : la liste et la sélection des sites
- ▶ Un fil conducteur et les grandes thématiques qui regroupent ces sites
- ▶ Ce que l'on veut valoriser : prioriser les sites en fonction de leur potentiel d'interprétation et de valorisation (accueil du public etc.)
- ▶ Les actions principales retenues pour valoriser le réseau de sites

Le travail s'est déroulé sur deux années du printemps 2022 au printemps 2024, en trois grandes étapes. Il a fait l'objet d'un rendu final le 25 mars 2024 en présence de l'ensemble des membres du COPIL et partenaires (plus de 40 participants).



Dans la méthodologie, un temps spécifique initial a été dédié au Guillestrois-Queyras, Serre-Ponçon ayant bénéficié du précédent et récent SDIP. Le travail a ensuite consisté à mettre en commun les deux plans d'interprétation et à créer de nouvelles thématiques et synergies.

TEMPS 1 : de mai 2022 à janvier 2023 – Élaboration du plan d'interprétation du Guillestrois-Queyras

3 journées d'immersion en équipe sur le terrain, à la rencontre des sites et des acteurs.

8 entretiens téléphoniques.

2 ateliers participatifs (une cinquantaine de participants).

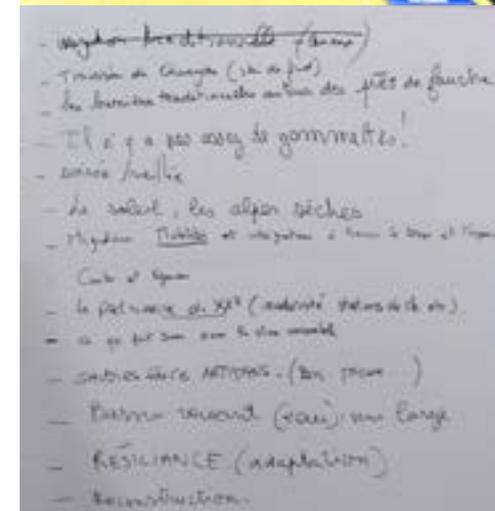
4 réunions techniques et de pilotage

8 mois de travail et d'arbitrages partagés

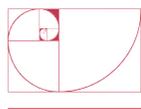
TEMPS 2 : de janvier à décembre 2023 – Élaboration du plan d'interprétation global Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras. Fil conducteur, thématiques et sélection du réseau de sites à valoriser

4 ateliers participatifs

(**78** participants cumulés). Voir page 166.



- ◀ Eyglies, restitution du schéma des patrimoines, rendu final
- ▶ Guillestre, atelier, 18/10/2022
- ▶ Ceillac, extrait texte collaboratif
- ▶ Ceillac, atelier, 16/06/2022



▼ Schéma des patrimoines, synthèse des votes de l'atelier participatif

VOS PREMIERS RETOURS, PREMIÈRES ENVIES...

DES MÉDIAS MOBILISABLES ET DES PUBLICS :
des médias que vous aimeriez voir renforcés sur ce territoire

Règle : vous disposez de 3 gommettes
à placer selon votre préférence

| | LE PUBLIC LOCAL | LE PUBLIC TOURISTIQUE | LES 2 | Total | Rang |
|---|-----------------|-----------------------|----------|----------|------|
| Nouvelle(s) scénographie(s) intérieure(s) | | | 5 votes | 5 votes | 4 |
| Sentier(s) d'interprétation extérieur(s) | | | 7 votes | 7 votes | 2 |
| Fête(s) et célébration(s) « patrimoines » | | | 7 votes | 7 votes | 2 |
| Application(s) numérique(s) embarquée(s) | | | 2 votes | 2 votes | 7 |
| Publication(s) d'aide à la découverte (livret) | | | 4 votes | 4 votes | 5 |
| Publication(s) scientifique(s) | | 1 vote | 2 votes | 3 votes | 6 |
| Conférence(s) | 1 vote | | 3 votes | 4 votes | 5 |
| Visite(s) guidée(s) décalée(s) | 1 vote | | 13 votes | 14 votes | 1 |
| Installation(s) artistique(s) | | | 1 vote | 1 vote | 8 |
| Des table(s) de lecture paysagère(s) | | | | | |
| Des parcours-jeux patrimoines pour les familles | | 1 vote | 6 votes | 7 votes | 2 |
| Des équipements ludiques | | | 1 vote | 1 vote | 8 |
| Des dispositifs de contemplation du paysage (violet, tables de lecture) | | | 3 votes | 3 votes | 6 |
| Espace(s) de repos (bancs, chaises longues...) associés à des contenus | 1 vote | | 3 votes | 4 votes | 5 |
| Rencontre(s) avec des artisans ou artistes | | 1 vote | 5 votes | 6 votes | 3 |
| Des nouveaux cheminements et sentiers ou remise en état d'existants | 1 vote | | 4 votes | 5 votes | 4 |
| Points relais mobilité à proximité (découverte cyclotourisme, etc.) | | 1 vote | 2 votes | 3 votes | 6 |
| Les outils qui existaient déjà (prop. en séance) | | | 1 vote | 1 vote | 8 |
| Conférence d'experts pour grandes publics à (prop.) | | | 1 vote | 1 vote | 8 |
| Sensibilisation à l'écologie du territoire (prop.) | | | 1 vote | 1 vote | 8 |
| Médiations humaines (prop.) | | | 1 vote | 1 vote | 8 |



5 journées d'immersion sur le terrain, à la rencontre d'une sélection de 12 sites (6 sur la CCSP – 6 sur la CCGQ) et des acteurs du territoire.

▼ Extrait du diaporama de synthèse



Critères de choix des sites pour la visite de terrain :

- 1 - Un thème identifié du plan d'Interprétation
- 2 - Une dimension «transversale» et d'incarnation du territoire
- 3 - Un site qui offre une possibilité d'agir via les CC
- 4 - Une attractivité identifiée ou potentielle





Il en ressort :

4 grandes thématiques :

**Les grands
paysages**

**Mobilités,
passages
et frontières**

**La montagne
« transformée »**

**Les
communautés**



▲ Arviex, ski de randonnée

3 prismes d'interprétation qui déclinent le fil rouge du territoire et en proposent une mise en récit.

- ➔ **Prisme 1 – Le grand spectacle**
- ➔ **Prisme 2 – Approcher les communautés**
- ➔ **Prisme 3 – La montagne aux secrets**

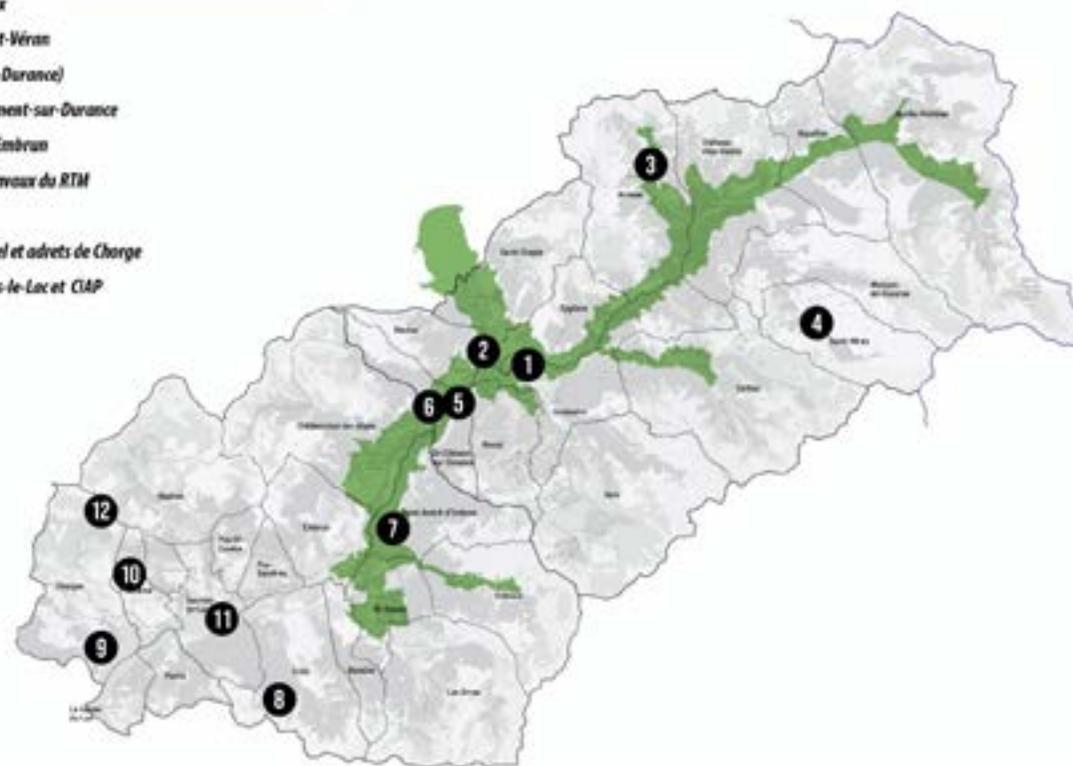
1 sélection d'un réseau de 12 sites, cas d'étude pour appréhender et travailler sur l'ensemble des sites et des enjeux identifiés.

TEMPS 3 : de janvier à mars 2023 – Élaboration du plan d'action du schéma de valorisation des patrimoines

À l'issue de groupes de travail thématiques (focus groupes), quatre axes stratégiques ont été travaillés et déclinés en plan d'action, soit une douzaine d'actions qui ont largement nourri la feuille de route du projet Pays d'art et d'histoire telle que reprise par les élus.

Principaux sites explorés pendant la phase de terrain

1. Ensemble canal Salva, Pain de sucre, plateau et carrière de marbre rose (Gaillastre)
2. Le Plan de Phary et le fil conducteur Guil - Duranco, portion du strippeur durancien
3. Temples protestants d'Arvièux
4. Les fistes du Queyras de Saint-Véran
5. Les radeliers (St-Clément-sur-Durance)
6. La tour fortifiée de Saint-Clément-sur-Durance
7. Les celliers de Saint-André d'Embrun
8. La forêt de Boscodon et les travaux du RTM
9. Le viaduc de Chanteloube
10. Prunières, la Baie Saint Michel et adrets de Chorge
11. Le village nouveau de Savines-le-Lac et CIAP
12. Réallon et Les Gorniers



▲ Synthèse d'Atemia, carte des 12 sites pilotes



3 — LES ENJEUX DU LABEL

3.1 Qu'est-ce que le label va apporter au territoire ?

PAROLES D'ÉLUS.
LES MOTIVATIONS DES ÉLUS
RÉFÉRENTS PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE (PAH)

Chantal Eyméoud, 2^e vice-présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge du Plan montagne et des Affaires européennes ; présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, maire d'Embrun

« Le label va nous apporter une reconnaissance nationale très importante pour notre territoire rural de montagne.

Dès mon premier mandat, j'ai souhaité engager une candidature au label et rejoindre le réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire ». J'y suis très attachée. En 2021 à l'issue du premier label, j'ai tout mis en œuvre pour poursuivre et transformer l'essai.

La politique des VPAH représente un travail de fond, structurant au service du territoire. Je peux en témoigner.

La stratégie Pays d'art et d'histoire inscrit dans l'espace et le temps nos atouts patrimoniaux et nos efforts et campagnes de travaux successifs qui n'ont jamais cessé, malgré les multiples nouveaux enjeux.



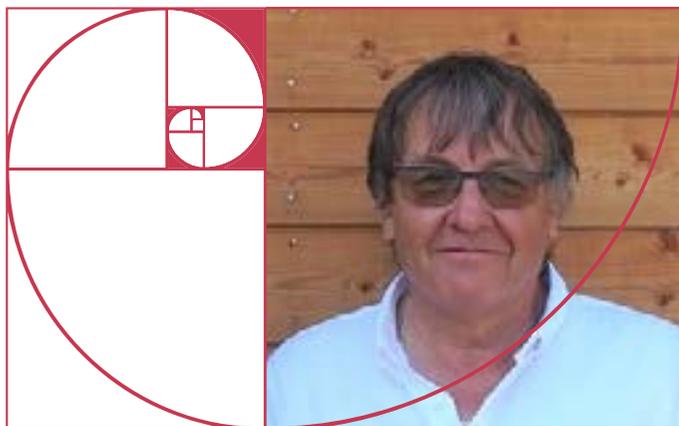
Un seul exemple, la dynamique PAH contribue à valoriser l'audace d'une trajectoire de plus de 800 ans d'histoire de la cathédrale d'Embrun et de son rayonnement des Alpes à la Méditerranée. Le pôle culturel de l'archevêché et son antenne de CIAP en particulier traduiront cet héritage prestigieux en lien avec les usages et besoins contemporains : nouvelle médiathèque, école de musique et de danse, etc.

La réflexion autour des patrimoines peut être une source d'inspiration et un levier pour construire des réponses d'avenir adaptées à notre échelle et à nos spécificités, j'en suis persuadée.

Je pense aux grands projets que sont la réhabilitation de l'hôpital d'Embrun ou du site de Chauveton ; mais, également, à l'échelle de l'intercommunalité, à la démarche très intéressante que nous venons de lancer pour la création de tiers-lieux dans les communes, dans des bâtiments existants, souvent patrimoniaux, actuellement inoccupés et qui vont pouvoir avoir une nouvelle vie. Dans un autre registre, la démarche en cours d'AOP Bleu du Queyras est un vecteur fort du territoire. »

▼ Embrun, projet de pôle culturel dans le bâtiment de l'ancien archevêché





Dominique Moulin, président de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras

« Si l'on considère le joyau que représente le site de Mont-Dauphin et l'œuvre de Vauban, patrimoine mondial de l'UNESCO, mais également le Parc naturel régional du Queyras, les réserves Man and biosphère, réserve nationale de Ristolas-Mont-Viso, réserve d'Assan, etc., nous sommes déjà bien dotés en labels et distinctions.

Ce que peut nous apporter le label « Villes et Pays d'art et d'histoire », c'est un maillage et une animation des richesses patrimoniales du territoire.

Chaque commune a un intérêt patrimonial ou culturel, mais celui-ci n'est pas toujours mis en avant. Par exemple nous possédons un trésor, « l'armoire aux huit serrures », précieux témoignage de la première République de France, et de l'Escarton du Queyras. Elle est bien connue des historiens et des passionnés de patrimoine, mais à mon sens elle est insuffisamment mise en valeur sur le territoire. Qui

sait aujourd'hui où elle se trouve exactement ? Ainsi dans le cadre des actions de préfiguration de la candidature au label, l'équipe de médiateurs du service Patrimoine a pu déployer une première valorisation, sous forme d'enquête animée faisant intervenir différents habitants et acteurs du territoire. L'initiative est un succès.

C'est un aspect fondamental pour moi, le label doit contribuer à la qualité de vie de nos concitoyens, au vivre ensemble et à créer du lien social.

Nous avons la chance d'être un territoire ouvert à l'international. Notre culture et nos patrimoines sont marqués par les échanges franco-italiens. C'est une richesse. Dans le cadre du futur projet Alcotra PITER+ Terres Monviso, nous avons souhaité que la culture et « l'appropriation » du territoire notamment

par la jeunesse soient des axes forts de cette candidature au côté des risques naturels, du développement économique et touristique et de l'adaptation aux changements climatiques. »

▼ Château-Ville-Vieille, enquête animée : l'armoire aux 8 serrures



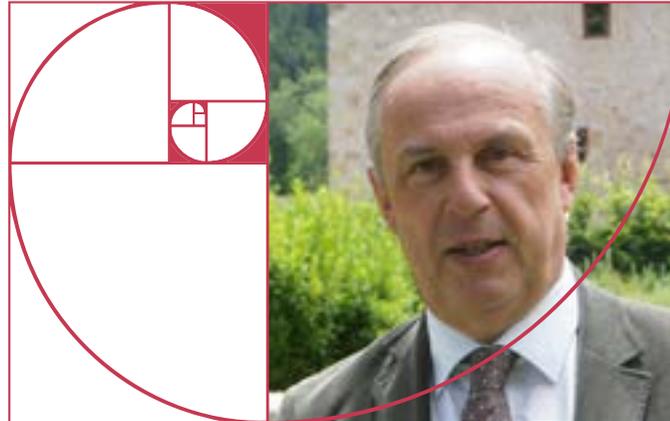


Pierre Voltaire, vice-président de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, chargé des affaires relatives à la transition écologique et à l'aménagement du territoire, vice-président de l'Association nationale des maires des stations de montagne, maire des Orres

« Nous sommes fortement engagés dans la transition écologique de nos intercommunalités pour construire l'avenir de nos territoires. Le SCoT de Serre-Ponçon avance bien. Nous œuvrons sur tous les fronts : Schéma directeur des énergies, économie circulaire, mobilité, habitat, écologie industrielle et territoriale... Tous ces sujets sont passionnants et étroitement liés.

L'approche Pays d'art et d'histoire que j'accompagne et partage depuis plusieurs années maintenant représente un pôle d'ingénierie et un accélérateur du process. Elle constitue un excellent fil conducteur transversal pour les actions que nous devons conduire. La dynamique collaborative du PAH de Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras renforce la capacité de nos territoires à jouer le rôle de pilote et de moteur pour les transitions, au-delà des montagnes.

Nous avons bien travaillé dans ce sens avec Atemia, agence d'ingénierie touristique, pour co-construire le schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines.



Nos stations de sports et loisirs de montagne, en particulier Les Orres, labellisée « Architecture contemporaine remarquable », peuvent être des pôles d'innovation et d'expérimentation avec un effet d'entraînement à l'échelle régionale et interrégionale du massif des Alpes comme en témoigne le programme européen « Smart Altitude ».

Il est efficace de réunir autour de la table les acteurs de la « Recherche et Développement » (R&D), les grandes écoles, le meilleur de la recherche universitaire, mais aussi les industriels des technologies de pointe, les hommes et femmes de l'art, les architectes dont l'architecte des Bâtiments de France et la DRAC, comme nous avons commencé à le faire sur place aux Orres pour échanger et avancer sur des questions concrètes : quelle rénovation énergétique pour l'immobilier de loisir, patrimoine du XX^e siècle ? Comment concilier installations solaires photovoltaïques et patrimoine vernaculaire ?

Dans le cadre du partenariat PAH/ENSA.M, j'ai été frappé du regard porté par nos jeunes architectes en devenir sur nos aménagements et de la pertinence de leur analyse sur l'exemple de la station des Orres. »



◀ Savines-le-Lac, présentation des travaux d'étudiants ENSA.M, 3/05/2023



Michel Mouront, vice-président de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras, délégué aux finances ; président de l'Office de tourisme intercommunal du Guillestrois et du Queyras ; premier adjoint à Réotier

« Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » peut être le cadre le plus favorable pour contribuer à la mise en œuvre de trois éléments qui conditionnent à la fois l'attractivité de notre territoire et son appropriation par celles et ceux qui y vivent en permanence :

- ▶ La mise en place de la transition touristique
- ▶ La valorisation du travail effectué par les associations
- ▶ Le développement de l'éducation artistique et culturelle et sa structuration

Le territoire a été depuis des siècles une terre de laboratoire, d'expérimentation, un cadre « source d'envie ». Une terre d'innovation qui a su inventer de nouvelles pratiques de sports et de loisirs pour créer une offre touristique différenciée, complémentaire de celle proposée par les grandes stations intégrées.

L'Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras s'emploie aujourd'hui à structurer la diversification touristique autour de deux thèmes : le ciel étoilé et la forêt. La méthode retenue est de travailler en lien étroit avec tous les acteurs du territoire.

Le Pays d'art et d'histoire sera un partenaire important en contribuant à la mise en récit, en initiant de nouvelles expériences de découverte, en consolidant les savoirs.

La place des associations dans l'approfondissement des savoirs et la sauvegarde du patrimoine doit rester forte. Les associations fournissent depuis des décennies un travail remarquable. La volonté des élus est de s'appuyer sur les associations en les valorisant, en les associant à la consolidation des connaissances, en leur offrant une large visibilité.

À l'occasion de l'appel à projet lancé en 2023 pour les « 50 ans du Parc national des Écrins », dans le cadre des « Journées européennes du Patrimoine », une valorisation du patrimoine viticole de l'Embrunais et du Guillestrois s'est appuyé sur les recherches des associations. Elle a permis d'ouvrir, aux scolaires et au grand public, l'espace viticole de Réotier et de comprendre son histoire et son rayonnement. Démarche indispensable pour comprendre un terroir et son évolution.

Le Pays d'art et d'histoire va créer des synergies dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle. On l'a dit c'est une volonté politique forte. Un gros travail d'état des lieux des besoins est en cours, des dispositifs nous accompagnent (Territoire éducatif Rural, « Notre école faisons-la ensemble », etc.).

Sur l'éducation aux patrimoines, l'enjeu est celui de la co-construction d'un parcours d'élève où chaque service éducatif peut contribuer dans son domaine (Parcs, CMN, Centre d'art Les Capucins, secteur éducatif PAH...). Un exemple, le



▲ Réotier, fontaine pétrifiante, médiation du secteur éducatif

thème de l'eau pourrait être décliné dans toutes ses composantes. Le PAH couvrant le périmètre de l'ensemble du territoire scolaire (de la maternelle au lycée) pourrait faire le lien et faciliter l'articulation des différentes propositions. Non pas comme un chef d'orchestre mais comme un facilitateur. Et surtout un médiateur, intervenant directement dans les classes ou sur les patrimoines des communes : sur l'eau par exemple en abordant les fontaines, le thermalisme et les sources d'eau chaude, l'irrigation traditionnelle (naïs, canaux), etc. »



Jehanne Marrou, conseillère communautaire de la Communauté des Communes de Serre-Ponçon, adjointe à la Culture, ville d'Embrun

« À titre professionnel, je me suis investie dans la formation de jeunes étudiants en BTS tourisme sur la commune d'Embrun. Des générations de guides conférenciers en sont issues, bénéficiant d'un solide cursus en guidage, patrimoine et histoire de l'art (avec l'enseignant Jacques Paris en particulier). Beaucoup œuvrent aujourd'hui sur le territoire en lien avec le service Patrimoine.

Je partage l'engagement de mes collègues et amis du Guillestrois-Queyras en faveur de la jeunesse. Les perspectives sont prometteuses : nous renforçons notre offre d'enseignement supérieur pilote avec l'ouverture de la licence Tourisme en alternance.

Il y a de grandes choses à accomplir pour développer l'ouverture à l'international, à l'Europe et aux grandes nations alpines (Italie, Allemagne en particulier) : nos classes bilangues et ESABAC sont une opportunité.

Nous avons besoin des ressources et équipes Pays d'art et d'histoire pour monter des projets : accueil de jeunes stagiaires et apprentis, projets pédagogiques, accueil de jumelages et échanges interculturels, etc.



◀ Embrun, anniversaire du jumelage avec Zell, 2022



Anne Chouvet, vice-présidente de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras, déléguée à la politique des déchets, maire d'Eyglies

« Je suivais avec beaucoup d'intérêt la programmation culturelle proposée par le précédent label. C'est pourquoi j'ai souhaité faire partie de l'aventure comme élue référente Pays d'art et d'histoire. Sur ma commune, j'effectue un recensement des naïs, système d'irrigation traditionnelle, réservoir pour rouir le chanvre et irriguer les cultures. Nous sommes allés voir le parcours Sens'action du torrent des Vachères « Les mille cascades » à Baratier. De fil en aiguille, l'idée d'un parcours est née pour valoriser ce patrimoine méconnu des naïs.

Le PAH peut développer des propositions originales et créatives d'interprétation et de valorisation des patrimoines comme les parcours Sens'action. Une intervention légère, sans panneautage excessif, qui nécessite quelques travaux d'amélioration des sentiers mais surtout qui allie mémoire des habitants (usages des naïs), histoire et patrimoine naturel (site

Natura 2000), qui favorise les mobilités douces et le maintien de corridors écologiques.

Le PAH peut ainsi participer à la sensibilisation des habitants, car ces systèmes d'irrigation traditionnelle véritables « oasis enchantées » servent également à arroser nos jardins. Et je ne peux qu'inviter chacun à cultiver son jardin pour les nombreux services rendus, à commencer par limiter la production des déchets »



◀ Guillestre, atelier jardin « zéro effort zéro déchets »



Jean-Pierre Gandois, vice-président de la Communauté des Communes de Serre-Ponçon, délégué à la Culture ; maire de Crots

« Comme le disait la présidente Chantal Eyméoud, le PAH s'inscrit dans le temps long. Depuis 2017 et dans l'intervalle de la nouvelle candidature au label, je me suis investi dans un autre chantier culturel important : le développement de la lecture publique sur le territoire.

Aujourd'hui, nous disposons à la fois d'un outil performant et primordial pour nos communes (nouvelles médiathèques) et de services réseau déployés à l'échelle communautaire : « Serre-Ponçon à la page ».

Le PAH peut accompagner les communes dans la prise en compte de leur patrimoine. Le lancement de l'inventaire a suscité beaucoup d'intérêt et de questionnements des élus. Nous avons hâte de connaître les résultats car il peut aider aux projets de restauration et de valorisation que nous avons tous dans nos communes.

Sur ce volet de la valorisation je vois un axe évident et important de transversalité entre culture et patrimoine. Dans notre nouveau plan de développement de la lecture publique, nous souhaitons renforcer les liens entre activités des bibliothèques, programmation du



réseau et médiations du service Patrimoine. Que ce soit sous forme de parcours permanent comme dans le cadre du pôle culturel de l'archevêché ou de projet comme cela se fera en 2024 dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine » entre la médiathèque de Guillestre, les médiations du secteur éducatif PAH et le service jeunesse (des décors peints à la BD et au street art). »



▲ Savines-le-Lac, ancienne église du hameau la Paroisse. Travaux de restauration par l'équipe du Gabion



Nicolas Crunchant, vice-président à la Communauté des Communes du Guillestrois-Queyras, maire d'Abriès-Ristolas

« Il y aurait beaucoup à faire en matière de sensibilisation et de valorisation des patrimoines. Personnellement j'ai mis en œuvre un certain nombre d'action (sorties accompagnées en tant qu'accompagnateur en moyenne montagne, publications que ce soit de fiction ou de travaux historiques). Bien sûr, je continue en tant que maire et élu. La tâche est immense. Si l'on prend la carte IGN, et on a fait l'exercice dans le cadre de nos premiers échanges pour la candidature au label, sur la seule commune d'Abriès-Ristolas, les points d'intérêt patrimoniaux sont partout présents !

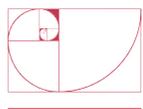
Des sujets sont en bonne voie (la protection du tunnel de la Traversette), d'autres avancent (le recensement des pétroglyphes, le thème de la contrebande), d'autres demeurent à l'état de question : quid de l'avenir de la collection de costumes du Queyras anciennement conservée et présentée dans la Maison du costume à Abriès ?

Le PAH ne pourra pas tout (ses moyens humains sont limités) mais il peut apporter sa pierre à l'édifice en contribuant au repositionnement de l'offre patrimoniale sur le territoire en lien avec l'évolution des attentes des publics et des nouvelles pratiques. Deux exemples :

- ▶ *Le site exceptionnel des mines de cuivre de Saint-Véran mériterait une nouvelle tentative de balade commentée en lien avec un service de navette bien coordonné et communiqué.*
- ▶ *Surtout les espaces muséographiques du Queyras sont à renouveler tant du point de vue des contenus (espace géologique de Château-Queyras) que du point de vue des bâtiments (« l'Arche des Cimes » à Ristolas). Il serait judicieux de croiser les regards avec le travail à mener sur les CIAP et « Éclats de CIAP » du Pays d'art et d'histoire. »*



◀ Abriès, Maison du costume



3.2 Ce que le pays d'art et d'histoire peut apporter au réseau

UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ÉMINEMMENT ALPIN

Le territoire se distingue par son altitude moyenne la plus élevée à l'échelle des Alpes (y compris des Alpes du nord). Il s'agit, au sens géographique, du plus haut PAH de France : hautes terres des Hautes-Alpes, du haut Guil à la haute Durance.

En tant que tel, le territoire présente, on l'a vu, des patrimoines d'altitude ou patrimoine alpestres spécifiques : zone géologique de contact de formation des Alpes, grands paysages, carrières d'altitude (jade et bronze alpins), métropole alpine, tunnel de la Traversette, plus haut village habité et cultivé d'Europe, etc.

Berceau de culture alpine et transalpine (transhumance, échanges et commerce par les grands cols alpins et transfrontaliers), il est aussi un réservoir de biodiversité. Les parcs et réserves en témoignent, abritent des espèces relictives, endémiques (salamandre de Lanza) et emblématiques y compris jusqu'en plaine (plus grosse population de sonneurs à ventre jaune connue à ce jour en Région dans la plaine sous le roc à Embrun).

Cette richesse des patrimoines naturel et culturel positionne le territoire comme

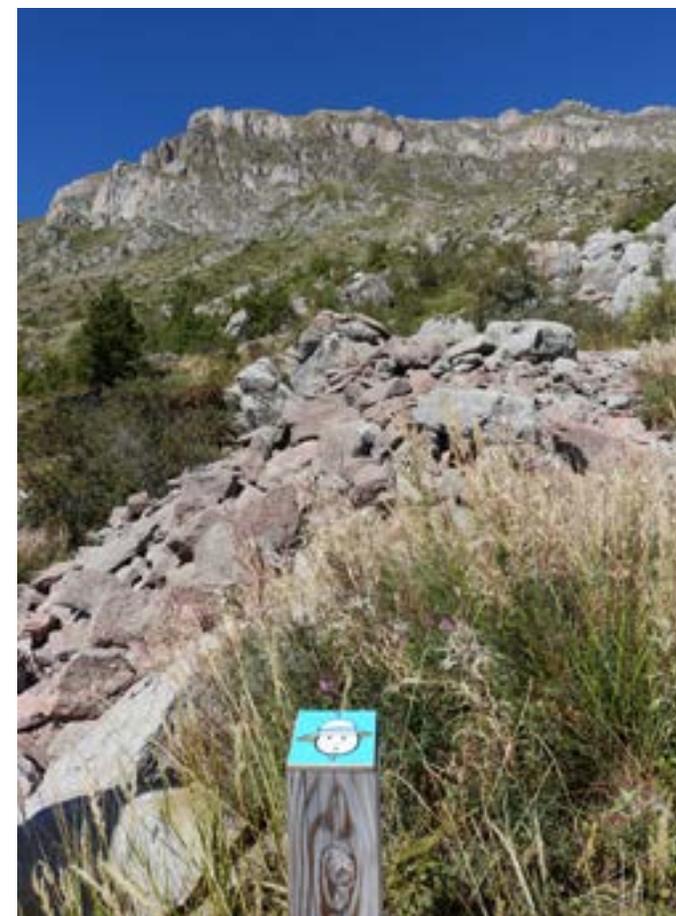
creuset des ressources de la montagne à l'échelle locale/départementale, régionale voire (inter)nationale :

- **Pierre.** La pierre marbrière locale, le marbre rose comme pierre constructive de l'architecture de toutes les constructions et ouvrages d'art du territoire (exemple de la cathédrale de Gap en marbre rose de Salados, carrière de Chorges).
- **Soleil.** Un foyer de développement de l'énergie solaire en France, pionniers et installations de l'entreprise la Spylett (ingénieur Daniel Letzgus) et du bureau d'étude Adret. Un travail de recherche historique et documentaire est à réaliser sur ces architectures du soleil.
- **Bois.** Utilisation du mélèze comme bois d'œuvre : applications locales telles les fustes du Queyras et régionales (flottage, chantiers navals et marine royale). Architectures modernes et contemporaines (bois des Alpes, mélèze de pays) avec une continuité intéressante sur l'utilisation des petites sections et constructions modulaires, et aussi filière bois énergie et réseaux de chaleur pilotes, à l'échelle régionale.
- **Eau.** Le territoire comme château d'eau de la Provence et Serre-Ponçon comme fleuron des énergies renouvelables à l'échelle internationale³ (des délégations du monde entier viennent visiter la retenue, modèle de gestion multi-usages de l'eau).

Concrètement, ces fondamentaux résolument alpins du territoire peuvent constituer un référentiel très précieux, un socle sur lequel appuyer les fondations pour bâtir l'avenir.

³ Sans compter le rôle pilote à l'échelle de l'arc alpin des stations de sports et loisirs de montagne : programme « Alp'star » et « Innov'Alpes » des Orres, etc.

▼ Chorges, ancienne carrière de Salados



UNE TERRE DE LABORATOIRE

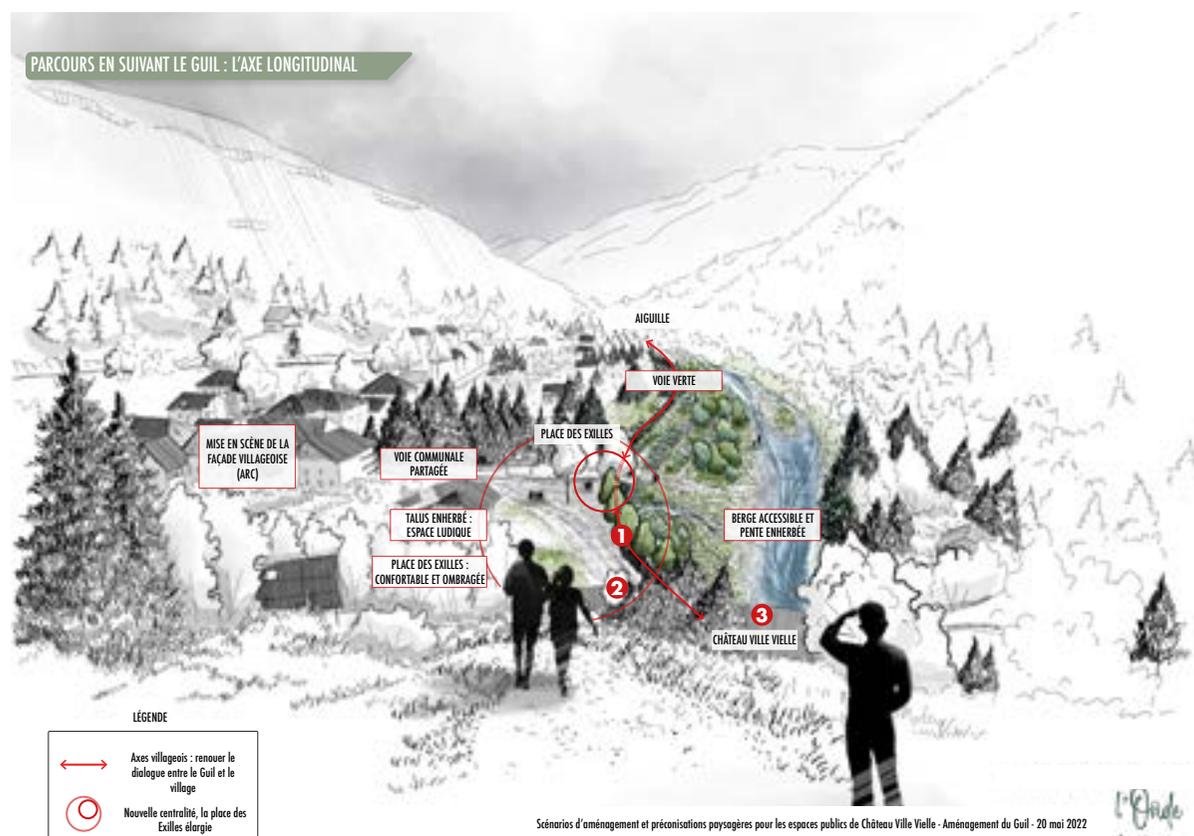
Les études scientifiques l'expliquent, les effets du changement climatique sont plus sensibles en zone de montagne et dans les Alpes du sud en particulier. La multiplication des épisodes récents de grande intensité sur le territoire l'atteste : sécheresse d'août 2022 (le lac de Serre-Ponçon au 3/4 vide) et inondations de décembre 2023.

Vulnérable, le territoire peut servir de « sentinelle » (programmes éponymes du PNE, par exemple, pour la connaissance et le suivi des effets du changement climatique). Au-delà, il peut proposer un cadre réglementaire renouvelé, une terre de laboratoire où s'invente le monde de demain dans une approche systémique et résiliente.

Concrètement, des opérations d'envergure travaillent sur des pistes de solutions adaptées et/ou innovantes, où urbanisme climatique et architecture bioclimatique peuvent être conjugués aux autres enjeux, sociaux et économiques. Par exemple :

- ▶ Le projet de restauration du Guil dans la plaine de Château-Ville-Vieille et plus largement la nouvelle charte du PNRQ, véritables opportunités pour la qualité des espaces publics villageois
- ▶ Le plan de résilience du lac de Serre-Ponçon, entre éco-tourisme et filière courte avec adaptation des équipements nautiques et réflexion pour la création d'une pisciculture et la valorisation des sédiments et bois flottés en terre de jardin
- ▶ Le SCoT de Serre-Ponçon avec prise en compte des mutations différenciées des stations et interprétation des lois Montagne et Littoral

▼ Château-Ville-Vieille, croquis de l'aménagement du Guil





4—LA PHILOSOPHIE DU PROJET

4.1 D'une pluralité assumée à la coopération renforcée

Le travail sur le fil rouge du territoire pour la mise en récit des patrimoines dans le cadre du Schéma d'interprétation a donné du fil à retordre. Il apparaît que le territoire n'est pas réductible à une identité monobloc.

Le constat est celui d'un territoire aux multiples facettes, d'un pays de contrastes et de paradoxes. La complexité est ici assumée, il s'agit de faire un pas de côté et de l'envisager au sens de la culture japonaise par exemple et de l'art du pliage (origami) en utilisant l'image d'un papier que l'on déplie et qui déploie en toute subtilité ses parties non visibles ou invisibilisées (comme des patrimoines cachés).

Plutôt que d'un fil conducteur unique, il s'agit d'un processus, de points de vue et de prismes et d'un jeu d'équilibre des forces. Que ce soient les caractéristiques physiques ou culturelles du territoire, celles-ci agissent comme **deux polarités : l'un est vrai et son contraire...**

- ▀ Les alpes sèches mais l'eau pourtant omniprésente même si secrète (résurgences), vitale et ravageuse à la fois, sauvage et savamment domestiquée

- ▀ Le grand lac de Serre-Ponçon qui paraît naturel pour le visiteur et pourtant artificiel (idem pour la forêt, prédominante qui donne son caractère de nature préservée au territoire et pourtant une forêt replantée)
- ▀ Les grands paysages sublimes mais qui ne doivent pas éclipser la rudesse du milieu et de la vie
- ▀ L'autonomie, faire communauté, mais qui ne doit pas être idéalisée, parfois contrainte et forcée
- ▀ Le rayonnement de l'archevêché d'Embrun mais un pouvoir temporel limité et des hautes terres protestantes
- ▀ Un haut niveau d'instruction et de culture écrite et des savoir-faire alpestre reconnus (meubles et objets du Queyras) mais qui ne sont aujourd'hui ni transmis ni enseignés.

...mais l'un ne va pas sans l'autre :

- ▀ Habitants/touristes : pas d'habitants sans touristes, pas de touristes sans habitants sur ce territoire. Le choix a été fait dans le cadre du Schéma de valorisation des patrimoines de ne pas séparer ces publics.
- ▀ Guillestrois/Queyras sont différents mais dépendent l'un de l'autre ont toujours eu des échanges (par exemple les vignobles et celliers hier, les stations de sports et loisirs de montagne aujourd'hui)
- ▀ Serre-Ponçon/Guillestrois-Queyras sont deux espaces et entités distincts mais fonctionnent ensemble comme bassin versant et bassin de vie, là encore hier et aujourd'hui.

Cette complexité, voire cette tension des contraires, l'enjeu est d'en faire un moteur, une force, une complicité.

Appliquée au projet, l'idée est d'unir les atouts complémentaires et forces du territoire dans une coopération choisie (vocation des EPCI), d'où la création de la **Convention d'entente pour le Pays d'art et d'histoire**.

En termes de contenus du projet, cette complexité (tout ne se donne pas immédiatement n'est pas immédiatement intelligible) appelle un parti pris, celui de l'interprétation, c'est-à-dire une mise en récit appuyée sur le sensible pour révéler des éléments plus subtils. Une démarche qui part de la personne (du public) et que l'on implique, interpelle, questionne.

4. 2 Les partis pris du projet

Le travail du Schéma d'interprétation et de valorisation s'appuie sur des valeurs traduites dans l'objectif de construire une offre « Esprit PAH ». Il s'agit de concilier qualité et accessibilité. Autrement dit encore conjuguer exigence scientifique, excellence culturelle (respect de l'intégrité du patrimoine, des bonnes pratiques et règles de l'art, Charte de Venise, Convention du paysage, etc.) et accès à la culture pour tous, droits culturels, inclusion.

Pour cela, dans l'esprit des VPAH, l'objectif est de faire appel à des personnels qualifiés (chef de projet, guides conférenciers) et des compétences métiers telles que les techniques de l'interprétation (création des CIAP et « Éclats de CIAP ») et de la médiation.

L'apport récent des neurosciences confirme l'importance de la médiation qui fait appel aux intelligences multiples pour faciliter les apprentissages et enseignements fondamentaux,

par exemple apprendre en pratiquant du sport, en mettant le corps en mouvement.

Quelques pistes de médiations des patrimoines sont d'ores et déjà envisagées :



► Patrimoine et sport/activité de pleine nature

Le territoire est avant tout vécu par les habitants et visiteurs comme un formidable terrain de jeu des sports de pleine nature. Le récit du patrimoine sportif du territoire est à écrire et valoriser. Les enjeux alliant patrimoine, sport et santé (exemple des bains de forêt) dans une approche sensible corporelle et physique sont à explorer.

► Patrimoine et art/création artistique

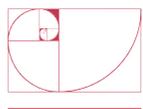
On l'a vu les arts vivants et arts visuels sont un atout du territoire. Avec le développement de résidences d'artistes (y compris autour du livre), la médiation artistique du patrimoine est un réel potentiel (danse et patrimoine etc.).

► Patrimoine et agriculture/artisanat

Ces filières productives sont encouragées sur le territoire. Les liens aux produits du terroir, à l'alimentation mais aussi aux savoir-faire et métiers d'art sont à développer dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

◀ Crots, St-Jean, station de sports d'hiver pressentie, 1940

◀ Guillestre, serre bio climatique du plan de Phazy



► Patrimoine et science et technique/R&D

Le développement d'un tourisme scientifique et plus largement de la culture scientifique et technique sur le territoire est un axe important. Par exemple des travaux de recherche sur les pionniers du solaire sur le territoire (premières architectures solaires prototypes d'hier œuvres patrimoniales aujourd'hui, telles que la villa La Fournade de Taves et Rebutato) sont intéressants en vis-à-vis des enjeux actuels sur les installations solaires photovoltaïques.

► Patrimoine et économie

Il existe un fort enjeu sur le territoire de développement de nouveaux usages pour les bâtiments patrimoniaux en lien avec le manque de foncier et la réduction du rythme de consommation d'espace (exemple des tiers-lieux). Il est important de prévoir des médiations adossées à ces nouveaux usages, nouvelles vies des bâtiments et nouvelles pratiques d'architectures. Vice versa, ces projets sont des supports pertinents de médiations du patrimoine. Une entrée différente et manière de toucher d'autres publics et usagers (patrimoines et usages du quotidien).

5—UNE STRATÉGIE EN CINQ AXES POUR LES 10 ANS DE LA CONVENTION

Le projet se traduit en cinq orientations stratégiques issues de la Conférence des élus et se décline en cinq axes opérationnels, co-construits dans le cadre du Schéma des patrimoines. L'ensemble forme la feuille de route à dix ans du label sur le territoire.

5.1 Les objectifs stratégiques

- Proposer une **stratégie des patrimoines** clairement définie à l'échelle du territoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras à l'horizon 2025-2035 : le Schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines.
- Garantir, via l'action du PAH un **maillage culturel**⁴ du territoire en tenant compte de l'existant.
- **Co-construire l'action du PAH** : créer des synergies et des coopérations en lien avec le schéma d'acteurs.
- **Transmettre les patrimoines**. Une priorité : le jeune public et les jeunes générations.
- **Intégrer** le patrimoine au **projet global de territoire** : créer de la transversalité.

⁴ Dans les champs couverts par le label : autour des patrimoines, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, et de la qualité du cadre de vie en général.

5.2 Cinq axes opérationnels

ÉTUDIER CONNAÎTRE

En lien avec la doctrine du label « Villes et Pays d'art et d'histoire » et le principe de la chaîne patrimoniale, le Pays d'art et d'histoire va programmer des actions de connaissance, base (méthode scientifique) de la stratégie PAH et de toute action sur les patrimoines.

Enrichir l'inventaire du patrimoine culturel

En 2025, la campagne d'inventaire sur le bâti religieux de Serre-Ponçon va s'achever. Le bâti a été étudié en comparaison des édifices voisins proches dont ceux du Guillestrois-Queyras en particulier. Des passerelles et connexions vont être définies et les données intégrées dans les différentes bases de données : Inventaire général, SIG des EPCI, portail départemental de l'application « Patrimoine Hautes-Alpes », fiches Apidae, points d'intérêt dans Geotrek, etc.

Des restitutions et un bilan perspectives de l'Inventaire seront effectués. Il s'agira d'anticiper et de planifier les besoins futurs de connaissances du Pays d'art et d'histoire et notamment en lien avec la réflexion autour du CIAP et des « Éclats de CIAP », en particulier sur la partie non couverte du territoire, le Guillestrois-Queyras.

Concernant le patrimoine mobilier, les campagnes de prospection dans le Guillestrois-Queyras seront poursuivies.

Programmer des études historiques et documentaires

Qu'elles soient menées en interne ou via la commande d'une prestation à un spécialiste, historien, historien de l'art, architecte du patrimoine, etc., des études historiques et documentaires seront conduites par le Pays d'art et d'histoire.

Quelques exemples appliqués à des domaines variés :

- ▶ Étude sur le patrimoine sportif, histoire sportive du territoire,
- ▶ Étude sur l'œuvre de l'architecte Jacques Couëlle sur le territoire,
- ▶ Étude sur les réalisations de l'entreprise Thomas Vitraux, sur les édifices du territoire dont l'église de Savines-le-Lac, chantier important qui marque un tournant dans le savoir-faire des maîtres verriers avec l'utilisation de la dalle de verre ;

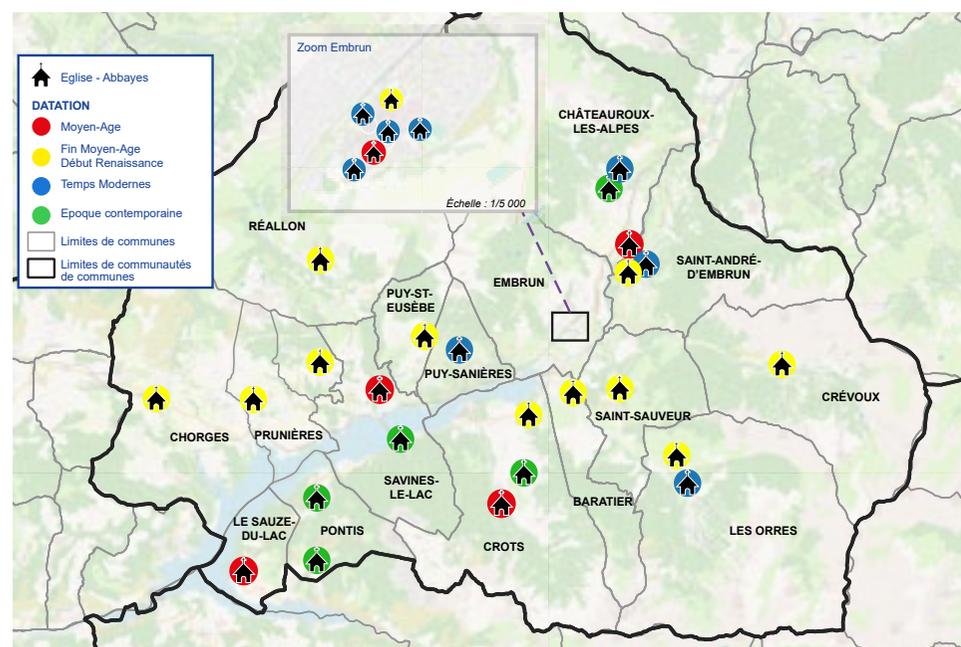
Stimuler la recherche universitaire

Le programme Alcotre PITER « Terres MonViso » l'a montré, les territoires alpins éloignés des villes universitaires sont peu équipés et impliqués dans l'accueil de jeunes étudiants et chercheurs. Concernant le Pays d'art et d'histoire, la phase candidature a permis d'initier un partenariat et une convention avec l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA.M). Les travaux ont montré leur intérêt, alimenté la réflexion des élus, et les médiations auprès des publics (visites, atelier, exposition, notamment lors des Journées nationales de l'Architecture, voir page 184).

Le comité de pilotage sera réuni afin d'établir le bilan et les perspectives du partenariat.

De manière générale, les travaux universitaires seront favorisés. L'accueil de stagiaires « guides conférenciers », apprentis ou autres étudiants est une priorité du service Pays d'art et d'histoire.

▼ Carte de l'Inventaire général, églises et abbayes, en cours d'élaboration



▼ Saint-Véran, « hutte » selon l'architecte J. Couëlle





La fabrique du patrimoine

L'objectif est de continuer à animer la communauté « patrimoine », le collectif et réseau d'acteurs qui a présidé à la naissance du projet du Pays d'art et d'histoire (démarche collaborative du Schéma), ce, par le partage, la mise en commun et la diffusion des connaissances.

L'équipe projet du Pays d'art et d'histoire s'est formée pendant la phase candidature à deux techniques et outils opérationnels pour la réalisation de capsules audio et vidéo, de la conduite de l'entretien à la captation et au montage.

L'idée est de transformer les mini-enquêtes sonores ou filmées réalisées en autant de contenus partagés au sein du réseau d'acteurs et de supports de médiation pour le grand public.



STRUCTURER, COORDONNER CO-CONSTRUIRE

Deux niveaux de coordination sont prévus pour la mise en œuvre du projet :

- Le niveau stratégique avec la commission de coordination
- Le niveau opérationnel avec le réseau d'acteurs « patrimoine »

La commission de coordination

La stratégie Pays d'art et d'histoire et la mise en œuvre du projet seront suivis et évalués collégialement par les élus du territoire et l'État, ainsi que par les partenaires associés (Éducation nationale, environnement, urbanisme, service culture du Département et de la Région, etc.) au sein de la Commission de coordination, telle que prévue dans la Convention d'Objectif Pays d'art et d'histoire.

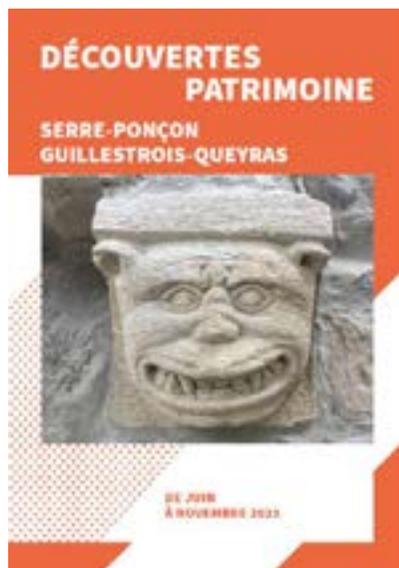
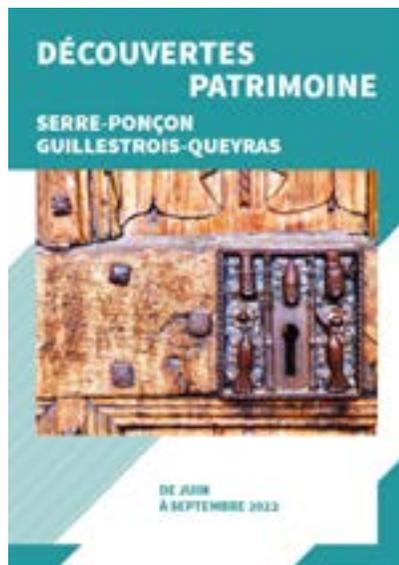
La Commission se réunit tous les deux ans environ sur l'échelle de temps du projet décennal (2025-2035). La liste des membres de la Commission sera précisée dans le cadre de la Convention Pays d'art et d'histoire et pourra être enrichie de la participation de personnes associées ponctuellement en fonction des besoins et sujets à aborder.

Structurer et co-construire une programmation culturelle à l'année

Sur la base du socle commun de connaissances partagé au sein du réseau « patrimoine », l'objectif est de co-construire une programmation culturelle à l'année autour des patrimoines et de la qualité du cadre de vie.

La phase candidature a permis des tests de service dont

▼ Couverture des programmes de visites guidées 2022 et 2023



les premiers programmes de visites guidées avec guides conférenciers à l'échelle Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras. Les résultats quantitatifs et qualitatifs sont positifs et encourageants.

Ainsi en 2023, la barre des 5 000 personnes bénéficiaires d'une médiation a été dépassée (3 492 personnes en 2022). Donc une fréquentation globalement en hausse avec toutefois une érosion progressive des demandes de groupes, d'où un travail dédié à effectuer en direction de ces publics.

Ces deux années préparatoires ont permis au service Patrimoine d'appréhender les patrimoines et publics de l'ensemble du territoire et de dimensionner globalement l'action du service en termes de faisabilité (nombre moyen de visites guidées par rapport aux ressources humaines disponibles en interne et prestation de guides extérieures).

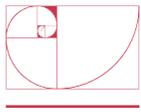
La grille tarifaire est en cours d'ajustement et la commercialisation des visites via les offices de tourisme est en nette progression : 9/10 des réservations sont effectuées en ligne ou au guichet.

Dans la continuité de ce travail de préfiguration, les objectifs à venir sont :

- ▶ **Anticiper la programmation** pour intégrer des collaborations et partenariats culturels (Parcs, CMN, associations, réseaux des médiathèques, archives, musée Museum départemental, etc.) et ainsi permettre la co-construction
- ▶ **Renforcer les propositions à l'année** à destination des habitants (au-delà des Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture et 800 ans de rayonnement de la cathédrale)

▶ **Intégrer la production de supports de médiation** types expositions temporaires et publications chartées sur des sujets transverses à l'échelle du territoire labellisé. Seuls, des contenus ponctuels et monographiques ont été réalisés : aide à la visite, panneau sur un édifice. L'objectif est la mise en œuvre d'une véritable stratégie éditoriale du Pays d'art et d'histoire.

En complément du programme annuel de médiations, le travail va être mené sur l'aménagement structurant d'un « CIAP en réseau ».



► Embrun, projet de scénographie, CIAP archevêché, perspectives

800

EMBRUN
CATHÉDRALE
NOTRE-DAME DU RÉAL

Depuis la plaine de la Douane, vous avez regardé ce célèbre édifice qui domine la ville d'Embrun. L'architecture massive et colorée de l'édifice vous a sans doute intéressés. Imaginez que pour construire cette cathédrale, au 12^e siècle, les Saldouens sont allés de l'autre côté des Alpes avec leur savoir faire, leur talent de ce qui se faisait en France. Découvrez cette architecture si particulière, l'histoire d'un archevêché étendu et de la cathédrale à la époque mérovingienne !

Un archevêché des Alpes à la Méditerranée

Saint Marcellin, évêché d'Embrun au 7^e siècle. Située sur la via Domitia, la ville est alors la capitale de la première romanité des Alpes occidentales et connaît une période d'expansion. Elle est élevée en archevêché au 10^e siècle. De ce centre religieux dépendent les diocèses de Digne, Vence, Gap, Briançon, Nice, et Sisteron.

Au 13^e siècle, l'évêché de Gap s'y rattache. Cardiers d'une voie stratégique pour les Alpes, les papes ont fait de la ville un lieu de passage pour les nobles, les prêtres, les diplomates et les officiers du pape, s'y succédant, garnis de soldats, Jules de Médicis, en 1510, futur pape Clément VII.

L'archevêché est supprimé après la Révolution française, la cathédrale devient alors église paroissiale sous l'autorité de l'évêque de Gap.

Histoire **Plan** **Intérieur** **Extérieur** **Informations**

GUILLESTRE
ÉGLISE
NOTRE-DAME D'AQUILON
classée Monument historique en 2012

Au premier abord, cette église ressemble à son modèle : la cathédrale d'Embrun. Mais ne vous y fiez pas... Elle recèle des particularités qui en font un édifice remarquable : des voûtes de style gothique flamboyant et un art mural (grisaille) de 1107, un témoignage exceptionnel conservé par les Archives départementales. Alors, découvrez cet édifice qui se révèle plus complexe qu'il n'en a l'air !

Une église antérieure

La première mention écrite de la ville apparaît en 1118, dans un texte du pape Déodat II. Il y confirme que l'église, au vocable de Sainte-Marie, appartient à l'abbaye de St-André de Villeveyrie près d'Avignon. En 1207, l'église était devenue trop petite, l'archevêque d'Embrun ordonne aux paroissiens de l'agrandir. Le nouvel édifice est consacré en 1210. Observez la base du clocher ou la chapelle de gauche dans l'église actuelle. Des traces de l'édifice précédent sont encore visibles !

Une église au sommet du bourg

Domine l'un des plus vieux quartiers de la ville, l'église domine sur le rue principale originelle, dite Première grande rue, côté sud. L'ancienne chapelle des pénitents noirs, dédiée à saint Jean-Baptiste (S). Le clocher paroissial entouré l'église avant d'être déplacé dans le quartier de la Longuepue au 18^e siècle.

Aquilon ?

Plusieurs hypothèses pour ce terme. Il désigne un vent de nord. Il pourrait aussi être rattaché, selon la toponymie locale, à un ancien nom de Guillestre : Aquilustris, devenu Aquilun ou Aquilon, signifiant deux fois.

Histoire **Plan** **Intérieur** **Extérieur** **Informations**

SAVINES-LE-LAC
ÉGLISE
SAINT-FLORENT

En traversant cette cité balnéaire, au bord du lac de Serre-Ponçon, vous avez sans doute été intrigués par le nom : c'est un village moderne des années 60, une exemple en matière de spécificité de cette « station touristique » sur la route des Alpes.

Histoire d'une résurrection

L'usage de l'église dynastique le 3 mai 1961, pour laisser Séançois, l'état accorde des crédits pour reconstruire la reconstruction de la nouvelle église le 15 juillet 1962. Au cours de son histoire, le bourg a été déplacé à proximité du torrent de Biallon, au lieu-dit La Paroisse. Fin à cause des ravages dus au torrent, le village est arrêté au début du 19^e siècle. Le village actuel est finalement reconstruit plus haut, supervisé par l'architecte urbaniste Achille Dubouché, il devient Savines-le-Lac dès 1961.

Saint-Florent d'Orange

Saint patron de l'église actuelle, il était aussi pour les précédents édifices. Selon la tradition de l'église, il est par les Ostrogoths. Il sera détruit avec les habitants, à Florence d'Arca, en Italie. Sa statue datant du 12^e siècle est exposée dans l'église.

Histoire **Architecture** **Intérieur** **Extérieur** **Informations**



▲ Dépliants d'aide à la visite pour les églises

Créer « le CIAP en réseau » à l'échelle du territoire

L'étendue géographique ne permet pas d'avoir un CIAP unique de territoire. L'objectif est de déployer l'interprétation au travers d'un « CIAP en réseau » c'est-à-dire d'un dispositif permettant d'irriguer l'ensemble du territoire et intégrant :

- ▶ **Des antennes thématiques structurantes**
- ▶ **Des « Éclats de CIAP »** que sont les parcours Sens'action (sentiers d'interprétation) créations originales du service Patrimoine
- ▶ **Le réseau de sites identifiés dans le Schéma des patrimoines** et qui pourront faire l'objet d'une intervention (aménagement pour l'accueil des publics, valorisation, interprétation) à programmer par les maîtres d'ouvrages respectifs.

Si l'on reprend le Schéma d'interprétation du territoire :

- Les grands paysages,
- La montagne « transformée »,
- Les communautés,
- Mobilités, passages, frontière.

Deux des quatre thèmes sont déjà pris en compte, au moins en partie :

- **La montagne « transformée » recoupe les thèmes abordés dans l'antenne de CIAP existante, le CIAP XX^e à Savines-le-Lac.** Un travail de mise à jour des contenus est à effectuer ce en particulier afin d'intégrer les patrimoines du XX^e siècle du Guillestrois-Queyras. Au moins dans un premier niveau de lecture, de mise en perspective générale, ce qui n'empêche pas d'imaginer des déploiements et compléments sur site, bien au contraire.



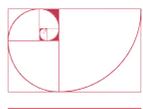
▲ Abriès-Ristolas, bâtiment de l'Arche des Cimes
▲ Embrun, radeleurs sur la Durance

Par exemple, la commune des Orres réfléchit à la faisabilité d'intégrer un module d'interprétation sur place, près du centre historique de la station, ensemble labellisé « Architecture contemporaine remarquable ».

• Les communautés

Le thème sera en partie abordé au sein de l'antenne de CIAP dédiée au patrimoine religieux (les communautés religieuses), en cours d'élaboration, et qui prendra place au sein du pôle culturel de l'archevêché à Embrun, dont l'ouverture est prévue début 2026.

Le Guillestrois-Queyras est bien pris en compte dans les contenus (d'où les campagnes d'explorations sur le mobilier religieux en complément des passerelles créées dans le cadre de l'Inventaire du bâti ; regard sur les temples du Queyras, le centre œcuménique de Vars). Les communautés religieuses constituent une facette seulement du thème plus vaste des communautés de montagne.



Les deux autres thèmes sont à traiter :

- **Les paysages**

Que ce soient les grands paysages ou les paysages construits, agricoles et ruraux, le Guillestrois-Queyras pourrait être un point d'entrée pour aborder ces thèmes, en lien avec les espaces muséographiques existants.

En effet, le thème est abordé à Embrun dans la Tour brune par le Parc national des Écrins, et il n'existe pas de projet, à ce jour, de reprise de la muséographie.

En revanche, le patrimoine naturel, qui fait l'objet d'une volonté politique forte, n'est pas encore abordé, sous l'angle des paysages, dans le Guillestrois Queyras.

Le travail de repositionnement des espaces muséographiques du Parc naturel régional du Queyras d'une part (Espace géologique de Château-Ville-Vieille et Arche des Cimes à Abriès-Ristolas) et l'opération « Grands cols » de requalification des cols Izoard et Agnel d'autre part, constituent une opportunité intéressante de réflexion partagée avec le Pays d'art et d'histoire sur l'interprétation du patrimoine naturel.

À titre d'exemple, le Pays d'art et d'histoire peut contribuer à des contenus plus « culturels » sur les paysages construits tels que de la roche au matériau de construction (carières et mines du territoire), ou si l'exposition

de l'Arche des Cimes est reprise, à intégrer un propos sur le paysage construit immédiat, l'architecture de la Reconstruction.

- **Mobilités, passage, frontière**

En prenant appui sur le site de Mont-Dauphin, patrimoine mondial de l'UNESCO, il serait intéressant de déployer une interprétation à l'échelle du territoire sur le patrimoine fortifié et au-delà sur le thème de la frontière et des échanges.

Le patrimoine fortifié et militaire est un thème important du territoire, le patrimoine de Vauban en premier lieu (de la forteresse du Queyras en passant par la place forte d'Embrun véritable centre de commandement pour Vauban pour bâtir la cité idéale de Mont-Dauphin). Une réflexion commune pourrait être menée avec le CMN en particulier, Mont-Dauphin étant la vitrine du patrimoine de Vauban.

Au-delà, c'est le thème de la frontière qui peut être abordé et des nombreux échanges et circulations qui caractérisent le territoire : transhumance, communautés des Escartons, radeliers, marchands, fromagers du Queyras, charcutiers embrunais, contrebande, artistes et savoir-faire, jusqu'aux échanges de coopération transfrontalière actuels.



Le principe du dispositif complet est que les antennes thématiques sont complétées par des « Éclats de CIAP », ainsi les parcours Sens'action agissent comme tels sur les sites :

- Les « Géants de pierre » à Chorges, comme ramification du CIAP religieux,
- Les « Mille cascades » à Baratier, font écho au thème du CIAP XX^e, la montagne « transformée », aménagée,
- Les « Oasis enchantées » à Eygliers pourront entrer en résonance avec ce thème non encore abordé des paysages ruraux et agricoles,
- La « Saga de l'herbe » à Arvieux, de la même façon.

D'autres sentiers pourront être imaginés, selon la faisabilité, dans le respect du cahier des charges établi par le Pays d'art et d'histoire.

Situés sur le territoire de Serre-Ponçon, une réflexion est engagée pour que les CIAP existants ou en cours, soient animés et gérés directement par la Communauté de communes et son service Patrimoine afin de consolider la dynamique et la complémentarité entre les structures.

Au-delà, des modules et points d'interprétation pourront être intégrés dans le réseau de sites.

Le Schéma d'interprétation des patrimoines constitue une base solide et commune à partir de laquelle le dispositif d'interprétation « CIAP en réseau » va pouvoir se déployer sur le Guillestrois-Queyras, en fonction de partenariats structurants et sur la totalité du territoire en lien avec le réseau de sites.

SENSIBILISER

Tous les publics

La création, via la programmation culturelle et le CIAP d'une offre de service « Esprit PAH », à la fois qualitative et accessible vise à sensibiliser tous les publics. Ainsi, dans la continuité du travail effectué par le service Patrimoine depuis l'arrivée des médiateurs en 2017, l'offre famille fondée sur l'interprétation et le recours au sensible (à l'image des parcours Sens'action) sera renforcée avec l'objectif de constituer le socle de l'offre.

En complément sur la durée du projet décennal 2025-2035, trois nouveaux axes de travail sont projetés :



▲ Rousset, visite en scène de l'usine de Serre-Ponçon, cathédrale électrique

► **Créer une offre festive et collective**, en particulier pour célébrer l'obtention du label, à l'occasion des 40 ans du réseau VPAH. Créer et proposer des visites en scène à l'image de la visite spectacle « cathédrale électrique » en choisissant d'autres sites, est une piste de réflexion. Mais ce peut être aussi créer un projet adossé aux nombreux événements existants sur le territoire, au-delà de la visite guidée classique.

► **Élaborer une offre patrimoine et mobilité douce**, en lien étroit avec les services Activité de pleine nature et Mobilité des Communautés de Communes. Par exemple, une réflexion peut être menée sur la coordination des horaires et itinéraires des navettes en lien avec les sites et médiations qui peuvent y être proposées.

► **Développer une offre Pays d'art et d'histoire d'inclusion sociale**. En lien avec les services et professionnels du champs social s'adresser aux publics empêchés. Le service Patrimoine n'a pas encore programmé d'action en direction des publics spécifiques, que ce soit la petite enfance, les jeunes déscolarisés, les personnes les plus âgées en situation de handicap ou en difficulté sociale. Formations et outils (tels que les résidences « Rouvrir le monde ») pourront accompagner cette montée en compétence de l'équipe de médiation.

Dans un premier temps, la priorité est de développer le secteur éducatif du Pays d'art et d'histoire.

Développer le secteur éducatif

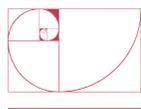
Dans le cadre des actions de préfiguration du projet de Pays d'art et d'histoire, un poste a été créé dédié au secteur éducatif. Les deux années de phase candidature ont permis de réaliser un état des lieux (groupes de travail) de la carte scolaire.

Un premier catalogue des offres (visites guidées, ateliers du patrimoine, autre) a été élaboré et testé, un compte Pass Culture créé et la plateforme Adage de l'Éducation nationale renseignée.

Afin que le service communautaire d'éducation artistique et culturelle soit bien identifié par les enseignants, un premier cycle pédagogique a été proposé autour du chantier de restauration de la cathédrale d'Embrun (rencontre d'artisans d'art, atelier taille de pierre, etc.), ce, grâce au soutien financier de la DRAC PACA.



▲ Couverture de la brochure du secteur éducatif



De même, la réponse à l'appel à projets « C'est mon patrimoine ! » proposé par le ministère de la Culture a permis d'appréhender le travail en temps extra-scolaire sur des thématiques différentes :

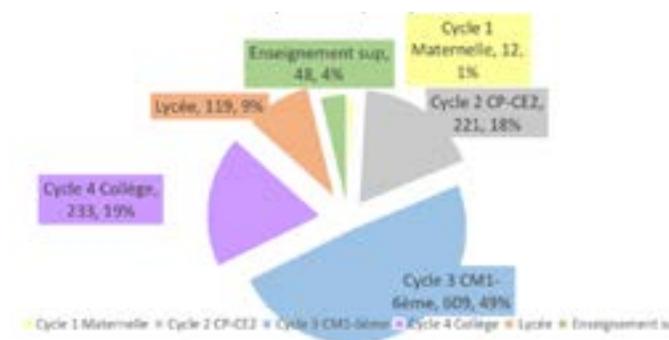
- Le patrimoine rural dans le cadre de la création du parcours Sens'action des naïs d'Eygliers : « Les oasis enchantées » (création d'un conte, atelier vannerie avec le collectif l'« Oseraie du possible »)
- Le patrimoine militaire dans le cadre des 150 ans de Vauban (réalisation d'un film et d'œuvres plastiques sur Vauban par les enfants)

Pour 2024, un projet est en cours d'élaboration autour du patrimoine urbain et des espaces publics de Guillestre avec intervention d'une architecte et d'une illustratrice, réalisation d'une fresque, sur le thème du street art, du graff du patrimoine et de la BD en partenariat avec la médiathèque et le service jeunesse.

Le bilan des interventions 2022-2023 est très positif avec une activité en forte hausse.



▲ Embrun, atelier taille de pierre proposée par « Le Gabion », en partenariat



▲ Répartition des cycles scolaires reçu par le service éducatif en 2023

▼ Évolution des interventions du service Patrimoine en milieu scolaire de 2019 à 2023



Le projet prévoit la montée en charge du secteur éducatif. Il intègre la reprise de l'offre suite à l'expérimentation et la généralisation des interventions autour de deux axes structurants :

► **La finalisation du projet de Convention d'Éducation artistique et culturelle avec la DRAC et l'Éducation nationale.** Le document est bien avancé, des arbitrages ont eu lieu (priorité du temps scolaire et en particulier des cycles d'apprentissage correspondant à l'école primaire, compétences des communes). Il s'agit d'un premier pas afin de garantir l'équité et la qualité du service sur le territoire. Les actions menées dans le cadre de la convention privilégieront toutefois les médiations pluridisciplinaires et en faveur des liens intergénérationnels mettant en jeu les différents temps et âges de la vie.

La signature de la Convention EAC en accord avec la DRAC et l'Éducation Nationale pourrait intervenir à l'occasion d'un petit évènement culturel (restitution d'un projet pédagogique, etc.) dont les modalités et le calendrier sont à convenir ensemble.

► **La création d'un parcours d'élève co-construit sur le territoire.** Il s'agit d'un besoin exprimé collectivement lors des ateliers et groupes de travail du Schéma des patrimoines par les différents opérateurs et secteurs éducatifs (CMN, Parcs, associations, etc.) et qui émane des enseignants eux-mêmes.

Le secteur éducatif est la priorité du projet Pays d'art et d'histoire. Asseoir le cadre d'intervention via la Convention d'éducation artistique et culturelle avec la DRAC et l'Éducation nationale, bâtir le parcours d'élève et généraliser les médiations, sont les étapes à venir.

Maintenant qu'il a identifié ce qu'il peut proposer en complément de l'existant, dans la continuité du Schéma des patrimoines, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire peut initier la rencontre pour co-construire ce parcours d'élève.



Se former collectivement

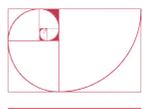
La formation continue est une priorité du projet Pays d'art et d'histoire ; que ce soit l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques ou l'acquisition de nouvelles compétences métiers.

En complément des formations proposées dans le cadre des VPAH (formation nationale des chefs de projets et formation régionale des guides conférenciers), un **plan de formation du Pays d'art et d'histoire sera proposé** :

► En lien avec le projet de service Pays d'art et d'histoire, en particulier dans le cadre du Document unique, en fonction des besoins des agents (premier secours, management, transition écologique appliquée au patrimoine et cadre de vie, etc.) et des possibilités du CNFPT, ou d'autres organismes (catalogue du Centre Départemental de Ressources et des Arts, CEDRA 05).

► Une ligne de budget interne au service est inscrite pour le financement de formations plus spécifiques (comment placer sa voix, etc.) mais aussi pour organiser des formations collectives « sur mesure » sur le territoire, à destination du réseau « patrimoine » (agents, associations, socio-professionnels etc.).

◀ Savines-le-Lac, visite de la STEP en partenariat avec le service Assainissement



► Il serait intéressant d'encourager la montée en compétence sur le territoire concernant les interventions sur le bâti ancien (services municipaux, populations). En lien avec le CAUE, le centre de formation le Gabion et les partenaires État, Région, Département, le service Pays d'art et d'histoire peut être une porte d'entrée pour assurer la diffusion des bonnes pratiques (utilisation des enduits chaux, etc.).

Une première action est également inscrite : organiser une visite guidée et sensibilisation à l'action du Pays d'art et d'histoire (nouvelle compétence, nouveau service mutualisé) destinée aux agents des intercommunalités. Sur le temps de travail et sur la base du volontariat.

ACCOMPAGNER

Assurer une aide aux communes et associations

Dans la continuité de l'action du service Patrimoine et dans la limite de ses compétences et ressources humaines, le service Pays d'art et d'histoire assurera une aide aux communes et associations en lien avec leur projet de restauration et de valorisation du patrimoine.

Pour ce faire, il s'agit de :

- **Effectuer un tour des communes** pour actualiser le recensement des projets (mission Interfonds des EPCI) en ciblant les projets patrimoine
- **Mobiliser l'expertise du service PAH, la connaissance et la médiation**
- **Utiliser les outils adaptés au projet** : aide technique et scientifique, veille administrative et financière (appels à projets, etc.) ; création de médiations : aide à la visite, panneaux explicatifs, cycle de conférence, visite de chantier, action éducative, etc.



▲ Embrun, conférence sur la cathédrale en lien avec les travaux de restauration

Accompagner la transition écologique

En vertu de la Convention Pays d'art et d'histoire, le rôle du PAH est d'assurer un relais des politiques publiques en faveur de la qualité du cadre de vie (patrimoine, architecture, urbanisme, paysage).

Le projet Pays d'art et d'histoire vise plus précisément à en faire un vecteur de la transition écologique mise en œuvre par les intercommunalités, ce en activant un programme de médiations adapté autour des deux leviers que sont :

— **La forme de la médiation** : nouveaux formats de visite en lien avec le plan de mobilité

— **Le contenu de la médiation**, par exemple valoriser un propos autour des matériaux et techniques constructifs dits traditionnels, véritables filières d'avenir (matériaux naturels biosourcés) : le patrimoine comme source d'inspiration pour la mise en œuvre de la transition écologique.

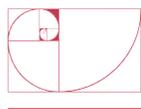
Concrètement, une piste d'action, établie sur la base du Schéma des patrimoines et du réseau des sites, pourrait être de réfléchir à la création d'une route des énergies, valorisant les fondamentaux historiques et patrimoniaux du territoire (terre d'hydroélectricité, pionniers du solaire et du bois-énergie) et les initiatives de demain (terre de laboratoire). Un itinéraire à réfléchir en lien avec l'intermodalité et favorisant transports collectifs et mobilités douces (train, navette, vélo, marche à pied).



▲ Guillestre, JNA 2023, présentation d'une maison à ossature bois isolée en paille



▲ Embrun, chantier de construction d'une maison à ossature bois isolée en paille



COMMUNIQUER

Promouvoir et médiatiser le label

Dans le cadre du Schéma des patrimoines, la stratégie de communication du PAH a été pensée. Trois priorités :

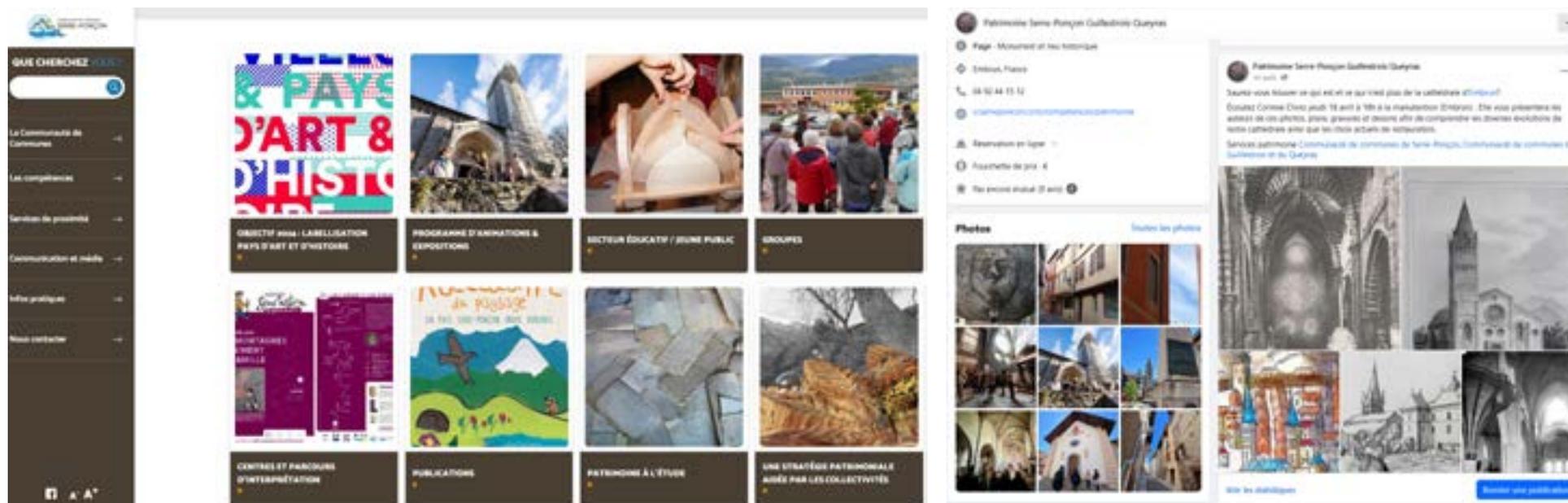
- ▶ **Partager et synchroniser les calendriers éditoriaux** du Pays d'art et d'histoire et des offices de tourisme
- ▶ **Produire du rédactionnel Pays d'art et d'histoire** pour les offices de tourisme (pages internet avec design d'expériences patrimoine, points d'intérêt etc.)
- ▶ **Engager une communication digitale.** L'animation de la communauté patrimoine passe par une politique d'activation des réseaux sociaux. En plus de la commu-

nication sur le programme de médiations, le projet de capsules audios et vidéos pourra alimenter les réseaux.

Pour promouvoir le label, le Pays d'art et d'histoire peut s'appuyer sur un écosystème des industries créatives et culturelles dynamique sur le territoire (jeunes talents de photographes, vidéastes, designer sonore, illustrateurs, etc.).

Le plan média du Pays d'art et d'histoire intégrera un volet d'éducation aux médias en lien avec la communauté enseignante, les professionnels et les collectivités (animateurs numériques, objectif d'inclusion numérique des bibliothèques médiathèques), par exemple en s'appuyant sur les radios locales.

- ▼ Page internet dédiée aux actions du service Patrimoine
- ▶ Page Facebook « Patrimoine Serre-Ponçon Guillestrois Queyras »



Créer des objets communicants

Label obtenu, un certain nombre de supports physiques est souhaité :

- ▶ **Déployer une signalétique d'appartenance attractive et adaptée au territoire** ; en particulier à l'entrée des communes et portes d'entrée du territoire tout en évitant le panneautage (approche paysagère, mobilier, supports mobiles...).
- ▶ **Créer une carte sensible du territoire**. L'objectif est de proposer un support qui présente le réseau de sites et points d'intérêt mais qui soit déjà une médiation (un jeu, etc.).
- ▶ **Prévoir un équipement et du matériel de médiation qualitatif et communicant** : tee-shirt, polaire, casquette marqués et de petits objets créatifs : sac, crayon, œil de mouche, fiche-affiche sur un site.

▶ Savines-le-Lac, panneau d'exposition consacré à l'école

6 – LES MOYENS

6.1. Le programme d'activité 2025-2027

Dans le cadre de la Convention des dix ans, les trois premières années d'activité 2025-2027 sont d'ores et déjà projetées.

Le programme, à l'aune des orientations stratégiques et des priorités opérationnelles, est celui de l'animation du label avec une montée en puissance des médiations.

Le plan d'action :

- ▶ **Mise en œuvre des premières actions du schéma d'interprétation et de valorisation des patrimoines**
- ▶ **Déclinaison du projet scientifique du Pays d'art et d'histoire** (plan de formation, bilan et perspectives de l'inventaire, programme des connaissances) en lien avec le déploiement du projet de CIAP multisites.
- ▶ **Animation du réseau patrimoine** pour co-construire le plan d'action annuel (programmation culturelle)
- ▶ **Développement et généralisation des médiations du secteur éducatif** en parallèle de la construction du parcours d'élève
- ▶ **Montée en charge des visites guidées et création d'une nouvelle offre « Esprit PAH »** créative (visites en scène) et résiliente (mobilités).
- ▶ **Production de supports de médiation chartés** pour faire rayonner le label (signalétique, carte sensible, exposition, publication...)
- ▶ **Lancement de la communication digitale du PAH** (rédaction de contenus internet et animation des réseaux sociaux).

Savines-le-Lac
UNE ÉCOLE MODERNE,
ADAPTÉE À SON ÉPOQUE (1955-1960)

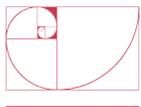
UN ARCHITECTE URBANISTE
L'architecte Achille de Parashat (1916-2010) va non seulement concevoir l'architecture des bâtiments mais aussi leur emplacement et organiser les rues du village. Cet architecte-urbaniste a produit plusieurs plans du village avant que l'actuel soit validé par l'État. Achille de Parashat est choisi par le Préfet des Hautes-Alpes pour diriger un village contemporain au nouveau village, à la fois ses écoles à Paris et à Ouessant, en 1950 pour Cannes, des fermes qui avaient été détruites lors de la Seconde Guerre mondiale. Danièle, Achille de Parashat, Paul Roges et Georges Lefranc créent une agence d'architecture à Gap qui va s'ouvrir sur tout le département. À Savines-le-Lac, ils vont réaliser l'école, des immeubles et les deux salles.

CONTEXTE : UNE VOLONTÉ DE L'ÉTAT, UN FINANCEMENT D'EDF
Les conditions de construction de cette école rejoignent celles du village : avec la mise en eau du lac de Serre-Ponçon, l'ancien Savines doit être démolit. L'État décide de la reconstruction selon un modèle moderne, un peu plus en hauteur que le précédent. Electricité de France (EDF), entreprise nouvellement créée (1946), gère le barrage et le lac de Serre-Ponçon et c'est elle qui finance la reconstruction du patrimoine immobilier de la commune dont l'école.

OU PLACER L'ÉCOLE ?
L'édifice imagine au hameau du Forest sur les plans de 1955, l'école va finalement être implantée face à la place des commerces, de l'autre côté de la nationale, l'unique accès simple, sous forme de schéma du bâtiment va évoluer d'une forme linéaire à celle-ci, terminée par une rotonde. Le plan est achevé en 1958. Les travaux durent 2 ans, de 1959 à novembre 1960.

UNE ARCHITECTURE MODERNE TEMPÉRÉE
Pour les bâtiments publics, Achille de Parashat s'inspire de la typologie d'architecture qui se développe à l'époque, en référence à la modernité : couleur blanche, béton armé et toiture à pente inclinée. Les différents blocs de l'école ont des toitures à un seul pan, du sud vers le nord. De cette manière, la façade sud est plus grande que celle au nord, plus fermée. Il veut ainsi ancrer son architecture dans l'univers contemporain de l'époque, en le modérant grâce à des matériaux locaux comme le marbre rose ou le mélèze.

BIBLIOGRAPHIE
Dunossier, Thierry, Savines-le-Lac, un village du XX^e siècle, 2016, édition Mairie de Savines-le-Lac



Focus sur l'agenda des médiations :

2025 : **visites en scène et carte sensible** pour fêter le label, incarner le récit du territoire et le réseau de sites

2026 : **grande exposition temporaire itinérante**, support de médiation (modules et ateliers bâtisseurs et métiers d'art) en lien avec l'ouverture du CIAP de l'archevêché

2027 : **déploiement de la stratégie éditoriale du PAH et premières publications**

6.2. Le service Pays d'art et d'histoire

En lien avec la mise en œuvre du programme d'activités et l'augmentation des médiations, un nouveau projet de service sera élaboré pour créer le service Pays d'art et d'histoire.

Une projection a été effectuée intégrant de nouvelles fiches de poste ressources et temps de travail (temps partiels) :

- ▶ 1 ETP chef de projet Pays d'art et d'histoire, responsable du service
- ▶ 0.5 ETP suivi administratif et financier
- ▶ 2.8 ETP pôle médiation, dont :
 - 1 ETP secteur éducatif
 - 2*0.5 ETP médiations tout public,
 - 0.8 ETP contenus scientifiques

7 – LE FONCTIONNEMENT

Le service Pays d'art et d'histoire créé sera un service mutualisé entre les deux EPCI.

Le chef de projet Pays d'art et d'histoire recruté sera placé directement sous la hiérarchie des Directeurs généraux des services, réunis en Comité de direction.

La Convention d'objectif Pays d'art et d'histoire, qui engage pour 10 ans le territoire avec l'État, sera cosignée par les deux EPCI.

Ceux-ci seront liés par une Convention d'entente pour la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire. La Convention fixera les règles de fonctionnement :

- ▶ Mise en place d'une gouvernance paritaire
- ▶ Financement à 50% 50%
- ▶ Pilotage par la Conférence des élus
- ▶ Portage administratif du service Pays d'art et d'histoire.



7.1 Le financement

Le territoire accompagne la montée en puissance du projet par l'augmentation de l'auto-financement. Établi à 60 000€ par an par EPCI durant les 3 ans de phase candidature (2022-2024), il est porté à 70 000€ en 2027, soit une augmentation de 20 000 € en 3 ans :

| Année | Prévisionnel autofinancement € | Prévisionnel autofinancement € / CC |
|-------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 2025 | 126 000 | 63 000 |
| 2026 | 132 000 | 66 000 |
| 2027 | 140 000 | 70 000 |

Le financement du Projet intègre le principe financier de la DRAC PACA dans le cadre de la politique du label des « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

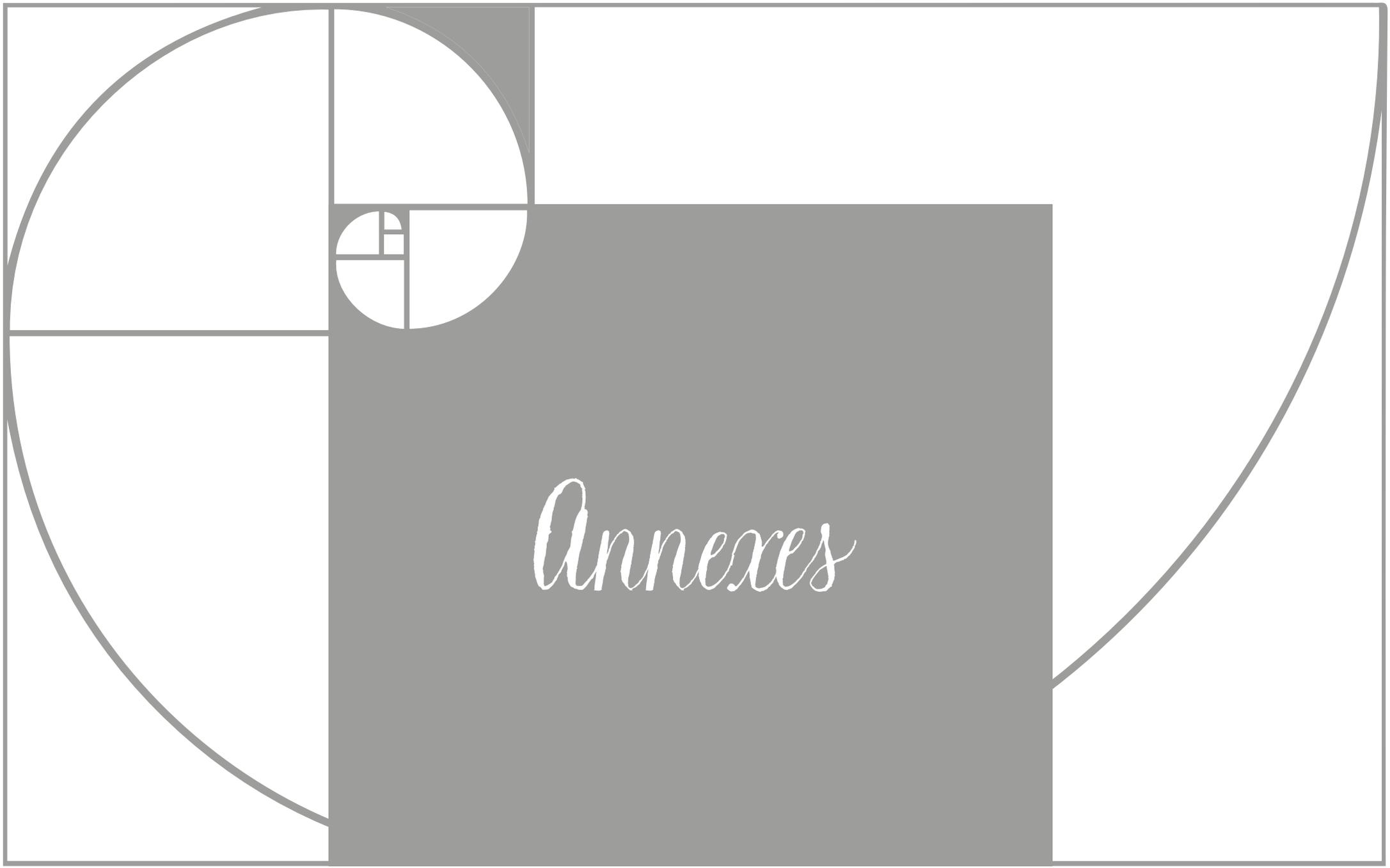
Il s'appuie sur la poursuite des partenariats financiers :

- ▶ Le programme Pays d'art et d'histoire 2025-2027 (trois premières années de mise en œuvre du label) est éligible au **FNADT CIMA** dans le cadre de la **politique du massif des Alpes**. Il est à prioriser en Comité des **Espaces valléens** (automne 2024).
- ▶ Une convention pluriannuelle dans le cadre du **Schéma départemental de la Culture** (le Pays d'art et d'histoire comme relais du Schéma sur le territoire) est envisagée pour asseoir le partenariat avec le Département des Hautes-Alpes.

En fonction de l'opportunité des projets, tout autre financement pourra être mobilisé (veille et ingénierie financière).



▲ «La Belle Rencontre», rendez-vous des acteurs culturels organisé par le Département des Hautes-Alpes



LISTE DES MH – IMMEUBLES

| |
|--|
| Abriès |
| inscrit MH |
| Ensemble paroissial d'Abriès |
| Arvieux |
| classé MH |
| Eglise Saint-Laurent |
| inscrit MH |
| Chapelle Sainte-Marie-Madeleine-des-Escoyères |
| Ceillac |
| classé MH |
| Eglise de la Vierge |
| Eglise Sainte-Cécile |
| Maison-ferme dite maison Chabrand |
| Châteauroux-les-Alpes |
| classé MH partiellement;inscrit MH partiellement;Protection totale |
| Eglise |
| Château-Ville-Vieille |
| inscrit MH |
| Chapelle de pénitents de Prats-Hauts |
| Fort de Château-Queyras |
| Monument aux morts de la guerre de 1914-1918, dit Monument de l'Ange gardien |
| inscrit MH partiellement |
| Eglise paroissiale |
| Maison Thier, sise aux Meyriès |
| Maison, sise à Château-Queyras |
| Maison, sise Clot du Riou à Souliers |
| Chorges |
| classé MH |
| Eglise Saint-Victor |
| inscrit MH |
| Fontaine sur la place |
| Crots |
| classé MH |
| Ancienne abbaye de Boscodon |
| inscrit MH |
| Château de Picomtal |
| Eglise Saint-Laurent |
| Embrun |
| classé MH |
| Eglise Notre-Dame (ancienne cathédrale) |
| Maison des Chanonges ou du Chapitre, anciennement collège des Chanoines de la cathédrale |
| classé MH partiellement;inscrit MH partiellement;protection partielle |
| Couvent des Cordeliers (ancien) |
| Hôtel des Gouverneurs (ancien) |
| classé MH partiellement;inscrit MH partiellement;Protection totale |
| Ancien archevêché d'Embrun |
| inscrit MH |
| Fontaine |
| Monument à Clovis Hugues |

| |
|---|
| Eyglers |
| inscrit MH |
| Eglise |
| Guillestre |
| classé MH partiellement |
| Eglise Notre-Dame de l'Aquilon |
| inscrit MH |
| Chapelle Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Ours |
| Tour dite Tour d'Eyglers |
| Molines-en-Queyras |
| classé MH |
| Eglise Saint-Romain |
| Maison, au hameau de la Rua |
| inscrit MH partiellement |
| Maison |
| Mont-Dauphin |
| classé MH |
| Place-forte |
| classé MH partiellement |
| Eglise inachevée comprise dans l'ensemble architectural de la place-forte |
| inscrit MH |
| Mesure banale de grains en pierre |
| Orres (Les) |
| inscrit MH |
| Eglise Sainte-Marie-Madeleine |
| inscrit MH partiellement |
| Eglise du Mélezet |
| Réallon |
| classé MH partiellement |
| Eglise |
| Réotier |
| inscrit MH |
| Chapelle Notre-Dame-des-Neiges, au hameau des Casses |
| Risoul |
| inscrit MH |
| Eglise paroissiale |
| Saint-André-d'Embrun |
| classé MH partiellement |
| Eglise |
| Saint-Crépin |
| classé MH |
| Eglise |
| Saint-Sauveur |
| classé MH |
| Eglise paroissiale |
| Saint-Véran |
| inscrit MH |
| Eglise paroissiale Saint-Véran |
| inscrit MH partiellement |
| Cimetière |
| Maison, sise aux Forannes |

LISTE DES MH – OBJETS

| |
|--|
| Abriès |
| Chapelle de Pra-Roubaud |
| inscrit au titre objet |
| Tableau : Vierge à l'Enfant, entre Saint-Joseph et Saint-Antoine |
| église paroissiale Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Antoine |
| classé au titre objet |
| 2 statues : Lions |
| ciboire |
| lutrin |
| tabernacle, retable, statues (?), tableau |
| église Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Antoine |
| inscrit au titre objet |
| 2 chapes |
| 2 statuettes : la Vierge et un ange |
| 3 chasubles |
| 4 reliquaires |
| bas-relief : Calvaire |
| cadran solaire |
| calice |
| chaire à prêcher |
| chandelier n°1 |
| chandelier n°2 |
| chandelier n°3 |
| chemin de croix |
| clochette d'autel |
| croix d'autel |
| croix de procession |
| décor de gypserie du choeur |
| fausse-voûte en coupole |
| ostensoir |
| paire de reliquaires |
| plat de quête |
| retable et autel de la Vierge |
| retable et autel Saint-Joseph |
| stalles |
| statue (demi-nature) : saint Pierre |
| statue (petite nature) : Vierge à l'Enfant couronnée |
| statue : angelot |
| statue : Jésus au Sacré Coeur |
| statue : saint Joseph |
| statue : sainte Bernadette |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| statue sous son baldaquin : Vierge |
| statuette : évangéliste |
| statuette : Notre Dame des sept douleurs |
| statuette : saint Jean l'évangéliste |
| statuette : saint Matthieu |
| statuette : saint Paul |
| tableau : Crucifixion ou Christ en croix entre sainte Catherine et un saint Abbé |
| tableau : la Vierge entourée d'anges |

| |
|---|
| tableau : la visite de saint Antoine à saint Paul Ermite |
| tableau : le Sacré Coeur et deux anges |
| tableau : saint Joseph, saint François d'Assise et la bienheureuse Emilie apparaissant à un agonisant |
| vantail |
| vases |
| église Saints-Pierre-Paul-Antoine |
| classé au titre objet |
| tableau : Crucifixion |
| Arvieux |
| Chapelle de Villar Gaudin |
| inscrit au titre objet |
| Cloche |
| Ensemble : autel, gradins, tableau |
| chapelle Sainte-Marie-Madeleine |
| classé au titre objet |
| 2 linteaux |
| église paroissiale |
| inscrit au titre objet |
| Croix de la Passion |
| Statue : Saint Joseph |
| église paroissiale Saint-Laurent |
| inscrit au titre objet |
| 4 croix de procession |
| bannière de procession : les Enfants de Marie |
| bannière de procession : saint Joseph et saint Laurent |
| bannière de procession : saint Laurent |
| bâton de procession de pénitent |
| calice et patène n°1 |
| calice et patène n°2 |
| calice et patène n°3 |
| calice et patène n°4 |
| calice et patène n°5 |
| chaire à prêcher |
| chandelier pascal |
| chandeliers |
| croix |
| croix d'autel |
| croix d'autel et élément de couronne |
| croix de procession : saint Joseph |
| fonts baptismaux |
| lutrin |
| reliquaire |
| retable et autel (maître-autel) |
| statue : la Vierge écrasant le serpent ou terrassant l'hérésie |
| statue : saint Joseph et l'Enfant Jésus |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| statuette : ange céroféraire |
| support anthropomorphe : atlante |
| tableau : Christ en croix, saint Laurent et saint François d'Assise |
| tableau : le Christ en croix avec sainte Marie-Madeleine |

| |
|---|
| tableau : le Reniement de saint Pierre |
| tableau : saint Joseph |
| tableau : saint Laurent |
| tableau : saint Laurent et la famille des donateurs |
| tableau et son cadre : l'Annonciation |
| tableau et son cadre : le Martyre de saint Laurent |
| Baratier |
| église |
| classé au titre objet |
| tableau et son cadre : la Trinité |
| église paroissiale |
| inscrit au titre objet |
| tableau et son cadre : la Vierge et l'Enfant Jésus, sainte Elisabeth et saint Jean-Baptiste |
| Ceillac |
| chapelle des Pénitents |
| inscrit au titre objet |
| autel : dessus d'autel |
| horloge |
| église paroissiale Sainte-Cécile |
| classé au titre objet |
| autel de sainte Cécile, avec son tabernacle et ses 2 gradins d'autel |
| église Saint-Sébastien |
| inscrit au titre objet |
| 2 reliquaires |
| bénitier |
| cloche de sacristie ; deux petits vases de porcelaine |
| croix de procession |
| fonts baptismaux |
| moule à hosties |
| retable de l'ancien autel de saint Joseph |
| statue : saint Barthélémy portant sa peau |
| statue : sainte Cécile |
| statue : sainte Madeleine |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| statue : Vierge à l'Enfant couronnée |
| tableau : Crucifixion |
| tableau : Vierge à l'Enfant entre saint Jacques et saint Ours |
| tableau de confrérie : catalogue des Pénitents ; reliquaire |
| Châteauroux |
| église Saint-Marcellin |
| classé au titre objet |
| ciboire |
| tabernacle à gradins |
| Châteauroux-les-Alpes |
| église paroissiale Saint-Marcellin et Saint-Irénée |
| classé au titre objet |
| calice |
| inscrit au titre objet |
| tableau : Fuite en Égypte (La) |
| église Saint-Marcellin |

| |
|---|
| classé au titre objet |
| ciboire |
| tabernacle et gradins d'autel |
| inscrit au titre objet |
| buste-reliquaire |
| ostensoir |
| tableau : Christ en croix entre saint Marcellin et saint Charles Borromée |
| tableau : le Baptême du Christ |
| tableau : saint Antoine en prière |
| tableau : saint Marcellin bénissant |
| Château-Ville-Vieille |
| église paroissiale |
| classé au titre objet |
| (la) |
| chape |
| chasuble, étole, manipule, bourse, voile du calice |
| croix de la Passion, 2 croix de pénitent, 3 lanternes et 9 bâtons de procession |
| panneau de fabrique (catalogue des Pénitents) |
| tableau : Saint François-Xavier apôtre des Indes |
| tableau : Sainte Geneviève |
| église Saint-Chaffrey, Saint-Théoffrey |
| inscrit au titre objet |
| 3 bougeoirs |
| 4 croix de procession |
| autel et retable de la Vierge |
| bannière de procession : saint Théofrède |
| bassin de baptême |
| bâton de procession de pénitent |
| calice et patène |
| chaire à prêcher |
| chandeliers de choeur n°1 |
| chandeliers de choeur n°2 |
| châsse |
| cloche de choeur |
| clôture : grille de communion |
| croix d'autel |
| encensoir |
| lutrin |
| ostensoir |
| statue (petite nature) : saint Chaffrey |
| statue : angelot porte-flambeau |
| statue : saint Joseph |
| tableau : saint Arsène |
| Chorges |
| église paroissiale Saint-Victor de Marseille |
| classé au titre objet |
| croix d'autel, 8 chandeliers |
| croix de procession |
| monument commémoratif |
| tabernacle |

| |
|--|
| inscrit au titre objet |
| 2 reliquaires |
| calice |
| chandelier n°1 |
| chandelier n°2 |
| croix d'autel |
| lutrín |
| retable |
| statue : saint Victor |
| statuette : saint Jean-Baptiste |
| tableau : enfant entre un soldat et un personnage barbu |
| tableau : la Donation du rosaire à saint Dominique |
| tableau : Sacré Coeur et anges en adoration |
| tableau : saint Jacques |
| tableau et son cadre : saint Victor renversant l'autel des dieux païens avec l'empereur Maximien |
| Crévoux |
| église paroissiale |
| inscrit au titre objet |
| bannière de procession |
| buste : saint Marcellin |
| croix de procession n°1 |
| croix de procession n°2 |
| élément des fonts baptismaux (cuve) |
| gradins d'autel et tabernacle |
| livre liturgique : antiphonaire |
| lutrín |
| peinture monumentale du choeur |
| statue : saint Pierre |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| tableau : la Crucifixion |
| tableau : la Vierge au Rosaire et deux pénitents blancs |
| tableau : la Vierge entourée d'anges |
| Crots |
| chapelle des Pénitents |
| classé au titre objet |
| croix : Christ en croix |
| chapelle du Bois |
| inscrit au titre objet |
| antependium |
| chasuble, étole et manipule |
| ornement blanc : chasuble, étole et pale |
| statue (petite nature) Vierge de l'Immaculée Conception |
| statuette : Christ en croix |
| tableau : Vierge à l'Enfant entre saint Pierre et saint Demètre, évêque de Gap |
| tableau : Vierge à l'Enfant et saint Benoît |
| chapelle saint Jean-Baptiste |
| inscrit au titre objet |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| tableau : Saint Jean-Baptiste |
| tableau, cadre : Remise du rosaire à saint Dominique et sainte Catherine |

| |
|---|
| église paroissiale |
| classé au titre objet |
| croix de procession |
| tableau : l'Assomption de la Vierge |
| tableau : le Martyre de saint Laurent |
| inscrit au titre objet |
| tableau : Vierge à l'Enfant, Marie Madeleine, saint Marcellin, saint Benoît, saint Laurent |
| tableau, cadre : Remise du rosaire à saint Dominique et sainte Catherine de Sienna |
| tableau, cadre : Saint François d'Assise |
| église paroissiale Saint-Laurent |
| classé au titre objet |
| croix de procession |
| Embrun |
| église Notre-Dame (ancienne cathédrale) |
| classé au titre immeuble |
| antependium de l'autel de saint François : Vierge à l'Enfant entre des cornes d'abondance |
| clôture de choeur |
| fonts baptismaux |
| orgue de tribune : buffet d'orgue |
| retable de l'autel de saint François |
| vantaux et peintures de la porte du porche du Réal (portail nord) |
| verrière de la rosace de la façade ouest |
| classé au titre objet |
| 2 chandeliers d'autel dits torchères (garniture du maître-autel) |
| 2 livres manuscrits : antiphonaires |
| 2 livres manuscrits : graduels |
| 2 matrices de sceau |
| 2 volets de polyptyque : saint Jérôme et un évêque |
| 3 aubes |
| aiguière et bassin à ablution de Gabriel Viala, archevêque d'Embrun |
| antependium : Annonciation |
| antependium : saint évêque avec un enfant à genoux |
| autel et tabernacle du maître-autel |
| autel, tabernacle, statue : sainte Anne enseignant la Vierge, retable (autel de sainte Anne) |
| calice |
| calice aux armes de Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun, et sa patène |
| calice d'une confrérie |
| calice et patène |
| chaise à porteurs |
| chasuble |
| chasuble aux armes de Rostaing d'Ancezune, archevêque d'Embrun |
| chasuble et 2 voiles de calice, dont un double face |
| chasuble et voile de calice |
| chasuble et voile de calice d'Hercule de Jarente, archevêque d'Embrun |
| chasuble et voile de calice double face |
| chasuble, 2 dalmatiques et voile de calice |
| chasuble, 5 chapes, 2 dalmatiques, 2 étoles, 2 manipules, bourse de corporal et voile de calice |
| archevêque d'Embrun |
| Tencin, archevêque d'Embrun |
| chasuble, 5 chapes, 4 dalmatiques, 3 étoles, 5 manipules, voile de calice et bourse de corporal |

| |
|--|
| chasuble, chape, 2 dalmatiques, 2 étoles, 2 manipules, voile de calice et bourse de corporal (ornement noir) |
| prévôt du chapitre |
| chasuble, étole et manipule de Nicolas de Fiesque, archevêque d'Embrun |
| chasuble, étole, manipule |
| chasuble, étole, manipule et bourse de corporal de Nicolas de Fiesque, archevêque d'Embrun |
| chasuble, étole, manipule, voile de calice |
| ciboire |
| ciboire aux armes de Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun |
| croix d'autel |
| croix de procession |
| croix et 12 chandeliers d'autel (garniture du maître-autel) |
| croix et hampe de procession de Charles Brûlart de Genlis, archevêque d'Embrun |
| croix-reliquaire de la Vraie Croix |
| encensoir |
| grémial |
| groupe sculpté : Vierge de Pitié |
| modèle réduit d'une chambre de moniale |
| navette à encens |
| orgue de chœur |
| orgue de chœur : buffet d'orgue |
| orgue de chœur : partie instrumentale de l'orgue |
| orgue de tribune : partie instrumentale de l'orgue |
| ostensoir-soleil |
| peinture monumentale : le Christ en croix |
| reliquaire |
| reliquaire-monstrance |
| 1914-1918 |
| seau à eau bénite et son goupillon |
| stalles du chœur |
| statue : saint Roch |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| statue : Vierge de l'Assomption debout sur des nuages |
| tabernacle, retable |
| tableau (volet de polyptyque) : saint Jean-Baptiste et un donateur |
| tableau (volet de polyptyque) : sainte et une donatrice |
| tableau : Cinq saints jésuites adorant le Saint Sacrement |
| tableau : la Naissance de saint Jean-Baptiste |
| tableau : La Trinité avec sainte Marie-Madeleine |
| tableau : l'Adoration des Mages |
| tableau : le Christ en croix, la Vierge, saint Eloi, saint Marcellin d'Embrun et un donateur |
| tableau : les Pèlerins d'Emmaüs |
| tableau : saint Antoine, saint Etienne, saint Jean-Baptiste, saint Laurent et sainte Catherine |
| tableau : saint Charles Borromée et les pestiférés de Milan |
| tableau : saint François Xavier entouré d'anges musiciens |
| tableau : saint Jacques, saint Clair, sainte Victoire |
| tableau : saint Roch et saint Sébastien |
| tableau : sainte Anne la Vierge et l'Enfant Jésus |
| tableau : Vierge à l'Enfant avec saint Antoine ermite et saint Antoine de Padoue |
| tableau de l'autel de saint François : Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun, entouré de saints |
| tableau de l'autel de sainte Anne : l'Invention du Rosaire |

| |
|--|
| tableau ex-voto à sainte Victoire |
| tableau, cadre : la Crucifixion avec un roi de France et un pénitent |
| tableau, cadre : La mort de saint Joseph |
| tableau, cadre : la Vierge et l'Enfant entre saint François et saint Jean-Baptiste |
| tableau, cadre : l'Exaltation de saint Joseph et de l'Enfant Jésus |
| tableau, cadre : monseigneur Fouquet archevêque d'Embrun |
| tableau, cadre : Pieta et un pénitent blanc agenouillé |
| tableau, cadre : saint évêque, sainte Catherine et sainte Marguerite |
| tableau, cadre : saint François Xavier confessant un malade |
| tribune |
| triptyque : le Christ et les docteurs entre saint Yves et saint Elzéar de Sabran |
| vantaux et peintures de la porte du portail occidental |
| verrière |
| voile de calice |
| voile de calice : sainte Cécile |
| classé au titre objet ; classé au titre immeuble |
| orgue de tribune |
| inscrit au titre objet |
| 2 bâtons de procession de pénitents |
| 2 croix de procession |
| 2 prie-Dieu |
| 3 bâtons de procession de pénitents |
| 6 lanternes de procession de Pénitents |
| 7 chandeliers d'autel |
| bénitier |
| bénitier d'applique |
| bouquet d'autel |
| bras de lumière |
| burettes et plateau à burettes |
| buste-reliquaire |
| buste-reliquaire : saint Domin |
| buste-reliquaire : saint Marcellin |
| buste-reliquaire : saint Pelade |
| buste-reliquaire : saint Vincent |
| chandelier pascal |
| chandeliers d'autel n°1 |
| chandeliers d'autel n°10 |
| chandeliers d'autel n°2 |
| chandeliers d'autel n°4 |
| chandeliers d'autel n°5 |
| chandeliers d'autel n°6 |
| chandeliers d'autel n°7 |
| chandeliers d'autel n°8 |
| chandeliers d'autel n°9 |
| chasuble |
| chasuble, manipule, étole |
| chasuble, voile de calice |
| clés |
| clochette d'autel |
| croix d'autel n°1 |

| |
|--|
| croix d'autel n°2 |
| croix d'autel n°3 |
| croix d'autel n°4 |
| dalmatique |
| dalmatique : Vierge et l'Enfant |
| découpoir à hosties |
| élément de l'orgue (tuyaux) |
| élément de service de consécration (palette de truelle) |
| élément d'un chapier (pied) |
| élément d'un reliquaire-monstrance (pied) |
| ensemble chape, 2 dalmatiques, noires |
| ensemble de 7 tableaux |
| estampe : Jean Soaneu, évêque de Sinez |
| estampe : saint Guillaume |
| haut-relief : la Vierge entourée d'anges |
| livre : litanies du saint Coeur de Jésus |
| reliquaire : saint Clément martyr |
| reliquaire : sainte Victoire martyr |
| reliquaire-monstrance : saint Benoît |
| reliquaire-monstrance : saint Victor |
| reliquaire-monstrance : sainte Apollonie et saint Marcel |
| reliquaire-monstrance : sainte Clara |
| reliquaire-monstrance : sainte Colombe |
| reliquaire-monstrance : sainte Lucie |
| reliquaire-monstrance n°1 |
| reliquaire-monstrance n°2 |
| reliquaire-monstrance n°3 |
| reliquaire-monstrance n°4 |
| station d'un chemin de croix (tableau) : Jésus condamné à mort |
| statue : ange orant |
| statue : Christ en croix n°1 |
| statue : Christ en croix n°2 |
| statue : Christ en croix n°3 |
| statue : religieuse |
| statue : saint Guillaume |
| statue : saint Michel terrassant le dragon |
| statuette : ange |
| statuette : ange céroféraire n°1 |
| statuette : ange céroféraire n°2 |
| statuette : Vierge à l'Enfant n°1 |
| statuette : Vierge à l'Enfant n°2 |
| statuettes : deux saints apôtres |
| tableau : Calvaire et deux pénitents |
| tableau : deux saints martyrs |
| tableau : haut dignitaire ecclésiastique donnant la communion |
| tableau : la Vierge en prière |
| tableau : l'Assomption de la Vierge, saint Benoît, sainte Scholastique |
| tableau : le Christ en croix |
| tableau : le Sauveur du Monde bénissant |
| tableau : portrait de Monseigneur de Leyssin |

| |
|--|
| tableau : portrait de Monsieur du Plan de Beaumelle |
| tableau : portrait d'Humbert II |
| tableau : portrait d'un prélat |
| tableau : portrait d'un prélat assis à une table |
| tableau : saint Augustin et l'Enfant Jésus |
| tableau : saint François |
| tableau : Saint Honoré, Sainte Catherine, Sainte Marguerite |
| tableau : Saint Jésuite (Saint Ignace de Loyola) |
| tableau : sainte Marie-Madeleine |
| tableau : Vierge à l'Enfant |
| tableau : Vision du saint Coeur à Marguerite-Marie Alacoque |
| tableau de confrérie : présence des pénitents |
| tableau de congrégation des Enfants de Marie |
| tableau et son cadre : portrait de Mère Jeanne Charlotte de Brechard |
| tableau et son cadre : portrait de Monseigneur Brulard de Genlis |
| tableau et son cadre : portrait du cardinal de Tencin |
| tableau et son cadre : Sacré Coeur |
| tableau et son cadre : sainte Lucie |
| tableau-reliquaire / reliquaire-monstrance de saint Gaudeus |
| tableau-reliquaire : saint Marcellin |
| tableau-reliquaire : sainte Marie-Madeleine |
| vase pour l'administration du baptême (louche baptismale) |
| Eygliers |
| église paroissiale Saint-Antoine |
| inscrit au titre objet |
| tableau : saint Antoine guérissant une possédée |
| Guillestre |
| chapelle des Pénitents |
| classé au titre objet |
| tableau : La Déploration du Christ |
| tableau : L'Assomption |
| inscrit au titre objet |
| tableau : la Trinité |
| chapelle Sainte-Marguerite |
| inscrit au titre objet |
| armoire aux vases sacrés |
| calice |
| chasuble |
| chasuble ; étole ; manipule |
| chasuble ; étole ; manipule ; deux voiles de calice |
| chasuble ; étole ; voile de calice ; manipule |
| croix de procession |
| croix de procession et l'écharpe |
| deux chandeliers |
| maître-autel (autel-tombeau, tabernacle à degrés) |
| statue : Sainte Marguerite sur socle reliquaire |
| statue : Vierge |
| statue-reliquaire |
| tableau : Sainte Catherine et Sainte Marguerite |
| chapelle Saint-Jean-Baptiste |

| |
|---|
| classé au titre objet |
| tableau et son cadre : la Décollation de saint Jean-Baptiste |
| chapelle Saint-Jean-Baptiste de Bramousse |
| inscrit au titre objet |
| armoire aux vases sacrés |
| chasuble |
| chasuble ; étole ; manipule ; bourse de corporal |
| statue-reliquaire |
| tableau : Présentation de la Vierge au temple |
| église paroissiale |
| classé au titre objet |
| fonts baptismaux et leur couvercle |
| tableau : Saint Crépin et saint Crépinien |
| inscrit au titre objet |
| calice |
| ciboire |
| ostensoir |
| église paroissiale de l'Assomption |
| classé au titre objet |
| vantaux, serrure |
| église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption dite Notre-Dame-de-l'Aquilon |
| inscrit au titre objet |
| bénitier |
| chaire à prêcher |
| clôture de chœur (grille de communion) |
| ensemble de 4 statues dont une sainte |
| portes de l'armoire de la sacristie |
| statue : Christ en croix |
| tableau : Martyre de Saint Paul |
| tableau : Pape Clément XI donnant la communion |
| tableau et cadre : Sainte Famille et sainte Barbe |
| tableaux (panneaux) : le Christ et la Vierge |
| Molines-en-Queyras |
| église paroissiale Saint-Romain |
| inscrit au titre objet |
| bénitier |
| chaire à prêcher |
| clôture : grille de communion |
| décor de gypserie du chœur |
| fonts baptismaux |
| retable de l'autel majeur |
| statue : saint Antoine |
| statue : saint Romain |
| tableau : Crucifixion |
| Mont-Dauphin |
| citadelle |
| classé au titre objet |
| sculpture : cartouche |
| église paroissiale Saint-Louis |
| classé au titre objet |

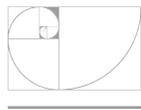
| |
|--|
| autel |
| inscrit au titre objet |
| calice ; patène |
| ciboire |
| deux anges et deux consoles |
| statue : Saint Louis |
| Statue à habiller : jeune femme (sainte ?) |
| tableau : Marie Madeleine pénitente |
| tableau : saint Joseph |
| tableau : Saint Joseph et l'Enfant Jésus |
| tableau : Saint Louis |
| tableau : Vision de Sainte Marguerite Marie Alacoque |
| Orres (Les) |
| église |
| classé au titre objet |
| banc |
| tableau : le Bienheureux César de Bus enseignant le catéchisme à des enfants |
| inscrit au titre objet |
| bannière de procession |
| bannière de procession : saint François-Xavier |
| chaire à prêcher |
| clôture : grille de communion |
| croix de procession n°1 |
| croix de procession n°2 |
| fonts baptismaux et couvercle des fonts baptismaux |
| garniture d'autel : 6 chandeliers et croix d'autel |
| lutrín |
| reliquaire n°1 |
| reliquaire n°2 |
| statue : la Vierge |
| statue : saint Jean |
| statue : saint Joseph |
| statue : saint Roch |
| statue : sainte Madeleine |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| tableau : la Vierge au rosaire avec sainte Barbe, saint Joseph et saint Matthieu |
| tableau : l'Assomption de la Vierge |
| tableau : le Christ jardinier |
| tableau : saint Luc |
| tableau : saint Marc |
| tableau : saint Pierre aux liens |
| tableau : Vierge à l'Enfant |
| église paroissiale |
| inscrit au titre objet |
| tableau : César de Bus |
| Puy-Saint-Eusèbe |
| chapelle du Villard |
| inscrit au titre objet |
| clochette d'autel |
| statue : Christ en croix |

| |
|---|
| statue : Vierge à l'Enfant |
| église |
| classé au titre objet |
| calice |
| église paroissiale |
| classé au titre objet |
| panneau de verrière : Vierge de Pitié |
| inscrit au titre objet |
| 2 reliquaires |
| 2 statues : angelots porte-cierges |
| chandelier |
| ciboire |
| croix d'autel |
| croix de procession |
| garniture d'autel : 6 chandeliers et croix d'autel |
| lanterne de procession de Pénitents |
| ostensoir |
| seau à eau bénite et goupillon |
| statue : saint Joseph |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| tableau : le Christ, la Vierge et saint Joseph |
| tableau : Vierge à l'Enfant |
| Réallon |
| église paroissiale |
| inscrit au titre objet |
| tableau : la Donation du rosaire à sainte Catherine de Sienne |
| tableau : la Mort de saint Joseph |
| tableau : l'Adoration des Mages |
| Risoul |
| maison |
| classé au titre objet |
| plaque commémorative |
| Ristolas |
| église paroissiale Saint-Marcellin |
| inscrit au titre objet |
| 2 chandeliers |
| calice |
| croix de procession |
| ostensoir |
| statue : Saint Marcellin |
| tableau : Christ en croix, Vierge, saint Marcellin |
| tableau : Saint Marcellin |
| Saint-André-d'Embrun |
| chapelle des Rauffes |
| inscrit au titre objet |
| tableau et son cadre : saint Jacques et saint Philippe |
| église |
| inscrit au titre objet |
| banc |
| chaire à prêcher |

| |
|--|
| ensemble de 8 verrières |
| ensemble de boiseries : lambris de revêtement ; stalles ; siège de célébrant ; porte et tambour de porte |
| harmonium |
| statue : Vierge à l'Enfant |
| statue : Vierge de l'Immaculée Conception |
| tableaux : saint André et saint Pierre |
| Saint-Crépin |
| chapelle Saint-Simon et Saint-Jude dite de Chanteloube |
| inscrit au titre objet |
| 4 bancs de fidèles |
| bannière de procession : saint Jude et saint Simon ; saint Marcellin et deux pénitents blancs |
| calice |
| chemin de croix |
| coffre |
| croix de procession n°1 |
| croix de procession n°2 |
| deux paires de chandeliers d'autel |
| élément d'ostensoir |
| procession et éléments de brancard funéraire |
| ensemble du maître-autel : autel et retable |
| ex-voto, statuette : Vierge à l'Enfant |
| tableau d'autel : la Transfiguration |
| église |
| classé au titre objet |
| ciboire |
| ostensoir |
| plat de quête : l'Annonciation |
| église paroissiale Saint-Crépin et Saint-Crépinien |
| inscrit au titre objet |
| ampoule aux saintes huiles |
| bannière de procession |
| bénitier |
| calice et patène n°1 |
| calice et patène n°2 |
| calice et patène n°3 |
| calice n°1 |
| calice n°2 |
| chaire à prêcher |
| chape |
| ciboire |
| clôture de choeur |
| ensemble de bancs de fidèles |
| ensemble de boiseries : lambris de revêtement ; bancs de choeur ; siège de célébrant |
| fonts baptismaux |
| maître-autel |
| ostensoir |
| statue : Christ en croix |
| tableau : l'Apparition de la Vierge à une bergère |
| tableau : le Christ en croix avec saint Crépin et saint Crépinien |
| tableau : saint Roch et saint Jacques le Majeur en pèlerins |

| |
|--|
| tableau : saint Vincent de Paul |
| Saint-Sauveur |
| église paroissiale de la Transfiguration |
| classé au titre objet |
| fonts baptismaux |
| haut-relief : Jugement dernier |
| inscrit au titre objet |
| bénitier |
| chandelier n°1 |
| chandelier n°2 |
| chapiteau n°1 |
| chapiteau n°2 |
| ciboire |
| coffre |
| croix de procession |
| élément des fonts baptismaux (cuve) |
| encensoir |
| plat de quête |
| statue : Christ en croix |
| statue : Vierge |
| tableau : la Donation du rosaire |
| tableau : le Christ en croix avec sainte Marie-Madeleine et saint Jean |
| verrière : Christ |
| verrière : saint Joseph |
| Saint-Véran |
| église paroissiale Saint-Véran |
| classé au titre objet |
| 2 fûts, 2 chapiteaux et 2 bases |
| 4 fûts et 4 chapiteaux |
| 6 bras de lumière |
| autel de saint Joseph |
| autel, tabernacle (maître-autel) |
| autel, tabernacle et retable de la Vierge |
| bénitier |
| buste-reliquaire, niche : saint Véran |
| chaire à prêcher |
| croix |
| ensemble du maître-autel (autel, tabernacle, retable) |
| fonts baptismaux |
| niche |
| poutre de gloire : le Christ et deux anges |
| réserve à eau baptismale |
| retable |
| stalles, lambris de demi-revêtement |
| statue (ange porte-flambeau) |
| statue : sainte Philomène |
| tableau : saint Joseph portant l'Enfant Jésus |
| tribune |
| Savines-le-Lac |
| église paroissiale |

| |
|--|
| classé au titre objet |
| 2 tableaux et leurs cadres : Adoration des Bergers, Adoration des Mages |
| calice |
| calice, patène |
| chasuble |
| chasuble, 2 dalmatiques, voile de calice, 2 étoles, 3 manipules |
| chasuble, voile de calice |
| chasuble, voile de calice, manipule |
| statue : Saint Antoine abbé |
| tableau, cadre : Vierge à l'Enfant |
| inscrit au titre objet |
| 2 chandeliers |
| 2 reliquaires |
| 4 bannières de procession |
| 4 chandeliers |
| ampoules aux saintes huiles |
| calice et patène n°1 |
| calice et patène n°2 |
| chape |
| chasuble (ornement blanc) |
| chasuble (ornement doré) |
| chasuble (ornement violet) |
| chasuble à orfroi jaune (ornement blanc) |
| chasuble en velours |
| chasuble ornée de fleurs roses (ornement blanc) |
| chasuble ornée d'une croix (ornement blanc) |
| chasuble, étole, manipule et voile de calice |
| clochette d'autel |
| croix de procession |
| encensoir |
| fonts baptismaux |
| ostensoir n°1 |
| ostensoir n°2 |
| plat de quête |
| reliquaire n°1 |
| reliquaire n°2 |
| statue : Christ en croix |
| statue : la Vierge |
| Vars |
| église paroissiale Saint-Marcellin, chapelle de Pénitents |
| inscrit au titre objet |
| 2 chandeliers d'autel |
| ensemble de six bâtons de procession de confrérie |
| paire de statuettes d'anges porte-flambeaux |
| peinture murale : Christ en croix |
| statue : saint Joseph |
| tableau : Calvaire et deux pénitents noirs |
| tableau : le Christ en croix avec saint Jean-Baptiste, la Vierge, saint Laurent et saint Marcellin |
| tableau : le Martyre de saint Sébastien en présence de saint Pierre, saint Antoine et Dieu le Père |



COMPÉTENCES DES EPCI –CCSP

STATUTS

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

SERRE - PONÇON

(suite à délibération du conseil communautaire du 29 03 2021)

6, Impasse de l'Observatoire 05200 EMBRUN

adoptés en application du Code Général des Collectivités territoriales

Article 1^{er} : DENOMINATION

Il est créé entre les communes de :

| | |
|-----------------------|----------------------|
| BARATIER, | PRUNIERES |
| CHATEAUROUX LES ALPES | PUY SANIERES |
| CHORGES | PUY SAINT EUSEBE |
| CREVOUX | REALLON |
| CROTS | SAINT APOLLINAIRE |
| EMBRUN | SAINT ANDRE D'EMBRUN |
| LE SAUZE DU LAC | SAINT SAUVEUR |
| LES ORRES | SAVINES LE LAC |
| PONTIS | |

une Communauté de Communes dénommée « Serre - Ponçon » (CCSP).

Article 2 : SIEGE

Le siège de la Communauté de Communes est fixé : 6 Impasse de l'Observatoire 05200 EMBRUN.

Article 3 : DUREE

La Communauté de Communes est instituée pour une durée illimitée.

Les conditions initiales de fonctionnement (durée, compétences) peuvent être modifiées dans les conditions prévues à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 4 : FONCTIONNEMENT

Un règlement intérieur fixe le fonctionnement de la Communauté de Communes adopté à la majorité de 2/3 des membres. Il sera annexé aux présents statuts.

Les procès-verbaux des réunions de la Communauté de Communes seront adressés à l'ensemble des membres.

Article 5 : COMPOSITION DU BUREAU

Le Conseil Communautaire élit en son sein, parmi les délégués titulaires, un bureau composé d'un Président, de Vice-présidents et de membres dans les conditions prévues à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque commune est représentée.

Le Président et les Vice-Présidents peuvent, sur délibération conforme du conseil communautaire, percevoir des indemnités de fonction, dans les limites prévues par les articles L 5211-12 et R 5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 6 : ATTRIBUTIONS

1 - Le Conseil de Communauté règle par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées.

2 - Le Bureau :

- o prépare les séances du conseil communautaire,
- o assure l'exécution des décisions du Conseil dans le cadre du respect du budget.

3 - Le Président représente le Conseil de la Communauté de communes dans les actes de la vie civile, notamment pour ester en justice. C'est lui qui nomme le personnel, il est responsable de l'administration. Il peut déléguer certains de ses pouvoirs aux Vice-Présidents.

Article 7 : COMPETENCES

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

A) Compétences obligatoires :

1 - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA CONDUITE D' ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ; SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ET SCHÉMA DE SECTEUR ; PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE

2 - ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L. 4251-17 ; CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, TERTIAIRE, ARTISANALE, TOURISTIQUE, PORTUAIRE OU AÉROPORTUAIRE ; POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ; PROMOTION DU TOURISME, DONT LA CRÉATION D'OFFICES DE TOURISME

3- AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

4- COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

B) Compétences Facultatives :

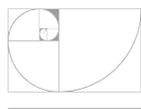
1. ASSAINISSEMENT

2. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE

- Création, aménagement, balisage, promotion, communication, entretien de sentiers de randonnées (pédestres, équestres, V.T.T, VAE, mobilité douce....) sur l'ensemble du périmètre de la Communauté organisés dans le cadre d'un schéma communautaire,
- Démoustication des zones humides et lutte contre la chenille processionnaire,
- Aménagement, gestion et entretien de la plateforme bois énergie,
- Soutien au développement de la filière forêt –bois du territoire.

Cette compétence inclut l'achat et la récupération de bois, la transformation en bois énergie par broyage et séchage, le transport et la commercialisation du bois énergie.

- Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (S.M.A.V.D.) pour le bassin amont de l'Avance et le torrent du Devezet,
- Assistance technique pour l'inventaire et le diagnostic technique des ouvrages de protection contre les risques naturels en vue de l'organisation future de la compétence « GeMAPI » et de la compétence sur les autres risques naturels (hors diagnostics réglementaires prévus par la réglementation)
- Animation des sites Natura 2000
- Pour l'exercice de la compétence « lutte contre les vents de sable liés à l'exhaussement de la queue de retenue du barrage de Serre-Ponçon », adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.),



3. CRÉATION ET GESTION DES MAISONS FRANCE SERVICES

- Structuration de l'accueil, l'information, l'orientation et la mise en relation avec les services au public en matière d'aide à l'emploi, la formation et l'insertion, social et services d'aide à la création d'entreprise

4. CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

5. ACTIONS SOCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

6. CRÉATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

7. AGRICULTURE/TOURISME

- Conduite ou soutien financier à des actions de développement touristique ou agricole et notamment celles liées à :

- la réalisation et manifestation spécifique dans l'intérêt communautaire de type Maison de Pays ou de l'artisanat,

- la participation à des actions contribuant au soutien de l'activité agricole du territoire (abattoir, ASA, soutien financier à des manifestations spécifiques...)

- Conduite ou soutien financier à des actions de développement touristique et notamment celles liées à :

- L'instauration et perception d'une taxe de séjour communautaire,

- Les actions de développement touristique et notamment élaboration de documents d'appel ou participation à des actions d'intérêt touristique à l'échelle communautaire ou supra communautaire,

- L'adhésion et soutien financier à des structures contribuant à favoriser le développement touristique de la Communauté de Communes : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.), ADDET...

- Le soutien financier à des manifestations (culturelles, sportives ou touristiques) contribuant à développer l'image de la Communauté de Communes (selon un programme annuel de subventions),

- La réalisation d'équipements touristiques à caractère exceptionnel ayant un impact sur l'ensemble du territoire.

La Communauté de Communes n'intervient pas dans l'industrie du ski (financement de remontées mécaniques ou d'installations liées à cette activité) ou dans le financement d'équipements s'inscrivant dans le cadre d'une activité de loisirs lucrative pour le maître d'ouvrage.

8. SPORT :

- Soutien financier à l'Office Intercommunal des Sports et aux clubs sportifs qui le composent,

- Soutien financier aux jeunes sportifs et jeunes méritants, y compris au travers d'une subvention exceptionnelle à leurs clubs/associations, contribuant à promouvoir l'image du territoire.

9. CULTURE :

- Coordination et promotion/communication de la politique culturelle du territoire,

- Soutien financier à des projets culturels contribuant à développer l'image du territoire communautaire,

- Organisation des expositions temporaires sur la mezzanine de la Maison de Pays située dans l'ancienne église St Donat à Embrun,

- Soutien technique et financier au label Pays d'Art et d'Histoire, dispositif spécifique, encadré par les préconisations du ministère de la Culture,

- Création, coordination et animation d'un réseau de bibliothèques/médiathèques sur le territoire,

- Offrir une culture musicale et de danse au territoire par une participation financière à l'Ecole municipale de musique et de danse d'Embrun et à d'autres initiatives municipales complémentaires d'enseignements artistiques ayant un impact sur l'ensemble du territoire.

10. SERVICES DE PROXIMITÉ :

- Participation financière au refuge animalier de Pralong afin de garantir aux communes membres la gestion d'une fourrière animale en application de l'article L211-24 du code rural.

11. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION :

- Aménagement et entretien des émetteurs et réémetteurs télévisuels assurant la diffusion numérique des chaînes sur les zones d'ombre audiovisuelle ou toute action favorisant la réception de la TNT,
- Développement d'outils numériques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication,
- Etudes et opérations nécessaires à la gestion d'un système d'information géographique communautaire (SIG),

12. SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) :

- Participation financière à la contribution du SDIS,
- Gestion des Centres d'Incendie et de Secours,

13. SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROITS DES SOLS**14. MOBILITÉ**

- Organisation de la mobilité locale au sens de l'article L1231-1 du Code des transports

Et,

D'une façon générale :

- Aide technique sous forme de convention de mandat aux communes pour la conduite ou la réalisation d'opérations relevant de la compétence des communes, à la demande de la ou des communes concernées,
- Mise à disposition des communes du matériel et équipement communautaire conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4-1 du Code Général des Collectivités territoriales,

- Commandes et marchés groupés pour le compte des communes,
- Conduite, suivi de programmes de développement local et d'aménagement du territoire supra communautaires tel que le Pays S.U.D,
- Dans le cadre européen : Coopération franco-italienne de la Communauté de Communes et participation à des programmes européens.

Article 8 : La Communauté de Communes a un patrimoine propre et par conséquent un budget propre.

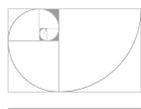
Ce sont les règles de la comptabilité publique qui s'appliquent à la comptabilité de la Communauté de Communes. Le budget de la Communauté de Communes doit pourvoir aux dépenses occasionnées par son propre fonctionnement.

La Communauté de Communes est un établissement à Fiscalité Professionnelle Unique (F.P.U).

Article 9 : Le retrait d'une commune membre peut se faire dans les conditions prévues aux articles L 5211-19 et L 5214-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 10 : Les fonctions de comptable de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon sont assurées par le comptable du centre de finances publiques d'Embrun Savines.

Article 11 : La dissolution de la Communauté de Communes pourra intervenir dans les conditions prévues aux articles L 5214-28 et L 5214-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.



COMPÉTENCES DES EPCI – CCGQ

Vu pour être annexé à la délibération n°2022-0173 en date du 06-10-2022

Le Président,

Dominique MOULIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

- STATUTS -

ARTICLE 1^{ER} :

Il est créé, à compter du 1^{er} janvier 2017, en tant que nouvelle personne morale, une communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes du Guillestrois et de la communauté de communes de l'Escarton du Queyras dénommée « COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS » et composée des communes suivantes (suite à la fusion des communes d'Abriès et de Ristolas au 1^{er} janvier 2019) :

- Abriès-Ristolas,
- Aiguilles,
- Arvieux,
- Ceillac,
- Château Ville-Vieille,
- Eygliers,
- Guillestre,
- Molines-en-Queyras
- Montdauphin,
- Réotier,
- Risoul,
- Saint-Clément sur Durance,
- Saint-Crépin,
- Saint-Véran,
- Vars

ARTICLE 2 :

Le siège de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est fixé Passage des Ecoles 05600 GUILLESTRE. Le siège de la Communauté de communes constitue l'antenne principale de la collectivité, l'antenne annexe se situe à la maison du Queyras sis à 05 470 AIGUILLES.

ARTICLE 3 :

La communauté de communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras exerce les compétences suivantes :

I - COMPETENCES OBLIGATOIRES

(telles qu'elles sont définies par l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales)

La communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

1° - 1 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Sont considérés d'intérêt communautaire :

- a/ Le développement des technologies de l'information et de la communication pour toutes les actions dépassant le cadre communal. A ce titre, on prévoit l'ensemble des actions permettant d'optimiser la couverture des réseaux.
- b/ La mise en œuvre et le développement d'un Système d'information géographique (SIG) à l'échelle intercommunale, départementale, régionale.
- c/ Les études préalables et de faisabilité à la création d'équipements d'intérêt communautaire tels que des équipements thermos-ludiques ainsi que la

construction des équipements associés.

d/ Le développement des activités de pleine nature (APN), en collaboration avec le Parc naturel régional du Queyras, et plus particulièrement :

- La mise en œuvre d'aménagements des rivières dans un but de pratique des sports d'eaux vives.
- L'aménagement d'itinéraires pédestres et VTT organisés dans le cadre d'un schéma communautaire.

La compétence de la communauté de communes s'exerce sur les sentiers référencés dans ce schéma et consiste en :

- L'entretien et l'aménagement des sentiers existants dans le schéma,
- Le balisage comprenant la fourniture et la pose de la signalétique ainsi que l'adoption et la mise en œuvre d'une charte signalétique,
- La mise en valeur par la réalisation de supports de communication dédiés.
- L'ouverture de nouveaux itinéraires dans un but de liaison et de mise en valeur du réseau existant.
- Toute action visant à la mise en place et au maintien du site sous le label VTT-FFC (fédération française de cyclisme)

Les itinéraires sous la responsabilité de la Communauté de communes sont de type loisirs familiaux et sportifs, balades. Les itinéraires de type compétition, piste d'entraînement, itinéraire spécifique et temporaire pour un événementiel restent de la compétence des communes. Les travaux de réfection des voies et chaussées empruntées par les itinéraires de la communauté de communes restent de la compétence du propriétaire de la voirie, la compétence de la communauté de communes se rapportant uniquement à l'entretien et aux aménagements nécessaires au passage et à la sécurité des usagers pédestres et VTT. Un inventaire des itinéraires de randonnées intercommunaux est effectué annuellement et entraîne sa modification à chaque création ou suppression par délibération du Conseil Communautaire. Il pourra être complété ou restreint selon l'approbation du Bureau communautaire.

- La gestion du domaine nordique¹ comprenant :

- l'entretien et l'aménagement des pistes et itinéraires nordiques appartenant à ce domaine dont la consistance² est définie par délibération du Conseil communautaire,
- la sécurisation de ces pistes et itinéraires par la fourniture de moyens humains et matériels de prévention et de sécurité,
- la gestion de la redevance d'accès aux installations et aux services collectifs du domaine nordique,
- la promotion des activités nordiques³ pratiquées sur le territoire.

e/ L'animation du plan de gestion du site de Mont-Dauphin au titre de son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

1°- 2 Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur correspondant à la mise en œuvre du schéma de COhérence Territoriale (SCOT).

2°- 1 Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17.

2°- 2 Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

Est définie comme zone d'activités économiques :

« Tout espace à vocation économique inscrit aux documents d'urbanisme hors station

1 - Un domaine ou site nordique est défini comme : la « partie du territoire, d'une ou plusieurs communes, aménagée et sécurisée pour la pratique du ski de fond et autres activités de neige. Le site est identifié par un réseau de pistes décrit sur un plan et dans les arrêtés de sécurité » (définition issue du Code du Tourisme).

2 - La consistance d'un domaine nordique s'entend par la définition des caractéristiques des pistes de ski de fond, itinéraires de promenade à ski de fond et espaces aménagés pour d'autres loisirs de neige organisés tels que définis par la norme française NF D 52-101.

3 - Les activités nordiques désignent un ensemble de sports non mécanisés pratiqués spécifiquement en conditions hivernales sur terrains enneigés à pentes faibles ou moyennes. En sont donc notamment exclus le ski de piste (ou ski alpin) et le ski alpinisme.



de sports d'hiver, ayant fait l'objet d'une opération d'aménagement public coordonnée, regroupant plusieurs entreprises dans une cohérence d'ensemble en termes de gestion, d'aménagement et d'animation avec continuité spatiale ».

La liste des zones d'activités économiques de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est définie par délibération du Conseil communautaire.

2°- 3 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

2° - 4 Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, tel que définie par l'article L133-3 du Code du Tourisme.

3° - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement et plus précisément les items 1 ; 2 ; 5 et 8.

4° - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5° - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

6° - Assainissement.

Sont définis d'intérêt communautaire :

a/ Le service public d'assainissement collectif comprenant la construction et la gestion des ouvrages d'épuration, des collecteurs intercommunaux et des réseaux de transfert et de collecte ainsi que l'évacuation des boues résiduelles et l'établissement des schémas directeurs d'assainissement.

b/ Le service public de l'assainissement non collectif comprenant le contrôle et le suivi des installations des usagers.

II - COMPETENCES FACULTATIVES

La communauté de communes exerce, par ailleurs, en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes :

1° - Protection et mise en valeur de l'environnement

- **Développement des énergies renouvelables** sur le territoire de la Communauté de communes par la mise en œuvre d'actions d'intérêt communautaire, et notamment au travers de : La conduite d'études et d'opérations de valorisation des déchets forestiers avec production d'énergie dépassant le cadre communal comprenant :

- la réalisation d'études d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois,

- la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois,

- la conduite et l'exploitation d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois dans le cadre de régie, de gestion déléguée ou de conventions avec les communes membres,

- la vente aux usagers publics ou privés de chaleur issue d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois,

- la réalisation et la gestion directe ou déléguée d'une plateforme de déchiquetage de bois local incluant, notamment, les installations nécessaires au stockage et au séchage de plaquettes forestières ainsi qu'au chargement à bord de véhicules de transport routier en vue de leur acheminement vers les installations de chauffage du territoire utilisant l'énergie-bois.

Par « installations collectives » s'entend toute chaufferie-bois d'une puissance comprise entre 100 kW et 999 kW avec réseau de chaleur d'une longueur significative alimentant au moins deux bâtiments publics ou privés, dont un, autre que communal.

- Gestion de la microcentrale du Chagne et de Rif Bel, située sur la commune de Guillestre ainsi que le développement de l'équipement.

- Exploitation de l'unité de méthanisation du lactosérum en lien avec l'exploitation de la STEP d'Abriès/Ristolas.

2° - Politique du logement et du cadre de vie

- Soutien au fonctionnement du service public postal local par la mise à disposition des moyens nécessaires au maintien du service en complémentarité de la fourniture logistique de LA POSTE. Dans la mesure du possible, ce service sera mutualisé avec les communes, les offices de tourisme et les bureaux d'information touristique dans le cadre de l'accueil organisé de publics (accueil touristique ou tout autre accueil du public).

3° - En matière de politique de la ville :

- Mise en œuvre, développement et coordination de toutes actions d'intérêt communautaire en direction des jeunes dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et de tout autre dispositif contractuel ou non. Les actions d'intérêt communautaire ont les caractéristiques suivantes :

o actions résultant d'une prise en compte globale des problématiques de la jeunesse sur le territoire.

o actions visant à favoriser la rencontre entre les jeunes du territoire par la pratique de loisirs communs.

o actions proposées indifféremment de la commune de résidence des jeunes.

- Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, y compris création, coordination et animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

- Assistance aux communes et associations dans les domaines culturels, sociaux et sportifs pour les actions d'intérêt communautaire. Par action d'intérêt com-

munautaire, il s'entend un projet ponctuel ou pouvant être reconduit de manière pluriannuelle qui se déroule sur le territoire de la Communauté de communes et contribuant d'une part à relancer et à entretenir la dynamique associative du territoire, à enchérir l'offre d'activités permettant un épanouissement personnel de la population et d'autre part associant la population de plusieurs communes (au moins deux) du territoire ou dont les effets concernent plusieurs communes du territoire.

4° - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

- Exploitation et entretien du Gymnase du Conseil Départemental situé sur la commune de Guillestre, pour lequel une convention de mise à disposition entre le Conseil Départemental (propriétaire) et la Communauté de Communes prévoit le cadre de la gestion de cet équipement dans le domaine périscolaire et associatif. Un règlement intérieur prévoit les conditions d'accès.

- Frais de fonctionnement des vestiaires du stade de foot d'Eygliers.

- Gestion de l'école de musique et d'Arts.

5° - Action sociale d'intérêt communautaire

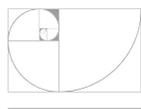
Sont définis d'intérêt communautaire :

a/ Le maintien à domicile par des services dédiés :

- Service d'aides à domicile pour une aide de 1^{er} niveau non médicalisée,

- Service de portage des repas à l'intention des personnes en perte d'autonomie,

- Services de proximité permettant l'accompagnement au vieillissement de la population par le soutien financier ou logistique auprès d'associations gérant ce type d'activité par convention d'objectif.



b/ La création et la gestion d'un relais d'assistantes maternelles (à l'échelle de la communauté de communes), ainsi que la concertation des communes et la réflexion à l'échelle du territoire du Guillestrois/ Queyras autour de la création, le dimensionnement et la gestion des établissements de garde d'enfants.

c/ La création et le fonctionnement du pôle de santé pluridisciplinaire du Guillestrois / Queyras, comprenant : les maisons de santé pluriprofessionnelles du Guillestrois, à Guillestre et à Vars, et du Queyras, à Aiguilles.

7° - Création et gestion de maisons de services au public,

sur Guillestre et sur Aiguilles, et définition des obligations de service public afférentes en application de l'article 27-2 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations par la mise en œuvre des moyens humains et matériels destinés à assurer l'accueil des permanences des services publics n'assurant pas de manière permanente la réception du public.

8°- Participation au service départemental d'incendie et de secours

y compris le financement du service et construction ou reconstruction, grosses réparations, extension de centres d'incendie et de secours.

9° - Maîtrise d'ouvrage déléguée pour des opérations communales

(concours administratif, technique et financier) par voie de mandat : missions d'études ou de travaux pouvant être réalisés par la communauté de communes pour le compte de tiers non dessaisis de la compétence.

10 - Organisation de la mobilité locale au sens de l'article L1231-1 du Code des transports

11 - Labellisation du territoire au titre de « Pays d'Art et d'Histoire » et mise en œuvre des moyens nécessaires à l'obtention de ce label, à sa conservation ou à son renouvellement - dispositif spécifique, encadré par les préconisations du ministère de la Culture.

ARTICLE 4 :

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est administrée par un conseil et par un bureau.

Le conseil communautaire est composé de conseillers communautaires dont le nombre est fixé par arrêté préfectoral selon les modalités de l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque conseil municipal élit le nombre de délégués précisé dans l'arrêté susmentionné dans les conditions et pour la durée prévue par les articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il appartient au conseil communautaire de fixer le nombre de vice-présidents.

ARTICLE 5 :

L'établissement public issu de la fusion est substitué de plein droit, pour l'exercice de ses compétences, aux anciens établissements publics dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes.

Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par l'établissement public issu de la fusion. La substitution de personne morale aux contrats conclus par les établissements publics de coopération intercommunale et les communes n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant.

La fusion est effectuée à titre gratuit et ne donne lieu au paiement d'aucune indemnité, droit, taxe, contribution prévue à l'article 879 du code général des impôts ou honoraire.

L'ensemble des personnels des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés est réputé relever de l'établissement public issu de la fusion dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Les agents conservent, s'ils y ont intérêt, le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable ainsi que, à titre

individuel, les avantages acquis en application du troisième alinéa de l'article 111 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

ARTICLE 6 :

Les fonctions de comptable de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras sont assurées par le comptable du centre de finances publiques de Guillestre.

ARTICLE 7 :

Le transfert de l'intégralité du passif et de l'actif de la communauté de communes du Guillestrois et de la communauté de communes de l'Escarton du Queyras est attribué à la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras.

La nouvelle communauté de communes reprendra les résultats de fonctionnement et les résultats d'investissement des EPCI fusionnés.

Pour couvrir les dépenses liées à l'exercice de ses compétences, la Communauté de Communes dispose des ressources suivantes :

2. Produit de sa fiscalité propre correspondant au produit des quatre taxes directes locales dont les taux seront fixés annuellement par le conseil communautaire,
3. Subventions et concours financiers de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Département,
4. Revenus de biens meubles et immeubles de la Communauté de Communes,
5. Produit de dons et legs,
6. Produit des taxes, redevances, contributions et participations correspondant aux services assurés,
7. Produit des emprunts.

ARTICLE 8 :

Compte-tenu de sa strate démographique, la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras présente une configuration budgétaire se rapportant aux EPCI de 3 500 à 10 000 habitants. Les budgets sont, ainsi, présentés par nature assortis d'une présentation croisée par fonction.

Les budgets annexes composant la structure budgétaire de l'EPCI sont les suivants :

8. Budgets en M14

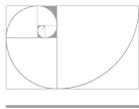
- Maisons de santé pluridisciplinaires
- Ecole de Musique
- GEMAPI
- Activités Nordiques
- Tourisme
- Zones d'Activités Economiques

9. Budgets en M4

- Assainissement
- SPANC
- Ordures ménagères
- Réseaux de chaleur
- Microcentrale.

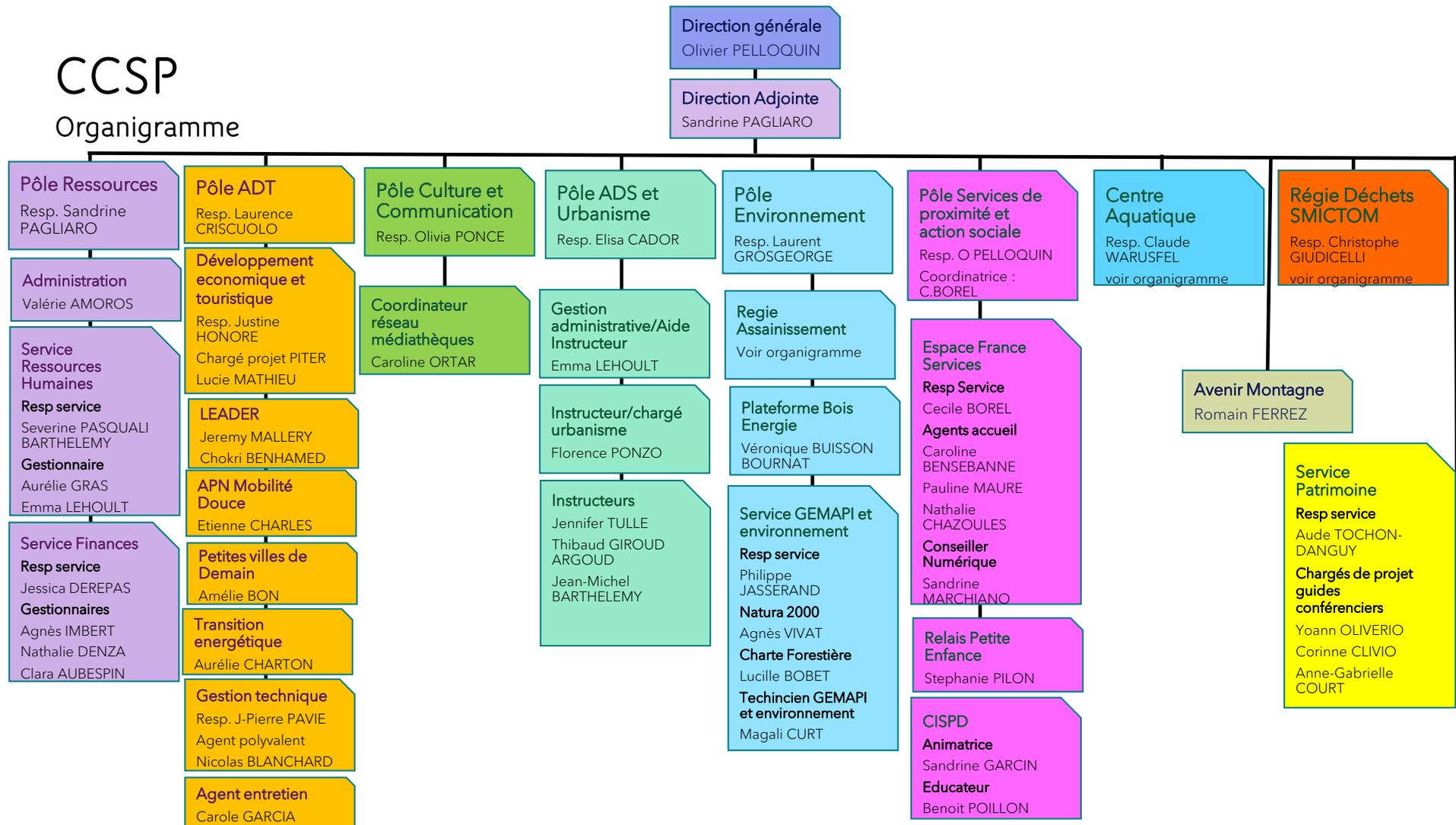
ARTICLE 9 : ADHÉSIONS À DES SYNDICATS

La Communauté peut adhérer à tout syndicat mixte sans qu'une consultation des communes membres de la communauté soit nécessaire, conformément aux dispositions de l'article L.5214-27 du CGCT.



CCSP

Organigramme

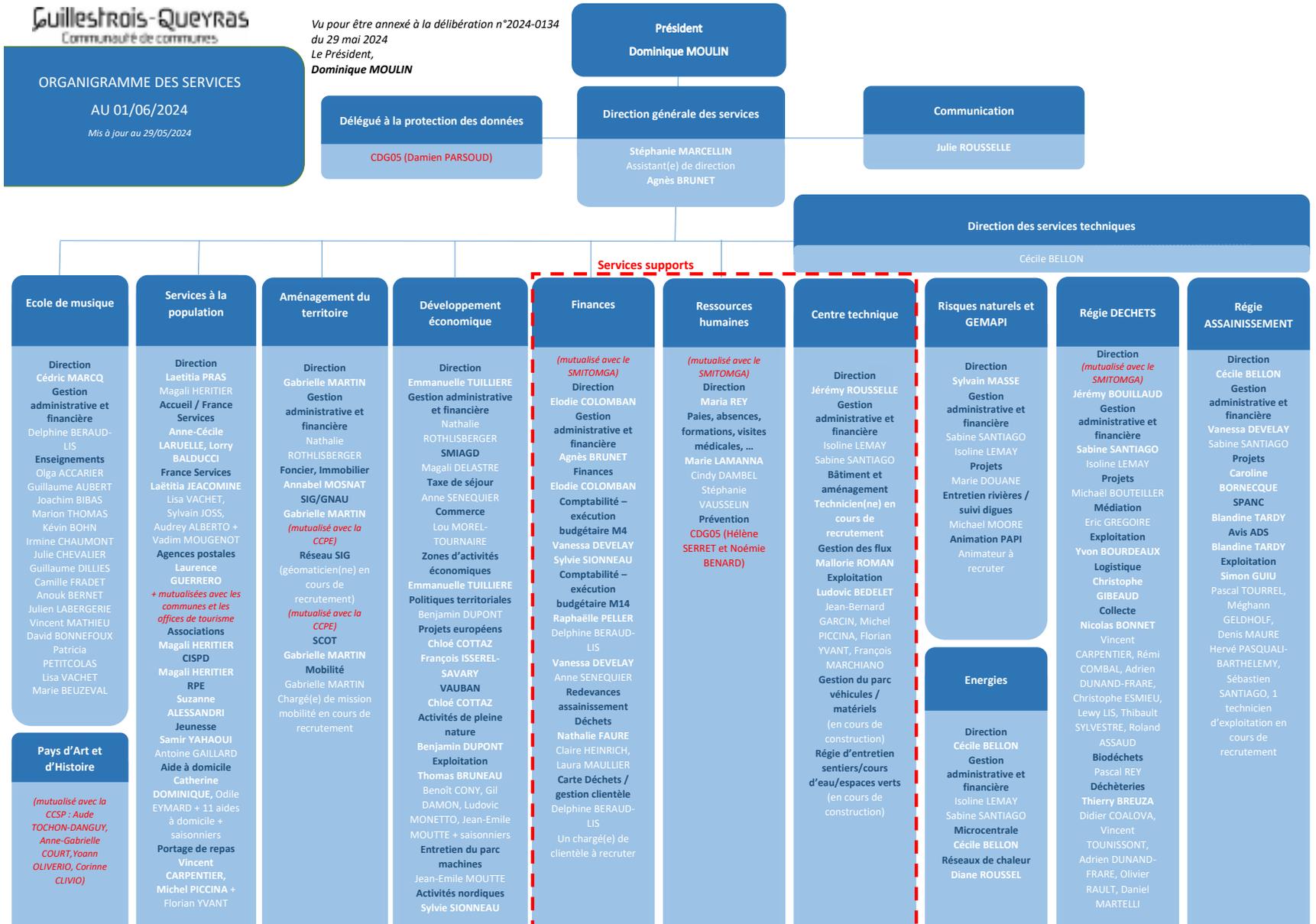


Vu pour être annexé à la délibération n°2024-0134
du 29 mai 2024
Le Président,
Dominique MOULIN

ORGANIGRAMME DES SERVICES

AU 01/06/2024

Mis à jour au 29/05/2024



Co-financeurs :



Nous remercions également l'ensemble des partenaires de ce projet.

Textes : service Patrimoine mutualisé des CCSP-CCGQ.

Crédits photographiques

Photos : service Patrimoine mutualisé des CCSP-CCGQ sauf :

Couverture haut : L. Chaix, bas : CMN, droite : OTI Serre-Ponçon. 4^e de couverture : OTI Serre-Ponçon.

N. Lancelot – 9 – 22 – 53 droite – 130 – 138 droite, A. Henry – 15 – 26 gauche – 49 – 77 – 99 milieu – 192, C. Bertuletti – 16 – 83, haut – 109 haut, B. Bodin – 19, P. Domeyne – 20 gauche - 3 haut – 125 bas - 126 - 197, E. Burllet – 20 droite haut - 124 droite, Kinaphoto – 23 haut, Le Naturographe – 23 bas – 27 milieu – 93 haut et bas, G. Vallot - 25, Musée Museum départemental des Hautes-Alpes – 29 – 31 gauche – 44 – 79 – 117 haut, CD 05-A. Leroux – 32 – 64 gauche – 114 gauche, Ville de Briançon service du Patrimoine - 33, B. Ancel – 34, BNF – 35 gauche – 83 gauche, S. Aboudaram - 36 droite, C Laforest - 76 gauche haut, Centre des monuments nationaux – 36, OTI Serre-Ponçon – 39 – 74 – 88 droite – 120 – 140 bas – 151 haut - 187 bas, CCSP, service Communication – 41, L. Chaix – 42 bas, CCSP – 48 gauche – 157, Ville de Guillestre – 48 droite, CCGQ-EMAGQ – 51 haut – 58, T. Arnold – 51, bas, R. Morel – 52 – 67, Pema – 54 – 92, Ville d'Embrun, centre d'art contemporain – 55, B. Brabant – 57, INRAP, E. Conrad – 59, bas, PNE, M. Coulon – 59 milieu, Région PACA/SUD, Inventaire général, M. Audibert – 63, G. Loucouaray – 65, A. Corrot – 66 bas, Queyras Passion – 66 haut, ACSSQ – 69, Archives départementales des Hautes-Alpes – 73 – 85 gauche – 86 droite – 105 haut – 108 bas – 140 milieu – 181 haut – 183, OT Guillestrois-Queyras - 78, J. P. Pavie – 83 bas, M. Eisenlhor – 85 droite – 109 bas, P. Barrot – 95 , PNE, Y. Baret – 99 haut, Musée dauphinois, H. Muller – 104 bas, Région PACA-SUD, Inventaire général – 105 bas, DR, collection P. Flandin – 106 gauche, Fondation Le Corbusier, ADAGP – 107, Atelier Thomas Vitraux - 109 haut gauche, Agence Baillon-Chetal – 112, Ville d'Embrun – 113 gauche – 170 gauche – 174 gauche et droite, J. Peureux – 116 droite, Les Amis de Ceillac – 122, Amis du musée de l'école – 123, S. Damagnez – 124 gauche, Commune de Chorges, BNPA, J. Hercman – 125 haut, OT Risoul – 127, A. Vivat – 134, G. Martinon – 135 gauche, J. Guillet – 136 droite, PNE – 136 gauche, PNE, M. Corail – 137, Musée dauphinois, R. Blanchard – 138 haut, PNRQ, P. Castro – 138 bas, EDF, H. Baranger – 139, CBNA – 142 milieu, O. Darras – 142 haut, Ville de Guillestre, Alpicités – 143, Ville d'Embrun, H et R – 146, Vision'R – 150, SMADESEP, R. Dubas – 151 bas, CCSP CCGQ, Egis - 152, L. LNL – 156 gauche, CCGQ – 158 droite – 171 gauche, CCSP CCGQ, Atemia – 165 bas – 166 – 167, A. Benard – 168, Ville d'Embrun, H2O – 170 droite, G. Nortier – 171 droite, Commune des Orres – 172 gauche, Commune de Réotier – 173 gauche, Commune d'Eygliers – 175 gauche, SMICTOMGA – 175 droite, Commune de Crots – 176 gauche, Le Gabion – 176 droite, Commune d'Abriès-Ristolas – 177 haut, Maison du costume – 177 bas, CCGQ, l'Onde paysagiste – 179, ENSA.M – 184, Ville d'Embrun, G. Belley – 186

Cartes : Laetitia Girard, géomaticienne CCSP.

Maquette et mise en page : Atelier Zen Arcade à Barcelonnette

Impression : Imprimerie de Haute Provence, juin 2024



Lac de Saint-Appolinaire

